



## A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

## Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

## À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>



LÉGUÉ  
A LA  
BIBLIOTHÈQUE DE LA FACULTÉ DE THÉOLOGIE

DE  
L'ÉGLISE LIBRE DU CANTON DE VAUD

PAR  
Sam. CHAPPUIS, prof.

—  
1870

*J. Mopping*  
1212

Contenu de ce volume

- 1 Traité de l'Eglise de J. C. del Eucharistie  
et de quelques autres points. Tolose 1678
2. L'Eglise protestante justifiée par l'Eglise  
romaine sur <sup>les</sup> points de controverse  
<sup>par</sup> partie. Londres 1679.





TRAITÉ  
DE L'ÉGLISE  
DE  
IESVS-CHRIST,  
DE  
L'EVCCHARISTIE,  
& de quelques autres  
principaux Points.

*Controverses entre les Catholiques  
Romains, & les Calvinistes.*

Decidés par l'Écriture Sainte, &  
les PP. des 4. premiers Siècles.



A TOLOSE,  
Chez BERNARD BOZC, Imprim-  
meur & Libraire.

---

M. DC. LXXVIII.  
AVEC PERMISSION.

THE  
LIFE OF  
SAMUEL JOHNSON  
BY  
JAMES BOSWELL  
IN TWO VOLUMES  
THE SECOND VOLUME  
CONTAINING  
THE HISTORY OF HIS  
LITERARY AND POLITICAL  
CORRESPONDENCE  
FROM 1763 TO 1793  
WITH  
A HISTORY OF HIS  
TRAVELS IN SCOTLAND  
AND IRELAND  
AND  
A HISTORY OF HIS  
LITERARY AND POLITICAL  
CORRESPONDENCE  
FROM 1763 TO 1793  
WITH  
A HISTORY OF HIS  
TRAVELS IN SCOTLAND  
AND IRELAND



## AU LECTEUR.

**C**E petit *Traité* de quelques points controversés entre Nous & les Calvinistes, m'étant fortuitement tombé entre les mains, j'ay crû que je ne le pourrois cacher au Public sans injustice. Il combat le Calvinisme par Calvin même, par l'Écriture Sainte, & les Saints Peres des quatre premiers Siècles. Sa manière d'écrire est claire, sans affectation, & remplie de douceur & de Charité; & il n'y a pas une parole qui ne sente une Onction parfaitement Evangelique. Les Catholiques auront beaucoup de consolation en le lisant, & y trouveront de quoy fortifier la vérité de leur creance; & les Calvinistes de fortes raisons, qui ne

## AU LECTEUR.

leur peuvent point être suspectes, pour entrer en méfiance de leur prétendue Réforme. Il seroit à souhaiter que celuy qui en est l'Auteur, en eût fait faire l'impression luy-même : car il est constant qu'il n'a esté composé que pour l'instruction de quelque personne particuliere ; & qu'ayant passé par les mains de plusieurs Copistes, cela aura donné lieu aux défauts qu'on y pourra trouver. Cependant j'espere que cette Impression, nous en découvrira l'Auteur, l'obligera de le mettre en meilleur état, & que le Public me sçaura bon gré de luy en avoir fait part, tel qu'il est.

Adieu.



# CHAPITRE I.

## De l'Eglise.

**D**EPUIS que j'ay l'usage de la raison, & que j'ay fait des serieuses reflexions sur la Religion, je me suis dit souvent, où étoit l'Eglise avant la reformation de Calvin. Cette Eglise de laquelle JESUS-CHRIST, dit, *Que les portes d'Enfer ne prevaudront point contre elle, le suis avec vous jusques à la consommation des Siecles, L'Esprit de verité demeurera avec vous eternelment : Laissez croître l'un, & l'autre jusques à la moisson.* Il nous promet une Eglise permanente, inébranlable, que les efforts de l'Enfer ne peuvent détruire. Nous convenons que cette Eglise est l'assemblée des Fidèles; mais je demande, peut-elle avoir été in-

S. Mat-  
thieu 16

S. Mat-  
thieu 28

S. Jean  
14

S. Mat-  
thieu 13

## 6 De l'Eglise

visible ; puisqu'il faut que les Eidelles participent aux mêmes Sacremens. N. S. l'appelle en Saint Matthieu chapitre 5, *La Ville située sur une montagne, laquelle ne peut être cachée. Matth. 18. Dites-le à l'Eglise, & s'il n'écoute pas l'Eglise même, qu'il te soit comme Publicain.* L'Eglise a donc toujours été visible : d'où vient que nous ne voyons point dans tous les Peres la doctrine de Calvin, que nous trouvons sans nulle interruption cette suite de Prelats, que l'on en peut justifier toutes les ceremonies en remontant jusques aux premiers Siecles ? Dieu auroit-il abandonné son Eglise contre sa promesse, cette Cité exposée aux yeux de tout le Monde auroit-elle été si long-temps dans l'obscurité ? Elle dont le Prophete Esaïe dit : *Dans les derniers temps la Montagne sur laquelle se bâtera la maison du Seigneur, sera fondée sur le haut des Monts, & elle s'éleva au dessus des collines : toutes les Nations*

Esaïe  
chap. 2.  
v. 2. & 3.

de Iesus-Christ. 7

Y accourront en foule, & plusieurs Peuples y viendront, en disant : Allons, montons à la montagne du Seigneur, & à la maison du Dieu de Jacob. Il nous enseignera ses voyes, & nous marcherons dans ses sentiers. Les Nations marcheront à la lueur de votre lumiere, & les Roys à la splendeur qui se levera sur vous. Leur semence sera connue entre les Peuples, & leur lignée au milieu des Nations. Que tous ceux qui la verront sçauront que c'est la semence benie par le Seigneur. Esaïe 61. Ezechiel 37. & que les Nations connoîtront que Dieu est le Santificateur d'Israël, lorsque sa santification sera au milieu d'elle à perpetuité. Saint Paul aux Ephesiens chap. 4. Dieu a mis en l'Eglise les Apôtres, Prophetes, & Evangelistes, Pasteurs & Docteurs, afin que nous ne soyons point petits enfans errans à tout vent de Doctrine. Cette Eglise ainsi designée par les Prophetes & par les Apôtres pourroit-elle



avoir été si longtemps cachée, & le triomphe de tant de glorieux martyrs qui l'ont soutenue de tout leur sang, auroit-il attendu la venue de Calvin, pour faire revivre leurs vertus & la pureté de la Doctrine ? y a-t-il quelque apparence à cela ? Il n'y a que 150. ans que Calvin entreprit la reformation, & il y a 1600. ans ou plus que cette Eglise subsiste par la succession de ses Pasteurs. Je voudrois bien sçavoir de qui Calvin a pu prendre sa Mission : s'il l'a prise des Prelats de l'Eglise Romaine ; Il la reconnoit visible, & non corrompue ; car elle ne pouvoit pas donner ce qu'elle n'avoit pas. Si sa Mission vient immédiatement de Dieu, il a fallu que Dieu luy ait donné une nouvelle revelation ; & pour cela, il faudroit qu'elle eût été confirmée par des miracles, puisque JESUS-CHRIST a dit luy même, qu'il avoit été obligé d'attester sa Mission par

*De Iesus-Christ.* 9

des miracles ; & que s'il n'en eût point fait , les Juifs l'eussent pu rejeter sans peché. La mission de l'Eglise Romaine vient immédiatement de Dieu. *Tu es Pierre, & sur cette Pierre je bâtiray mon Eglise, & les portes d'Enfer ne prevaudront point contre elle : Et je vous donneray les clefs du Royaume du Ciel, & tout ce que vous lierez sur la terre, sera lié dans le Ciel, & tout ce que vous délierez sur la terre, sera délié dans le Ciel,* en saint Matthieu chap. 14. vers. 18. En saint Jean 20. *Comme mon Pere m'a envoyé, je vous envoie, qui vous écoute, m'écoute,* dit N. S. I. C. Les Apôtres donnerent la même Mission qu'ils avoient reçeüe , & elle a été transmise sans interruption jusques à present. L'Arrianisme fut le plus grand fleau que l'Eglise ait souffert, mais ce fut pour la faire triompher plus glorieusement par la constance ; & par la fermeté de saint Athanase, de saint Hilaire , & de plusieurs autres

grands Personnages qui furent les defenseurs de la Foy : elle ne fut donc point interrompue quoy qu'abbatuë. Saint Augustin au Pl. contre le party de Donat. *Contez, dit-il, les Prelats, depuis le Siege de Pierre, & en cet ordre là des Peres, regardez ceux qui ont succedé les uns aux autres, & c'est la Pierre que les superbes portes d'Enfer ne peuvent vaincre.* Saint Hilaire au livre des Sinodes contre les Arriens : *Si ceux-là, dit-il, n'ont point été Evêques nous ne le sommes point, quand nous avons été ordonnez par eux, & sommes leurs Successeurs.* Si l'Eglise a toujours été visible, elle s'est passée 1500. ans de la reformation de Calvin ; & si elle a été abandonnée, & entierement corrompue, & dissipée comme nous le disons au commencement du Catechisme ou Formulaire de l'Instruction des Enfans dans nôtre Eglise, il auroit fallu une nouvelle revelation, & des miracles pour détruire ce que

*de Iesus-Christ.* 11  
1500. ans auroient étably. Car  
il n'y a que Dieu seul qui puisse  
appeller, sans avoir été appelé.

## CHAPITRE II.

*De l'Union des Lutheriens avec  
les Calvinistes.*

**S**UR la demande faite par la  
Province de Bourgogne, & les  
Fidelles, suivant la Confes-  
sion d'Ausbourg, pourront être  
reçus à contracter des Mariages,  
à presenter des Enfans au Bap-  
tême dans nos Eglises sans abjuration  
precedente, des opinions qu'ils  
suivent contraires à la croyance  
desdites Eglises.

Le Synode a déclaré qu'atten-  
du que les Eglises de la confession  
d'Ausbourg conviennent avec les  
autres reformezés principes, &  
points fondamentaux de la vraye  
Religion, & qu'il n'y a en leur  
culte ny Idolatrie, ny superstition,  
les Fidelles de ladite Confession;

*Synode  
National  
tenu à  
Charen-  
ton en  
1631.*

„ qui avec esprit de Charité , &  
 „ vraiment paisible , se rengent  
 „ aux assemblées publiques des Egli-  
 „ ses reformées de ce Royaume , &  
 „ desirent leur Communion pour-  
 „ ront sans faire abjuration être re-  
 „ çeus à la Sainte Table , & contra-  
 „ cter Mariage avec les Fidelles de  
 „ nôtre confession , & à presenter  
 „ en qualité de Parrains des enfâns  
 „ au Baptesme , en promettant au  
 „ Consistoire qu'ils ne les sollicite-  
 „ ront jamais à contrevenir soit di-  
 „ rectement , soit indirectement à la  
 „ Doctrine creüe & professée dans  
 „ nos Eglises , mais se contenteront  
 „ de les instruire es choses esquelles  
 „ nous convenons tous.

Il semble donc par là , que nô-  
 tre Religion & celle d'Ausbourg  
 conviennent des principaux points  
 fondamentaux. Cependant ceux  
 d'Ausbourg croyent la presence  
 réelle de JESUS-CHRIST dans l'Eu-  
 charistie , & nous ne la croyons  
 pas ; au contraire cette realité ma-  
 terielle fait le plus grand sujet  
 de

de nôtre separation avec l'Eglise Romaine.

Pour m'éclaircir sur cela, j'ay lû l'Apologie de *Monsieur Dalié*, voicy ce qu'il dit, pour excuser cette union avec les Lutheriens. Cette opinion, dit-il, parlant de la presence réelle du Corps de JESUS-CHRIST dans l'Eucharistie, n'a aucun venin, ny rien de contraire à la pieté, ou au bien des hommes: elle peut, & doit par consequent être supportée, & c'est le Jugement que l'on a toujourns fait parmy nous, comme le declarent les Eglises de ce Royaume, il n'y a pas long-temps en leur dernier Synode National tenu, à Charenton, l'an 1631. par acte exprés, où elles receurent les Lutheriens à leur Communion, nonobstant cette opinion, & quelques autres de moindre importance, qui leur sont particulieres, & non communes avec nous.

*Le mesme Monsieur Dalié*, dans la Lettre à Monsieur de Montgla

Bien que nous ne croyons pas cette presence du Corps de JESUS-CHRIST dans les Signes, neantmoins nous n'estimons pas que la creance en soit si criminelle qu'elle nous oblige à rompre avec tous ceux qui la tiennent, cōme il paroît de ce que nous la supportons és Lutheriens. De façon que si l'Eglise Romaine n'eut eu aucune autre erreur que celle-là, nous accorderions volontiers qu'elle ne nous eut pas donné un suffisant sujet de nous separer d'elle.

*Cregut professeur en Theologie à Die* dans l'Apologie pour le Synode de Charenton page 55. Il y a bien de l'erreur en Luther, en ce qu'il expose mal ces paroles de l'Institution, *Cecy est mon Corps,* & croit la presence corporelle, mais pour d'Heretic nous n'en voyons point.

*Le même page 212.* Rien n'empêche que les Lutheriens avec cette creance ne puissent operer leur Salut.

*Le même page 37.* Cette diversité de présence corporelle, & de présence du Corps, n'est pas si grande qu'elle puisse prejudicier à Salut.

Le sentiment de *Dalié*, & *Eregut*, est bien différent de celui de Calvin, il traite en mille endroits les Lutheriens d'Heretiques plus condamnables, & plus grossiers que les Papistes mêmes, & en la seconde admonition à Vvesphale, Nous assurons que les Lutheriens pensent, & parlent de la présence corporelle plus grossièrement que ne font les Papistes.

*Calvin au livre contre Hefgusius Lutherien.* Bien que les Lutheriens, dit-il, ayent beaucoup des choses communes avec les Papistes, toutesfois nous ne les mêlons pas ensemble sans exception; au contraire, j'ay montré il y a longtemps, que les Papistes sont plus modestes, & plus sobres en leurs rêveries.

*Calvin en la seconde defence con-*



*tre Vvesphale*, parlant de ces paroles, *Cecy est mon Corps*. A prendre ces mots en leur simple, & naturelle signification, le sens ne peut subsister, si le Pain n'est changé au Corps de Christ, en sorte que le pain visible, soit le pain invisible.

*Calvin au traitté contre Hefgusius tome des opuscules de la traduction de Geneve de l'an 1566. page 1705.* Mais à qui persuadera-t-il, que le Corps soit le pain, si non en tant que ce pain est le signe, & à qui persuadera-t-il non plus qu'il ne convienne adorer ce pain, lequel sera Christ même.

Par l'Apologie de *Monsieur Dalib*, l'erreur des Lutheriens ne passe plus pour une Heresie: elle l'étoit du temps de Calvin, & l'a été pendant plus de cent ans parmi nous. Drelincourt en son faux Pasteur convaincu, page 129. J'avoüe bien que la maniere, selon laquelle le Lutherien conçoit que

JESUS-CHRIST est present corporellement en l'Eucharistie , me semble plus grossiere , & aussi absurde , que celle qui est enseignée en l'Eucharistie Romaine.

*Le même dans le même Livre.*

De moy je diray franchement, que je suis dans le sentiment de Calvin, & de Beze, & que si je croyois que Nôtre Seigneur fût en sa nature humaine substanciellement dans le pain de la Sainte Cene, je ne ferois nulle difficulté de l'adorer , & adorerois aussi ce qu'il y auroit dans la Coupe ; car il y auroit pareille raison.

Quantité d'autres Auteurs que j'ay lûs , ou que je me suis fait expliquer exactement , en parlent de même. Il seroit trop long de les citer icy. Ou nos Eglises ont été trop severes en ce temps-là, ou trop indulgentes en celuy-cy. Cette difference dans le point le plus important de la Religion, ne me semble pas bien éclaircie dans l'Apologie de Monsieur Dalié : car

car il se retranche, sur ce que les Lutheriens n'idolâtrant point, parce qu'ils n'adorent pas le pain, & le vin dans l'Eucharistie, & Calvin & Beze, les en tiennent plus condamnables, & plus indignes de nôtre Communion.

*Calvin page 1706. contre Hefgusius Lutherien*, Nous avons toujours raisonné ainsi, si CHRIST est au pain il doit être adoré sous le pain.

*Beze au livre de la Cene du Seigneur, contre Vvesphale*, le blâme; De ce que croyant la présence locale du Corps de JESUS-CHRIST dans le pain, il ne l'adoroit pas: P'admire, dit-il, sur cela, comment tu laisses cette adoration libre, puisque tu confesses que CHRIST est en effet, & corporellement avec ce pain, comme il est au Ciel, & qu'il y est donné express. Car si je croyois qu'il y fût ainsi, je croirois certainement, que son adoration est non seulement supportable, & reli-

gieuse , mais encore tres-necessaire.

Il faut demeurer d'accord , que les Lutheriens ne sont pas excusables de n'adorer pas l'Eucharistie, puisqu'ils y croient IESUS-CHRIST localement present , & que nous ne pouvons ignorer , que leur creance a autant de difference , que celle de l'Eglise Romaine dans la nôtre. Calvin croit même leur erreur plus grossiere, moins soutenable , & plus incompatible, pourquoy les admettre à nôtre Communion , & dire qu'il n'y a nul venin dans leur opinion , & que l'erreur n'en est pas criminelle ? cette contrariété est difficile à comprendre.

## CHAPITRE III.

*De ce que l'on ne porte point  
la Communion aux malades  
des Eglises reformées de  
France, & qu'on le fait en  
Angleterre.*

**L**E Saint Sacrement de l'Eucharistie nous unit avec Dieu, c'est la nourriture de l'Ame fidelle. Cet admirable Sacrement nous fait os de ses os, & chair de sa chair, qui ne mangera ma chair, & ne boira mon Sang, n'aura point la vie eternelle. Il est donc certain, que si nous entrons dans le Christianisme par le Baptême, nous nous y maintenons par ce pain celeste, que les anciens Peres appelloient les mysteres terribles, dont on avoit une si grande veneration, que lorsque le Prêtre avoit crié à haute voix, Elevez vos cœurs à Dieu, l'on faisoit

sortir de l'Eglise les Catechumenes, & les Impenitens. Les choses Saintes, disoit le Prêtre, ne sont que pour les Saints. Il est donc certain, & personne n'en doute, que ce Sacrement fait toute la consolation de l'ame fidelle, qu'il sert d'aide à sa Foy, & que suivant nôtre Catechisme section 54. il ne faudroit pas tenir pour Chrétien un homme qui n'en voudroit point user, parce que tacitement c'est desavoüer nôtre Seigneur I. C. Voicy comme en parle nôtre Catechisme. Le Ministre, Que faudroit-il donc juger d'un homme qui n'en voudroit point user? L'Enfât. Il ne le faudroit pas tenir pour Chrétien, car en ce faisant il ne se veut point confesser être tel, & quasi tacitement il desavoüe I. C. Il faut demeturer d'accord que nous n'avons jamais tant de besoin de ce Sacrement qu'au moment de nôtre mort; c'est dans ces funestes moments où le Diable fait ces derniers efforts

pour s'emparer de nôtre Esprit pour nous jeter dans le desespoir, ou nous abuser par trop de confiance: aussi n'y a-t-il rien de si ancien dans l'Eglise que la Communion aux malades, & mourans: il n'est pas necessaire d'en citer des preuves, personne n'ignore cette verité, & l'Histoire Ecclesiastique est toute pleine de pareils exemples.

L'Eglise d'Angleterre qui nous reçoit dans la Communion & que nous appellons nos Freres la fait porter aux malades: plusieurs de nos Ministres a qui j'en ay parlé assez souvent ne la condamnent pas, *Mr. Drelincourt en son faux Pasteur convaincu page 154.* Calvin, dit-il, selon sa candeur, & son ingenuité reconnoit de bonne Foy que du temps des premiers siécles de l'Eglise, on donnoit la Cene aux malades, & c'est ce qui se pratique encore en quelques Eglises protestantes. Non seulement en l'Eglise ancienne on envôyoit

le Sacromét à ceux qui étoient malades au temps de la Communion; mais aussi hors le temps de la célébratió publique de la Sainte Cene; lors que le malade le desire l'on fait une assemblée chez-luy; on y prêche la parole de Dieu, & on y administre le Sacrement, tant s'en faut que nous croyons que cela choque la pieté, & que nous volussions pour ce sujet faire schisme avec aucune Eglise, que je diray hautement que s'il nous étoit permis de prêcher dans Paris, & y administrer la Sainte Cene, j'estimerois que ce seroit une œuvre pieuse, & charitable que de donner cette consolation à des malades qui depuis longues années sont attachés au lit, & ne peuvent aller à Charenton qui est le lieu de nos exercices ordinaires.

Cela étant ainsi pourquoy est-ce donc que dans les lieux où l'on est en pleine liberté, comme à Geneve, Orange, ou dans les Châteaux des Seigneurs qui peuvent faire pré-



cher chez eux, pourquoy dis-je, ne voyons nous nul exemple ? Je dis nul où l'on donne la Communion aux malades : car je le dis encore si ce Sacrement est nécessaire à Salut comme l'on n'en scauroit douter sans impiété, Nous n'en avons jamais un si pressent besoin que dans le temps que nôtre Ame se separe de nôtre corps & qu'Elle va rendre compte à Dieu pour recevoit le Jugement de l'Eternité. Cela fait trembler à penser seulement que l'on laisse dans l'indifference le plus grand remede que Dieu nous ait laissé, le sacré ministère de son corps, & de son sang par lequel nous avons la vie eternelle, contre les preceptes de nôtre Catechisme, & contre l'usage le plus ancien de l'Eglise.

## CHAPITRE IV.

*Sur la difference de la Liturgie d'Angleterre , & celle des Eglises Reformées de France , & sur la consecration de la Sainte Eucharistie.*

**L**A Liturgie d'Angleterre , sur la celebration de la Sainte Cene , ne me paroît pas conforme à la nôtre ; ils consacrent le pain & le vin , avant que de le distribuer , & ils l'ont en si grande veneration , que s'il y en reste , l'Evêque , les Ministres , & tout le Clergé , le mangent avec beaucoup de circonspection , & de reverence. Voicy la Priere de la consecration d'Angleterre , que j'ay tiré de la Liturgie : le Ministre est à genoux devant la Sainte Table. “ Nous ne presumons “ pas, ô Dieu misericordieux ! d'ap- “

C

26. De L'Eglise

„ procher de cette tienne Table ,  
 „ nous confiant en nos propres Ju-  
 „ stices , mais à la multitude de tes  
 „ grandes compassions. „ Apres cet-  
 te priere , le Ministre se leve , &  
 „ estant debout , parle en ces ter-  
 „ mes , “ Dieu Tout puissant, Pere  
 „ Celeste , par ta grande misericor-  
 „ de , &c. Selon la Sainte Institu-  
 „ tion de IESUS-CHRIST ton Fils ,  
 „ Nôtre Sauveur , en commemora-  
 „ tion de sa Mort & Passion , nous  
 „ soyons faits participans de son  
 „ Corps , & de son Sang tres-pre-  
 „ cieux , lequel en la même nuit  
 „ qu'il fut trahy , prit du pain , &  
 „ ayant rendu graces , le rompit ,  
 „ & dit , Prenez , mangez , CECY  
 „ EST MON CORPS , qui est rompu  
 „ pour vous : faites cecy en com-  
 „ memoration de moy. Semblable-  
 „ ment aussi apres le souper , il prit  
 „ la Coupe , & ayant rendu graces ,  
 „ il la leur bailla disant : BEUVEZ  
 „ EN TOUS , CAR CECY EST LE  
 „ SANG du nouveau Testament , le-  
 „ quel est repandu pour vous , &

*Nota*  
*Cōsecra-*  
*tion du*  
*pain.*

*Nota*  
*Cōsecra-*  
*tion du*  
*vin.*

pour plusieurs, en remission des pechez, faites cecy toutes fois & quantes que vous en boirez en commemoration de moy.

*Monsieur Cheminée en la deuxième partie de son Examen des Decrets du Concile de Trente page 66.* Quelques-uns, dit-il, ont tellement rejeté la consecration Papistique, que de s'imaginer, que l'on pouvoit celebrer la Cene du Seigneur, sans proferer les paroles de l'Institution, ce qui est manifestement faux; car il est tres-certain, qu'il n'y a point de Sacrement, sans les paroles. Il rapporte le Texte du Livre 20. de Saint Augustin contre Faustus livre 3. Notre Pain, & notre Calice nous deviennent Mystiques, par une consecration certaine, ils ne naissent pas mystiques.

*De Saint Ambroise qui au livre 4. des Sacrements, chap. 4. dit que c'est par la consecration, que le pain devient le Corps de*

CHRIST. De Saint Chrysostome,

qui dans l'Homelie de la trahison de Judas, dit qu'encore, que ce soit le Prêtre qui profere ces paroles, *Cecy est mon Corps*, c'est neantmoins **IESUS-CHRIST** même, qui parle par la bouche du Prêtre, il rapporte enfin les passages de Saint Iustin martyr, de Saint Irenée, de Saint Thomas, & plusieurs autres Docteurs, dont il cite les sentimens, & les paroles, pour établir la necessité de la consecration.

Il trouve que *Monsieur Bochart Ministre d'Alençon*, dans son troisième livre des objections, & questions page 147. n'en parle pas de mesme; L'humeur charnelle des hommes, dit-il, n'érant que trop encline à attacher la grace aux Signes, & à les regarder comme des causes Physiques de la grace, ce n'est pas sans raison, que nous nous abstenons de tout ce qui leur pourroit être, en occasion de garder cette humeur.

Si la Grace n'est point attachée

aux Signes , & si les Signes ne nous communiquent la substance de IESUS-CHRIST , que par la Foy, ceux qui n'ont point la Foy , ne peuvent profaner le Corps de IESUS-CHRIST , puisqu'ils ne participent qu'aux Signes , depourvûs, & depouïllés de grace.

Si le Sacrement de l'Eucharistie n'est qu'un acte de nôtre Foy, puisque la grace n'est point attachée aux Signes , je demande qu'elle difference y a-t-il de communier , ou ne communier pas ? car sans bouger de ma Chambre, ma Foy peut penetrer les Cieux, & recevoir cette Substance , qui ne m'est communiquée dans les Signes , que par cette même Foy. Pourquoi aller chercher des Signes , qui ne sont bons , ce me semble , qu'autant que nôtre Foy les élève , & pourquoi cette Institution , si nécessaire, si Auguste , & si terrible ? Que quiconque en mange indignement, prend sa condamnation, ne dis-

cernant point le Corps du Seigneur.

La formule que le Ministre recite en Chaise, s'adresse au peuple, & commence; *Ecoutons comme IESUS-CHRIST nous a institué,* &c. Le Pain dans le temps de ce discours, n'est pas découvert, ny le vin dans la Coupe; Ainsi il semble, que cette Exhortation au Peuple, ne sçauroit passer pour être une consecration conforme à celle de l'ancienne Eglise. Il faut par consequent, que l'on ne fasse point de consecration sur le pain, & sur le vin. Ce qui fait que je n'en doute pas; c'est que l'article 8. du chap. 12. de la Discipline Ecclesiastique de nos Eglises, dit qu'il demeure en la liberté du Pasteur, distribuant le pain, & le vin, d'user des paroles accoutumées, la chose estant indifferente pourvu que l'on en use avec edification. Voilà qui condamne toute l'Eglise Anglicane, qui sont nos Freres, & le sentiment de Monsieur Che-

miniée, qui établit dans son Examen des Decrets du Concile de Trente, la necessité de la consecration. Je me souviens, que lors que j'ay communié l'on m'a dit quelques fois, c'est le Corps de IESUS-CHRIST, qui a esté rompu en la Croix, & la Coupe c'est le Sang de Iesus-Christ, qui a été repandu pour vous; Mais tres-souvent, souvenez vous, que IESUS-CHRIST est mort pour vous. Et quelques fois, élevez votre cœur à Dieu. C'est à dire, qu'il n'y a point de parole précise. Il arrive assez souvent, que le pain & le vin, venant à manquer, l'on en va chercher, lequel ne peut avoir reçu une consecration, si l'on prétend que la Formule, que le Ministre recite en Chaise en soit une. Il n'y a pas encore vingt ans, que la Coupe étoit distribuée par les anciens du Consistoire, ce qui donna lieu à un Decret du Synode National, qui défendit, que la Coupe ne fut



32      *De l'Eglise*  
administrée, que par le Mini-  
stre.

La Reflexion que je fais là des-  
sus, c'est que nos Reformateurs  
ont pris de si grandes precautions  
contre la superstition, qu'ils sont  
tombez dans l'excez contraire.  
Nous ne nous mettons jamais à  
Table, sans demander à Dieu sa  
Benediction sur les choses que  
nous mangeons, je n'en trouve  
point dans nôtre Cene. Cepen-  
dant, Dieu benit le pain, & dit:  
Prenez, mangez, cecy est mon  
Corps, il rendit graces, & prit  
la Coupe, & dit, beuvez-en tous,  
c'est la Coupe de l'alliance en mon  
Sang. Saint Paul, la Coupe de  
benediction, laquelle nous benif-  
sons, est la communion au Sang  
de CHRIST.

*Le Synode National de Londres*  
l'an 1603. ordonne la Consécra-  
tion, les Ministres n'uleront de  
pain, ny de vin recemment ap-  
portez, sinon qu'au paravant les  
mots de l'Institution soient pro-

ferrez , lorsque le pain , & le vin seront presentez sur la Table de la Communion.

*Les Eglises reformées de Suisse au chap. 19. de leur Confession de Foy approuvée par l'Eglise de Geneve.* Or comme les Sacramens étoient anciennement composez de la parole , Signes , & choses significées , aussi sont les nôtres : car ce qui n'étoit point auparavant Sacrement , est fait Sacrement par la parole de Dieu. D'autant qu'il est consacré par la parole. Et plus bas : L'eau, le pain & le vin de leur nature, & hors l'ordonnance du Seigneur, & le Saint usage auquel ils sont employez, ne sont autre chose, que ce que l'on appelle communement eau, pain & vin, desquels nous usons journellement ; mais quand on y a adjouté la parole du Seigneur, avec l'invocation du nom d'iceluy, en renouvelant leur premiere Ordonnance & Santification, alors ces choses seront consacrées, & déclarées être san-

tifiées par CHRIST : car la première ordonnance & consécration des Sacremens faite par JESUS-CHRIST, demeure toujours en l'Eglise en sa vertu. Tellement, que ceux qui celebrent les Sacremens, ainsi que le Seigneur l'a ordonné, jouissent encore aujourd'huy de cette première consécration excellente entre toutes ; Et c'est la raison pour laquelle, en la célébration des Sacremens, les paroles mêmes de JESUS-CHRIST sont recitées.

## CHAPITRE V.

*De l'Excommunication prononcée par le Ministre, avant que d'approcher la Table de la Sainte Cene.*

» J'Excommunie tous Idolatres,  
 » Blasphémateurs, Contem-  
 » pteurs, &c.

J'avoüe qu'une excommunica-

tion' qui se fait solennellement au nom , & en l'autorité de Nôtre Seigneur JESUS-CHRIST , me fait beaucoup de peine. Je demande qui en est excepté , chacun n'y trouve-t-il pas son peché ? Suivant cette Excommunication , tout le monde se devroit retirer , & aller pleurer ses pechez , & revenir demander à grands cris misericorde. Lisez le reste de la Formule , elle vous exhorte à venir à cette Sainte Table ; mais le Ministre ne leve point l'Excommunication terrible qu'il a fulminée , & s'il est vrai , que les paroles du Ministre , qui parle au nom , & en l'autorité de Iesus-Christ , ayent une telle vertu , que selon Saint Jean chapitre 20. verset 23. Nôtre Seigneur Iesus-Christ donne le pouvoir à ses Disciples , que les Ministres representent , de pardonner & retenir les pechez : *A quiconque* , dit Nôtre Seigneur Iesus-Christ , *Vous pardonnerez les pechez , ils seront pardonnez,*

& à quiconque vous les retiendrez, ils seront retenus ; Nous ne pouvons douter, que nos pechez ne soient retenus, puisque étans pecheurs, & entachez des motifs de l'Excommunication, l'on en laisse toute la force. Car ce qui suit de la Formule, ne nous pardonne point nos pechez ; Le Ministre ne se sert de l'autorité que Jesus-Christ luy a donnée, que pour nous Excommunier, & ayant le même pouvoir d'absoudre, il laisse le Communiant dans l'incertitude cruelle de sa bonne Communion. S'il est vray qu'une Excommunication, ne se peut lever que par une absolution, il semble que nous communions dans l'Excommunication : & si le Ministre est revêtu par Jesus-Christ, du pouvoir d'excommunier, il a aussi celui d'absoudre ; la formule devrait donc dire en suite de l'excommunication suivant l'Exhor

l'exhortatiõ de S. Paul que chacun s'éprouve soy même au nom & en l'autorité de J. C. je pardonne tous ceux qui sont véritablement repentans de leurs pechez, & qui promettent sincèrement à Dieu de n'y plus retomber.

## CHAPITRE VI.

### *De la Communion substantielle.*

**N**OUS confessons que la Sainte Cene qui est le second Sacrement est le témoignage de l'Union que nous avons avec J. C. D'autant qu'il n'est pas seulement une fois mort & ressuscité pour nous, mais aussi nous repait, & nous nourrit de sa Chair, & de son Sang afin que nous soyons un avec luy, & que sa vie nous soit commune. Or bien qu'il soit au Ciel jusques à ce qu'il vienne pour juger tout le monde, toutes fois nous croyons, que par la vertu secrète, & incompréhensible de

D

son Esprit, il nous nourrit, & vivifie de la substance de son Corps & de son Sang. Nous tenons bien que cela se fait spirituellement, non pas pour mettre au lieu de la vérité, l'imagination, ou pensée, mais d'autant que ce mystere surmonte en sa hauteur la mesure de nôtre sens, & tout ordre de nature : bref pour ce qu'il est celeste, il ne peut être apprehédé que par foy, Ce sont les propres paroles du 36. Article de nôtre Confession de Foy.

*Et Nôtre Catechisme Section 53.*

**L**E Ministre avons nous en la Cene le témoignage des choses susdites, ou si elles y sont vraiment données ?

*L'Enfant*, entant que J. C. est la vérité il ne faut point douter que les promesses qu'il fait en la Cene ne soient accomplies, & que ce qu'il y figure, n'y soit verifié ainsi, selon qu'il le promet, & re-

présente, je ne doute pas qu'il nous fasse participans de sa propre substance, pour nous unir avec soy en une vie.

*Divers passages tirez des  
Institutions de Calvin.*

**C**alvin dans ses Institutions Chap. 17. page 687. toutes ces choses, dit il, nous sont tant pleinement promises de Dieu en ce Sacrement qu'il nous faut être certains, & assurez qu'aussi véritablement elles nous y sont démontrées que si J. C. même nous y étoit visiblement à l'œil présenté, & sensiblement y étoit touché: car cette parole ne nous peut mentir, ny fallir, Prenez mangez & beuvez Cecy est mon Corps qui est livré pour vous, Cecy est mon Sang qui est répandu pour la remission de vos pechez. En commandant qu'on prenne, il signifie qu'il est nôtre; en commandant qu'on mange & boive, il montre qu'il est fait une



même substance avec nous. Quand il dit, *Cecy est mon Corps qui est livré pour Vous : Cecy est mon Sang qui est répandu pour Vous* : Il nous declare, & enseigne qu'ils ne sont pas tant siens que nôtres, puis qu'il les a pris, & laissez non pour sa commodité, mais pour l'amour de nous, & pour nôtre profit : & nous faut diligemment observer que la principale, & qu'aussi totale force de ce Sacrement gist en ces mots, qui est livré pour Vous, car autrement il nous serviroit de bien peu que le Corps, & le Sang de Jesus-Christ nous fussent maintenant distribués, s'ils n'avoient été une fois livrés pour nôtre redemption, & Salut, & pourtant ils nous sont representez sous Pain & Vin pour nous apprendre, & montrer que non seulement ils sont nôtres, mais aussi qu'il nous sont pour vie, & nourriture. C'est ce qu'avons dit cy-devant, que par les choses corporelles qui nous sont proposées aux Sacrements,

nous devons être conduits selon quelque proportion, & similitude aux choses spirituelles, car quand nous voyons le Pain nous être représenté pour signe, & Sacrement du corps de Iesus-Christ, il nous faut incontinent prendre cette similitude qu'ainsi que le Pain nourrit, substantive, & conserve la vie de nôtre corps, aussi le corps de Iesus-Christ est la viande & la nourriture pour la conservation de nôtre vie spirituelle.

Ce n'est donc pas le principal du Sacrement de nous présenter simplement, & sans plus haute consideration le Corps de Iesus-Christ, mais c'est plutôt de signer & confirmer cette promesse par laquelle Iesus-Christ nous dit que *sa Chair est vraiment viande & son Sang breuvage*, desquels nous sommes repûs à vie éternelle & certifie qu'il est le Pain de vie duquel quiconque aura mangé vivra éternellement.

Le même page 688. Car comme

Iesus-Christ dit, il ne nous seroit pas Pain de vie si une fois il n'étoit né, & mort & ressuscité pour nous, aussi faut-il que la vertu de ces choses soit permanente afin que le fruit nous en revienne, ce qui est tres-bien expliqué, & clairement en ces Paroles, qu'il dit en saint Jean; Le Pain que je donneray est ma Chair, laquelle je donneray pour la vie du Monde, où sans doute il demontroit que son Corps seroit en Pain pour la vie Spirituelle de nôtre ame, à cause qu'il le devoit exposer pour nôtre Salut à la mort: car il l'a donné une fois pour Pain quand il l'a livré pour être crucifié à la Redemption du Monde, il le donne journellement, quand par la parole de son Evangile il s'offre afin que nous y participions tant qu'il a été Crucifié pour nous; & consequemment sceillé une telle participation par le mystere de la Cene, & même y accomplit au dedans ce qu'il y signifie au de-

hors. Or il nous convient icy garder de deux vices, l'un est qu'en extenuant par trop les signes on ne les separe des mysteres auxquels ils sont aucunement conjoints, & par consequent qu'on abbaisse l'efficace; l'autre qu'en les magnifiant outre mesure on n'obscurcisse la vertu interieure. Il n'y a nul sinon qu'il soit du tout sans Religion qui ne confesse Christ être le Pain de vie duquel sont nourris les Fidelles en Salut éternel, mais cela n'est pas resolu entre tous qu'elle est la maniere d'en participer: car il y en a qui diffinissent en un mot que manger la chair de Christ, & boire son Sang n'est autre chose que croire en luy, mais il me semble que luy même a voulu exprimer une chose plus haute en cette predication notable, où il nous recommande la manducation de son corps, c'est que nous sommes vivifiés par la vraie participation qu'il nous donne en soy, laquelle il a signifié

par les mots de boire , & manger afin que nul ne pensât que cela gîst en simple connoissance : car comme manger le Pain, non pas le regarder administre au corps la nourriture. Ainsi faut-il que l'Ame soit vraiment faite participante de Christ pour en être soutenüe à vie éternelle. Cependant nous confessons bien que cete manducation ne se fait que par foy, comme nulle autre ne se peut imaginer, mais la difference que nous avons avec ceux qui font l'exposition que j'impugne , est , qu'ils estiment que manger n'est autre chose que croire , je dis qu'en croyant nous mangeons la chair de Christ , & que cette manducation est un fruit de Foy , ou si on le veut plus clairement la Manducation leur est la Foy même. Je dis que plûtoft elle provient d'icelle , il y a peu de difference aux paroles , mais il est grand en la chose : car combien que l'Apôtre enseigne que Iesus-Christ habite en nos cœurs par

C'est les  
Zuin-  
gliens.

foy, neantmoins personne n'interprétera que cette habitation est la Foy même.

*Le même page 689.* Si toutes-fois, dit-il, il est loisible d'expliquer par paroles, un si haut Mystere, lequel je vois bien que je ne puis comprendre en mon Esprit, ce que je confesse volontiers, afin que nul ne mesure la grandeur d'iceluy à mes paroles qui sont si debiles, qu'elles succombent beaucoup au dessous. Plûtôt au contraire, j'admoneste les Lecteurs de ne contenir point leur sens entre si étroites bornes & limites. Mais qu'ils s'efforcent de monter plus haut que je ne les puis conduire, car moy-même, toutes fois & quantes, qu'il est question de cette matiere, apres avoir tâché de tout dire, je vois bien qu'il s'en faut beaucoup que j'en atteigne à l'excellence, & combien que l'entendement ait plus de vertu à penser & estimer, que la langue à exprimer, neantmoins iceluy même

est surmonté, & accablé par une telle grandeur. Parquoy il ne me reste autre chose en la fin, que de tomber en admiration de ce Mystere, auquel à droittement penser, l'entendement ne peut suffire, comme la langue aussi n'est capable de le declarer.

*Le même page 690.* Que sa chair, dit-il, est vraiment viande, son Sang est vraiment breuvage, & que l'un & l'autre est substance, pour nourrir les Fidelles, à vie éternelle. Nous avons donc en cela une singuliere consolation, qu'en nôtre propre chair nous trouvons la vie. Car en telle maniere, non seulement, nous y parvenons, voire à la vie dis-je; mais elle vient au devant pour se presenter à nous, seulement que nous luy donnions ouverture en nôtre cœur pour la recevoir, & nous l'obtiendrons.

*Le même page 690.* Et à cela tendent, dit-il, toutes ces Sentences de l'Apôtre, que l'Eglise

est le Corps de Christ, & son accomplissement, & que luy, il est le Chef, dont tout le corps étant conjoint, croit selon les liaisons & jointures, & que nos corps sont membres de luy, lesquelles choses ne peuvent être autrement accomplies, sinon qu'entièrement de corps & d'esprit, il adhere à nous; mais encore l'Apôtre éclaircit par un plus grand témoignage cette Société, par laquelle nous sommes unis à sa chair, en disant, que nous sommes les membres de son Corps, partie de ses os & de sa chair, & finalement, pour denoter que la chose surmonte toutes paroles, il conclud le propos par admiration. C'est dit-il, un grand secret. Parquoy se seroit une folie d'esperer de ne reconnoître nulle Communion en la Chair & au Sang du Seigneur, laquelle Saint Paul declare être si grande, qu'il aime mieux s'en émerveiller, que l'expliquer par paroles.



*Le même page 690.* La somme est-t'elle, dit-il, que nos ames ne sont pas moins repûes de la chair & du Sang de Iesus-Christ, que le pain & le vin entretiennent la vie du corps : car autrement la similitude du Signe ne conviendrait point, si nos ames ne trouvoient en Iesus-Christ dequoy se rassasier, ce qui ne se peut faire, sinon que Iesus-Christ s'unisse vraiment à nous, & nous repaisse de la nourriture de son Corps, & de son Sang, que s'il semble incroyable, que la chair de Iesus-Christ, étant éloignée de nous par si grande distance, parvienne jusques à nous, pour nous être viande, pensons de combien la vertu scerette du Saint Esprit, surmonte en sa hautesse tous nos sens, & qu'elle feroit nôtre folie, de vouloir comprendre en notre mesure l'infinité d'icelle. Pourtant que la Foy reçoive, ce que notre entendement ne peut recevoir. C'est que l'Esprit unit vraiment  
les

les choses qui ſont ſeparées de lieu, or Jēſus-Christ nous teſtifie, & ſcelle en la Cene cette participation de ſa Chair, & de ſon Sang par laquelle il fait découler ſa vie en nous tout ainſi que s'il entroit dans nos os, & en nos moëllés, & ne nous y préſente pas un ſigne vuide, & frustratoire, mais en y deployant la vertu de ſon Eſprit pour accomplir ce qu'il promet & d'effet il l'offre, & baille à tous ceux qui viennent à ce convi Spirituel, combien qu'il n'y ait que les ſeuls Fidéllés qui y participent, en tant que par la vraie Foy, ils ſe rendent dignes d'avoir jouiſſance d'un tel bénéfice. Pour laquelle raiſon l'Apôtre dit que le Pain que nous rompons eſt la Communion du corps de Christ, & le Calice que nous ſantifions par les Paroles de l'Evangile, & par les Prières eſt la Communion de ſon Sang, & ne faut pas que quelqu'un objecte que c'eſt une locution figurée en laquelle le nom de

E

la chose représentée soit attribuée au signe extérieur de la substance spirituelle, jaçoit que nous leurs concessions d'exposer ainsi les Paroles de saint Paul, toutes-fois nous pourrons inferer de ce que le signe nous est baillé, que la substance nous soit aussi livrée en sa verité, car si quelqu'un ne vouloit appeller Dieu trompeur il n'osera pas dire, qu'un signe vain, & vuide de sa verité soit proposé par luy. Parquoy si le Seigneur nous represente au vray la participation de son Corps sur la fraction du Pain, & il n'y a nul doute qu'il ne la baille quant & quant, & de fait les Fidelles ont du tout à tenir cette regle, que toutes-fois, & quantes qu'ils voyent les Signes ordonnez de Dieu, ils reçoivent pareillement pour certain la verité de la chose représentée y être conjointe, & en ayent seure persuasion. Car à quel propos nôtre Seigneur donneroit-il à la main, le signe de son Corps, si ce n'é-

roit pour nous rendre certains de la participation d'iceluy.

*Le même page 691.* Or combien que toutes ces choses se reçoivent par Foy, toutes-fois je n'accepte point cette cavillation de dire que nous recevons Iesus-Christ seulement par intelligence, & pensée, quand il est dit que nous le recevons par Foy; Car les promesses le nous offrent non pas pour nous faire amuser seulement à une simple contemplation & nue, mais pour nous faire jouir vraiment de sa Communion, & de fait je ne voy point comment un homme se pourroit confier d'avoir sa Redemption, & Justice en la Croix de Iesus-Christ, d'avoir vie en sa mort, sinon qu'il ait premièrement vraie communication avec luy. Car ces biens là ne viendroient jamais jusqu'à nous si Iesus-Christ ne se faisoit premièrement nôtre. Je dis donc qu'en la Cene Iesus-Christ nous est vraiment donné sous les figures du

Pain, & du Vin, voire son Corps son Sang auxquels il a accompli toute Iustice pour nous acquerir Salut, & que cela se fait premiere-ment afin que nous soyons unis en un Corps, secondement afin qu'é-tans faits participans de sa substan-ce nous sentions aussi sa vertu en communiquant à tous ses biens.

*Le même page 695.* Au reste, dit il, si nous dressons nôtre vûe, & nôtre cogitation au Ciel & sommes là transportés pour y chercher Christ en la gloire de son Royaume, comme les Signes nous guident à venir à luy tout entier, en cette maniere nous serons distinctement repus de sa Chair sous les Signes du Pain, nourris de son Sang sous les Signes du Vin, pour avoir jouissance entierement de luy, car combien qu'il ait transporté de nous sa chair, & soit en Corps monté au Ciel, neantmoins il est seant à la d'extre du Pere, c'est à dire qu'il regne en la puissance, Majesté, & gloire du

Pere , ce regne n'est point limité en aucunes espaces des lieux , & n'est point déterminé en aucunes mesures que Iesus-Christ ne montre sa vertu par tout où il luy plait au Ciel , & en la Terre , qu'il ne se declare present par puissance & vertu , qu'il n'assiste toujourns aux siens , leur inspirant la vie, vive en eux, les soutienne , les confirme & leur donne vigueur , & leur serve non pas moins que s'il étoit present corporellement , en somme qu'il ne les nourrisse de son propre corps.

*Le même page 696.* Tenons donc , dit il , ces exceptions fermes , à sçavoir que nous ne permettons point qu'on déroge à la gloire celeste de nôtre Seigneur Iesus-Christ , ce qui se fait quand on le tire icy bas par imagination, ou qu'on le lie aux creatures terriennes, que nous ne permettions point aussi qu'on attribue rien à son corps qui repugne à sa nature humaine : ce qui se fait quand on

dit qu'il est infini, ou qu'on le met en plusieurs lieux : ayant ôté ces deux inconveniens, je reçois volontiers tout ce qui pourra servir à bien exprimer la vraie communication que Iesus-Christ nous donne par la Cene en son Corps, & en son Sang, de l'exprimer disje encore qu'on connoisse que ce n'est point par imagination, ou pensée que nous le recevons, mais que la substance nous est vraiment donnée.

Je pourrois rapporter encore plusieurs autres passages de Calvin sur le même sujet, mais ceux que je viens de citer sont à mon avis suffisans : car il me semble que ce sont plutôt des paroles que des veritez expliquées de dire que l'on mange la Chair, & boit le Sang de nôtre Seigneur Iesus-Christ dans l'Eucharistie substantiellement par la bouche de la Foy deux substances séparées ne se peuvent unir, l'Esprit nous peut faire une union réelle, mais deux substances.

separées ne se peuvent unir. Si Calvin blâme Zuingle de ce qu'il enseigne une Cómunion Spirituelle, & s'il soutient que Iesus Christ descend en nous par le Signe extérieur pour nous repaire de sa Chair & de son Sang, l'opinion en est aussi difficile à soutenir qu'à imaginer, & comprendre, comme il l'a dit luy même, aussi dit-il que c'est un tres-grand Miracle, & la plus-part de nos Ministres ne veulent pas qu'il y en ait, ils devoient tous demeurer d'accord qu'il n'y a qu'une Communion Spirituelle, & ne se servir plus de ce terme de substance de la Chair, & du Sang de Iesus Christ que l'on ne scauroit soutenir sans admettre la même réalité de l'impanation de Luthériens que nous recevons parmi nous.

Et s'il est vray, comme le dit Calvin, que notre croyance sur cet Article, est un secret trop haut pour le pouvoir comprendre & pour l'expliquer, qu'elle ait des



abîmes aussi impenetrables , que celle de l'Eglise Romaine , & qu'il ne faille pas un moindre miracle, pour unir deux substances separees , & pour faire que les Ames de tous les Fidelles , qui sont divisees en tant d'endroits differents, soient nourries , en participant à cet Auguste Sacrement de la substance du Corps & du Sang de Notre Seigneur Iesus-Christ , que cette substance se multiplie autant de fois qu'il y a de veritables Fidelles ; & cela dans un même moment , que cette substance se separe du Corps de Notre Seigneur Iesus-Christ , puisqu'il est dans le Ciel , dont il ne doit venir selon nous , qu'à la consommation des Siecles , & qu'elle descende dans nos corps , comme le dit Calvin , & comme nous le croyons , pour y nourrir nos Ames , si dis-je toutes ces choses sont autant , & même plus difficiles à concevoir , & qu'elles exigent de Dieu un plus grand mira-

cle, que la croyance de l'Eglise Romaine. Je ne voudrois point qu'on fondât cette séparation sur l'impossibilité de la Realité qu'elle croit. N'est-il pas aussi aisé au Fils de Dieu, de changer le pain en son Corps, comme le croit l'Eglise Romaine, que de laisser ce Corps dans le Ciel, & de faire descendre sa Substance dans l'Âme des Fidèles, par la participation au Sacrement de la Sainte Cene, comme nous le croyons. Car au fonds, je voudrois bien sçavoir ce que c'est, que le Corps de Notre Seigneur Iesus-Christ, ainsi séparé de sa Substance, ou ce que c'est que sa Substance ainsi séparée de son Corps, & si souvent multipliée. Cela implique ce me semble contradiction, n'étant pas possible de separer la Substance d'un Corps, & la multiplier si souvent, sans laisser l'Esprit, & l'entendement extremement embarrassé à penetrer ces choses.

*Monsieur Mestrezat livre pre-*

*mier de la Communion chapitre 4.*  
dit, que manger par foy le Corps de IESUS-CHRIST, c'est IESUS-CHRIST même, quand à sa nature humaine uny à nous, que cette union & conjonction est réelle, parce qu'elle est vraie, & non pas fausse ou feinte, ou seulement en imagination, qu'elle est substantielle, parce que IESUS-CHRIST & l'Homme qui sont conjoints, sont deux substances, qu'elle est corporelle, parce que l'Humanité du Fils de Dieu, & celui qui fait la Cene, sont deux corps, qu'elle est Spirituelle; parce que c'est le Saint Esprit, & la Foy du pecheur repentant, qui font cette union.

*Cheminiée en son examen du Concile de Trente Session 3. Can. 1.* J'avoue, dit-il simplement & ouvertement, que j'embrasse & que j'approuve le sentiment de ces Eglises qui reconnoissent, & qui enseignent la presence vraie & substantielle du Corps & du Sang de CHRIST dans la Cene, en ce sens

que les paroles de la Cene sont prises en leur signification, simple, propre, usitée, & naturelle, & c'est de ce sentiment, que je suis apres avoir consideré diligemment, les arguments de l'un & de l'autre party. Car il ne se peut point faire sans peril de l'Ame, que l'on se joüe à feindre des opinions, touchant l'exposition des paroles de la Cene; Car il est écrit, que ceux qui ne discernent point le Corps du Seigneur, que les paroles de la Cene assurent être là présenté & receu, mangent leur Jugement. Or le discernement ne peut pas être bien fait, si l'on s'éloigne du sens vray & naturel, de ces paroles, *Cecy est mon Corps.*

*Le même, au même endroit.* Il est certain, dit-il, que toute la plénitude de la Divinité, habite corporellement en la nature Humaine de CHRIST. Et que par l'Ascension, la nature humaine a été exaltée en Christ, au dessus

de tout nom , qui peut être prononcé ; ou en ce Siècle , ou dans le Siècle à venir. Christ pour cette raison peut être présent en son Corps , la part où il voudra , & faire tout ce qu'il voudra , la présence donc du Corps de Christ dans la Cene , n'est point contraire aux Articles de Foy , ou de la vérité de la nature Humaine , ou de l'Ascension de Christ. Cette opinion a encore le consentement perpetuel , de la vraye , ancienne , & plus pure Eglise : & est pleine de consolations tres-douces , dont les consciences sont entierement privées , si l'absence du Corps & du Sang de Christ est établie.

*Cregut en son Apologie page 31.*  
Dit que nôtre Creance est que non seulement , le pain & le vin sont presentez au Saint Sacrement. Mais aussi , le Corps & le Sang de Iesus-Christ , & qu'à la Cene , l'on ne prend point des seules Figures , ou des Signes nuds , à sçavoir , le pain & le  
vin ;

vin ; mais aussi la chose signifiée est mangée, & cela aussi vraiment & reellement, que nous mangeons & buvons le pain & le vin.

Il faut demeurer d'accord, que tous les Docteurs de nos Eglises croient cette Communion substantielle, quoy qu'ils l'expliquent differemment, pour detourner la force des expressions d'une creance si difficile à soutenir, & plus encore à concevoir. L'on déguise autant que l'on peut aux Peuples de nôtre Religion, qui ne regardent le pain & le vin que comme des simples Signes, & qui n'entendent enfin qu'une Communion Spirituelle, j'ay long-temps vécu dans cette même pensée. Cependant Iesus-Christ en a Institué une Sacramentale, en memoire de sa Mort & Passion. Il nous a promis son propre Corps & son Sang. Qui me mange, vivra aussi par moy, en saint Jean *Chap. 6. verset 59.* Calvin ne vou-

lant point tomber dans l'inconvenient de l'opinion de Zuingle, qui n'admet qu'une Communion Spirituelle, n'y approuver celle des Lutheriens, qui enseignent une presence locale de Iesus-Christ dans l'Eucharistie, & voulant rejeter celle de l'Eglise Romaine, qui croit que le pain & le vin, sont changez au Corps & au Sang de Iesus-Christ, a pris un milieu entre les deux extremittez de la simple Communion Spirituelle, à la réelle & corporelle, en s'imaginant une Communion réelle & substantielle au Corps de Iesus-Christ, par l'intervention miraculeuse du Saint Esprit, qui en fait le lien, & qui nous en fait participans par le moyen de nôtre Foy. Quand je lis attentivement le 61. Chapitre de l'Evangile selon saint Iean, & particulièrement depuis le Verset 48. jusques au 58. conçûs en ces termes. *Je suis le pain de vie, vos Peres ont mangé la manne au*

de Iesus-Christ. 63

Desert, & sont morts. Mais voicy le Pain qui est descendu du Ciel, afin que celuy qui en mange ne meure point. Je suis le pain vivant, qui est descendu du Ciel, si quelqu'un mange de ce pain, il vivra eternellement, & le pain que je donneray est ma chair, que je dois donner pour la vie du Monde. Les Juifs donc dispuoient les uns contre les autres, en disant, comment celuy-cy, nous peut-il donner sa Chair à manger. JESUS leur dit, en verité, en verité, je vous le dis, si vous ne mangez la chair du Fils de l'Homme, & ne beuvez son Sang, vous n'aurez pas la vie en vous. Celuy qui mange ma Chair, & boit mon Sang, a la vie eternelle, & je le ressusciteray au dernier jour, car ma Chair est vraiment viande, & mon Sang est vraiment breuvage. Celuy qui mange ma Chair, & boit mon Sang, demeure en moy, & moy en luy. Comme mon Pere qui est vivant m'a envoyé, & que je vis par mon Pere, de même, celuy qui me



64 De l'Eglise  
mangera vivra aussi par moy. C'est  
icy le pain , qui est descendu du  
Ciel. Ce n'est pas comme la manne  
que vos Peres ont mangée , & qui ne  
les a pas empechez de mourir. Ce-  
luy qui mangera de ce pain , vivra  
eternellement.

Quand je lis dis-je attentive-  
ment toutes ces paroles de Notre  
Seigneur Iesus-Christ. Je ne trou-  
ve point de témoignage si auten-  
tique de la manducation réelle de  
son Corps & de son Sang , que ce  
qu'il nous en dit luy-même. Il  
dit , le Pain que je donneray c'est  
ma Chair , que je donneray pour  
la vie du Monde. Il dit ces paro-  
les deux ans avant qu'il soit livré  
à la mort. Il confirme cette veri-  
té par l'Institution en saint Mat-  
thieu Chapitre 26. verset 26. en  
saint Marc Chapitre 14. verset 22.  
en saint Luc Chapitre 20. vers. 15.  
Il appelle ce pain descendu du  
Ciel , qu'il devoit donner pour la  
vie du Monde. *Cecy est mon Corps.*  
Il ne dit point , vous le prendrez.

par la bouche de la Foy. Cette substance vous sera communiquée par l'Intervention du Saint Esprit, & vous le recevrez reellement par la bouche de la Foy, sans qu'il bouge du Ciel. Il dit, *Cecy est mon Corps*. C'est le même pain, qu'il disoit deux ans auparavant, *le pain que je donneray. C'est ma Chair que je donneray pour la vie du Monde*, & cette Chair est, *vrayement viande*, & son Sang est *vrayement breuvage* au 11. Chapitre de l'Epître de saint Paul aux Corinthiens verset 27. *Quiconque mangera de ce pain, ou boira le Calice du Seigneur indignement, sera coupable de la profanation du Corps & du Sang du Seigneur*. Peut-on profaner un corps, où l'on ne participe point. Car si ce Sacrement ne nous doit être offert, que suivant la mesure de nôtre Foy, l'on ne sçauroit jamais profaner, parce que celuy qui a la Foy le reçoit toujours dignement, & que celuy qui ne l'a point, ne prend point le

Corps, mais le Signe seulement. Cependant saint Paul les rend coupables de ce Sacrilege terrible, d'avoir profané le Corps du Seigneur, & au 29. verset du même Chapitre. Quiconque dit l'Apôtre, en mange, & en boit indignement, mange & boit sa propre condamnation, ne discernant point le Corps du Seigneur. L'on le profane, l'on ne le discerne point, à quoy bon ces expressions, si l'on ne prend Iesus-Christ substantiellement, que par la Foy. Verset 30. du même Chapitre. C'est pour cela, dit l'Apôtre, qu'il y en a plusieurs parmy vous malades, & languissans, & que plusieurs dorment du sommeil de la mort. La punition suit la menace, pour avoir fait le Sacrilege de la profanation du Corps de Nôtre Seigneur Iesus-Christ, plusieurs meurent miserablement, une si grande punition n'auroit point été donnée pour du pain & du vin, qui n'est autre chose qu'un

Signe separé de la grace , si nous n'avons pas la Foy , & qui ne nous devient que par elle , la substance dont nôtre Ame doit être nourrie , pour avoir la vie éternelle. Cette Exhortation de saint Paul est pour ceux qui manquent de Foy , parce que Iesus-Christ y est reellement , & qu'ils ne le croient pas. Ce sont ceux-là qui profanent son Corps , & n'en font pas le discernement qu'ils en doivent faire , & qui meritent cette mort miserable , & les maladies dont ils sont frappez :

Dans le 61. *Article de nôtre Confession de Foy.* J'ay remarqué que nous appellons saint Hilaire , saint Athanase , saint Ambroise & saint Cyrille des Saints Docteurs , & que nous les approuvons. Il m'a semblé , que je ne pouvois mieux faire pour mon éclaircissement , que de voir & examiner , ce que ces quatre Peres que nous estimons

Saints, ont dit sur l'Eucharistie.  
Voicy ce que j'en ay recüilly.

*Passage de Saint Hilaire.*

De Tri-  
nit. lib.  
8. contre  
les Ar-  
riens.

**J**E demande maintenant dit ce Pere à ceux qui n'admettent que la simple unité de volonté entre le Pere & le Fils. Si J.C. aujourd'huy en nous par la verité de la nature, ou seulement par une union de volonté : car si le Verbe a véritablement été fait Chair, & si en recevant de l'Autel le Pain du Seigneur nous recevons véritablement le Verbe fait Chair, comment pouyons nous croire que Jesus-Christ ne demeure pas en nous naturellement, apres qu'en se faisant homme, il s'est revêtu de la nature de nôtre Chair, pour ne s'en plus separer jamais, & amélé la nature de sa chair avec la nature éternelle dans le Sacrement auquel il devoit nous communiquer sa chair : car c'est ainsi que tous ensemble nous ne sommes qu'un,

parce que le Pere est en Iesus-Christ par nature. Il faut qu'il reconnoisse premierement ou que luy même n'est pas en Iesus-Christ par nature, ou que Iesus-Christ n'est pas en luy puisque ce qui fait que nous ne sommes qu'un dans le Pere & dans Iesus-Christ, est que le Pere est en Iesus-Christ, & que Iesus-Christ est en nous, si donc Iesus-Christ s'est veritablement revêtu de la Chair de nôtre corps, & si cét homme, qui est homme, parce qu'il est né de Marie est veritablement le Christ, & si sous le mystere nous recevons veritablement la Chair de son corps, ce qui fait que nous ne sommes tous qu'un en luy, parce que le Pere est en luy, & luy en nous. Comment peut-on soutenir une simple unité de volonté entre les Personnes divines, puisque l'existence réelle, & naturelle que le Fils a avec nous par le Sacrement, est le Sacrement d'une parfaite unité avec son Pere, & dans

la fuite, nous avons dit tout cecy, dit le même Pere, parce que les Heretiques introduifans faussement une simple unité de volonté entre le Pere, & le Fils apportent pour appuyer leur mensonge l'exemple de nôtre unité avec Dieu, comme si nous n'étions unis avec le Fils, & par le Fils avec le Pere que par une simple union de volonté & par la seule liaison que le culte, & les devoirs de nôtre Religion peuvent former, & que le Fils ne nous fit point participer à l'unité de sa nature par le Sacrement où nous recevons sa Chair, & son Sang, au lieu qu'à cause de l'honneur qui nous a été donné d'être faits Enfans de Dieu qui est un nom aprochant du sien, & à cause de la demeure qu'il a en nous par sa Chair, & de l'union corporelle, & inseparable que nous avons en luy. Nous devons soutenir hautement le mystere de la veritable, & naturelle unité qu'a le Fils avec le Pere, c'est ce que nous avons crû

devoir répondre à la folie de ces gens extravagans & furieux , afin de faire voir clairement la vanité de leurs mensonges , & d'empêcher que leurs erreurs quelques ridicules qu'elles soient ne trompent les foibles , & les ignorans.

*Passage de Saint Ambroise.*

**L** *Ib. 3. de Spiritu Sancto, cap. 12.*  
Marie , dit-il , adora I. C. les Apôtres l'adorerent aussi, & les Anges mêmes l'adorerēt, ainsi qu'il est écrit que tous ses Anges l'adorerent , or ils n'adorent pas seulement sa Divinité , mais aussi l'escabeau qui est sous ses pieds , selon ces autres paroles de l'Écriture , adorez l'Escabeau qui est sous ses pieds parce qu'il est Saint. Que si les Heretiques nient qu'il faille adorer le mystere de l'Incarnation de Jesus-Christ , dans lesquels on reçoit comme les traces de la Divinité & les voyes du Verbe celeste , ils peuvent lire dans l'Écriture que les Apôtres aussi l'a-



dorèrent lors, qu'il fut ressuscité avec un Corps révetu de gloire: car nous ne devons pas considerer selon l'usage ordinaire des hommes, cét Escabeau qui est sous ses pieds, nous ne devons aussi adorer que Dieu seul, parce qu'il est écrit, vous adorerez le Seigneur vôtres Dieu, & ne servirez que luy seul, il est donc assez difficile de sçavoir ce que l'on doit faire en cette rencontre: c'est pourquoy il faut particulièrement examiner quel est cét Escabeau qui est sous les pieds du Seigneur. Car nous lisons ailleurs le Ciel est mon trône, & la terre est l'Escabeau qui est sous mes pieds. Or nous ne devons pas adorer la terre, parce que ce n'est qu'une creature. Prenons garde neant moins si cette terre que le Prophete veut que nous adorions n'est pas cette terre dont le Seigneur Iesus est revêtu dans son Incarnation, il faut donc dire que l'Escabeau qui est sous ses pieds est la terre, & par cette terre il fait  
entend

entendre la Chair même de J. C. laquelle nous adorons encore aujourd'huy dans les Sts. Mysteres.

*Le même in Psalm. 118. Serm.*

18. Je n'ay plus dit-il à chercher à boire dans les fleuves, ny dans les fontaines, Iesus-Christ est ma nourriture, & le Sang de Dieu est mon breuvage; je n'ay plus besoin d'attendre tous les ans la recolte des fruits de la terre pour me rassasier, & pour me nourrir, on me donne tous les jours Iesus-Christ pour le manger.

*Le même, traité de initiandis,* Considérez maintenant, dit-il, quel est le plus excellent du Pain des Anges, ou de la Chair de Christ qui est le Corps de la vie? La Manne, ce Pain des Anges vient du Ciel, ce Corps de dessus les Cieux; celle-là du Ciel, celuy cy du Seigneur des Cieux, celle-là étoit sujette a la corruption quand on la reservoit pour le lendemain, celuy-cy est si fort éloigné de toute corruption que quiconqué le re-

çoit saintement ne pourra pas ressentir la corruption. L'eau couloit de la pierre pour les Juifs, le Sang sort pour toy de Christ : Cette Eau rassasioit pour un temps, & ce Sang nous rassasie pour toujours ; le Juif beuvoit, & étoit alteré, & vous si vous beuvez ne pourrez avoir soif, cela étoit en figure, & cecy est en verité ; & si l'ombre vous paroît si admirable, que sera-ce du Corps dont l'ombre vous surprend. Remarquez que ce qui étoit chez les anciens Peres n'étoit que l'ombre, ils beuvoient des Eaux de cette pierre qui suivoit & cette pierre est Christ, mais Dieu ne se pleut pas en plusieurs d'eux, puisqu'il les humilia dans le Desert ; tout cela n'a été fait qu'en Figure de ce que nous avons. Vous avez connu quelque chose de plus excellent : car la lumière est plus considerable que l'ombre, la verité que la Figure, le Corps de l'auteur que la Manne qui tomba du Ciel.

. Peut être, repliquerez-vous, je voy autre chose, comme m'assurez-vous que je reçois le Corps de Christ ? C'est ce qui nous reste à prouver. De quels exemples userons-nous pour montrer que cecy n'est pas ce que la nature a formé, mais ce que la benediction a consacré, & que la benediction a beaucoup plus de vertu, que la nature, puisque la nature même est changée par la benediction. Moïse tenoit une verge qu'il jetta à terre, & elle fut changée en Serpent, il prit ce Serpent par la queue, & il reprit sa nature de verge : d'où vous-voyez que la nature changea deux fois par la grace prophetique : de verge elle devint Serpent, & de Serpent elle devint verge. L'eau couloit dans le fleuve, & les canaux d'Egypte, & tout d'un coup le sang sortit avec violence, en sorte qu'il n'y avoit plus d'eau dans les fleuves, ensuite à la priere du Prophete les eaux reprirent leur premiere nature, &

cette abondance de sang cessa. Les Hebreux étoient enfermez de toutes parts ; d'un côté les Egyptiens les pressoient , de l'autre la mer les arrétoit. Moïse éleve la Verge : les eaux se partagent, & se congelent en forme de mur , laissant un libre passage aux gens de pied au milieu des eaux ; Le Jourdain contre l'ordre de la nature remonte vers sa source, d'où il paroît clairement que la nature & des Eaux, & des Fleuves fut changée. Le Peuple étoit alteré, Moïse touche la pierre, & l'eau en sortit ; ne fut-ce pas un effet de la grace contre l'ordre de la nature , puisque la pierre n'avoit pas les Eaux qui en sortirent. La source de Mara étoit si amere que le Peuple n'en pouvoit boire, Moïse jette le bois dans l'eau , & par un soudain changement elle perdit son amertume, & fut téperée par la grace. Du temps d'Elizée , le fer de la hache d'un des Fils des Prophetes s'étant separée du manche , tomba dans

l'eau & alla au fonds , il pria Elizée qui mit le manche dans l'eau, & le fer surnagea, ce que nous connoissons être contre la nature, parce que le fer est plus pesant que l'eau. Nous remarquons donc plus de vertu dans la grace que dans la nature : Que si la Bénédiction humaine a eu tant de puissance que de convertir , & changer la nature , que dirons-nous de la consécration Divine , dans laquelle les paroles même du Sauveur operent? Car ce Sacrement que vous recevez est fait par la parole de Christ. Que si la parole d'Elie a eu assez de force pour faire descendre le feu du Ciel , la parole de Christ n'en aura-t-elle pas assez pour changer la nature de l'élément ? Vous avez sçeu de tous les ouvrages de l'univers , qu'il a parlé , & toutes choses ont esté faites : il a commandé , & tout a été créé, donc la parole de Christ qui a pû tirer du neant ce qui n'étoit pas , ne peut-elle pas changer ce qui est , en ce

qu'il n'étoit pas : car ce n'est pas une moindre chose de créer que de changer les natures , mais à quoy bon nous servir d'argumens? Prenons des exemples dans la chose même , & prouvons la verité du mystere par l'exemple de l'Incarnation. L'usage de la nature, a-t-il procedé quand il est né de Marie? si nous cherchons l'ordre de la nature , la femme n'avoit pas coûtume d'engendrer que par la connoissance de l'homme ; il est donc clair que contre l'ordre naturel , une Vierge a engendré , & ce Corps que nous faisons est né de la Vierge. Pourquoi cherchez-vous icy l'ordre de la nature dans le corps de Christ , puisque nôtre Seigneur Jesus a été enfanté par une Vierge contre la nature. La chair de Christ qui a été crucifiée, qui a été ensevelie est sans doute veritable chair: donc veritablemēt c'est le Sacrement de cette chair. Le Seigneur Jesus crie luy même, cecy est mon Corps , avant la be-

nediction il est appelé espece, apres la consecration il est signifié, exprimé, déclaré le corps de Christ. Luy-même dit que c'est son Sang. Avant la consecration il est dit, autre chose, apres la consecration, il est appelé sang, & tu dis amen, c'est à dire que cela est vray que l'Esprit interieur confesse ce que la bouche dit, que l'affection goûte ce que le discours explique.

*Le même de officiis lib. 1. chap. 8.* Nous avons veu, dit-il, parlant de Jesus-Christ, le Prince des Prestres qui venoit à nous : nous l'avons veu, nous l'avons entendu qui offroit son Sang pour nous, suivons-le autant que nous le pouvons nous qui sommes Prestres, afin d'offrir le Sacrifice pour le Peuple ; que si nous sommes peu considerables par nôtre merite, nous ne laissons pas d'être venerables à cause du Sacrifice que nous offrons : car encore qu'il semble que ce ne soit pas maintenant Jesus-Christ qui l'offre luy-même,



c'est luy neantmoins qui est offert dans la terre, toutes les fois que l'on y offre son Corps, ou plutôt il est clair, que c'est luy, qui offre en nous; puisque c'est la parole, qui santifie le Sacrifice que nous offrons. Et je souhaite, que lorsque nous encensons les Autels, & que nous offrons les Sacrifices, les Anges y assistent, ou plutôt qu'ils s'y fassent voir. Car vous ne devez pas douter, que les Anges ne soient presents, quand JESUS-CHRIST est present, & quand JESUS-CHRIST est immolé.

*Passages de Saint Cyrille.*

**C***Atechisme mystagog. 5.* Vous savez vû, dit-il, qu'un Dia-cre donnoit à laver les mains au Prêtre qui officioit, & aux autres Prêtres qui étoient au tour de l'Autel de Dieu. Pensez-vous que ce fût, afin de nettoyer le corps ? Non, car nous n'avons pas

accoutumé d'être en tel état quand nous entrons dans l'Eglise, que nous ayons besoin de nous laver de la sorte, pour nous rendre nets. Mais ce lavement des mains vous marque, que nous devons être purs de tous nos pechez; parce que les mains signifient les actions: laver nos mains, n'est autre chose, que purifier nos œuvres. Le Diacre ayant dit en suite à haute voix, embrassez vous, & vous entredonnez le baiser de paix, nous nous entre-falüons tous avec un baiser qui est Saint; puisqu'il est la Figure d'une parfaite reconciliation des cœurs, & de l'oubly de toutes les injures reçues; apres cela, le Prêtre qui offre, dit tout haut. Elevez vos cœurs; parce que c'est principalement en ce moment redoutable, qu'il faut elever nos cœurs à Dieu, & ne les pas abaisser vers les choses de la terre. Le Prêtre ordonne donc à tous ceux qui assistent à l'office, de bannir de

leurs esprits en cette heure là toutes les pensées du Monde , & tous les soins des affaires Domestiques, afin que leurs cœurs soient dans le Ciel en la presence de Dieu, qui a temoigné aux hommes, un si grand amour. A ces paroles du Prêtre , vous repondez : Nous avons nos cœurs élevez vers le Seigneur , & ainsi vous protestez de faire ce qu'il a dit. Le Prêtre ajoute. Rendons graces au Seigneur , & nous devons bien en effet , luy rendre graces , de ce qu'étant aussi indignes que nous le sommes , d'un don si rare & si excellent , il daigne nous en faire part. De ce qu'étant ses ennemis, il a la bonté de nous reconcilier avec luy , & de ce qu'étans si grands pecheurs , il veut bien nous faire devenir ses Enfans , par l'Esprit d'adoption qu'il nous communique. Vous répondez à ces paroles du Prêtre : Il est juste & raisonnable de luy rendre graces. Car lors que nous rendons

graces à Dieu , nous faisons une chose juſte , & que nous ſommes obligez de faire. Mais lorsque Dieu nous donne de ſi grands biens , il ne fait pas une chose qui ſoit de Juſtice ; mais qui eſt de faveur , & de pure grace.

*Le même Pere.* Nous recitons, dit-il , en ſuite , cette Hymne ſacrée , que les Seraphins chantent dans le Ciel , en l'honneur des trois perſonnes Divines , afin que par cette Pſalmodie toute Celeſte, nous communiquions avec la ſublime Milice des Anges , & qu'étans ſantifiez de plus en plus , par ces Cantiques tous Spirituels , nous ſoyons plus purs, pour prier un Dieu ſi bon & ſi favorable, d'envoyer le Saint Eſprit ſur les choses qu'on luy offre, & de faire, que le Pain devienne le Corps de JÉſus-CHRIST, & que le vin devienne ſon Sang. Car tout ce qui reçoit l'impreſſion eſt ſantifié & changé en une autre Subſtance. Or quand ce Sacrifice Spi-

rituel est finy, & que ce Culte non Sanglant qu'on rend à Dieu, par le moyen de l'Hostie d'expiation, est achevé, alors nous le prions pour la paix Universelle des Eglises, pour la tranquillité de tout le Monde, pour les Roys, pour leurs Armes, pour leurs Alliez, pour les Malades, pour les Affligez, & en un mot, pour tous ceux qui ont besoin de leur assistance. Et Nous disons à Dieu, Seigneur, nous vous prions tous, & nous vous offrons tous, ce Sacrifice, afin qu'en faisant aussi memoire de ceux qui sont morts avant nous, sçavoir des Patriarches, Prophetes, Apôtres, Martyrs, vous receviez favorablement leurs Oraisons, par le merite de leurs Prieres; en suite nous prions pour les Saints Peres, & les Evêques qui sont morts. Et enfin, pour tous ceux qui sont sortis de ce monde dans nôtre Communion, croyant que leurs Ames reçoivent un tres-grand soulagement des

Prieres

•

*De Iesus-Christ.* 85

Prieres, qu'on offre pour eux dans ce Saint & redoutable Sacrifice, qui est sur l'Autel.

*Le même Pere, dans la suite.*

Que le Pain, dit-il, qui paroît à nos yeux, n'est pas du Pain, quoy que le goût le juge tel; mais que c'est le Corps de IESUS-CHRIST, & que le vin, qui paroît à leurs yeux, n'est pas du vin, quoy que le sens du goût, ne le prenne que pour du vin; mais que c'est le Sang de IESUS-CHRIST.

Il faut avouer que ces Saints Peres, ne parlent point de l'Eucharistie, comme font nos Ministres: les expressions de changer, & transformer la nature, par la force de la consecration, approchent bien s'il me semble, de celuy de la Transubstantiation. Je n'ay voulu citer que les Peres, que nous appellons Saints Docteurs, dans le 6. Article de Nôtre Confession de Foy. Nous voyons la Realité en termes si formels, que je ne sçay, comme l'on peut ex-

H

pliquer ces Passages autrement. Il y en a encore d'aussi forts dans les Homelies de saint Chrysostome, dont les citations seroient trop longues, & dans plusieurs autres Peres, que j'ay lûs pour mon edification; mais que je ne cite point. Parce que je me suis voulu renfermer aux quatre Peres que nous approuvons, & dont le témoignage doit être par consequent irreprochable.

## CHAPITRE VI.

*La presence Reelle de Iesus-Christ, prouvée par l'Adoration, & les profonds respects, qu'on a toujours rendu a ce Mystere.*

4. Siecle, l'an 310. **S**aint Cyrille de Ierusalem 5. *Catechese Mystagogique.* Presente toy au Calice du Sang, non étendant les mains; mais incliné, & en forme d'Adoration, & de

Culte..... Prend garde de n'en rien perdre. Car ce que tu en perdras, tu le perdras comme un de tes membres.

*Theodoret, Dialogue 2.* Ils font <sup>5. Siecle</sup> crus & adorez, comme étant ce qu'on les croit être.

*Saint Denis Areopagite, au Cha-* <sup>1. Siecle.</sup>  
*pitre troisieme, de la Hierarchie Ecclesiastique.* Tres divin & Sacré Sacrement, developant les Voiles des Enigmes, dont tu es Symboliquement environné. Montre toy à nous clairement, & remply les yeux de nôtre Esprit, de ton ineffable lumiere.

*Pachimenes, Interprete de Saint Denis sur les paroles cy-dessus citées.* Il parle au Sacrement, comme animé, & cela à bon droit, selon ces mots du grand Theologien Gregoire; Car nôtre Pasque, & cette Hostie, c'est le même Seigneur, auquel il adresse la parole.

*Saint Jean Chrysostome, au Ser-* <sup>5. Siecle,</sup>  
*mon de la Dedicace,* Pendant le <sup>l'an 401.</sup>



88. *De l'Eglise*

Sacré temps du Myſtere , où les Seraphins ſont preſents , où ces Anges qui ont ſix Ailes , ſe couvrent la face , où toutes les puifſances Spirituelles , prient pour toy avec le Prêtre , le Sang précieux , qui eſt ſorty du Côté Immaculé , étant verſé dans le Calice , pour l'expiation des pechez , n'as tu point de honte , &c.

*Le même dans l'Homelie 24. ſur la premiere aux Corinthiens.* Les Mages revererent ce Corps, giſant en l'Etable , & l'adorerent avec grande crainte & frayeur. Tu ne le vois pas à l'Etable , mais à l'Autel. Tu ne vois pas une femme qui le tient. Mais le Prêtre qui ſe tient debout aupres de luy. . . . . Reveillons-nous donc & tremblons de frayeur , & montrons une reverence plus grande que les Mages.

*Le même dans la Liturgie, page 103.* Le Prêtre prend le pain ſaint , Inclinant la tête devant la Sacrée Table , & dit ainſi. Je

*de Iesus-Christ.* 89

crois & confesse , que tu es le CHRIST, le Fils de Dieu vivant. Celuy qui est venu au Monde, pour sauver les Pecheurs..... Seigneur , je ne suis pas digne , que tu entres sous le toict pollu de mon Ame. Mais comme tu daignas reposer en la Creche , & en la Maison de Simon le Lepreux, daigne aussi entrer en la Creche de mon Ame , & dans mon Corps demy mort , & comme Lepreux..... Le Prêtre adorant , & prenant le Calice Sacré , &c.

*Saint Ambroise sur ces paroles, adorez l'Escabeau de ses pieds.* Par l'Escabeau est entendüe la terre. Et par la terre, la Chair de JESUS-CHRIST, laquelle nous adorons encore aujourd'huy dans les Mysteres , & que les Apôtres ont adorée en Nôtre Seigneur Jesus-Christ.

4. Siecle,  
l'an 397.

*Saint Augustin , sur le Psalme 98.* Nul ne mange cette Chair , qu'il ne l'ait premiere,

5. Siecle,  
430.

92 *De l'Eglise*

Myſteres terribles? Comment pouvons nous être Idolatres, ayant pour objet Nôtre Seigneur Ieſus-Chriſt? Nous n'adorons pas l'Hoſtie, que nous voyons. Mais Nôtre Seigneur Ieſus-Chriſt, que nous ne voyons pas, qui eſt inviſiblement dans l'Hoſtie. Si cette Creance n'étoit pas celle de la primitive Eglise, pourquoy tant de veneration, pourquoy tant de Ceremonies. Pourquoi ſaint Ambroïſe, citeroit-il tant de miracles pour authoriſer celui-cy. S'il n'y avoit qu'un Signe, & les Figures de l'ancien Teſtament, qui n'étoient que l'ôbre de cette verité, auroient été plus ſurprenantes. Ce qui eſt d'extraordinaire, c'eſt que Calvin vôtre Fondateur, cét Homme, que vous dites, avoir été envoyé de Dieu, pour redreſſer l'Eglise, dit, que l'erreur des Lutheriens eſt plus condamnable, que celle des Papiſtes, ſur l'Euchariftie; parce, dit-il, qu'ils croient la preſence locale de Nôtre Seigneur Ie

Iesus-Christ, dans le Sacrement, & ne l'adorent pas. Ou il faut que Calvin se soit trompé, ou que vôtre Synode National, qui a reçu les Lutheriens, se soit trompé. Car par la même raison, que Calvin les condamne, vous les avez reçus dans vôtre Communion. Vous les admettez, parce qu'ils n'adorent pas, & Calvin dit, qu'ils sont inexcusables, de n'adorer pas Iesus-Christ, puisqu'ils le croient présent, & les traite de Sacrileges. Et vous les recevez bonnement, comme une erreur sans venin, & qui n'est point criminelle : accommodez vous avec Calvin, dans un point aussi important.

4<sup>e</sup>. Siecle. *Saint Cyrille de Ierusalem, dans sa Catechese Mystagogique.*

La traduction de ces passages est tres-fidelle & d'une approbation generale.

**P**UIS donc que le Seigneur nous declare & nous dit du Pain; *cecy est mon Corps*, qui est-ce qui osera plus en douter ? & puis qu'il affirme & dit, *cecy est mon Sang*, Qui osera hesiter ? & dire ce n'est pas son Sang ? autre-fois en Cana de Galilee il a change l'eau en vin qui a affinite avec le Sang, & ne sera-t-il point digne d'être crû *changeant le vin en son Sang* ? étant invité a des nopces corporelles, il a operé ce miracle ; & ne confessa-t-on point à plus forte raison, qu'aux Enfans de l'Epoux il donne la possession de son Corps

*de Iesus-Christ. 95*  
 & de son Sang. Et partant  
 communiquons avec en-  
 tiere certitude comme au  
 Corps , & au Sang de  
 Christ : *car sous la figure*  
*du Pain t'est donné le Corps,*  
*& sous la figure du Vin t'est*  
*donné le Sang de Christ ,*  
 afin que tu sois partici-  
 pant du Corps , & du  
 Sang de Christ , *fait un de*  
*Corps & de Sang avec luy,*  
 car ainsi *deviendrons nous*  
*porteurs de Christ ,* son  
 Corps , & son Sang étant  
 distribué en nos mem-  
 bres.

Je voudrois bien  
 sçavoir, si les Mini-  
 stres se serviroient  
 de pareilles expres-  
 sions.

Voila qui est  
 bien expres : en  
 quels termes faut-il  
 s'expliquer en un  
 temps non suspect,  
 & où l'heresie de  
 Calvin n'étoit  
 point connue.

Ne le considere donc  
 point comme *simple Pain*  
 & *simple Vin* : car c'est le  
 Corps & le Sang de Christ,  
 selon la declaration du  
 Seigneur : *encore que le*  
*sens te le dicte ;* Neant-  
 moins que la Foy te le  
 confirme. Ne juge point  
 la chose par le goust ,

Voila qui est bien  
 fort pour prouver  
 que nous recevons  
 Iesus - Christ cor-  
 porellement.

Contre la foy de  
 nos sens il faut  
 croire cette réalité  
 corporelle quoy  
 que nous ne vo-

bons que du Pain,  
& du Vin.

96 *De l'Eglise*  
mais sois certifié par la  
Foy sans aucune hesita-  
tion, que tu as l'honneur  
de prendre le Corps & le  
Sang de Christ.

Dit-on cela à la  
Cene que ce qui  
apparoit Pain, n'est  
point Pain, quoy  
que l'on le sente  
au goût, de même  
du vin.

Scachant ces choses  
sois rempli d'entiere cer-  
titude que ce qui *apparoit*  
*Pain n'est point Pain* encore  
que tu le sente tel au goût,  
*mais le Corps de Christ*, &  
ce qui *apparoit Vin*, n'est  
*point Vin*, encore que le  
goût te le dicte ainsi, *mais*  
*le Sang de Christ*.

*Le même dans la cinquième  
Catechese Mystagogique,*

Preuve de l'extre-  
me veneration de  
ce saint Sacrement.

**T**E presentant donc à  
la Communion, n'y  
viens point les mains éten-  
duës, ny les doigts ouverts,  
mais faisant servir ta main  
gauche de siege, & de  
thrône à la droite, com-  
me à celle qui doit recevoir  
le

le Roy, & creusant la paume de ta main reçois le Corps de Christ, repondant amen, & apres avoir *santifié tes yeux de l'attouchement du S. Corps* participe avec confiance prenant soigneusement garde que tu n'en perdes rien: car tout ce que tu en perdras, tiens-le comme la perte d'un de tes propres membres . . . Et apres cela ayant Communiqué au Corps de Christ presente toy au Calice du Sang, *non étendant les mains, mais incliné & en forme d'adoration, & de culte*, disant Amen. Et cela fait santifie toy & participe au Sang de Christ, & pendant que la moiteur en reste encore sur tes levres, touche les avec tes mains, & en santifie tes yeux & ton front, & tes autres sens.

Se sou-  
cie t-on  
de per-  
dre le  
Pain de  
la Cene  
qui ne  
devient  
Sacre-  
mēt que  
par la  
föy.

Vovla  
l'adora-  
tion.

**D**E bonne foy ces témoignages de Saint Cyrille de Jerusalem approuvé par vötre Religion, & la nôtre ne devroient-ils pas suffire pour vous satis-faire, &



y a-t-il quelque rapport des expressions de ce grand S. à celles de vos Ministres sur l'Eucharistie: je m'en rapporte à votre bonne foy, & à votre bon sens.

S. HILAIRE

*Dans le huitième livre  
de la Trinité.*

**J**E demande donc à ceux qui introduisent entre le Pere & le Fils une unité de volonté si Christ est aujourd'huy en nous par la verité de la nature , ou par la concorde de la volonté : car si le Verbe a été véritablement fait Chair , & nous, nous mangeons véritablement le Verbe Chair en la viande du Seigneur , comment ne doit-il point être estimé demeurer naturellement, ( c'est à dire réellement ) en nous, luy qui se faisant homme a uni inséparablement à soy la nature de nôtre Chair, & a mêlé la nature de sa Chair avec la nature de l'Eternité, sous le Sacrement de la Chair qui

*nous doit être communiquée ? Car ainsi sommes nous tous un d'autant que le Pere est en Christ, & Christ est en nous: quiconque donc nierait que le Pere soit naturellement en Christ, il faudra premièrement, ou qu'il se nie être en Christ, ou qu'il nie que Christ soit en luy. D'autant que ce que le Pere est en Christ, & Christ, en Nous, nous fait être un, en eux, si donc Christ a pris véritablement la Chair de nôtre Corps, & cét homme là qui est né de Marie est véritablement le Christ, & nous prenons véritablement sous le mystere la Chair de son Corps, Et par cela serons un, d'autant que le Pere est en luy, & luy en nous: cōment y maintient-on une unité de volonté veu que la propriété, c'est à dire propre existence naturelle par le Sacremēt, est Sacremēt d'une parfaite unité ? Il ne faut point parler selon le sens des hommes & du moins aux affaires de Dieu, ny par une violente & impudente exposition arracher à la sence-*

Les voiles du Pain, & Vin.

rité des paroles Celestes , la perversité d'une étrangere , & sacrilege intelligence , lisons ce qui est écrit, & entendons ce que nous lisons , & alors nous nous acquiterons du devoir d'une parfaite Foy : car ce que nous disons de la Verité naturelle de Christ en nous, si nous ne l'apprenons de luy , c'est folie & impieté ce que nous disons. *Il prononce luy-même: ma Chair est véritablement viande, & mon Sang est véritablement breuvage: qui mange ma Chair & boit mon Sang, il demeure en moy & moy en luy. De la verité de la Chair, & du Sang il ne reste aucun lieu d'en douter. Car aujourd'huy & par la profession du Seigneur, & par nôtre Foy : c'est véritablement la Chair, véritablement le Sang, & ces choses prises & avallées, font que nous soyons en Christ, & Christ en nous. Cela n'est-ce pas la verité ? Advienne certes qu'il ne soit pas vray à ceux qui nient que Jesus - Christ soit vray Dieu. Il est donc en nous par sa Chair, & nous sommes en luy*

de Iesus Christ. 101

entant que ce que nous sommes est avec luy en Dieu. Or que par le Sacrement de la Chair & du Sang communiquez, nous soyons en luy, il le témoigne disant, & ce monde ne me voit plus, & vous me verrez parce que je vis, & vous vivrez, d'autant que mon Pere est en moy, & moy en vous, & vous en moy. S'il eut voulu seulement entendre une unité de volonté, pourquoy eut-il fait une gradation & un progres pour unir à la somme de cette unité ? n'est-ce pas que luy étant en son Pere par la nature de la Divinité, & nous au contraire en luy par sa Nativité corporelle, il fût aussi de rechef crû être en nous par le mystere des Sacremens, & qu'ainsi nous fussions assurez de la constitution d'une parfaite unité par le mediateur en ce que nous demeurans en luy, luy aussi demeure en son Pere, & luy residant en son Pere reside reciproquement en nous: & que par ce moyen nous parvinssions à l'unité du Pere en-

Contre les Calvinistes qui ne croyent qu'une unité de volonté.

Admirable.

## 102 De l'Eglise

tant que celuy qui est naturellement en luy par sa Nativité ; nous sommes aussi naturellement en luy , &

*Nota.*  
Faites réflexion je vous prie.  
*Nota.*

luy reside naturellement en nous. Or que cette unité soit naturelle , c'est à dire réelle en nous, il le témoigne

luy même par ces mots , qui mange ma Chair , & boit mon Sang demeure en moy , & moy en luy : car

Voilà des expressions que vos Ministres ne feroient jamais , & cependant c'est le langage de saint Hilaire.

aucun ne sera en luy sinon celuy auquel il aura été , prenant tant

seulement en soy la Chair de celuy qui aura pris la sienne. Deja avoit-il

enseigné un peu auparavant le Sacrement de cette parfaite unité ,

disant , comme mon Pere vivant m'a envoyé, & je vis par mon Pere ,

ainsi celuy qui mange ma Chair vivra à cause de moy. Il vit donc par

son Pere , & comme il vit par son Pere en la même façon , nous

vivons par sa chair : car toute comparaison est proposée pour forme

Rien de plus express,

& Patron d'intelligence , afin que nous concevions ce qui se traite

suivant l'exemple allegué. Or celle-cy est la cause de notre vie que

nous avons Christ resident en nous charnels, qui devons vivre par luy avec la même condition dont il vit avec son Pere : si donc nous vivons *par luy naturellement selon la Chair*, c'est à dire, *ayant pris la nature de sa Chair*, comment n'aura-t-il point en luy naturellement le Pere selon l'Esprit, veu qu'il vit aussi par le Pere, il vit dis-je par le Pere, entant que sa Nativité ne luy a point apporté une nature étrangere, & diverse, entant que ce qu'il est, il l'est de luy, & toutesfois n'est point séparé naturellement de luy par l'interval- le d'aucune dissemblance de nature entant finalement qu'il a le Pere par sa nativité en la vertu de nature. Or avons nous touché ces choses, parce que les heretiques introduisans faussement une simple unité de volonté entre le Pere, & le Fils, se serviroient de nôtre unité avec Dieu, comme si étans unis seulement avec le Fils, & moyen- nant le Fils avec le Pere par office,

Nota.

Je vous prie de peser ces derniers mots, & vous trouverez,

rez S. Hilaire & volonté de Religion, nous  
 aussi fort que n'estions gratifiez, d'aucune  
 S. Cyrille: l'on n'estions gratifiez, d'aucune  
 ne vouloit que *propriété de Cõmunion naturelle*  
 combattre les *par le Sacrement de la chair &*  
 Arriens, jugez *sang*, au lieu que par l'honneur  
 ce que S. Pere à nous donné du Fils de Dieu,  
 au roit écrit & par le Fils *resident charnelle-*  
 contre Calvin *mēt en nous, unis corporellemēt,*  
 si une pareille *& inseparablement en luy doit*  
 heresie avoit être annoncé le mystere d'une  
 parû de son *vraye, & parfaite unité.*  
 temps.

## S. AMBROISE.

*Dans le 9. livre qu'il a fait  
 touchant ceux qui sont  
 admis aux Mysteres.*

C'Estoit l'ombre qui étoit  
 parmi les Peres ; ils beu-  
 voient de la pierre qui les sui-  
 voit : or la pierre étoit Christ.  
 Cependant Dieu ne se plut  
 pas entre plusieurs d'entr-eux.  
 Mais ces choses furent faites  
 en figure de nous. Tu vois  
*comme nos Sacrements sont plus  
 excellents, la lumiere étant*

Suivant les  
 regles de Cal-  
 vin l'ombre  
 auroit été plus

*plus excellente que l'ombre, la verité que la figure, le Corps de l'auteur du Ciel, que la manne du Ciel, peut être tu me diras je vois autre chose ?*

*excellente que la verité. Nota.*

*Comment est-ce que tu me certifie que je prends le corps de Christ. Or c'est ce qui nous reste à prouver. De combien d'exemples donc userés-nous pour prouver que ce n'est point ce que la nature a formé, mais ce que la benediction a consacré, & que la force de la benediction est plus grande que celle de la nature d'autant que par la benediction la nature même est changée.*

*Nota.*

*Moïse tenoit une Verge, il la jetta & elle fut changée en un serpent. Derechef il prit la queue du serpent & elle retourna en la nature de Verge. Tu vois que par la grace Prophetique la nature fut deux fois muée, & du serpent & de la verge. Les canaux des fleuves d'Egypte é-*

*Voila qui nous mene bien à prouver la transubstantiation.*

*Voilà qui nous mene bien à prouver la transubstantiation.*



roient pleins d'eau pure ; le sang commença soudain a bouillonner des veines des sources. Derechef aux prieres du Prophete le sang cessa de couler dans les fleuves, & la nature de l'eau y retourna . . .

Nota.

Nous voyons donc que la grace a plus de force que la nature, & toutes-fois nous ne parlons encore que de la grace de la benediction d'un Prophete. Que si la benediction humaine a eu tant de pouvoir que de convertir la nature, que dirons-nous de la propre consecration divine, là où les paroles du Seigneur même operent : car ce Sacrement que tu prends est fait par la parole de Christ. Que si la parole d'Elie a eu tant de pouvoir que de faire descendre le feu en terre, la parole de Christ, n'aura-t-elle point le pouvoir de changer les especes des éléments ? De toutes creatures du monde

Voilà qui est s'il me semble bien fort, & tout cela ne se diroit point du Pain de la Cene qui ne change ja-

tu as lû , il a été dit , & elles ont été faites , il a commandé & elles ont été créées. La parole de Christ donc *qui a pû faire de rien ce qui n'étoit point* , ne peut-elle pas changer les choses qui sont en ce qu'elles n'étoient pas ? car ce n'est pas moins de donner aux choses les natures primitives , que de les changer. Mais jusqu'à quand nous servirons-nous d'arguments ? Usons des exemples pris de la chose même , & par celui de l'Incarnation établissons la vérité du Mystere. L'ordre de la nature a-t-il précédé quand le Seigneur est né de Marie ? Si nous recherchons l'ordre des choses , les femmes ont accoutumé d'engendrer ayant eu la compagnie des hommes , il est donc constant que c'est contre l'ordre de la nature , qu'une Vierge engendre : & ce Corps que nous faisons est né d'une Vierge. Pourquoi

mais , & qui ne devient Sacrement que par la foy & non par la consecration.

Le Pain , & le Vin en son Corps , & son Sang.

Que voila qui est beau , & un grand témoignage de la foy de S. Ambroise sur l'Eucharistie.

Voyez comme il suit sa preuve , & qu'il quitte les arguments pour aller aux exemples qui sont encore plus indubitables.

Si S. Ambroise eut été Calviniste , voila bié

des choses inu-  
tiles qu'il di-  
roit, mais il  
s'agissoit d'é-  
tablir la foy  
d'un nouvel  
initié.

Lisez tout  
cela! je vous  
prie avec at-  
tention.

*cherches-tu icy l'ordre de la na-  
ture au Corps de Christ? puis-  
que contre l'ordre de la natu-  
re le même Seigneur Jesus est  
né d'une Vierge.*

Le Seigneur Jesus crie,  
*cecy est mon Corps* devant la  
*benediction des paroles Celestes*  
on l'appelle du nom d'une  
autre chose, apres la bene-  
diction *on declare que c'est le*  
*Corps de Christ* : il dit luy-  
*même que c'est son Sang.* Avant  
la consecration on-luy donne  
un autre nom *apres la Conse-  
cration on l'appelle Sang?* &  
vous dites, Amen : c'est à dire  
cela est vray, que *l'Esprit*  
*confesse interieurement ce que*  
*la bouche prononce?* & que le  
cœur soit penetré, *de ce que*  
*les paroles expriment.*

*Le même dans le 4. livre des*  
*Sacremens, chap. 4.* Ce Pain  
est pain devant les paroles  
des Sacremens, mais *apres*  
*que la Consecration est surve-*  
*nuë*

*nuë*, de Pain il est fait *Chair de Christ*. Verifions donc cet article? comment ce qui est Pain peut-il être le Corps de Christ? par la Consecration: & la Consecration par les paroles de qui se fait-elle? du Seigneur Jesus: car en toutes les autres choses qui se disent ou louient de Dieu, on prie pour le Peuple, pour les Roys, & pour les autres: mais lors qu'on vient à la confection du venerable Sacrement, le Prêtre n'use plus de ses paroles, mais des paroles de Christ: c'est donc la parole de Christ qui fait ce Sacrement: & qu'elles paroles de Christ? à sçavoir celles par qui toutes choses ont été faites. Le Seigneur a commandé, & le Ciel a été fait, le Seigneur a commandé & la terre a été faite, le Seigneur a commandé & les Mers ont été faites, le Seigneur a commandé, & toutes les Creatures ont été produites. Vous - voyez donc combien la parole de Dieu est

Voila qui est bien express, & je ne sçay comment on peut mieux s'expliquer.

operante. Que si la parole du Seigneur Jesus a tant de force, que les choses qui n'étoient point ayent commencé d'être, combien plus pourra-t-elle faire, que les choses qui étoient, soient & se changent en un autre chose? le Ciel n'étoit point; la Terre n'étoit point; la Mer n'étoit point, mais écoute l'Ecriture, il a dit, & elles ont été faites; il a commandé & elles ont été créés. Afin donc que je te réponde; *ce n'étoit point le corps de Christ devant la Consécration*, je te dis que pour lors c'est le corps de Christ. Il a dit, & il a été fait, il a commandé, & il a été créé.

Je vous avoue qu'il faut un grand aveuglement pour ne se rendre pas à des témoignages de ces Saints Docteurs citez dans votre Confession de Foy.

CHAPITRE VII.

*De l'Esprit particulier, pour  
expliquer & connoître  
l'Écriture Sainte.*

**L**Es Protestans ont dit, en l'Article 4, de leur Confession de Foy, qu'ils reconnoissent les Livres Sacrez, non tant par le commun accord, & consentement de l'Eglise, que par le témoignage & la persuasion interieure du Saint Esprit. Ils ont pretendu que le Saint Esprit, agissant dans les Fideles, les enseignoit interieurement, selon la promesse de Iesus-Christ, & leur decouvroit par luy-même, sa parole, & son vray sens. Et par ainsi, ils n'ont qu'à dire, comme les Phanatiques, les Entouasiastes, les Illuminez, & les Trembleurs, & même comme Mahomet, que ce que l'on croit, on le tient immediatement de l'Esprit de Dieu, de l'onction interieure, ou de la revelation du Pere,

K. ij

Que si apres cela , on demande encore quelque chose , on sera traité d'incredible & de rebelle à la lumiere. Mais il faut rendre Justice aux protestans d'aujourd'huy , qui regardent presentement , comme une extravagance , ce qu'on tenoit au commencement chez eux , comme une maxime fondamentale de leur Religion. Dumoulin s'emporce contre elle , & dit que c'est le moyen d'introduire l'Atheisme , que de fonder les Oracles divins , sur cet Esprit particulier ; qu'il appelle la folie generale. Aussi Monsieur Aubertin , dans la Preface du Livre de l'Eucharistie , ou il pretend , que les Peres , des six premiers Siecles , sont pour luy , dit , que comme chacun d'eux en particulier , a parlé par l'Esprit Humain sujet à faillir , aussi le consentement de leur témoignage , sur quelques passages de l'Ecriture , n'est qu'un amas d'authoritez humaines , qui peuvent errer. Par où Nous voyons , que ce Ministre étoit fort persuadé , que ces Saints.

Peres; qu'il croyoit tous être Protestans comme luy, n'entendoient pas l'Ecriture, par la persuasion du Saint Esprit. Il faut entièrement ruiner cette deffense, pour desabuser ceux d'entre-eux, qui s'en servent encore; & ceux d'entre nous, qui étant accoutumez à l'ancienne Controverse, croient qu'ils se deffendent toujours par là. Ceux donc qui recourent encore à cette Regle, disant, qu'ils connoissent, que l'Ecriture est parole de Dieu, & qu'ils en connoissent le sens, par la lumiere, & par l'operation du Saint Esprit. On leur demande, s'il est infailible, que ce soit le Saint Esprit qui leur parle Interieurement, & qui les persuade, & d'où ils le savent? Ils répondent, que c'est l'Ecriture qui les en assure en vingt endroits, où il est dit, que tous seront enseignez de Dieu, que ses Oüailles entendent sa parole, que l'Esprit de verité leur enseignera toute verité. De cette maniere, ils retournent sur leurs



pas, sans rien faire. Car la Regle qu'ils établissent, pour se rendre certains de l'Ecriture, presuppôsé qu'ils ont déjà cette certitude qu'ils cherchent. Ils sont certains de l'Ecriture, par l'Esprit Interieur; & ils sont assurez de cét Esprit par l'Ecriture. Ils ne peuvent pas le connoître par luy même; parce que l'Ecriture nous avertit, qu'il faut bien examiner l'Esprit, qui agit en nous, pour connoître s'il vient de Dieu, & que le Diable se transfigure quelque fois en Ange de lumiere. Si l'Eglise, qui est la Colonne, & le ferme appuy de la verité, à laquelle Iesus-Christ a fait tant de promesses solennelles, & singulierement, celle qui l'assure contre toutes les portes de l'Enfer, qui ne pourront jamais prevaloir contre elle. Et si tant de Pasteurs, de grands Hommes, & de Saints assemblez en Corps, qui la representent, pour terminer par l'Ecriture, les differends de la Religion, n'ont pas neantmoins cét

Esprit divin, qui leur fasse connoître infailliblement l'Écriture, & son vray sens, au sentiment des Protestans. Pourront-ils dire, que le moindre des leurs, soit pourtant assuré de l'avoir. De plus, il faut que cette Regle dont il s'agit, soit certaine, claire, & connue de tout le monde, afin que dans les contestations qui s'elevent sur les points de Foy, chacun puisse aisément apprendre par elle, le party qu'il faut prendre, autrement, on seroit toujours en doute. Or il est certain, que l'Esprit particulier, n'est point connu de tout le monde. Il n'est pas même assurément connu de celui qui pense l'avoir. Comment le seroit-il des autres? Que fera un homme, qui se trouve dans l'incertitude, & qui ne sent pas dans soy, cette persuasion interieure? Ira-t-il à vous, qui pensez l'avoir? Comment le luy ferez vous connoître, en sorte qu'il n'en eoute pas, & qu'il soit en suite certain, d'une certitude infailli-

ble, de ce que vous luy dites ? Tous les Fidelles, ont-ils cet Esprit particulier, qui fait discerner la vraye Ecriture, d'avec celle qui ne l'est pas ? D'où vient qu'en montrant à mille Fidelles, des Livres Saints, & des Apocriphes, meslez indifferemment, sans qu'on leur en donne aucune connoissance, ils ne les pourront jamais demesler, que par hazard ? L'Eglise n'auroit donc plus besoin des Docteurs, d'Interpretes & des Pasteurs, qui nous expliquassent l'Ecriture dans les passages, qui contiennent les plus grands Mysteres, & dont les Heretiques abusent, pour les renverser. Ce qui nous convaint pleinement de cette verité, c'est que Dieu dans le Cours de sa Providence ordinaire, ne nous enseigne pas immediatement par luy-même, ce qui regarde le bien commun. Mais il nous envoie d'autres hommes, qu'il établit dans l'Eglise, comme dit saint Paul, pour edifier le Corps de Jesus-Christ, afin

que nous ne nous flations pas comme des Enfans, & que nous ne tournions plus à tout vent de Doctrine, par la fraude & l'artifice des hommes, qui nous engagent dans l'erreur. Il nous donne bien la Foy, par luy-même. Mais cela presuppôsé, que ce que l'on doit croire nous soit proposé, & que nous ayons une Regle infallible & Divine, qui nous assure pour faire cesser tous nos doutes. Il nous a proposé ce que nous devons croire par les Prophetes & par les Apôtres, qui les ont écrites pour tous. Il ne nous assure pas en particulier, que ce que nous lisons dans ces Livres vient de luy, & qu'il le faut entendre dans ce sens là. Mais il nous le dit, par la bouche d'une autorité vivante, & animée de son Esprit, qui peut s'expliquer dans les différens, qui peuvent naistre sur cela. C'est par les écrits des morts, qu'il nous revele les Mysteres, & c'est par les vivants,

qu'il nous fait entendre ses Revelations. La raison la plus commune, & la plus plausible, & qui peut toute seule convaincre un esprit raisonnable, est qu'en suivant cette Vision l'on ruine, & l'on déchire l'unité de la Foy, on donne à tout le monde, la liberté de se former telle Religion qu'on voudra. Et l'on oste aux Chrestiens, tous les moyens de connoître & de combattre les Heresies. Les particuliers de toutes les Sectes Heretiques, feront ce qu'il leur plaira de l'Ecriture; Ils y ajouteront, Ils en retrancheront, pour l'accommoder à leur dessein, & la tirer à leur préjugé. Si on leur demande raison de leur conduite, ils répondront hardiment, que leur esprit particulier, & l'onction Interieure les a si bien persuadez, qu'ils ne peuvent nullement douter, que cela ne soit.

**L'**On remarque, que dans l'Angleterre, il y a trente

deux sortes de Religion, par cet esprit particulier, & où se trouve l'Eglise parmy tant de differens sentimens ? Cette Eglise qui doit être si unie, puisqu'elle est le Corps de CHRIST. Remarquez que cette unité ne se trouve que dans l'Eglise Catholique. Elle est uniforme par tout. Le Concile de Trente, qui en est le dernier Concile, en est la Règle certaine. Et ce qui est de merveilleux, c'est que cette Eglise est Universelle. Il n'y a point de lieu dans le monde, où l'on ne dise la Messe : en Angleterre, même dans Londres, l'on compte jusques à deux mille Messes par jour, malgré les defences, les oppositions, & les rigueurs que l'on exerce contre les Ecclesiastiques, & cette verité de l'Evangile, qui doit être preschée par tout le monde, ne se rencontre que dans l'Eglise Catholique. Les Heresies de Luther & de Calvin, se sont subdivisées en d'autres Heresies. Car celle de Lu-

ther en Allemagne , a sept Sectes differentes. Et en Angleterre, comme j'ay dit celle de Calvin, en a trente deux. Et lisez avec attention les Escrits des Ministres de France. Voyez les remarques que j'en ay faites dans mes motifs. Vous les trouverez tres-differens en sentiment , & si vous rassemblez tous leurs advis , vous en feriez un Monstre , qui ne ressemblera plus à la Confession de Foy que vous professez , & qui sont dans vos Pseaumes. Ouvrez les yeux à des veritez si sensibles, & si convaincantes , & songez que Dieu retire ses graces , qu'il nous donne des momens , dont il faut profiter. J'avois resolu de ne vous plus écrire sur cela. Mais la charité & l'amitié que j'ay pour vous , m'engage encore à vous envoyer ce raisonnement , que j'ay recüeilly du Pere Maimbourg , dans un Livre qui est Intitulé la vraye parole de Dieu.

L' E G L I S E  
P R O T E S T A N T E  
I V S T I F I E ' E  
P A R L' E G L I S E  
R O M A I N E .

Sur quelques Points de  
Controverse.

P R E M I E R E P A R T I E .



*A* L O N D R E S ,  
C h e z E D O V A R D L A S S E L S .

---

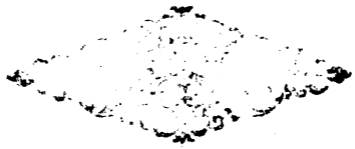
M. D C. L X X I X.



LE DÉVOY  
PROTESTANTE  
JUSTIFIÉ  
PAR L'ÉGLISE  
RÔMAYNE.

Sur quelques Points de  
Controverses.

TRADUIT DE L'ANGLAIS.



LONDRES  
Chez EDWARDS & LASSERS.

M. D. C. C. C. X. X. I. I.



## AVERTISSEMENT.

**L** n'y a rien au monde, qui vérifie mieux, que la plupart des livres de controverse qu'on écrit aujourd'huy, cette Sentence du Roy Salomon: *ce qui a été, c'est ce qui sera. Et ce qui a été fait, c'est ce qui se fera, et il n'y a rien de nouveau sous le Soleil.* Eccles. c. 1. v. 9. On imprime tous les jours de ces sortes de livres, qui ne sont que des compilations, ou des copies de ceux qui ont été imprimez depuis long-temps. S'il y a quelque différence, elle con-

**AVERTISSEMENT**  
siste plus dans l'ordre que  
dans les paroles, que dans  
les choses.

L'auteur, auquel je ré-  
ponds, tient sur tout un  
rang considerable parmi  
ces compilateurs & ces co-  
pistes. J'ay été néanmoins  
obligé de luy répondre  
pour l'édification de quel-  
ques personnes; dont Dieu  
m'a commis la conduite,  
à qui l'on avoit donné son  
livre, & qui, pour n'avoir  
peut-estre pas les nos au-  
teurs, pouvoient estre en  
danger de se laisser surpren-  
dre à ses chicanes.

Quand je ne recueille-  
rois point d'autre fruit de

**AVERTISSEMENT.**  
de mon travail, que l'affermissement de ces personnes en la connoissance & en la profession de la vérité, je ne me repentirois point de l'avoir entrepris. Car je crois que le salut d'une ame est le plus grand gain qu'un serviteur de Dieu puisse faire dans le monde.

Mais peut-estre que ces personnes ne seront pas les seuls, qui recevront quelque utilité de mon travail. S'il n'a pas la force & la beauté qu'ont les ouvrages, que plusieurs grands Théologiens ont composez sur les matières que je

6

**AVERTISSEMENT.**

traite, il est plein de témoignages que ces Théologiens n'avoient point vûs, parce que la plûpart des livres, d'où ie les ay tirés, ont été imprimez, ou après leur mort, ou après leurs livres.

La méthode même que je fais, doit, ce me semble, exciter la curiosité du public. Car il y a peu de personnes, qui ayent entrepris de réfuter l'Eglise Romaine par elle même, & qui ayent pensé à se servir de ses forces, de ses armes, & de ses troupes pour la combattre.

Le premier de nos Do-

## AVERTISSEMENT

Etéurs, qui se soit avisé de ce loüable stratagème est, à mon avis, *Moyse Blondel*, frère du fameux *David Blondel*, qui fit un livre, auquel il donna pour titre, *Rome au secours de Genève*. Le second est *Monsieur de la Faye*, dont le livre officieux (car c'est ainsi qu'il l'appelle) n'est qu'un recueil de passages, tirez des auteurs de l'Eglise Romaine, qui raisonnent selon nos principes. Le troisième est *M. Colomès*, qui a donné un petit livre au public, depuis quelques années, sous le titre de *Rome Protestante*.

## AVERTISSEMENT.

Je puis encore mettre dans ce nombre *Monsieur le Blanc*, Professeur en Théologie à Sedan, qui a écrit un assez gros volume de Théses, où il justifie nos sentimens par le témoignage des meilleurs auteurs, & des Conciles de l'Eglise Romaine, & *Monsieur Bajon*, qui a réfuté les préjugés de Messieurs de Port Royal par leurs autres livres.

Interea  
ramen,  
ô isti, qui  
admira-  
mini,  
qui stu-  
petis  
docto-  
rum &  
philoso-  
phie

Quoy que le nombre de nos Théologiens, qui ont mis en usage cette méthode, ne soit pas fort grand, cette méthode n'est pourtant pas nou-

# AVERTISSEMENT.

vellu dans l'Eglise. Car les premiers Chrétiens s'en sont servis fort utilement dans leurs disputes contre les Payens

scita, ita non injustissimum dicitis inquirare, illudere tanquã stulta

nobis & bruta dicentibus : cum vel ea, vel talia reperiamus & vos dicere, quãdã nobis pronunciarique ridetis? nec mihi cum his sermo est, qui per varia Sectarum diversitatem dilapsum, has atque illas partes opinionum, diversitate fecerunt. Vos vos appello, qui Mercurium, qui Platonem, Pythagoramque sectamini, vosque ezechos, qui estis unius mentis, & per easdem vias Placitorum intenditis. *apud advers. gentes, l. 2. Præterea, ut ea ipsa quæ dicerem, non notatis, sed alienis potissimum dicitis confirmatam: doceremque non modo apud ipsos, verum etiam apud eos ipsos, qui nos insectantur, veritatem consignatam teneri, quam seculum agnosceret: lactant. cap. 7. de divin. gram. cap. 25.*

-51

Il n'ont pas même fait scrupule, pour convaincre avec plus de sûreté les infidèles, de supposer des livres, qu'ils attri-



*AVERTISSEMENT.*

buoient à des personnes, que les infidèles croyoient avoir été extraordinairement inspirées de leurs Dieux. Et c'est ce zèle inconsidéré, qui a enfanté les prétendus vers des Sibylles.

Pour moy, qui suis de ceux qui condamnent le plus cet artifice, je croirois offenser Dieu, si je m'en servois, & faire tort à la vérité, si j'appellois le mensonge à son secours. Je suis même si ennemy des suppositions & des surprises, que j'ay effecté de citer des livres que tout le monde pût

**AVERTISSEMENT.**

consulter. Car la plupart des livres que je cite sont écrits en nôtre langue.

Les témoignages des auteurs que je fais parler ne laissent pas d'être considérables, quoy que tous ces auteurs ne traitent pas des matières de controverse. Car il n'est jamais permis de renverser les principes de la Religion. On ne peut pas même le faire, sans une grosse inadvertence, dont les habiles gens ne sont pas capables, quand ces principes sont bons, & qu'on en a une connoissance raisonnable.

AVE ETI S S E M E N T  
Lorsque l'on traite la  
controverse, on a tou-  
jours les ennemis en vue.  
On s'étudie soigneuse-  
ment à ne leur don-  
ner aucun avantage. On  
ménage toutes les expres-  
sions. Et plusieurs ne con-  
sultent alors que leurs pré-  
jugés, pour lesquels on  
dispute bien souvent, plu-  
tôt que pour la gloire de  
Dieu. Mais lors qu'on écrit  
une histoire, ou quelque  
traité de morale, ou de  
saine guerre, quand on  
écrit sans passion, de pen-  
ser aux divers faits que  
l'on peut avoir. On ne  
consulte que la raison &

**AVERTISSEMENT.**

la conscience. Et les témoignages que la conscience & la raison nous font rendre, sont d'autant plus considérables, qu'on ne les peut attribuer qu'à la force de la vérité, qui contraint ses ennemis mêmes de parler en sa faveur.

Cecy est encore digne d'estre considéré, que la plus grand'part des livres dont je me fers sont munis de plusieurs attestations d'Archevesques, d'Evêques, & de Docteurs, qui déclarent qu'après les avoir lus avec attention, ils n'y ont rien trou-

AVERTISSEMENT.

vé , qui soit contraire à la doctrine de l'Eglise Catholique , Apostolique, & Romaine. Si bien qu'ils ne doivent pas tant être regardez comme des productions de quelques particuliers, que comme des monumens publics des sentimens de cette Eglise.

Quand tout cela ne suffiroit pas , pour justifier , & pour authentifier l'usage que je fais de ces livres , ce que je ne dois point craindre , j'en pourrois au-moins tirer cette conclusion , qu'il n'y a que la vérité qui soit uniforme. L'erreur & le mensonge étant

Le P.  
Maimb.  
hist des  
Icon. l. 2.

**AVERTISSEMENT.**

*trop faibles, pour se soutenir  
par une conduite survie &  
mesurée.*

Je ne veux point au  
reste implorer la charité  
de mes lecteurs. Quelque  
rigoureux qu'ils soient, ils  
ne sauroient se dispenser  
d'en avoir pour mon ou-  
vrage, lors qu'ils sauront  
que je l'ay entrepris par  
occasion, & sans avoir ja-  
mais eu le dessein d'écri-  
re sur ces matières; que je  
l'ay fait, sans l'avoir pu  
communiquer à person-  
ne, parce qu'il étoit ne-  
cessaire qu'il vît bien-tôt  
le jour; que je l'ay com-  
posé dans une saison, qui

•

*AVERTISSEMENT.*

glaçoit l'ancre & l'imagination; & que j'ay été interrompu par mille distractions, causées par les soins qu'il me falloit avoir d'une Eglise considerable, dont j'avois seul la conduite. Si, malgré toutes ces raisons, mes Lecteurs refusent de me pardonner mes fautes, j'espère que Dieu me sera plus favorable que les hommes, & qu'il agréera les efforts que je fais pour l'avancement de son regne, quelque foibles qu'ils soient.

**L'EGLISE**



L' E G L I S E  
 P R O T E S T A N T E  
 I V S T I F I E E  
 P A R L A R O M A I N E

Sur quelques Points  
 de Controverse.

O V

R E P O N S E

A V T R A I T E D E  
 l' E g l i s e d e I E S U S C H R I S T,  
 de l' E u c h a r i s t i e , & d e  
 q u e l q u e s a u t r e s P r i n c i -  
 p a u x P o i n t s c o n t r o v e r s e z  
 e n t r e l e s C a t h o l i q u e s R o -  
 m a i n s , & l e s C a l v i n i s t e s .

A



## CHAPITRE PREMIER.

*Examen des trois Questions qui sont traitées dans le premier Chapitre. 1°. où étoit l'Eglise avant Calvin. 2°. si l'Eglise peut être invisible. 3°. si nos Réformateurs ont eu une bonne & légitime Vocation.*

## SECTION PREMIERE.

*Où étoit l'Eglise avant Calvin.*

Ut ad  
Ecclesiā  
militan-  
tem ve-  
niamus,  
hæc bi-  
fariam  
confide-  
rarur.  
Primum  
strictius,  
quate-  
nus dici-  
mus eos



V A N D' on parle de l'Eglise militante, on peut prendre ce mot en deux manières, Premièrement, pour ceux qui sont tellement dans la Maison de Dieu, qu'ils sont eux-mêmes la maison de Dieu, & le Temple du Saint Esprit, qui composent cette bienheureuse Jerusalem qui descend du Ciel, qui

*Iustificée par la Romaine.* 3

a été préparée de Dieu , qui est bâtie de Pierres Vives , desquel-  
les l'Apôtre a dit : *Nous , qui sommes plusieurs , sommes un seul corps en Iesus-Christ* , qu'il appelle ailleurs *un Peuple purifié de toute sorte d'iniquité , agréable à Dieu , & adonné à faire de bonnes œuvres.*

Ce sont les paroles de ce Pieux & sçavant Archevêque de Cologne , qui sacrifia sa dignité d'Archevêque & celle d'Electeur de l'Empire à la Croix de CHRIST , & à la Profession de son Evangile . Je les cite néanmoins comme les paroles d'un Docteur Catholique Romain , parce qu'il composa le Livre d'où je les ay tirées , avant que de quitter l'Eglise Romaine , comme il paroît par divers endroits de son Livre même.

bus dixit Apostolus : multi unum corpus sumus in Christo Iesu , quos & alibi vocat populum emundatum ab omni iniquitate , acceptabilem Deo , Sectatorem bonorum operum &c. Hermann. Colon. Archiepisc. Enchirid. Christ. institut. in hæc verb. Symb. Sanct. Eccles. Cathol.

## \* *L'Eglise Protestante*

Par le mot d'Eglise on entend en second lieu ceux qui font Profession d'une même Doctrine, & qui participent aux mêmes Sacrements. Cela n'a pas besoin de preuve ni d'éclaircissement.

L'Eglise prise en ce dernier sens n'est pas celle à qui les promesses sont faites, soit que vous considériez les Eglises particulières, soit que vous ayez égard à l'Eglise Chrétienne en général. Car un nombre inconcevable d'Eglises particulières s'est perdu, surtout dans l'Asie & dans l'Afrique, par les ruses des hérétiques, ou par la violence des Tyrans. Et l'Eglise Chrétienne en général a été pendant fort long-temps comme étouffée par l'hérésie d'Antioch, sans parler des horribles altérations, qu'elle a souffertes depuis dans les mœurs & dans la Doctrine. Ce sont des faits qu'on ne peut pas nier.

L'Eglise, à laquelle les promesses ont été faites, est celle qui n'a jamais renoncé aux conditions,

*Iustificée par la Romaine.* 5

sans lesquelles il est impossible de participer aux graces qui sont renfermées dans ces promesses, sçavoir la Pureté de la Foy & l'intégrité des mœurs. Et cette Eglise est l'assemblée des premiers nez qui sont écrits dans le Ciel. S. Paul dit que IESVS-CHRIST en est le Chef, & qu'elle est le Corps de IESVS-CHRIST, & l'accomplissement de celui qui accomplit tout en tous. Pour mieux exprimer l'union de ce divin Sauveur avec son Eglise, il l'appelle Christ même. Et dans ce beau passage que les critiques admirent, il parle de ce Corps mystique, comme si c'estoit un Corps naturel : Duquel tout le Corps bien ajusté & serré ensemble par toutes les jointures de l'accomplissement prend l'accroissement du Corps, selon la vigueur qui est en la mesure de chaque partie, pour l'edification de soy-même dans la charité.

Heb. c.  
12. v. 23.

Ephes.  
c. 1. v. 22.  
& 23.

1. Cor.  
cap. 12.  
v. 12.

Ephes.  
c. 4. v. 16.

On ne sçauroit rapporter à la société extérieure de ceux qui vivent dans une même communion

## **G** L'Eglise Protestante

ces éloges & cette description du Corps de Christ. Car dans cette Société, il y peut avoir des libertins, des impies, & des Athées.

Messieurs de Port Royal sur le v. 22. du 2. ch. des Proverb. de Salom.

Matth. c. 13. v. 49.

Matth. c. 3. v. 12. Cant. c. 2. v. 2.

Matth. c. 13. v. 41.

Matth. c. 25. v. 32.

Hebr. c. 7. v. 26.

„ Tous ceux, disent Messieurs de Port Royal, qui sont dans le Corps de l'Eglise, & dans la Société des mêmes Sacremens y peuvent demeurer maintenant; quoyque leur impiété & leur injustice les rende ennemis de Dieu & des hommes. Car tant que cette vie durera, *Les bons seront mélez avec les méchans, la paille avec le bon grain, & les lys avec les épines.* Mais il viendra un jour, où le Sauveur ôtera de son Royaume tous les scandales, & tous ceux qui commettent l'iniquité, & où il séparera pour jaà, *mais les boucs d'avec les agneaux,* selon la parole de l'Evangile. Or les impies & les ennemis de Dieu & des hommes ne sçauroient composer un même Corps avec le Fils de Dieu, qui est *Saint, innocent, sans souillure, séparé des Pécheurs; ni parconsequent être*

*Iustificée par la Romaine.* 7  
l'Eglise, à qui les promesses sont  
faites.

Il n'y a même, à proprement  
parler, que la Société des élus, qui  
sont unis à IESVS-CHRIST leur  
Chef par le lien de la Foy, qui  
puisse être appelée Eglise. Car Rom.  
celuy-là n'est pas Juif, qui ne l'est C. 2. v.  
qu'au dehors, dit l'Apôtre S. Paul, 28. & 29.  
& la Circoncision n'est pas celle qui  
est faite au dehors en la chair. Mais  
celuy-là est Juif qui l'est au dedans,  
& la Circoncision est celle du cœur,  
qui se fait par l'esprit, & non pas  
par la lettre. Et ce Juif tire sa louan-  
ge, non des hommes, mais de Dieu.  
Il est fort aisé d'appliquer ces pa-  
roles aux Chrétiens.

L'Epithète de *Sainte*, qui est  
donné à l'Eglise dans le Symbole  
des Apôtres, est encore une preu-  
ve évidente que le nom d'Eglise  
ne peut convenir qu'à la Société  
des élus. Car dans la communion  
extérieure des Chrétiens, le nom-  
bre des méchans & des profanes  
surpasse de beaucoup celui des  
gens de bien. Car il y a beaucoup Matth.  
C. 22. v.  
24.

8. *L'Eglise Protestante*  
*d'appellez, mais peu d'éliis.* Or  
c'est la plus grande partie qui  
donne le nom aux choses, & non  
pas la plus petite.

L'Eglise Romaine est elle-mê-  
me contrainte de rendre témoig-  
nage à cette Vérité. Car elle met  
la Sainteté parmi les marques de  
l'Eglise. Et un des meilleurs Ecri-  
vains qu'elle ait dans ce Siécle en

M. Her-  
mant  
dans la  
vie de S.  
Chry-  
sost. l. 10.  
c. 2.

» fait ce beau portrait : L'Eglise  
» Sainte étant entrée dans tous  
» les droits de son Epoux, qui est  
» un Dieu de Vérité & de lumière,  
» un Principe de Sainteté, & la  
» source de l'unité, elle possède  
» ces trois qualitez dans un degré  
» si parfait, qu'elle est toujours  
» victorieuse des erreurs & des hé-  
» résies, qu'elle conserve sa Vir-  
» ginité au milieu de la corru-  
» ption du monde, & qu'elle ne  
» s'oppose aux divisions, & aux  
» schismes que pour subsister dans  
» l'esprit de Paix. Ce sont de très  
» belles idées : Mais quand il s'agi-  
» ra de chercher un sujet à qui on  
» puisse les appliquer, je ne crois

*Justifiée par la Romaine. 9*

pas que ce sujet puisse être l'Eglise Romaine, au jugement même de l'Auteur dont je viens de citer les paroles, qui est trop éclairé, pour ignorer que des Ecrivains, qu'il reconnoît pour Saints, représentent cette Eglise déchirée par des schismes étranges, & abandonnée à un dérèglement prodigieux depuis son Chef jusques aux plus bas de ses membres.

L'Eglise est donc la compagnie des élus. Eux seuls composent cette Eglise, pour laquelle IESUS-CHRIST s'est donné lui-même, afin de la sanctifier, après l'avoir nettoyée du lavenient d'eau par la parole, pour se la rendre une Eglise glorieuse, n'ayant ni tâche, ni ride, ni autre chose semblable : mais afin qu'elle fût Sainte & irrépréhensible. Eux-seuls forment cette bien-heureuse compagnie, à qui les promesses sont faites. Et si l'Auteur que je réfute eût fait un droit usage de sa raison, il eût découvert, sans trop fatiguer son esprit, où elle étoit avant Calvin. Car

Ephes.  
c. 5. v. 29  
26. &  
27.



10 . *L'Eglise Protestante*

cette Eglise a été depuis le commencement du monde , & sera jusques à la fin des Siècles. De tout temps Dieu a eu des élus dans le monde , & il en aura de tout temps , comme tout le monde en demeure d'accord. Et si l'ordre que j'ay receu d'abreger mes matières autant que je pourrois , me le pouvoit permettre , je ferois voir que depuis les Apôtres il n'y a point eu de Siècle , auquel Dieu n'ait suscité des témoins , qui se sont opposez aux erreurs & aux superstitions , qui alloient s'établir dans l'Eglise.

Il faut maintenant que j'examine les passages de l'Écriture , sur lesquels l'Auteur prétend fonder l'immuable fermeté de son Eglise. Le premier est celui-ci : *Et je te dis aussi que tu es Pierre, & que sur cette pierre j'édifieray mon Eglise. Et les Portes de l'Enfer ne prévaudront point contre elle. Si les Portes de l'Enfer ont prévalu contre l'Eglise Romaine, on a tort de luy appliquer cette promesse. Or*

Matth.  
c. 16. v.  
18.

*Justifiée par la Romaine.* 11

on ne peut point nier qu'elles n'aient remporté sur elle une très-grande victoire, si aux erreurs, dont elle est remplie, on ajoûte la corruption épouvantable où elle a été pendant plusieurs Siècles. Car qu'importe que le Démon nous soumette à sa puissance par l'erreur, ou par le vice, par l'aveuglement de nos entendemens, ou par la dépravation de nos volontez, si, de quelque manière que ce soit, nous devenons ses esclaves ?

Le second passage est celui-ci :

*Je suis avec vous tous les jours jusqu'à la consommation des Siècles.*

Math.  
c. 28. v.  
20.

Un critique fort célèbre estime que **IESVS-CHRIST** promet la protection à ses Apôtres, & aux fidèles qui devoient venir après eux, comme l'Ange du Seigneur la promit à Gédéon, & Dieu luy-même au Prophète Jérémie. Ce sens, qui est très-vrai-semblable, éloigne un peu l'Eglise Romaine des avantages qu'elle prétend retirer de ces paroles. Mais supposé que **IESVS-CHRIST** promette à ses Apôtres,

Grot. in  
h. locum  
& in c.  
18. gen.  
v. 20.  
Iug. c. 6.  
v. 6.  
Jerem.  
c. 1. v. 8.

## 12 *L'Eglise Protestante*

& à tous les fidèles, l'assistance de la grace & les lumières infail-  
bles de son Esprit, comme on le  
croit ordinairement, je ne vois  
pas que cette promesse ait été exé-  
cutée en faveur de l'Eglise Ro-  
maine, qui est tombée dans un  
grand nombre d'erreurs grossières  
& dangereuses, comme nous som-  
mes en tout temps prêts de le  
montrer, & dans un prodigieux  
dérèglement de ses mœurs, com-  
me les propres enfans le lui re-  
prochent. Pour moy, je ne scau-  
rois croire que IESVS-CHRIST,  
qui est la sainteté même, aussi  
bien que la yoye, la vérité, & la  
vie, soit par son Esprit & par sa  
grace avec ceux, qui pendant plu-  
sieurs Siècles ont vécu dans tou-  
tes sortes d'impuretez. Je ne vois  
pas d'ailleurs sur quel fondement  
l'Eglise Romaine s'approprie cer-  
te promesse : Car supposé, comme  
j'ay déjà fait, qu'elle s'adresse, non  
seulement aux Apôtres, mais aussi  
à leurs Successeurs, l'Eglise Grec-  
que n'a-t-elle pas, pour le moins,  
autant

*Justifiée par la Romaine.* 13

autant de sujet de s'en prévaloir que la Romaine ? N'at-elle pas été fondée par les Apôtres ? Et ne peut-elle pas produire des Catalogues de ses Evêques, aussi certains que ceux que l'Eglise Romaine produit ? Mais de plus, je puis soutenir avec beaucoup de raison, que cette promesse ne regarde que les Apôtres, & nullement leurs Successeurs. Car, en premier lieu, elle s'adresse à chacun des Apôtres en particulier. Or il n'y a personne qui croye que tous les Successeurs des Apôtres ayent le don d'infailibilité. En second lieu, le fondement de cette promesse étoit la commission, que IESVS-CHRIST donnoit à ses Apôtres d'aller porter l'Evangile par toute la Terre. Car comme cette commission étoit extrêmement pénible, & remplie de dangers & de difficultez, & que IESVS-CHRIST, qui les consolait & les fortifioit par sa présence, les devoit bientôt quitter, ils avoient besoin d'être soutenus par cette espé-

14 *L'Eglise Protestante*

rance, que son Esprit & sa grace suppléeroient au défaut de la présence. Or, puis que cette commission a cessé depuis long-temps, on n'a aucun droit de tirer avantage d'une promesse, qui luy est inséparablement attachée. Il est vray que le Sauveur promet à ses Apôtres qu'il seroit avec eux tous les jours jusques à la consommation des Siècles, & que les Apôtres n'ont pas passé les termes ordinaires de la vie humaine, tant s'en faut qu'ils doivent vivre jusques à la fin du monde. Mais Saint Paul n'entendoit pas que la vie de son disciple Timothée dût durer aussi long-temps que le Ciel & la

*Terre, lors qu'il luy disoit : le te*

1. Tim.

c. 6. v. 13.

& 14.

*commande devant Dieu, qui donne la vie à toutes choses, & devant Jésus-Christ, qui a fait une si belle confession devant Ponce Pilate, de garder ce commandement, étant sans tâche & irrépréhensible, jusqu'à l'apparition de Notre Seigneur Jésus-Christ. David ne croyoit pas être immortel, lors qu'il disoit :*

*Iustificée par la Romaine. 15*

*Eternel, mon Dieu, je te célébreray* Pf. 30.  
v. 13.  
*éternellement. Quant à moy, tu* Pf. 41.  
v. 13.  
*m'as maintenu en mon entier, &*  
*m'as établi devant toy éternelle-* Pf. 89.  
*ment. Je chanterai éternellement*  
*les gratuitez de l'Eternel. J'ay pris* lv. 2.  
Pf. 119.  
*pour héritage tes témoignages éter-* v. 3.  
*nellement. J'ay incliné mon cœur à* Pf. 119.  
*accomplir tes statuts éternellement.* v. 112.

C'est une façon de parler fort ordinaire dans l'Ecriture Sainte, & dont nous nous servons tous les jours dans nos conversations. Car ne disons-nous pas que nous nous souviendrons éternellement des faveurs que nous avons reçues de quelqu'un, pour dire que nous en conserverons le souvenir toute notre vie ?

Examinons le troisième passage, dont l'Auteur se sert. Il est conduit en ces termes : *Je prierai le Père, S. Jean.*  
*& il vous donnera un autre Conso-* c. 14. v.  
*lateur pour demeurer avec vous éter-* 16. & 17.  
*nnellement : Sçavoir l'Esprit de Vé-*  
*rité que le monde ne peut recevoir,*  
*parce qu'il ne le voit point, & qu'il*  
*ne le connoit point. Ce que nous*

## 16. *L'Eglise Protestante*

venons de dire peut donner beaucoup de clarté à ce mot éternellement. Et sur ce fondement, je puis soutenir que cette promesse n'est faite qu'aux Apôtres. Mais supposons qu'elle doive s'étendre jusques à leurs successeurs, les Grecs, qui sont presque tous au jugement de l'Eglise Romaine, ou hérétiques, ou schismatiques, ou schismatiques, & hérétiques tout ensemble, diront qu'en vertu de ces paroles on ne doit point douter qu'ils ne soient l'Eglise Véroitable & infallible, puis que leurs Evêques ont succédé immédiatement aux Apôtres. C'est ce qu'ils auront moins de peine à justifier que l'Eglise Romaine. Car la prédication de l'Evangile a commencé par les Eglises d'Orient. Mais sans avoir recours aux Grecs, les paroles qui précèdent immédiatement cette promesse, dépouillent absolument les Romains du droit qu'ils prétendent y fonder. Car il paroît par ces paroles que le Seigneur ne promet son Esprit

*Justifiée par la Romaine. 17*

qu'à ceux qui l'aiment , & qui gardent les commandemens. *Si vous m'aimez* , dit-il , *gardez mes commandemens. Et je prierai le Père, & il vous donnera un autre Consolateur.* Or l'Eglise Romaine a non seulement violé les commandemens de **IESVS-CHRIST** par le renversement de la Piété & le dérèglement de ses mœurs , comme je l'ai déjà dit , & comme je le prouverai , s'il-plait à Dieu , dans les Sections suivantes : mais elle a de plus entrepris de faire des commandemens contraires à ceux de **IESVS-CHRIST** , auxquels elle oblige les hommes d'obeir par un principe de Religion. Je n'en veux point d'autres preuves que le culte des Images , la défense de lire l'Écriture Sainte , de se marier & de manger dans de certains jours de l'année de la viande , que Dieu nous a permis de manger en tout temps , sans aucun scrupule de conscience ; la coutume de servir Dieu en un langage que le peuple n'entend point , le retranchement



de la coupe, & le nombre effroyable de traditions dont elle a accablé les Chrétiens, & presque anéanti le service raisonnable qu'ils doivent rendre à Dieu, suivant les maximes de l'Evangile.

Quoyque l'infaillibilité de l'Eglise Romaine ne soit nullement fondée sur aucun des trois passages que je viens d'examiner, ils peuvent néanmoins faire de la peine à ceux qui ne sont pas capables d'en pénétrer le sens. Mais j'ay honte d'entretenir mon Lecteur de l'examen du quatrième; si peu il a de rapport avec le sujet pour lequel on l'employe. Mon Lecteur en jugera luy-même.

Ce passage est tiré de la Parabole de l'ivroye, que l'ennemi seme parmi la bonne semence; que le Maître a déjà semée. Ses serviteurs luy demandent s'il trouveroit bon qu'ils allassent cueillir cette ivroye. Le Maître le leur défend, parce qu'il appréhende qu'en voulant arracher l'ivroye, ils n'arrachent en même-temps la

*Justifiée par la Romaine.* 19  
 bonne sémence. *Laissez-les, leur*  
*dit-il, croître tous deux ensemble* Matth.  
*jusques à la moisson.* Quel rapport c. 13. v.  
 peut avoir cela avec l'infailibi- 30.  
 lité prétendue de l'Eglise Romaine? *Celui qui sème la bonne sémence,* Matth.  
*c'est le Fils de l'homme.* Le champ, c. 13.  
*c'est le monde.* La bonne sémence ce v. 37. 38.  
 sont les enfans du Royaume. L'y & 39.  
*erroye ce sont les enfans du malin.*  
*L'ennemi qui l'a sémée, c'est le Dia-*  
*ble.* La moisson, c'est la fin du mon-  
 de. Et les moissonneurs sont les  
 Anges. C'est l'explication que  
 IESVS-CHRIST donne luy-même  
 à sa Parabole : qu'est-ce que cette  
 explication a de commun avec la  
 perpétuelle infailibilité de l'E-  
 glise Romaine ? Le jugement des  
 méchans est différé jusques à la  
 fin du monde ; Donc l'Eglise Ro-  
 maine est la Véritable Eglise. O  
 préoccupation ! Quelle tyrannie  
 n'exerces-tu point sur les enten-  
 demens des hommes, dès que tu  
 t'en es emparée ? Ceux qui sont  
 tant soit peu instruits des maxi-  
 mes des Théologiens, sçavent

## 20 *L'Eglise Protestante*

qu'il n'est pas permis de détourner les Paraboles du but pour lequel elles sont rapportées, & qu'elles ne sont receües dans la Théologie que comme des conjectures, & non pas comme des argumens convainquans. Pourquoy ne profite-t'on pas de ces maximes, que l'on sçait si bien faire valoir dans les occasions? J'ajouterai seulement à cela que l'ivroye peut quelquefois se multiplier tellement, & devenir si haute, qu'elle cache la bonne semence. Et ainsi cette Parabole peut très bien servir à prouver l'invisibilité de l'Eglise, de laquelle il faut que je parle maintenant.

### SECONDE SECTION.

*Si l'Eglise peut être invisible.*

**L'**Auteur du traité que je relis, dit, que nous convenons tous, que l'Eglise est l'assemblée des fidèles. Si l'on ôte l'équivoque de ce mot, cette proposition

n'est pas véritable. Car par le mot de fidèles l'Eglise Romaine entend tous ceux qui font profession de la Religion Chrétienne par opposition aux Infidèles. Et nous entendons les Elus, desquels est la foy, suivant S. Paul, par opposition, non seulement aux Infidèles; mais aussi à ceux qui n'ont de Chrétien, que la profession de la Vérité, & le Baptême, qui ne lave que les souilleures de la Chair. Or il y a une différence fort considérable entre ces deux sens. Si nous recevions le premier, il faudroit demeurer d'accord que l'Eglise est toujours visible. Mais n'admettant que le dernier, lors que nous définissons l'Eglise, la compagnie des fidèles, on ne sauroit nier qu'elle ne soit de la nature invisible. Car nous ne pouvons pas lire le livre de vie. Dieu seul connoit ceux qui sont siens. La Foy est-ce nouveau nom que nul ne connoit, si ce n'est celuy qui l'a reçu. Il sera bon d'entendre sur cela la déposition de quelques té-

21 *L'Eglise Protestante*

moins, qui n'étoient pas de nôtre communion.

Erasme, en qui l'Eglise Romaine ne peut rien trouver à redire que son courage, & la généreuse liberté avec laquelle il a condam-

Necom.  
nino fal-  
sum est  
quod di-  
cūt qui-  
dam, in-  
visibile  
esse Ec-  
clesiam.  
Solut  
enim  
Deus in-  
trospectit  
corda  
hominū,  
ac verē  
novit  
qui sint  
ipſius.  
*Erasm.  
de ama-  
bil. Eccl.  
concord.  
Ecclesia  
vero ca-  
tenus  
accepta*

né les erreurs qu'il découvroit dans son parti par la grande pénétration de son esprit, & par les lumières extraordinaires qu'il avoit acquises par le moyen d'une longue & profonde étude, dit qu'on ne doit pas tenir pour absolument faux ce que quelques-uns disent, que l'Eglise est invisible. Car Dieu seul est la scrutateur des cœurs, & connoit véritablement ceux qui sont siens.

Ce bon & sincère Archevêque, que j'ay cité au commencement de ce Chapitre, déclare son sentiment sur cela avec plus de liberté qu'Erasme. Car voici ce qu'il dit immédiatement après les paroles que j'ay rapportés : l'Eglise, prise en ce sens là, n'est connue que de Dieu, comme le même Apôtre dit : le Seigneur connoit

*Justifiée par la Romaine. 23*

seux qui sont siens. Et dans un autre endroit : *Quoyque quelques-uns soutiennent que l'Eglise est invisible; ce que nous ne nions point, si par l'Eglise on entend l'Eglise des Prédestinés : Il me semble néanmoins &c.*

Je prie mon Lecteur de rappeler dans sa mémoire les raisons, par lesquelles j'ay prouvé dans la Section précédente, que les Elus seuls composent l'Eglise de Dieu. Et il conclurra de luy-même qu'il faut de nécessité qu'elle soit invisible. Mais cette question n'est pas de la portée de tout le monde. Il faut l'expliquer si nettement, que les plus ignorans la puissent comprendre.

Il y a deux choses à considérer dans un fidèle, la personne & la foy. Les hommes peuvent voir la personne : Mais Dieu seul voit & connoit la foy. Or un fidèle n'est fidèle que par sa foy. Et par conséquent il n'est connu, en tant que fidèle, que de Dieu seulement.

*visibilem &c. Enchir. Christ. institut. de Sacram. ordin. 5. Presbyter. offic.*

foli Deo  
nota est,  
quæad-  
modum  
idé Apo-  
stolus  
ait : co-  
gnovit  
Domi-  
nus qui  
sūt ejus.  
Vt autē  
conten-  
dāt qui-  
dam Ec-  
clesiam  
invisibi-  
lem esse,  
quod de  
Ecclesia  
Præde-  
stinato-  
rum non  
nega-  
mus: ni-  
hilo se-  
cius ( ut  
opina-  
mur) no-  
bis con-  
cedent  
Ecclesiæ  
etiam

C'est une démonstration, qui n'a pas besoin d'éclaircissement. Je veux pourtant l'éclaircir par un exemple fort familier, en faveur de la Vérité & de mon Lecteur, à la foiblesse duquel je suis obligé de m'accommoder, autant que je puis, pour procurer son salut, qui est la seule consolation que je prétens recevoir de mon travail.

Comme je viens de distinguer deux choses dans un fidèle, on peut aussi considérer dans un Religieux, sa Règle, & son habit. Je vais rapporter ce qu'en dit Monsieur François Dufuel. Pour moy, mon Père, repartit Eusébe, je ne doute nullement que l'on ne puisse être Carme, Bernardin, Chartreux, ou Celestin d'esprit, & d'affection, aussi bien que de Profession & de Vœu, & que l'on peut avoir la grace & la conduite de ces ordres solitaires, sans être dans leurs Cloîtres, & dans leurs Deserts, & sans porter leurs cuculles & leurs coules : étant certain que Dieu

Entret.  
de l'Ab-  
bé Jean,  
& du  
Prestr.  
Euséb.  
entret.  
10.

ne

ne s'attache nullement aux lieux, ni à toutes ces choses extérieures, qui frappent si fort les sens & l'esprit des hommes, & à quoy souvent se réduit toute la règle de certains Monastères.

Il est de la Grandeur & de la Souveraineté de Dieu, reprit le Saint Abbé, de pouvoir habiller les Saints de toutes sortes de couleurs, sans préjudicier à leur discernement, d'inspirer un même esprit, & d'attacher une même conduite à plusieurs états, & à de différentes professions. Qui doute, mon cher Eusébe, que les Saints Patriarches des ordres, que vous venez de marquer, n'ayent de véritables enfans dans tous les lieux du monde, & dans toutes les conditions. Il est vray que les noms de ces Religieux secrets & inconnus ne sont inscrits dans aucun Monastère; mais qui doute qu'ils ne soient écrits dans les registres éternels de Dieu?



Je compare la Communion extérieure des Chrétiens aux Monastères. Ceux qui vivent ouvertement dans cette Communion, aux Religieux qui se conforment à toutes les règles de leur ordre, & qui en portent l'habit. Et les fidèles, qui ne participent point aux erreurs d'une Société corrompue, mais sont liés ensemble, sans se connoître & sans être connus, de même qu'avec JESUS-CHRIST, qu'ils connoissent également, par les liens d'une même foy, à ces Religieux *secrets & inconnus*, qui ne sont inscrits dans aucun Monastère; mais qui ne laissent pas d'être écrits dans les registres éternels de Dieu.

Cette comparaison rend la chose palpable. Et Messieurs de l'Eglise Romaine ne se sauroient trouver mauvais que je compare les Elûs, que Dieu conservoit autrefois dans leur Communion, à leurs Moines dispersés en divers endroits du monde. Je veux y ajouter deux exemples qui ser-

*Justifiée par la Romaine.* 27

vivent beaucoup à la fortifier.

Le premier est celuy de l'Eglise d'Antioche, dont M<sup>r</sup>. Hermant décrit l'estat, lors que les Ariens en étoient les Maîtres, en ces termes : Telle étoit alors la face de l'Eglise d'Antioche, laquelle ayant eu l'honneur d'être la première origine du nom Chrétien, se trouvoit réduite à se voir malheureusement dominée par les ennemis de la Divinité de JESVS - CHRIST. Mais Dieu se conservoit toujours des lys parmi les épines ; & le mélange de ces hommes contagieux n'étoit pas capable d'altérer la pureté des Elus, n'y ayant point de Puissance, ny dans la Terre, ny dans l'Enfer qui ait la force de les arracher de ses mains. Calvin n'auroit pas parlé autrement, s'il eût rapporté cette Histoire. Et il eût à peine pû trouver des termes plus propres pour exprimer nôtre sentiment touchant l'invisibilité de l'Eglise,

Vie de  
S. Atha-  
nas. l. v. l.  
c. 10.

Le même Auteur, qui augmente tous les jours sa réputation qu'il a depuis assez long-temps acquise d'homme savant, & d'agréable Ecrivain, me fournit le second exemple. On voit plusieurs de ses ennemis, dit-il, parlant de S. Athanasius, lors qu'il fut rappelle à Alexandrie par l'Empereur Constance, se repentir de l'avoir persécuté. Ceux qui l'avoient calomnié luy en venant faire des excuses; ceux qui l'avoient haï, recherché son amitié; ceux qui avoient déchiré sa réputation par des écrits Publics; luy en faire des rétractations solennelles. Beaucoup de personnes, que la nécessité plutôt que la volonté engageoit avec les Ariens, venoient trouver le Saint durant la nuit, pour excuser leur faiblesse, & justifier leur conduite. Ils condamnoient avec anathèmes l'hérésie d'Arius; mais ils le supplioient de leur pardonner, si dans les calomnies & les

Vie de  
S. Athanasius  
lib. VI.  
c. 15.

embûches qu'on luy avoit sus-  
citées, ILS PAROISSENT ETRE  
PRESENS DE CORPS AVEC  
CEUX QUI EN ETOIENT LES  
AUTEURS ; ET ILS PROTE-  
STOIENT QUE LEUR COEUR  
ESTOIT TOUJOURS DANS LA  
COMMUNION D'ATHANASE,  
ET ATTACHE A SA PERSONNE.  
Le Saint (ajoute ce célèbre  
Chanoine de Beauvais) rapporte  
ce fait sans l'approuver, & pour  
témoigner seulement avec quel-  
le conspiration générale on s'é-  
tudioit de luy donner, ou des  
marques d'une amitié toute sin-  
cère, ou des preuves d'un véri-  
table changement, & d'une en-  
tière réconciliation. La dispo-  
sition de ces timides & de ces  
lâches, qui paroissent avoir  
plus de crainte des hommes, que  
de Dieu, fait voir qu'il y a eu de  
tout temps des politiques dans  
l'Eglise, aussi bien que dans l'E-  
tat ; & que dans un siècle aussi  
florissant que celui-là, il y  
avoit déjà plusieurs personnes.

„ qui connoissant la vérité &  
 „ l'innocence, la revenoient dans  
 „ l'injustice par des interêts tem-  
 „ porels, de peur, ou de se priver  
 „ de quelques avantages passa-  
 „ gers, ou d'attirer sur eux des  
 „ persécutions, qui choquent tou-  
 „ jours la nature, quoy qu'elles  
 „ soient des sources de bénédi-  
 „ ctions & de graces, à l'égard de  
 „ ceux que Dieu engage dans la  
 „ défense d'une bonne cause.

Comme l'Auteur que je com-  
 bats se contente de dire qu'il n'est  
 pas possible que l'Eglise soit in-  
 visible, je me contente de luy  
 avoir montré, par des témoignaa-  
 ges non suspects, que cela est très  
 possible, & qu'il est effectivement  
 arrivé. Il faut maintenant que j'e-  
 xamine les preuves qu'il allégué  
 de son sentiment. Elles consistent  
 en des raisons & en des passages  
 tirés du vieux & du nouveau Te-  
 stament. Je commence par l'exa-  
 men de ses raisons.

Il fonde premièrement la visi-  
 bilité perpétuelle de l'Eglise sur

*Justifiée par la Romaine.* 31

l'obligation où sont tous les fidèles de participer aux mêmes Sacremens. Mais il n'explique pas en quoy cette obligation consiste. Je veux suppléer à son défaut. Elle ne consiste point dans l'actuelle participation aux Sacremens, suivant le Concile de Trente, mais dans le desir d'y participer, quand on peut le faire. En second lieu, la nécessité absolue n'est propre qu'à trois Sacremens, selon le consentement universel de tous les Catholiques Romains, savoir au Baptême, à la Pénitence, & aux ordres. Cabils disent que le Baptême est nécessaire à tous indifféremment; la pénitence à tous ceux qui péchent après avoir reçu le Baptême, & les ordres à l'Eglise en général.

Pour commencer par ce dernier aveu, nous soutenons que la pénitence, ni les ordres ne sont pas des Sacremens. Et quant au Baptême, quoy que l'Eglise Romaine y ait ajoûté plusieurs cérémonies, qui ne sont pas d'institution

Concil.  
Trident.  
sess. 7. de  
Sacram.  
in gen.  
Ican. 4.  
Bellarm.  
l. 1. de  
Sacram.  
in gen.  
c. 1.

divine, nous estimons néanmoins qu'elle a retenu ce qu'il y a d'essentiel dans ce Sacrement, & que lors qu'on ne pouvoit avoir recours qu'à elle pour le recevoir, on pouvoit le luy demander, pourveu qu'on rejetât toutes ses traditions; qu'on eût du regret de ne pouvoir pas mieux faire; qu'on le considerât comme une inauguration au Christianisme en general, & non pas comme une entée dans l'Eglise Romaine en particulier, & une obligation de se soumettre à son autorité & d'embrasser sa doctrine; & qu'on n'eût pas ce superstitieux & cruel scrupule, tout-à-fait injurieux à la miséricorde de Dieu, que ceux qui meurent sans Baptême sont éternellement exclus du Ciel, & privés de la vision de Dieu.

Pour ce qui regarde le Sacrement de l'Eucharistie, on n'est obligé d'y participer, selon les Principes mêmes de l'Eglise Romaine, que quand on le peut faire. Or on ne peut, ni on ne doit pas y

*Iustificée par la Romaine.* § 3

participer, quand on est parmi  
eux qui en ont tout-à-fait ren-  
versé la nature & la fin, comme  
on a fait dans l'Eglise Romaine?  
Et les fidèles, qui étoient autre-  
fois dans la Communiquon, sans  
avoir la liberté de s'assembler,  
étoient, à peu-près, comme les  
Chrétiens, qui sont dans les Villes  
du Japon, ou de la Chine. Il faut  
avouer pourtant que la plupart des  
Vaudois ne faisoient pas scrupule  
d'assister aux Assemblées, & de  
participer aux Sacremens de l'E-  
glise Romaine. Mais ceux qu'on  
appelloit Hussites, & nos Réfor-  
mateurs condamnèrent ce relâ-  
chement, & les exhortèrent à ne  
plus y tomber, par les Lettres  
qu'ils leur écrivirent sur ce sujet.  
Ce qu'ils n'ont pas fait aussi de-  
puis ce temps-là, quelque gran-  
des Persecutions qu'ils aient été  
obligés d'endurer.

Mais, pour convaincre notre  
Auteur par un exemple, pour le-  
quel il aura sans doute plus de re-  
spect, je veux rappeler dans la

I. Paul  
Perrin.  
*Hist. des*  
*Vaudois*  
l. 2. c. 8.  
9. & 10.



34 *L'Eglise Protestante*  
mémoire la conduite des Chrétiens, lors qu'ils gémissent sous la tyrannie de l'Arrianisme. Voicy en quels termes la représente cet agréable Historien, que la conformité qu'a mon sujet avec l'état de l'Eglise de ce malheureux Siècle m'oblige de citer souvent.

Vie de  
S. Athanas.  
l. 5.  
c. 15.

On auroit dit que Gregoire eût  
pris pour modèle de sa conduite  
ce qui s'estoit passé autrefois  
dans la captivité de Babylone:  
Car comme les Princes des Mé-  
des déferoient alors le Prophète  
Daniel devant le Tribunal de  
leur Roy, parce qu'on l'avoit  
veu adorer Dieu; ainsi cet usur-  
pateur déferoit à Philagre ceux  
qui prioient dans les Maisons  
particulières, & il observoit sa-  
crémentement les Ministres de l'E-  
glise, que plusieurs se trouvoient  
en danger de ne pouvoir rece-  
voir le Baptême, & que les ma-  
lades étoient privez de la con-  
solation des visites des Eccle-  
siastiques, ce qui leur étoit en-  
core plus fâcheux que la mala-

de dont ils étoient affligés. Mais le Peuple Catholique avoit tant d'horreur des Ariens, qu'il aimoit mieux se résoudre à endurer toutes ces extrémités, que de souffrir sur leur tête l'imposition de la main des hérétiques. C'est ce qui obligea plusieurs de s'en aller porter de toutes parts les tristes nouvelles de la desolation de leur Eglise. Et ils ne le firent que par l'ordre de Saint Athanase. Les autres, soit du Clergé, soit du Peuple, ne pouvoient faire autre chose que de se tenir chacun en son particulier. Et comme d'une part la crainte du Gouverneur les réduisoit au silence, ainsi de l'autre ils ne vouloient prendre aucune part à l'impiété des Ariens; comme ils avoient fait, s'ils eussent assisté à leurs assemblées, pour lesquelles ils n'avoient que de l'aversion & de l'horreur.

Mais, dit notre Auteur, en continuant de prouver le mieux

36 *L'Eglise Protestante*  
 qu'il luy est possible, que l'Eglise  
 a toujours été visible, nous ne  
 voyons point dans tous les Pères la  
 doctrine de Calvin. Si pas la do-  
 ctrine de Calvin, il entend la do-  
 ctrine que Calvin a enseignée, qui  
 est la doctrine de JESUS-CHRIST  
 & de ses Apôtres, & non pas celle  
 de Calvin, je luy soutiens que  
 l'on peut, quelque prévenu que  
 l'on soit, la trouver dans les Li-  
 vres des Pères, sur tout des qua-  
 tre premiers Siècles. Car la plus  
 pure antiquité est renfermée dans  
 ces Siècles-là. C'est ce que plu-  
 sieurs de nos Auteurs, ont prou-  
 vé invinciblement par des pas-  
 sages formels & incontestables,  
 qu'ils ont pris le soin de recueillir  
 avec beaucoup de fidélité. Com-  
 me Juell, Duplessis Mornay, Du-  
 moulin, Blondel, Mestrezar, le Fau-  
 cheur, Matthieu Bochart, Aubertin,  
 Daillé, Claude, Larroque; sans  
 parler d'un très-grand nombre de  
 Théologiens étrangers. On a mê-  
 me plus fait. On a prouvé chaque  
 article de nôtre confession de Foy,  
 par

Antiqui-  
 taté so-  
 lemus  
 quadri-  
 gentis à  
 Christo  
 annis in-  
 cludere.  
*Petr.  
 Molin. de  
 Peregr.  
 c. 3.*

*Corpus  
 & syna-  
 gma con-  
 fessionum  
 fidei.*

par un grand nombre de passages, des Pères, si conformes à nos sentimens, que l'on diroit qu'ils ont été les disciples de Calvin, ou que Calvin avoit étudié dans leur école.

Il est vray que depuis ce temps-là les erreurs se sont peu-à-peu insinuées dans le Christianisme, & que les superstitions y ont esté receües avec un succez, qu'on n'avoit pas lieu d'appréhender dans une communion, qui avoit une règle de sa Foy aussi parfaite & aussi claire qu'est l'Evangile de **JÉSUS-CHRIST**. Mais avec <sup>ce</sup> Monsieur quelque succez que l'erreur se <sup>ce</sup> l'Esprit soit introduite, quelque grands <sup>ce</sup> de la progres qu'elle ait fait dans le <sup>ce</sup> fausseté monde, & quelque ancien que <sup>ce</sup> des ver- soit le temps depuis lequel elle <sup>ce</sup> ses hm- est établie, elle ne prescrit ja- <sup>ce</sup> maines <sup>ce</sup> tom 2. mais contre la Vérité. Car quoy- <sup>ce</sup> c. 13. que la Vérité puisse être com- <sup>ce</sup> battüe, qu'elle puisse être fou- <sup>ce</sup> lée aux piés, & demeurer long- <sup>ce</sup> temps obscurcie; néanmoins, <sup>ce</sup> lors-même qu'elle a perdu son <sup>ce</sup>

### 38. L'Eglise Protestante

„ éclat, elle conserve la force, les  
„ droits & les Privilèges: de sorte  
„ que dès qu'elle paroît, elle sou-  
„ met tout le monde, & n'a be-  
„ soin que de quelques jours pour  
„ ôter à l'erreur la possession d'un  
„ très-grand nombre de Sîdoles.  
Il n'y a presque rien dans le beau  
traitté que M. Esprit a donné au  
Public, pour démasquer la vanité  
& l'hypocrisie des hommes, qui  
ne m'ait donné un plaisir singu-  
lier. Mais j'ay été sur tout ravi  
quand j'y ai trouvé ces paroles.

Mais que répondrons-nous à  
l'avantage que l'Eglise Romaine  
tire de la suite de ses Prélats,  
que nôtre Auteur ne manque pas  
de faire valoir en sa faveur? Je  
pourrois répondre que l'Eglise  
Grecque ne luy cède point en ce  
la. Mais je veux luy donner une  
réponse plus précise. C'est M.  
Hermant qui me la fournit, après  
S. Grégoire de Naziance, Il est  
fort éloigné de S. Marc, (dit-il)  
parlant de S. Athanase) se liant  
conte les années; & il y a beau-

Vie de  
S. Atha-  
nav. l. 3.  
c. 16.

coup d'Evêques d'Alexandrie  
qui le précédent: Mais à le con-  
sidérer en luy-même, par la  
Sainteté de sa vie, il est celuy  
qui en a approché de plus près;  
& c'est en cela que consiste la  
véritable succession. Et en ef-  
fect, les Evêques qui convien-  
nent dans les mêmes sentimens  
touchant la Foy, partagent en-  
tre eux le même Siège, comme  
au contraire, on peut dire que  
ceux qui sont divisez par la  
doctrine ont des Sièges oppo-  
sez: la première sorte de succes-  
sion ne consistant que dans le  
nom; & la seconde étant la  
succession solide & véritable.  
Car il faut considérer comme  
un Véritable Successeur, non  
pas celuy qui a commis des vio-  
lences pour être Evêque; mais  
celuy qui en a souffert, & qu'il  
a fallu y forcer: non pas celuy  
qui a violé les Loix, mais ce-  
luy dont l'élection s'est faite se-  
lon les Loix de l'Eglise; non  
pas celuy qui est séparé par de

40 *L'Eglise Protestante*

» contraires sentimens , mais ce-  
» luy qui est uni par l'alliance d'u-  
» ne même Foy , & d'une même  
» doctrine. Si ce n'est peut-être  
» que l'on donne le nom de Suc-  
» cesseur à celuy qui succède à un  
» autre , comme la maladie à la  
» santé , les ténèbres à la lumière,  
» la tranquillité à la tempête , la  
» folie & l'égarement de l'esprit à  
» la sagesse & au bon sens. Sur  
ce fondement , nous soutenons  
que nos Réformateurs & nos Mi-  
nistres sont les Véritables Suc-  
cesseurs des Apôtres , parce qu'ils  
sont unis avec eux par l'alliance  
d'une même Foy & d'une même do-  
ctrine ; & que les Evêques de l'E-  
glise Romaine ne le sont point,  
parce qu'ils ont renversé cette  
sainte doctrine par leurs tradi-  
tions.

L'auteur , pour aller au devant  
de cette réponse, qu'il voyoit sans  
doute bien que nous luy ferions,  
soutient qu'on peut justifier toutes  
les cérémonies de l'Eglise Romaine,  
en remontant jusques aux premiers

*Justifiée par la Romaine. 41*

*Siccles.* Si je ne craignois de blef-  
fer la charité par un trop grand  
zèle pour la vérité, ce qu'il n'est  
pas permis de faire, puisque Saint  
Paul veut que nous suivions *la*  
*Vérité avec la Charité*, je traite-  
rois cette proposition de la ma-  
nière dont elle mérite d'être trait-  
tée. Car en vérité je m'étonne  
qu'on ait osé l'avancer. Et tout le  
monde s'en étonnera avec moy,  
quand j'aurai justifié le sujet de  
mon étonnement.

Les Ecrivains de l'Eglise Ro-  
maine, qui ont de la sincérité,  
avoient que la plus grand part  
des cérémonies se sont introduites  
peu-à-peu, & qu'il y en a plu-  
sieurs, qui sont aujourd'huy fort  
en usage, qui étoient tout-à-fait  
inconnues dans les premiers Sic-  
cles de l'Eglise. Ceux qui ont écrit  
les Vies des Papes ne permettent  
pas d'en douter, par les mémoi-  
res qu'ils nous fournissent des in-  
novations que chacun a faites. La  
Messe même, telle qu'on la célé-  
bre aujourd'huy, n'est parvenue



## 42 L'Eglise Protestante

Ioh. Ste- ph. Du rant. de ritib. Ec- des. Ca- thol. l. 2. Ioh. Bo- na. rer. li- surg. l. 2.

à l'Etat où elle est que par degrez comme on le peut voir dans les Livres de *Durandy* Premier Prési- dent au Parlement de Thoulouse, & du Cardinal *Bona*, qui avoit sans doute plus d'érudition, que tous les autres Cardinaux de son temps.

Sanè, cū Alexandro Pa- pa reco- lentes quomo- do hæc sancta plātatio Ecclesiz Dei fue- rit insti- tuta, dolentes dicere possu- mus cū eodem, quod et- si non ab omni- bus, ne- que in omni- bus, à

*Durandus* Evêque de Mendes, qui vivoit dans le treizième Siè- cle, reconnoit que de son temps l'Eglise Romaine avoit extrême- ment dégénéré de son ancienne pureté. En vérité, dit-il, lors que nous faisons réflexion avec le Pape Alexandre, sur la ma- nière, dont l'Eglise Chrétienne s'est établie, nous pouvons di- re avec luy, mais non pas sans beaucoup de douleur, que si tous n'ont pas absolument abandonné l'institution de l'E- glise Primitive, les sentimens des Saints Pères, les decrets des Conciles, & des Pontifes Ro- mains, la plupart s'en sont si fort éloignés dans beaucoup de choses, que quelqtés-uns d'en-

me nous semblent avoir oublié <sup>ce</sup> plerit  
cette première institution. <sup>que ta-</sup>

pluribus ab illâ Sanctâ institutione Primitivâ Ec-  
clesiæ, Sanctorum Patrum, Conciliorum & decre-  
torum Romanorum Donificum in tantum vide-  
tur esse declinatum, ut aliqui ex nobis, Primæ in-  
stitutionis videantur obliti, *Guillelm. Durand. in*  
*Prefat. ad secund. part. tractat. de mod. gener. Concil.*  
*celebr.*

Un Auteur Allemand, nom- <sup>ce</sup> Multi  
mé *Volufius*, dit que plusieurs <sup>ce</sup> abufus,  
Synodes Diocésains & Provin- <sup>ce</sup> qui diu-  
ciaux, & particulièrement le <sup>ce</sup> turnita-  
Concile de Trente, ont retran- <sup>ce</sup> te tem-  
ché plusieurs abus, auxquels <sup>ce</sup> poris, in-  
la négligence des Prélats, & la <sup>ce</sup> curiâ  
grande inclination que le Peu- <sup>ce</sup> Præla-  
ple a pour la superstition, <sup>ce</sup> torum,  
avoient depuis long-temps per- <sup>ce</sup> & ipsius  
mis de s'établir dans l'Eglise. <sup>ce</sup> populi  
<sup>ce</sup> ad su-  
<sup>ce</sup> persti-  
<sup>ce</sup> tionem

proponitur vitio inoleverant, per plures Syno-  
dos Diocesanas & Provinciales, tum vel ma-  
ximè œcumenici Tridentini Concilii autoritate  
sublati fuerunt. *Adolph. Goshesfrid. voluf. auroy, pac.*  
*Relig. p. 93.*

Il pouffe devant sa bonne Foy, <sup>ce</sup> Simili-  
que dans la Page suivante il dit, <sup>ce</sup> ter si E-  
que si les Evêques & les Mini- <sup>ce</sup> piscopi  
& Mini-

stri alii  
 Prote-  
 stantes,  
 in ma-  
 nus il-  
 lius Præ-  
 sulis Ca-  
 tholici,  
 à quo  
 charis-  
 ma Sa-  
 cerdotii  
 per im-  
 pòrtio-  
 nē ma-  
 num  
 accipiēt,  
 ,, tres Protestans. veulent recon-  
 ,, nôître l'Authorité du Pape, &  
 ,, s'y soumettre, ils auront la li-  
 ,, berté de demander par leurs  
 ,, suffrages la condamnation des  
 ,, abus, comme firent dans le Con-  
 ,, cile de Trente un grand nom-  
 ,, bre de Prélats François & Espa-  
 ,, gnols, qui en auroient peut-  
 ,, être fait retrancher plus qu'ils  
 ,, ne firent, s'ils eussent eu de leur  
 ,, parti plus d'Evêques Allemands  
 ,, qu'ils n'en eurent.

sanctē promittant quod Pontifici Romano eam  
 obedientiam & reverentiam sint exhibitura, quam  
 SS. Canones & antiqua Concilia præscripserunt,  
 per hoc enim integrum illis semper sit in Syno-  
 dis liberè abusus proponere, eorumque emenda-  
 tionem suffragiis suis urgere, prout in novissima  
 Synodo Tridentina non pauci Præsules Galli His-  
 panique fecere, quibus summo numero Germani  
 Episcopi accessissent, plures forte sublatis fuissent.  
 pag 24.

*J. Baptiste Thiers*, dont le nom  
 est déjà assez connu des sçavans de  
 la Communion & de la nôtre,  
 nous fait bien connoître que l'a-  
 varice des Prêtres, & de ceux  
 qu'on appelle Religieux leur a fait

*Justifiée par la Romaine.* 45

inventer plusieurs nouvelles superstitions, lors qu'il parle en ces termes de quelques-uns d'entre eux seulement. En effet, comme il font gloire de n'avoir point d'attache au monde, auquel ils ont entièrement renoncé par leurs Vœux & par leur Profession, ils ne se mettent point en peine d'attirer les Peuples dans leurs Eglises par des dévotions nouvelles, par des Pompes extérieures, & par des cérémonies sensibles, telle qu'est l'exposition du S. Sacrement de l'Autel.

De l'ex-  
posit. du  
S. Sacre-  
ment de  
l'Aut.  
l. 2. c. 20.

M. Arnaud donne cet avis à M. Glaude : Si c'est à la Religion Catholique en général que les récriminations s'adresseront, il doit prendre garde à ne la pas attaquer par leurs déclamations ordinaires contre des abus, qu'ils ne sauroient montrer que l'Eglise approuve, mais qui ne peuvent au plus être attribuées qu'à la paille, pendant que le froment en gemit. Ce froment

Remuer-  
sem. de  
la mor.  
de l. Ch.  
par les  
err. des  
Calvin.  
l. 1. c. 7.

est, sans contredit, M<sup>r</sup>. Arnaud, avec tout son Parti. Mais ce parti n'est guère-considérable. On le traite d'Hérétique dans plus des trois quarts de l'Eglise Romaine. Et ceux qui les traitent ainsi s'attribuent la gloire d'être le froment, & l'accusent d'être la paille. De sorte qu'en attendant qu'un Concile général ait terminé ce différent de la paille & du froment, il faut que M<sup>r</sup>. Arnaud nous permette d'appeler plutôt l'Eglise Romaine ceux de sa communion, qui professent hautement leurs sentimens, qui les publient sans crainte, & qui font valoir leurs cérémonies avec toute sorte de liberté, que ceux qui n'osent pas parler de leurs opinions, & qui sont une image assez n'aive de l'Eglise invisible.

Il paroît par tous ces témoignages, que l'Eglise Romaine a fait plusieurs altérations & plusieurs innovations dans le service divin. Si on veut savoir l'origine de chaque cérémonie en par-

*Justifiée par la Romaine. 47*

ticulier, un petit Traité fait express sur ce sujet apprendra à tous ceux qui auront cette curiosité qu'il n'y a jamais eu de proposition si témérairement avancée que celle-cy : qu'on peut justifier toutes les cérémonies de l'Eglise Romaine, en remontant jusques à la source. Je me contenterai de le prouver icy par deux ou trois exemples.

*Traité des anciennes cérémonies.*

Jean Deslions a montré par un Traité fort surieux & plein d'une agréable érudition, que les profanes divertissemens du Carnaval, qui se pratiquent dans toute l'étendue de l'Eglise Romaine, même avec un excez horrible dans tous les endroits, où l'Eglise Romaine est sur son Trône, ou dans son centre, doivent leur origine au Paganisme, & sont directement opposés à la pratique de l'Eglise Primitive.

*Le Paganisme du Roy d'Espagne*

Il paroît depuis environ deux ans un Traité de la Pénitence publique, où l'Auteur déplore le relâchement de l'Eglise Romaine. Sur cet article de l'ancienne discipline

*Défense de la discipline qui s'observe d'as*

*plusieurs  
Diocèses  
de France  
touchant  
l'imposi-  
tion de  
la Pénit-  
ence pu-  
blique  
pour les  
péchés  
publics.  
M. l'E-  
vêque  
de Pa-  
miers.*

plaine, qui est un des plus impor-  
tans pour la conservation de la  
Pureté Evāgelique dans les mœurs  
des Chrétiens. Et ces paroles d'un  
des Approbateurs de ce Livre  
prouvent qu'il y a eu en cela plus  
que du relâchement. *La Pénitence  
publique pour les péchés publics &  
scandaleux, dont la pratique a tou-  
jours été si utile & si nécessaire  
dans l'Eglise, lors même qu'il fa-  
loit user de plus de douceur, soit  
afin d'attirer les Infidèles à notre  
Sainte Religion, soit pour y appeler  
les Hérétiques, n'est pas seulement  
presque hors d'usage, mais elle est  
encore combattue par quelques Do-  
cteurs Catholiques, qui ont eu la ré-  
mérité de décrier un remède si sala-  
taire. Comment ose-t-on, après  
cela, se vanter d'une parfaite con-  
formité avec les Anciens, puis-  
qu'on ose attaquer & combattre  
leur discipline? Car quoyque M.  
l'Evêque de Pamiers ne parle que  
de quelques Docteurs, tout le  
monde sait que ce remède si sa-  
litaire n'est en usage que dans  
quelques*

quelques diocèses, même depuis fort peu de temps.

Il est sans doute, dit M. *Tillemont*, que l'Eglise a été obligée en divers temps de faire ces ser plusieurs pratiques anciennes touchant l'administration de l'usage du Sacrement de l'Eucharistie. Elle a défendu aux laïques dans les Conciles de Constance, de Bâle & de Trente, la communion sous les deux espèces, bien qu'elle eût été assez communément usitée dans toute l'antiquité, jusqu'environ le neuvième siècle de l'Eglise, comme il paroît par les actes de l'Abbesse Sainte Odilie, & par la vie de Saint Ansehaire Archevêque de Brême en Saxe, & même jusqu'au temps de Milon de Thabily Evêque d'Orléans, ainsi qu'il se voit dans ses statuts Synodaux de l'année 1314. où il ordonne qu'on ait soin de tenir fort propres & fort nets les calices qui servent à la communion des malades, afin qu'ils

De l'ex-  
posit. du  
S. Sacrem.  
l. 3. c. 21.



50 *L'Eglise Protestante*  
communient avec plus de dévotion.

Mais j'ay quelque chose de plus fort à alleguer, pour prouver que l'Auteur n'a pour but que d'imposer à son lecteur, & de l'attirer à l'Eglise Romaine, de quelque maniere qu'il s'y prenne. Ce sont les deux nouveaux decrets du Pape Innocent onzième à présent regnant, contre l'Office de la Conception immaculée de la Sainte Vierge, & une quantité prodigieuse d'indulgences accordées par ses Prédécesseurs. Qui croirons nous? A qui faudra-t'il s'en tenir? Les prédécesseurs d'Innocent n'étoient-ils pas les successeurs de S. Pierre, les chefs de l'Eglise universelle, les Vicaires de JESUS-CHRIST, aussi bien que luy? Comment peut-il condamner ce qu'ils ont approuvé? Comment ont ils peu ordonner ce qu'un de leurs successeurs devoit condamner, & attacher de grandes indulgences à des choses vaines, ridicules & fausses? Que dira

*Iustificée par la Romaine.* 51  
 le pôure peuple, de la crédulité  
 duquel les Prestres & les Moines,  
 mais sur tout les Moines, abu-  
 sent depuis si long-temps, & dont  
 ils amusent encore la devotion  
 par les grossières superstitions,  
 & le leurre des indulgences, que  
 le Pape vient de condamner ?  
 Quoy ! ne luy sera-t'il plus per-  
 mis de lire la fontaine d'Elie ar-  
 rousant le parterre de l'Eglise &  
 des ames dévotes, divisée en quatre  
 canaux, où est traité de l'origine,  
 aneiquité, graces, privileges & in-  
 dulgences de l'ordre de nôtre Dame  
 du Mont-Carmel, le tout en fa-  
 veur des Confrères & sœurs de la  
 confraternité d'iceluy ? Osera-t'on  
 luy arracher des mains l'instru-  
 ction pour les confrères du S. Sepu-  
 laire, ou petit habit de nôtre Dame  
 du Mont-Carmel: ensemble quel-  
 ques miracles, faits en faveur de ce  
 saint habit ? luy défendra-t'on la  
 lecture du traité des indulgences,  
 & confirmation de celles du cordon  
 S. François par N. S. P. le Pape  
 Paul V. luy commandera-t'on de

52 *L'Eglise Protestante*

s'abstenir de la lecture des instructions pour ceux de l'Archiconfrérie de la ceinture de S. Augustin & de Sainte Monique, sous l'invocation de nôtre Dame de Consolation, instituée au Couvent des R.R.P.P. Augustins Reformez du Port S. Vincent à Lyon, avec les indulgences concedées de divers Souverains Pontifes pour lesdits confrères; comme aussi les merveilles & miracles du Pain béni de S. Nicolas de Tolentin, & autres dévotions qui sont pieusement établies dans le Couvent dudit couvent? fera-t-on assez cruel, pour le vouloir priver de la consolation qu'il a jusques icy recçue, en lisant le *Rosaire* perpétuel, ou nouvelle méthode pour visiter perpétuellement le S. *Rosaire* à l'honneur de la glorieuse *Pierge* *Mère de Dieu*, ensemble les indulgences concedées par les Souverains Pontifes à la Confrérie du S. *Rosaire*, avec une brève méthode du *Rosaire* du tres-Saint nom de *Jésus*, & les litanies?

Tous ces livres ont été imprimés

més dans les meilleures villes du Royaume. Ils sont munis d'approbations accompagnées de plusieurs beaux éloges. Les Magistrats en ont permis l'impression. Les libraires y ont mis leurs noms. On en a recommandé la lecture aux peuples. Mais on ne fait pas cet honneur aux decrets du Saint Pere. On n'en donne nulle connoissance au peuple. Les Docteurs y ajoutent quelques notes, sans oser faire connoître leurs noms. Les libraires n'osent, ni les imprimer, ni les vendre; quoy qu'ils les reçoivent immédiatement de Rome. Et s'il s'en est fait quelques éditions, on leur a fait le même traitement qu'on fait d'ordinaire aux livres défendus. On n'y a mis, ni le nom de l'imprimeur, ni celui du lieu où l'impression a été faite. Et on ne les vend qu'en cachéte. Que dirons nous donc? les Papes précédens ont-ils gardé la foy de ceux de qui ils avoient receu la triple couronne? Celui-cy s'en écarte. Celui-cy se

54. *L'Eglise Protestante*  
tient-il à la Religion de ses premiers ancêtres ? les autres s'en étoient éloignez. Et qui que l'on veuille charger de ce blâme, il est certain qu'il s'est fait divers changemens dans l'Eglise Romaine, & que ceux là rendront conte à Dieu de leur dissimulation, qui jettent de la poudre aux yeux des ignorans, pour leur persuader le contraire.

Toutes ces choses étant fondées sur une expérience certaine & indubitable, elles ne peuvent point être contraires à l'Écriture. Car l'Écriture est parfaitement d'accord avec les événemens ; & les événemens ne démentent jamais l'Écriture. Elle a prédit que de faux Docteurs s'éleveroient dans les derniers temps, qui défendroient le mariage & l'usage des viandes. Cela s'est fidèlement accompli. De sorte que comme on peut fort bien inférer qu'une chose arrivera infailliblement de ce que l'Écriture Sainte marque qu'elle doit arriver ; on peut con-

chune avec autant de certitude, qu'une chose n'est point prédite dans l'Écriture, parce qu'on voit arriver des choses contraires au sens qu'on donne à ses prédictions. Ce raisonnement, joint aux remarques que je viens de rapporter en assez grand nombre, suffiroit pour montrer que les passages, sur lesquels on prétend fonder la perpétuelle visibilité de l'Église Romaine, sont mal citez. Il faut pourtant les examiner en peu de mots.

Le premier est celui-cy : *la ville* *Matth.*  
*le située sur une montagne ne peut* *6.v.v.14.*  
*être cachée.* Pour peu qu'on examine ce qui précède, & ce qui suit ces paroles, on connoitra évidemment qu'il n'y est point du tout parlé de l'Église. *Vous êtes la lumière du monde,* dit N. S. I. C. à ses Apôtres. Il ajoute incessamment, *la ville assise sur une montagne ne peut être cachée.* C'est à dire qu'ils doivent paroître dans le monde par la lumière de leur doctrine & de leur piété, comme

56 *L'Eglise Protestante*

une ville qui est bâtie sur une montagne ne peut se dérober aux yeux des hommes. Ces choses s'éclaircissent & se soutiennent mutuellement. Au lieu qu'il n'y auroit, ni rapport, ni liaison entre elles, si le Seigneur eût parlé de l'éminence & de l'autorité de l'Eglise, immédiatement après avoir dit à ses Apôtres, *vous êtes la lumière du monde.* Ce qui suit autorise & fortifie cette explication. *On n'allume point la chandèle pour la mettre sous un boisseau, mais sur un chandelier; & elle éclaire à tous ceux qui sont en la maison.* Car c'est une belle explication du sens, que je viens de rapporter. Et c'est ainsi que l'explication le célèbre cordelier Ferrus. Au lieu que s'il est parlé de l'Eglise dans le passage sur lequel notre Auteur prétend fonder son sentiment, il n'y aura rien de moins lié, ni de plus découvu que les paroles du fils de Dieu. De forte qu'il faut demeurer d'accord qu'il y est parlé des Apôtres pris

*Joh. Ferrus in loc.*

précisément comme Apôtres & comme Docteurs de l'Eglise, & non pas de l'Eglise même. Mais quand il faudroit prendre ces paroles pour une figure de l'Eglise, s'ensuivroit-il de là qu'elle devroit être toujours visible? Une ville située sur une montagne ne peut elle pas être tellement enveloppée de brouillards, qu'elle ne paroisse point? Il est vray qu'elle paroitra dès que les brouillards seront dissipés. Et c'est là ce que nous disons de l'Eglise. Dissipez les brouillards d'erreur, de superstition & d'idolâtrie, dans lesquels elle demeure quelquefois comme ensevelie: Elle paroitra d'abord dans sa splendeur & dans sa pureté, comme elle fit du temps de la Réformation. Mais pendant qu'elle sera environnée de ces brouillards, il sera impossible de la découvrir, quelque perçante qu'on ait la vue. Mais quand les brouillards ne pourroient pas s'élever jusques à une ville située sur une montagne, ils empêchent



roient de la voir tous ceux qui seroient au dessous. Mais quand ils ne les empêcheroient pas de la voir, ne peut-elle pas être démolie ? Tout l'avantage donc qu'on peut tirer de ces paroles, quand il y seroit parlé de l'Eglise, ce qui n'est assurément point, seroit que l'Eglise paroît toujours aux yeux des hommes, pendant qu'elle subsiste en son entier. Mais il ne s'en suivroit pas qu'elle ne peut point être extirpée & anéantie. Au contraire, on pourroit justement tirer cette conclusion, si on vouloit presser cette similitude. Passons au second passage.

*Matth.*

*c. 18.*

*v. 15. 16.*

*¶ 17.*

*Si ton frère a peché contre toy, va, & le reprend entre toy & luy seul. S'il t'écoute, tu as gagné ton frère. Mais s'il ne t'écoute point, prens avec toy encore un ou deux ; afin qu'en la bouche de deux ou de trois témoins toute parole soit ferme. Que s'il ne daigne les écouter, di le à l'Eglise. Et s'il ne daigne écouter l'Eglise, qu'il te soit comme un Payen & un péager. Il s'agit*

là d'une injure particulière : Et par conséquent d'une Eglise particulière. Car on ne fait pas assembler des Conciles pour terminer les differens qui s'élevent entre deux freres. Or ceux de l'Eglise Romaine demeurent d'accord que les Eglises particulières peuvent se perdre, & qu'un très-grand nombre s'en est perdu en effect. Et par conséquent elle se sert mal à propos de ce passage, pour établir sa prétenduë visibilité perpetuelle.

D'ailleurs, on ne sauroit nier que pendant la domination des Ariens, lorsque les Evêques Orthodoxes étoient chassez de leurs Eglises, exilez de leurs pais, condamnez à de rudes supplices, & que les hérétiques s'étoient emparez du Tribunal Ecclesiastique, on ne pouvoit point observer ce commandement. On n'en peut donc rien inferer, si ce n'est que pendant que l'Eglise subsiste, on doit luy déferer les personnes incorrigibles. Et c'est en ce sens là

*Rom.  
c. 13. v. 1.*

que l'Apôtre S. Paul nous com-  
mande d'être sujets aux *puissances  
superieures*. Car on ne peut pas in-  
ferer de ce commandement qu'il  
y doive tous jours avoir dans tous  
les états & dans toutes les répu-  
bliques de Souverains légitimes,  
mais seulement qu'il faut leur  
obéir, & être sujet pendant qu'il  
y en a : n'y ayant, ni république,

*Per Ec-  
clesiam  
non tam  
ipsa mul-  
tudo,  
vel con-  
grega-  
tio, quã  
Ecclesie  
præposi-  
tus intel-  
ligendus  
est, si qui-  
dem de  
illa Ec-  
clesia, cui  
corre-  
ptus su-  
best, agi-  
tur. Joh.  
Hessel. in  
loc.*

ni Royaume, qui ne soit sujet à  
tomber dans la confusion & dans  
l'anarchie. Ajoutons à cela le té-  
moignage de Jean Hessel célèbre  
Professeur de Louvain, qui par  
l'Eglise entend le Pasteur de l'E-  
glise où sont ceux qui ont quel-  
que différent entre eux. Or, ni ce  
Docteur, ni aucune personne rai-  
sonnable, n'a jamais osé soutenir  
que les Eglises particulières dis-  
sent tous jours subsister avec éclat.  
S'il est permis de porter les paro-  
les de l'Écriture Sainte au delà du  
but pour lequel elles ont été écri-  
tes, il n'est point d'hérésies qu'on  
ne puisse soutenir. Il faut donc,  
pour en faire un bon usage, que  
ceux

*Justifié par la Romaine.* 62  
ceux qui entreprennent d'écrire  
s'étudient à découvrir ce but, &  
à entrer, pour dire ainsi, dans la  
pensée du S. Esprit. C'est la règle  
la plus sûre pour apprendre à ne  
citer jamais l'Écriture-Sainte mal  
à propos.

Si l'auteur eût eu cette règle  
devant les yeux, il n'auroit épar-  
gné la peine de répondre à la plus-  
part des passages dont il se sert  
pour établir son sentiment, & par-  
ticulièrement à ces paroles de l'E-  
pître de St Paul aux Ephésiens: *Ephes.*  
*lui-même donc a donné les uns pour* 4 v. 11.  
*être Apôtres, & les autres pour être* 12 13.  
*Évangélistes, & les autres pour être* & 14.  
*Pastors & Docteurs, pour l'assem-*  
*blage des Saints, pour l'œuvre de*  
*ministère, pour l'édification du corps*  
*de l'Église, jusqu'à ce que nous nous*  
*rendrions tous en l'unité de la foy,*  
*& de la reconnaissance du fils de Dieu,*  
*ou s'étant de l'homme parfait, à la*  
*mesure de la parfaite stature de*  
*Christ, afin que nous ne soyons plus*  
*de simples statuts, & emportez*  
*de vous de la à vous vent de doctrine*

F

62 *L'Eglise Protestante*  
*ne, & par la tromperie des hommes,*  
*& par leur finesse à séduire artifi-*  
*ciusement.*

S. Paul exhorte les Ephésiens à l'union & à la concorde. Il leur montre que tant s'en faut que la diversité des dons doive y apporter quelque obstacle, qu'elle doit contribuer à l'affermir, & que le dessein que Dieu a eu, en distribuant différemment ses dons aux hommes, a été d'établir cette concorde. Qu'est ce que cela a de commun avec cette visibilité imaginaire, que l'on veut être inséparablement attachée à l'Eglise?

D'ailleurs, supposé que Dieu ait donné à son Eglise des Apôtres, des Prophètes, des Evangelistes, des Pasteurs & des Docteurs, d'as le dessein qu'ils la maintinssent dans la splendeur, s'ensuit-il delà qu'elle doit toujours y persévérer? Dieu n'a t'il pas fait écrire la parole, *afin que nous croyons, & qu'en croyant nous ayons la vie par son nom?* Cependant, combien peu y a t'il de personnes qui croient

S. Jean.  
c. 20.  
v. 31.

*Justifiée par la Romaine. 63*

véritablement, même parmi les  
Chrêtiens ? *Pensez vous, dit le fils s. Luc.*  
de Dieu lui-même, *que lors que le* <sup>c. 18.</sup>  
*filz de l'Homme viendra, il trouve* <sup>v. 8.</sup>  
*de la foy en la terre ?* Il faut distin-  
guer la fin, pour laquelle Dieu  
établit les choses, de l'usage que  
les hommes en font. Ces choses  
ne s'accordent pas toujourns. Je  
pourrois le montrer par divers  
exemples. Mais il n'est pas à pro-  
pos que je sois si étendu.

L'Auteur a ajoûté à ces trois pas-  
sages du nouveau Testamêt, quatre  
passages de l'ancien, qu'il réduit  
à deux. Les trois premiers sont  
tirez du Prophète Esaïe, & le der-  
nier du Prophète Ezéchiël. Voicy  
les termes du premier de ces deux  
Prophètes : *Or il aviendra aux* <sup>Esaï. c. 2.</sup>  
*derniers jours que la montagne de* <sup>v. 2. 3.</sup>  
*la maison de l'Eternel sera affermie*  
*au sommet des montagnes, & sera*  
*élevée par dessus les côaux, & tou-*  
*tes nations y aborderont. Et plusieurs*  
*peuples iront, & diront, venez, &*  
*montons à la montagne de l'Eter-*  
*nel, à la maison du Dieu de Jacob :*

## 64 L'Eglise Protestante

*Isai. c. 60. v. 3. Et il nous enseignera touchant ses voyes, & nous marcherons dans ses sentiers. Les nations marcheront à ta louange, & les Roix à la splendeur qui se lèvera sur toy. Leur race sera connue entre les nations, & ceux qui seront sortis d'eux parmi les peuples : tous ceux qui les verront connoîtront qu'ils sont la race que l'Eternel aura bénie.*

*Esai. c. 61. v. 9. Les paroles du Prophète Ezéchiel forment le même sens, & répondent très-bien à celles-là. Et les nations sauront que je suis l'Eternel qui sanctifie Israël, quand mon sanctuaire sera au milieu d'eux à toujours.*

*Ezech. c. 37. v. 28.*

Tous ces passages ne sont qu'une prédiction de la vocation des Gentils à la communion du Seigneur IESVS-CHRIST, & se doivent entendre spirituellement, comme on explique ordinairement les prophéties. Mais ces Messieurs profitent de tout, comme lorsque pour prouver le Purgatoire, ils ramassent presque tous les endroits de l'Ecriture, où il est parlé de feu, sans excepter l'épée de l'Ange que Dieu mit à l'entrée

*Justifiée par la Romaine. 65*

du Jardin d'Eden. Il sera bon d'entendre sur cela Messieurs de Port Royal.

Ils fondent, à la vérité, la visibilité de l'Eglise sur le premier passage d'Isaïe ; mais ils détruisent, en quelque maniere, cette explication parce qu'ils disent immédiatement après l'avoir donnée. *Elle est, disent-ils, fondée sur le haut des monts*, parce que l'Eglise est édiflée sur les fondemens des Apôtres & des Prophètes, qui sont eux-mêmes des montagnes, parce qu'ils sont les plus parfaits imitateurs de la vie de IESVS-CHRIST.

Mess. de  
P. Roy.  
sur le 2.  
& 3. v.  
du 2.  
c. d'Esai.

*Toutes les nations y accourent en foule. C'est ce qui est arrivé après la résurrection de IESVS-CHRIST. Dieu nous enseignera ses voyes*, disent ces peuples convertis. C'est à Dieu à nous enseigner le chemin du salut ; & il nous fait marcher en suite dans les sentiers étroits qui sont peu connus, & où tous les Saints ont marché. Tout hom-



## 66 L'Eglise Protestante

» ne suffit pour nous enseigner  
» la voye large. Mais il n'y a que  
» Dieu qui fasse connoître & ai-  
» mer en même temps la voye  
» étroite, qui est la seule qui mè-  
» ne à la vie.

Puis que par ces montagnes, dont le Prophète parle, il faut entendre les Prophètes & les Apôtres, je ne vois pas qu'on en puisse inferer que l'Eglise doit être toujours visible. Car on peut recevoir, dans toute sa pureté, la doctrine du vieux & du nouveau Testament, sans avoir aucune apparence dans le monde. Et puis que par le chemin que Dieu devoit apprendre aux derniers temps à toutes les nations, le S. Esprit entendait sur tout le chemin étroit qui mène à la vie, qui est suivi de très-peu de personnes, ces paroles ne peuvent, en aucune manière, favoriser la visibilité de l'Eglise, qui dépend principalement de la multitude. Faisons encore parler ces Messieurs, qui sont fort sujets à parler comme Ca-

S. Jean.

c. 13.

v. 14.

*Justifiée par la Romaine. 67*

phé, ou comme S. Thérèse, qui par-  
loit ainsi d'elle-même, suivant la  
traduction de Monsieur Arnaud  
d'Andilly : *Quelquesfois je n'en-* Le chem-  
de per-  
fect. c. 6.  
*rens pas moy-même ce que je dis, &*  
*Dieu fait pourtant qu'il est bien*  
*dit.*

*Je feray avec eux une alliance* es Mess de  
*éternelle, & l'en reconnoitra qu'ils* es P. Royal  
*font la race que le Seigneur a bé-* es sur le  
*nie. On voit assez que ces paro-* es c. 61.  
*les s'entendent de l'établissement,* es d'Esai.  
*de l'Eglise. C'est avec elle que* es v. 8.  
*Dieu a fait une alliance éternelle,* es  
*puisque IESUS - CHRIST a dit* es  
*qu'il demeurera avec elle tous les* es  
*jours jusques à la fin des siècles.* es  
*C'est principalement à sa nais-* es  
*sance & dans les temps qui l'ont* es  
*suivie qu'elle a paru, comme une* es  
*race que le Seigneur a bénie, quoiqu'* es  
*qu'en même temps elle fût haïe* es  
*& persécutée cruellement par* es  
*les Princes, & par les peuples du* es  
*monde : pour nous apprendre* es  
*qu'on ne doit jamais tant at-* es  
*tendre de faveurs du Ciel que* es  
*lors qu'on est affligé, & que le* es

68 *L'Eglise Protestante*

“ temps de la souffrance est pour  
“ le Chrétien une source de bé-  
“ nédiction & de graces.

Puisque les souffrances, la haine du monde, l'horreur du peuple & les persécutions des Roix sont une marque de l'amour & de la bénédiction de Dieu, il faut avoüer qu'on a le plus grand tort du monde de fonder sur ces paroles la splendeur & la perpétuelle visibilité de l'Eglise. Et en verité, il faut de ces trois choses l'une, ou que le sentiment de l'Eglise Romaine ne soit point véritable, puisque ses Docteurs sont si peu d'accord entre eux sur un point qui luy est tout-à-fait essentiel; ou que Messieurs de Port Royal, qui croyent être le grain & le pur froment dans l'aire du Seigneur, ne soient pas du sentiment de l'Eglise Romaine, dans la communion de laquelle ils demeurèrent pourtant: ou que ces charitables Ecrivains aient oublié dans le moment qu'ils écrivoient ces paroles, la cause commune de leur

Eglise, pour consoler un peu leur  
pôvre petit troupeau.

Je ne puis pas quitter ce sujet,  
que je n'aye fait deux ou trois  
remarques sur les Prophéties. Je  
dis donc en premier lieu qu'il  
n'en faut pas presser les termes.  
Autrement on tombera dans de  
grandes absurditez. Car on en  
pourra aisément conclure que le  
temps de la vocation des Gentils  
n'est pas encoze venu, puis qu'E-  
saïe dit que dans ce bien-heureux  
temps, auquel elle doit arriver,  
*une nation ne lèvera plus l'épée con-* *Esai. c. 2.*  
*tre l'autre, & ne s'adonneront plus* *v. 4.*  
*à la guerre.* Je dis en second lieu  
que ces Prophéties se doivent en-  
tendre d'une manière spirituelle  
& éloignées de la grossièreté de la  
lettre. Cette remarque dépend de  
la première. Et les paroles que je  
viens de citer en sont une preu-  
ve convainquante. Je dis en troi-  
sième lieu que les derniers temps  
sont, au langage des Prophètes,  
tout ce grand intervalle qu'il y  
doit avoir entre l'apparition de

70 *L'Eglise Protestante.*

IESVS-CHRIST en chair, & son apparition en gloire, & qu'ainsi il faut attendre ce dernier période, pour voir l'entier accomplissement de ces Prophéties. En quatrième lieu enfin, je dis que comme les péchez, où les élus tombent, n'aneantissent pas l'élection de Dieu, quelque grands qu'ils soient, la désolation où Dieu permet quelquesfois que son Eglise soit réduite, pour tirer de son reftablissement un plus grand sujet de gloire, ne détruit point la vérité de ses Promesses. S. Paul le prouve par deux beaux exemples que je

Rom.

c. 11. v. 1.

2 3. 4.

5.

“ finir cette section. *Je demande*  
 “ *donc, Dieu a-t'il rejeté son peu-*  
 “ *ple ? A Dieu ne plaise, car je*  
 “ *suis aussi Israélite de la posterité*  
 “ *d'Abraham, de la lignée de Ben-*  
 “ *jamin. Dieu n'a point rejeté son*  
 “ *peuple, qu'il a auparavant connu.*  
 “ *Ne savés vous pas ce que l'Ecritu-*  
 “ *redit d'Elie ? Comment il parle à*  
 “ *Dieu contre Israël, disant, Sei-*  
 “ *gneur, ils ont tué tes Prophètes, &*

*Iustificée par la-Romaine. 71*  
*ont démolis tes Autels : je suis de-  
meuré moy seul , & ils tâchent à  
m'ôster la vie. Mais que luy fût-il  
répondu de Dieu? Le me suis reser-  
vé sept mille hōmes, qui n'ont point  
fléchi le genou devant Bahal. Il  
reste donc aussi maintenant quelque  
chose, selon l'élection de la grace.*

## SECTION TROISIE'ME.

*Si nos Réformateurs ont eu une  
bonne & légitime vocation.*

**L'**Eclaircissement de cette que-  
stion dépend de deux princi-  
pes, qu'il faut prouver. Le premier  
est, que les Pasteurs appartiennent  
à l'Eglise, & non pas l'Eglise  
aux Pasteurs ; & qu'ainsi lorsque  
l'Eglise est destituée de Pasteurs,  
ou que ceux qu'elle a, au lieu de  
précher la vérité de l'Evangile,  
conformément à la nature & à la  
fin de leur vocation, forgent des  
erreurs & des superstitions, & re-  
paissent le peuple de traditions hu-  
maines, l'Eglise a un plein pou-

voir d'élire des personnes pieuses, munies d'une doctrine solide, & capables d'éduquer le peuple.

Le second principe d'où cette question dépend, & que je prouveray, s'il plaît à Dieu, est que la nécessité dispense des règles ordinaires, & qu'il vaut mieux manquer à des formalitez, pour sauver les âmes d'une infinité de personnes, qui sont en danger de se perdre, que de les abandonner à ceux qui les réduisent à ce danger, de crainte de manquer aux formalitez accoutumées. Si je puis prouver ces deux principes, & montrer que du temps de la Réformation il étoit impossible que le peuple fit son salut, en suivant la doctrine & l'exemple de ses conducteurs, il faudra qu'on avoie, malgré l'opiniâtreté la plus invincible, qu'on a tort de nous chicaner sur la vocation de nos Pasteurs.

Quant au premier, si mon lecteur veut prendre la peine de lire la dernière partie de la réponse que

que Monsieur Pajon a faite aux préjugez de Messieurs de Port Royal, il me dispenseroit aisément du soin de l'examiner. Car on peut dire qu'il a excellé dans cette matière, & qu'il est difficile de rien ajouter à la netteté de ses conceptions, & à la force de ses argumens. J'ajouteray néanmoins le témoignage du Concile de Pise cité par le Pere Maimbourg, à celui de Tostat Evêque d'Avila, dont Monsieur Paion s'est servy très-heureusement, pour prouver que le ministère Ecclesiastique appartient à l'Eglise, que c'est à elle que IESUS-CHRIST l'a donné, & que les Pasteurs & les Evêques ne l'exercent qu'en son nom, & de sa part.

Ce Concile s'assembla pour remédier aux desordres, que causoit la guerre ouverte que se faisoient les deux Papes, qui se vantoient tous deux d'être les véritables successeurs de S. Pierre. l'Empereur Robert, qui estoit du parti de Gregoite XII. appréhendant que le



Concile ne l'obligeât à se démettre de son Pontificat, y envoÿa des députez, qui proposèrent plusieurs objections contre ce Concile. Je n'ay besoin de rapporter que celle qui sert à mon faict. Elle est conceuë en ces termes : *Comme des deux Colléges l'un est vray & l'autre faux, comment se peuvent-ils unir, & quel pouvoir ont ils de s'habîlîter l'un l'autre, pour élire un Pape ?*

*Histoire  
du grand  
Schism.  
d'Occid.  
l.4.*

Cette objection est forte. Car comme il n'y pouvoit avoir qu'un véritable Pape, il n'y pouvoit avoir aussi qu'un Collége de Cardinaux qui fut légitime : un faux Pape ne pouvant créer de légitimes Cardinaux. Et par conséquent il n'y en avoit qu'un, qui eût droit d'entrer dans le Concile. Cependant  
 “ tous deux y étoient admis. Voi-  
 “ cy la réponse qu'y fit le Con-  
 “ cile : Par les sermens que l'on a  
 “ faits dans les Conclaves, de fai-  
 “ re tout ce qu'on portoit pour  
 “ extirper le schisme, il parolt  
 “ manifestement qu'ils se sont pu

unir, puisque c'en est le vray mo-  
yen, & que pour obtenir un si  
grand bien, on pourroit même  
s'unir, selon les Canons, avec  
des excommuniés. Et pource  
qui concerne l'habilitation des  
Cardinaux, il n'en faut point  
d'autre que celle qui vient du  
consentement de l'Eglise; outre  
que même, pour élire un Pape,  
les Cardinaux peuvent s'asso-  
cier quelques-uns qui n'ont pas  
droit d'élection, & les rendre  
habiles à cet égard.

Il y a deux réflexions impor-  
tantes à faire sur ces paroles. La  
première est, que puis qu'il ne faut  
point d'autre habilitation des faux  
Cardinaux que celle qui vient du  
consentement de l'Eglise; le con-  
sentement que l'Eglise, prise dans  
le sens qu'il la faut prendre, don-  
na à nos Réformateurs, suffisoit  
pour autoriser leur ministère. La  
seconde réflexion est, que si les  
Cardinaux peuvent, pour élire un  
Pape, s'associer des personnes qui  
n'ont pas droit d'élection, on fait

un très-grand tort à l'Eglise, de luy disputer le droit d'élever au ministère Ecclésiastique des personnes, à qui Dieu a donné les qualitez propres pour l'exercer. Car qu'y a-t'il de plus grand, de plus saint, & de plus vénérable que la dignité Papale, dans le sentiment de l'Eglise Romaine? Et peut-on concevoir que des Cardinaux puissent, en s'associant quelques personnes, leur communiquer le pouvoir de donner un Vicaire au fils de Dieu, un Chef universel à son corps mystique, un juge souverain à tous les Chrétiens; & que l'Eglise n'ait pas le credit de donner à des personnes éminentes en savoir & en piété la puissance d'instruire & de consoler le peuple par la prédication de la parole & par l'administration des Sacremens, dont elle est la dépositaire?

Le second Principe que j'ay posé se prouve avec la même facilité que le premier. Je prie mon lecteur d'excuser la longueur des

témoignages que je vais citer. *Hist. de*  
Ils sont essentiels. Origène, dit *Terull.*  
celuy qui a écrit sa vie conjoin- *Et*  
jointement avec celle de Ter- *d'Orig.*  
tullien, après s'être ainsi sauvé *l. 3. c. 10.*  
d'Alexandrie, se retira dans la  
Palestine, & demeura à Césarée.  
Les Evesques de la Province  
crurent devoir se servir de cette  
occasion favorable que Dieu  
même leur présentoit; & con-  
noissant sa pieté & sa grande  
capacité, ils le prièrent d'instrui-  
re publiquement leurs peuples  
en leur présence, & de leur in-  
terpreter la sainte Ecriture. Il  
étoit encore assez jeune alors,  
n'ayant au plus que trente trois  
ans, & il n'étoit point Prestre,  
mais simple laïque. Cependant  
sa vertu extraordinaire, la gran-  
de intelligence qu'il avoit des  
livres saints, & tant d'autres  
qualitez qui le rendoient véné-  
rable à toute l'Eglise, portèrent  
ces Prélatz à l'engager dans cet  
employ. S. Alexandre Evesque  
de Jérusalem, cet illustre Con-

“ fesseur de IESVS-CHRST, dont  
“ on a parlé auparavant, eut sans  
“ doute la principale part à cette  
“ affaire. Il l’avoit connu tres-  
“ particulièrement dès sa grande  
“ jeunesse, & avoit lié avec luy  
“ une amitié tres-étroite qui  
“ dura jusqu’à la fin de sa vie, ainsi  
“ qu’on le verra dans la suite.  
“ Theoctiste Evêque de la ville de  
“ Césarée, où Origene s’étoit re-  
“ tiré, paroît aussi avoir eu gran-  
“ de estime pour sa personne, selon  
“ qu’il luy en donna des preuves  
“ dès lors, & depuis encore dans  
“ tous le temps de sa persécution.  
“ Cependant l’Evêque d’Alexan-  
“ drie ayant appris ce qu’avoient  
“ fait les Evêques de la Palestine,  
“ se tint choqué de leur conduit-  
“ te, soit qu’il commençât déjà  
“ à être touché de quelque secret-  
“ te jalousie contre Origènes, soit  
“ qu’il fût persuadé en effet qu’on  
“ avoit violé en sa personne les  
“ règles ordinaires de l’Eglise. Il  
“ en écrivit à ces Prélats avec  
“ force & leur manda qu’il étoit

inoiii, & qu'il ne s'étoit jamais  
praticqué jusqu'a lors, que des  
laïques parlassent publiquement  
en présence des Evesques. Mais  
S. Alexandre & Theoctiste luy  
répondirent généreusement,  
qu'ils ne pouvoient assez s'étonner  
qu'il avançât une chose, qui se trou-  
voit démentie par le témoignage pu-  
blic de la verité; Puisque lors que  
les Evesques découvroient quelqu'un  
parmy les laïques, qui étoit capable  
de servir & d'instruire les fidèles, ils  
l'exhortoient ordinairement à le fai-  
re, & à parler devant le Peuple: que  
Néon Evesque de Iarande l'avoit  
ainsi praticqué, ayant fait prêcher  
Evelpis; Que Celse Evesque d'I-  
cogne en avoit usé de même à l'égard  
d'un nommé Paulin; qu'Attique  
Evesque de synnade avoit engagé de  
la même sorte Théodore dans cet em-  
ploy; & qu'il y avoit tout sujet de  
croire que cela se praticquoit aussi en  
d'autres lieux, quoy qu'ils n'en eus-  
sent pas la connoissance. Cette ré-  
ponse si ferme des deux princi-  
paux Evesques de Palestine,

80 *L'Eglise Protestante*

“ poursuit l'historien, reduisit Dé-  
“ mètre au silence. Il ne paroît  
“ pas au moins qu'il y répondit,  
“ ni qu'il le pût faire aisément.

Cet exemple prouvé plus qu'on  
je ne voulois prouver. Car il prou-  
ve qu'on peut, sans y être obligé  
par une indispensable nécessité,  
commettre l'instruction du peu-  
ple à des personnes, qui se distin-  
guent du commun par leur piété,  
par leur savoir & par leur élo-

“ quence. En voicy un autre qui  
“ répond précisément à mon su-  
“ jet. Mais on ne peut passer cet-  
“ te charitable condescendance de

*Vie de S.  
Athana-  
nas. l. II.  
c. 17.*

“ S. Athanase, dit celui qui a si  
“ bien écrit sa vie, sans y faire  
“ une particulière attention. Il  
“ sçavoit les canons, & connois-  
“ soit la discipline de l'Eglise, ne  
“ s'étant rien fait en son temps,  
“ où il n'eût une grande part. Le  
“ premier Concile d'Arles avoit  
“ demandé du moins le nombre  
“ de trois Evêques pour l'ordina-  
“ tion d'un Evêque. Le Concile  
“ de Laodicée, qui avoit voulu

*Justifiée par la Romaine.* 81

faire dépendre cette élection du  
jugement du métropolitain &  
des Evêques du voisinage, avoit  
défendu au peuple de vouloir  
l'emporter par la faction & la  
violence d'une troupe tumultueuse.  
Le Concile general de Nicée, dans lequel  
S. Athanase s'étoit signalé au point que nous  
l'avons vu, souhaite que ces ordinations  
se fassent par tous les Evêques de la  
Province ; ou que si la distance des lieux  
ne le permet pas, il y en ait du moins  
trois qui s'assemblent pour cet effet,  
& que le métropolitain & les autres  
confirment cette élection par leurs suffrages.  
Le Concile de Sardique défend d'ordonner  
des Evêques dans les bourgs & dans les  
villages, de peur d'avilir l'Episcopat.  
Mais Athanase, qui n'a point de plus  
précieux dépôt à conserver que celui de  
la foy Chrétienne & Catholique, OUBLIE  
SES DROITS, NE'GLIGE SES AVANTAGES,  
CONSENT EN



82 *L'Eglise Protestante*

“ QUELQUE MANIERE AV VIO-  
“ LEMENT DE CES LOIX, DONT  
“ LA SAINTETE LVY EST CON-  
“ NVE, ET AVTHORISE L'ELEC-  
“ TION DE SIDERE FAITE PAR  
“ VN SEVL EVESQVE, PAR CE  
“ QUE SIDERE EST CAPABLE DE  
“ RESISTER AVX ARENS. Il le  
“ fait même passer à l'Evesché de  
“ Rtolémaïde, pour y nourrir &  
“ y augmenter la veritable do-  
“ ctine dans un lieu, où à peine  
“ il en restoit une légère étincelle,  
“ & pour y guérir les blessures  
“ que second, l'un des plus fa-  
“ meux Evesques de la secte de  
“ l'Arianisme y avoit faites. Mais  
“ comme IESVS-CHRIST, pour  
“ étouffer le murmure des Phari-  
“ siens, les renvoya à l'exemple  
“ de David, & leur demanda s'ils  
“ n'avoient point veu ce que fit  
“ ce Roy, lorsque luy & ceux qui  
“ l'accompagnoient furent pres-  
“ sez de la faim, comme il entra  
“ dans la maison de Dieu, & man-  
“ gea les pains qui y étoient ex-  
“ posez, qu'il n'étoit permis de

manger, ny à luy, ny à ceux qui étoient avec luy ; AINSI NOTRE SAINT CRVT QUE LA CHARITE', LE SALVT DES PEUPLES ET LA CONSERVATION DE LA FOY ESTOIT LA SOUVERAINE LOY QU'IL DEVOIT SVIVRE EN CETTE RENCONTRE, ET QUE DES REGLES QUI AVOIENT ESTE ESTABLIES PAR LE SEUL MOTIF DV BIEN PVBLIC, POUVOIENT ESTRE OMISES POUR QUELQUE TEMPS PAR LA MESME CONSIDERATION.

Tout le monde fait à quel point l'Eglise Romaine fait valoir l'obeissance qu'elle estime être due au Pape. Le Concile, que j'ay cité un peu auparavant, a nettement décidé qu'on pouvoit, & qu'on devoit même se soustraire à cette obéissance dans une nécessité pressante dans la réponse qu'il fit à la demande que luy firent les députez de l'Empereur, *Si les Cardinaux se pouvoient soustraire de l'obeissance de celui qu'ils reconnois-*

*Histoire  
du grand  
Schism.  
d'Occid.*

par le P.  
Maimb.  
l.4.

soient pour vray Pape ? Car voicy la réponse qui leur fût faite. Dans un schisme pareil à celui-cy, où les deux Papes entretiennent notoirement la division, & fomentent le schisme, en différant toujours par leur artifice, d'exécuter la voye de cession, à quoy ils se sont obligez par serment, non seulement on peut, mais on doit se soustraire de leur obéissance, avant même qu'ils soient juridiquement deposez, parce qu'autrement ils feroient durer le schisme tant qu'il leur plairoit: au grand détriment de toute l'Eglise, en défendant à ceux de leur obéissance de s'assembler, pour prendre les voyes efficaces de remédier à un si grand mal. A quoy il faut ajoûter ce que j'ay déjà rapporté que le Concile répondit aux mêmes députez, que pour extirper le schisme, on pouvoit même s'unir, selon les Canons, avec des excommuniéz.

Quelque dangereux que soit le schisme, & quelque grands que soient les maux qu'il cause dans l'Eglise, il est constant que l'écart où

*Justifiée par la Romaine. 85*  
où l'Eglise étoit reduite avant la Réformation, étoit plus horrible qu'aucun schisme qui se soit jamais élevé dans le Christianisme. Car dans le temps du schisme il y a toujours un parti qui garde la vérité & la justice, & qui fait une profession ouverte de ses sentimens. Mais avant la Réformation tout le Christianisme étoit enseveli dans des ténèbres épouvantables d'ignorance, de superstition, &c. Et le peu de fidèles que Dieu se reservoit dans cet effroyable desordre, gemissoit sous la tyrannie de la multitude, & particulièrement des Ecclesiastiques & des Prélats, sans avoir le moyen de racheter la vérité de la cruelle servitude, où elle étoit depuis fort long-temps détenuë. Tirons de là cette conclusion, que si, pour faire cesser le Schisme, les Cardinaux, qui sont liez au Pape plus étroitement que tous les autres, peuvent renoncer à l'obeïssance qu'ils luy ont vouëe, ceux qui condamnoient son autorité, comme

H

## 86 *L'Eglise Protestante*

une autorité usurpée, & qui n'avoient nul engagement avec luy, pouvoient & devoient par toute sorte de raisons, s'élever contre luy, non pas par les armes, mais par la pure prédication de la parole de Dieu, pour sauver une multitude innombrable de personnes, qui ne pouvoient absolument que se perdre. Et si, pour la même considération on peut s'unir avec des excommuniés, que **IESUS-CHRIST** nous permet, & nous ordonne même de mettre au rang des infidèles; conclués aussi qu'on peut, & qu'on doit sortir de la communion de ceux, qui avoient enséveli la pureté de l'Évangile dans leurs traditions, pour délivrer ceux qui les suivoient, c'est à dire tous les Chrétiens, d'une inévitable ruine.

Mais il faut alléguer à notre auteur quelque chose de plus précis. Le Prestre Eusébe avoit fait cette objection à l'Abbé de la Trappe, qui condamne tous les Moines à un silence perpétuel.

Ce n'est guère que par les disputes que l'on devient solidement savant. Comment donc, si l'on suivoit la conduite que vous marqués, les Religieux pourroient-ils acquérir une science aussi solide qu'il est nécessaire, pour travailler utilement au salut des ames? Car autant que je le peux connoître, c'est à quoy ils aspirent presque tous: & en cela, mon Pere, j'estime qu'ils ont grande raison, puis qu'ils n'ont cette passion louïable, qu'à fin d'estre en état de rendre de plus considérables services à l'Eglise. L'Abbé luy fit cette réponse.

Il a été assurément autrefois très-important à l'Eglise qu'il y eût d'habiles Religieux, si l'on considère l'ignorance effroyable & honteuse où étoient la plupart de ses ministres. Mais aujourd'huy, Eusébe, que par les soins de Nosseigneurs les Evêques, qui ont presque tous établi des séminaires dans leurs

“ *Entret.*  
“ *de l'Abbé*  
“ *Jean &*  
“ *du Prest.*  
“ *Euséb.*  
“ *entret. 3.*

## 88 L'Eglise Protestante.

“ diocésés , & qui n'admettent  
“ plus personne aux saints ordres  
“ & aux ministères de l'Eglise  
“ qu'après des examens très-ri-  
“ goureux ; j'estime que les Reli-  
“ gieux ( à l'exception de ceux,  
“ dont les ordres ont été établis  
“ pour enseigner, comme est ce-  
“ luy de l'illustre compagnie de  
“ IESUS) peuvent raisonnablement  
“ s'épargner les fatigues effroya-  
“ qu'il faut essuier , pour devenir  
“ seulement médiocrement sa-  
“ vant, & qu'il y va de leur zèle  
“ de choisir quelque moyen plus  
“ utile de servir l'Eglise. *P'approu-*  
“ *ve fort que les marchands & les*  
“ *voyageurs, qui sont dans un Vais-*  
“ *seau qui est en danger de se perdre,*  
“ *prennent le timon & conduisent la*  
“ *voile , quand le patron & le nau-*  
“ *tonnier dorment , ou ignorent la*  
“ *marine : mais quand ceux-cy sont*  
“ *éveillés & qu'ils font bien leur*  
“ *office , il faut que les marchands*  
“ *retournent au leur , & que les vo-*  
“ *yageurs se retirent , à moins que*  
“ *quelque orage commençant a s'é-*

*lever, & que quelque peril venant  
à menacer le vaisseau, n'obligeât  
le patron à les appeller au secours.*

Il paroît par tous ces témoignages, que non seulement il est permis, dans une nécessité pressante, de violer les règles ordinaires, & de se mettre au dessus des formalitez ; mais aussi qu'on est indispensablement obligé de le faire.

Et quand je n'aurois pas appuyé ce principe par tant d'autoritez, qui ne doivent pas estre suspectes à Messieurs les Catholiques Romains, je n'aurois pas eu de la peine à le persuader aux personnes raisonnables. Car le bon sens & l'équité naturelle veulent que la charité & la nécessité soient toujours préférées aux formalitez. Et les plus ignorans savent que la nécessité dispense de l'observation exacte des Loix.

Quand une ville sera infectée d'une maladie épidémique, il n'est personne qui ne doive préférer les remèdes d'un artisan, ou d'une pauvre femme, s'ils sont bons, à



tous ceux que les médecins pourroient ordonner, s'ils n'ont aucune vertu. Cette pôvre femme & cét artisan seront obligez en conscience, s'ils sont persuadez de la vertu de leurs remédes, & s'ils l'ont éprouvée, & de la foiblesse de ceux des médecins, qui paroîtra assez d'elle même, de se mettre à leur place, de visiter tous les malades, & de sauver la ville, sans craindre les menaces de la faculté. Et je ne doute point qu'un malade n'aime mieux recevoir la santé de la main d'une femme, que la mort de la main du plus habile médecin du monde. L'approbatió que peuple donnera ensuite à cette pôvre femme & à cét artisan, aux remédes desquels il devra la santé & la vie, leur servira d'un témoignage plus authentique, & les autorisera mieux dans l'exercice de la médecine que la robe, le bonnet, les lettres & les seaux de la plus célèbre université de la terre.

Il ne me reste rien maintenant

à prouver, pour justifier parfaitement la vocation de nos Réformateurs, si ce n'est que l'Eglise visible étoit, au temps de la Réformation, dans un désordre effroyable, & dans un besoin extrême d'être reformée. Et Dieu soit loué de ce qu'il ne me reste que cela à prouver ! Il n'est rien de si facile. Car les témoins, qui peuvent déposer de ce fait important, sont en si grand nombre, que j'en nuicrois infailliblement mon lecteur, si je les faisois tous parler. Je me contenteray donc d'en produire icy quelques-uns. On assemblera un jour les autres dans les notes qu'on a dessein de faire sur le livre, que *Nicolas Clemenges*, ou de *Clemangis* Archidiacre de Bayeux écrit, pour déplorer la corruption de l'Eglise, avec autant d'éloquence, qu'on en pouvoit espérer d'un homme du siècle où il vivoit.

Je ne rapporteray presque aucun de tous ces Auteurs que Monsieur *Gastineau*, qui n'osant pas

92 *L'Eglise Protestante*

attaquer Mr Claude en Théologien, a voulu le combattre en critique, a pris le soin de recueillir dans deux endroits de ses lettres de controverse. Mon lecteur sera pourtant bien aise d'en connoître les noms. Je vais les luy appren-

*Lettre 7.*

*dre. Le Cardinal Hngo, Guillaume Evêque de Mande, Marseille de Padouë, Nicolas de Clemangis, Jean Gerson, Aeneas Sylvius, Nicolas de Cusa, Vuerner de Rellouvin,*

*Lettre 8.*

*Cardinal de Lorraine; S. Bernard, Pierre de Clugny, l'Abbé Joachim, Pierre de Blois, Conrad Abbé d'Ursbergh, Honorius d'Autun, Bernard Moyne de Clugny, Arnoul Moyne Anglois, Jean Evêque de Sarisbury, Robert Evêque de Lincoln, François Petrarque Archidiacre de Parme, Jean Vintoduran, Dante, frere Thomas Religieux de l'ordre de S. François, l'auteur du livre qui a pour titre, Onus Ecclesiæ, & le Pape Adrien V. I. Ne falloit-il pas que l'état de l'Eglise Romaine fût déplorable, puisqu'un si grand nombre de person-*

nes , & des gens , dont plusieurs sont fort célèbres , & tous attachés à ses interets , en on découvert la turpitude ?

Laisant donc à part tous ces Auteurs , je commenceray , pour garder quelque ordre dans mon discours , par ceux qui se sont plaints en termes généraux de la corruption de l'Eglise Romaine.

*René Ouvrard* , qui est extrêmement zélé pour son parti, dit que le sujet de la Réformation fut d'abord l'abus des indulgences, & ensuite l'ignorance, l'avarice, & la vie scandaleuse des Ecclesiastiques, la superstition du menu peuple qui n'étoit pas bien instruit, les richesses immenses, & les profusions excessives des Prélats, le trop grand soin de l'extérieur dans la magnificence, ornement & augmentation des cérémonies, & le peu de dévotiõ pour le culte principal de Dieu, le zèle indiscret des confrairies, qui sembloient avoir oublié l'honneur du maître, pour

Ren.  
Ouvr.  
mot. de  
reun. à  
l'Eglise  
Cathol.  
mot. I.

“ le donner à ses serviteurs, la ty-  
 “ rannie qu'exerçoient les pères,  
 “ & les mères pour mettre leurs  
 “ enfans en prison dans les Clois-  
 “ tres, l'impiété de ceux qui con-  
 “ trouvoient des miracles pour  
 “ attirer chez eux le concours du  
 “ peuple.

Cét aveu est assez fort, si on en  
 pése bien les termes, mais sur tout  
 si on considère l'humeur de celuy  
 qui le fait. Et la plûpart des abus  
 qui y sont rapportez donnoient  
 un droit suffisant à tous les gens  
 de bien de désabuser ceux qui s'y  
 laissoient emporter. Car qu'y a-  
 t'il, à quoy nous soyons plus  
 étroitement obligez, qu'à éclairer  
 ceux qui sont dans les ténèbres, à  
 ramener dans le droit chemin ceux  
 qui sont égarez, & à Sauver ceux  
 qui sont dans un danger manife-  
 ste d'être damnez éternellement.  
 Doit on avoir plus de respect pour  
 des formalitez, que pour ces de-  
 voirs essentiels de la charité ?

Cui post      Le Cardinal *Sadolet*, qui étoit  
 Petrum      un des plus savans hommes de

son siècle, avovë ingénûment que les Prestres étoient fort corrompus de son temps, qui étoit celui de la Réformation, & que la contagion s'étoit étenduë jusques à la cour Romaine. Le confesse, dit-il, aux Princes d'Allemagne, qui professoient la vérité, & qui protégeoient ceux dont Dieu s'étoit servi pour leur en donner la connoissance, & je ne puis faire cet aveu sans pousser de profonds sôupirs, que plusieurs ont par leur faute & par leur infamie souillé l'honneur du Sacerdote : & que la cour de Rome, qui donnoit autrefois des exemples de vertu & de tempérance à toute la terre, & qui devoit luy en donner encore, a été cômme noircie & affoiblie par sa vieillesse, suivant la loy que la nature à presque imposée à toutes choses; & qu'ayant abandonné son ancienne abstinence & sa première sainteté, elle rapporte une partie de ses soins aux moyens de gagner de l'argent.

Bembum  
 tribue-  
 batur  
 sapiëntiæ  
 & erudi-  
 tionis  
 laus  
 præci-  
 pua.  
 Came-  
 rar. in  
 vit. Phi-  
 lipp. Me-  
 lanchth.  
 Confi-  
 teor  
 ego,  
 Germa-  
 ni, atque  
 suspiro,  
 sacerdo-  
 tij splen-  
 dorem  
 multorû  
 culpâ de-  
 core-  
 que pol-  
 lutum:  
 resque  
 Roma-  
 nas, è  
 quibus  
 omnia  
 omnium

virtutum & omnis temperantiz lumina in universum orbem & dimanarunt quondam, & semper fluere dimanareque debuerunt, hunc tanquam fuliginem vetustatis oblitus, atque id quod natura in omnibus fere fert rebus, spatio temporis senescens, dimissoque veteris abstinenz sanctitatisque curriculo, ad studium conquirendæ pecuniz aliqua ex parte conversas. *Jac. Sadoler. inat. ad Princip. German.*

On connoit bien que ce Cardinal fait cet aveu avec regret. Mais cela même le rend plus fort & plus considerable, malgré l'adoucissement qu'il y apporte à la fin. Car ne falloit-il pas que les choses fussent venuës à une grande extrémité, puisque cet illustre Ecrivain, tout affectionné qu'il est à son parti, & quelque forte que soit la passion qu'il a de réparer la perte qu'il venoit de faire, ne peut pas le dissimuler dans un discours qu'il fait exprés pour y ramener les puissances qui l'avoient abandonnée, non plus que dans la lettre, qu'il écrit à Messieurs de Genève pour le même sujet ?

*Sebastien Archevesque de Mayence* dit dans la préface qu'il a mise

mise au devant des constitutions du Synode Provincial qu'il fit assembler dans cette ville capitale de son Diocèse l'an mille cinq cens quarante neuf, que tous ceux qui s'y étoient rendus avoient unanimement conspiré à secourir & à reformer l'Eglise, qui étoit accablée de maux & toute défigurée par les péchez du Clergé & du peuple. Et dans les actes mêmes de ce Synode il est dit qu'en ce mal-heureux temps on voyoit une funeste confusion des choses saintes avec les profanes.

*Omniſſi, qui con-  
tenderāt, voluntas  
res ad  
Eccleſiæ  
tot ma-  
lis af-  
fl. &ta, &  
tantis  
cleri &  
populi  
vitiis derurpatæ auxiliū & emendationem valdè  
pronas deprehendimus.*

Hac calamitosa tempeſtate quæ factorum profanorumque omnium periculosa confuſione laboramus. cap. 83.

Le Legat du Pape, qui fût envoyé en Allemagne pour la réformation du Clergé, que l'Evesque de *Hildeseim* appelle *Campegius*, dans la préface de ses statuts Synodaux, dit dans le petit livre qu'il fit pour ce sujet que les mœurs débordées & la vie licé-



Partim  
à perdi-  
tis mo-  
ribus &  
vitâ cle-  
ricorū,  
partim

“ tieuse des Prestres, jointe à un  
“ abus des sacrez Canons & des  
“ constitutions Ecclesiastiques,  
“ qu'on ne pouvoit plus dissimu-  
“ ler, avoient donné lieu à la ré-  
“ formation.

ob non diutius dissimulandum sacrarum sanctio-  
num ecclesiasticarumque constitutionum abusum.  
*Reformat. cler. German.*

Mais nous pouvons entendre des témoins plus exprez que tous ceux-là. Je veux les diviser en deux bandes. Les uns se plaignent de la corruption des Prestres & de tous les Ecclesiastiques. Les autres leur reprochent une ignorance grossière, honteuse & dangereuse.

Monsieur *Godeau* dit dans la préface qu'il a mise devant la vie de Charles Borromée Archevesque de Milan, qui vivoit du temps de nos Réformateurs, qu'on disoit dans le Milanois en commun proverbe, *Si tu veux te damner, fais toy Prestre*. Il justifie ce proverbe dans le même endroit par un portrait de l'état Ecclesiastique qui

*Justifiée par la Romaine. 99*

fait horreur. Mais le lecteur aimera peut-estre mieux ses vers que sa prose. Voicy la description qu'il fait de l'état où Charles trouva son cher troupeau.

*Les sacrez ministres des temples*

*Hymn. de  
S. Charl.  
Borrom.*

*Y deshonnorent les Autels,  
Et des crimes les plus mortels  
Y donnent de plus noirs exem-  
ples.*

*Les Pasteurs tirent des brebis  
La nourriture, les habits,  
Boivent leur lait, tondent leur  
laine;*

*Et sans soin d'un troupeau si  
doux,*

*Le laissent errer dās la plaine,  
En proye à la rage des Loups.*

*Ceux qu'une sainte solitude  
Par le vœu tenoit attachez  
En ont tous les nœuds relâchez  
En haïssent la servitude.*

*Ils laissent leurs bois innocens,  
Ils prennent la loy de leurs sens,  
Leurs fautes ne sont plus se-  
crètes;*

100 *L'Eglise Protestante*  
*Et dans ce noir égarement,*  
*On voit se changer en Comètes,*  
*Les étoiles du firmament.*

*Les Vierges, ces chastes Epou-*  
*ses*  
*Duchaste fils du Roy des Roix,*  
*De son amour, ni de ses loix*  
*Ne sont plus saintement ja-*  
*louses.*  
*An lieu de luy donner des*  
*pleurs,*  
*De sentir ses seules douleurs,*  
*De luy consacrer tous leurs*  
*charmes;*  
*Tous ces sentimens sont ban-*  
*nis,*  
*Et quand elles versent des lar-*  
*mes,*  
*C'est pour le trepas d'Adonis.*

Il est vray qu'il dit dans la suite que son Héros fit cesser tous ces désordres. Mais ceux qui connoissent un peu l'Italie savent bien si cet enfer est devenu un Paradis. On donne à la verité cet éloge au Royaume de Naples ; mais dans

un sens qui ne luy est pas fort  
avantageux. *Il regno di Napoli è un* Luc. de  
*Paradiso, ma habitato da diavoli.* Linda.  
Je ne fais pas si ce proverbe ne pour-  
roit point s'appliquer au mila-  
nois, malgré tous les soins & la  
culture de Charles Borromée, &  
de son successeur Frederic. *descript.*  
*Orb.*  
*lib.6.*

Monsieur *Germain Habert*, Abbé  
de Cerizy, qui n'a guère moins de  
feu dans la prose que Monsieur  
Godeau en a dans ses vers, dit que  
le Cardinal de Berulle, dont il a  
pompeusement écrit la vie, com-  
me s'il eût eu plutôt dessein de  
faire un panégyrique, que d'écrire  
une histoire, comme font aujour-  
d'huy la plûpart de ceux qui écri-  
vent la vie de leurs saints, trouva  
l'état Ecclesiastique dans le même  
desordre, où Charles Borromée l'a-  
voit trouvé. En ce temps, dit-il, *Vie du*  
ce saint état avoit beaucoup dé- *Ca di-*  
génééré de sa gloire, aussi bien *nal de*  
que de sa vertu. La plûpart de *Bérulle.*  
de ceux qui en faisoient profes- *l. 1. c. 8.*  
sion se déhonorans eux mêmes *ce*  
par leur ignorance & par leurs *ce*

“ vices , avoient fait passer le mé-  
“ pris de leurs personnes à leur  
“ dignité ; & perdant les premiers  
“ le respect qu’ils devoient à la  
“ sainteté de leur caractère , ils  
“ s’étoient rendus les premiers  
“ coupables , & les premiers au-  
“ teurs de l’injustice & de l’inju-  
“ re qu’ils recevoient des autres.  
“ Le mal-heur & les abus étoient  
“ venus à un tel point , que le sa-  
“ cré nom de Prestre étoit com-  
“ munément employé en des pro-  
“ verbes & en des comparaisons  
“ ridicules. Il sembloit que l’op-  
“ probre eût passé de la croix à  
“ l’Autel , & que ce sacrifice ado-  
“ rable fût encore pour ceux qui  
“ le renouvelloient un sacrifice  
“ d’ignominie & d’humiliation ,  
“ comme il fût autrefois pour ce-  
“ luy qui l’a commencé. Si quel-  
“ cun du commun prenoit les  
“ saints ordres, c’étoit ordinaire-  
“ ment pour gagner sa vie. Si  
“ quelque personne de naissance  
“ y pensoit, c’étoit pour y acqué-  
“ rir les charges & les honneurs ;

& elle eût eu honte d'y entrer, si elle ne les eût regardées comme un moyen de satisfaire à sa gloire & à sa vanité. Cette dignité suprême, qui devoit être le comble de leurs espérances, ne leur étoit plus qu'un degré pour monter à d'autres. Et ce trône, où les hommes sont rendus comme les Dieux & les Roys des autres hommes, n'étoit alors que le marche-pié de l'avarice & de l'ambition.

Celuy qui a fait l'oraison funé-  
bre de Monsieur l'Evesque d'Alet  
a trouvé si beau cet endroit de la  
vie du Cardinal de Berulle, qu'il  
l'a coppié Presque mot à mot,  
pour l'appliquer à la licence où  
vivoit le clergé d'Alet, lors que  
cét Evesque y entra. Le suis fâché  
de découvrir le larcin de cet au-  
teur, qui paroît d'ailleurs avoir  
beaucoup de mérite. Mais j'aime  
mieux découvrir le larcin d'un  
auteur, que de ravir moy même à  
mon sujet une preuve incontestable  
que le dérèglement des Eccle-

*Orais.  
funebr.  
de M.  
Nicol.  
Pauill.  
Evesq.  
d'Alet.  
p.20.*

fiastiques étoit universel , & qu'il n'y avoit aucun diocèse où il ne s'étendît.

*Jeun de Monluc* , fameux Evêque de Valence nous en fournit de

Vnus  
mibi  
restabat  
clerus &  
Ecclesia-  
sticus  
ordo sa-  
nandus,  
qui non  
modo  
in hac  
mea  
provin-  
cia, sed  
in tota  
quoque  
Gallia.  
imovero  
in omni  
fere orbe  
Chri-  
stiano,  
dici non  
potest  
quanto-  
pere à  
vetere  
disciplina recesserit.

“ beaux témoignages. Il ne me res-  
“ toit plus, dit-il dans la lettre  
“ qu’il écrit au Cardinal de Lor-  
“ raine, que le soin de remettre  
“ en un bon état le Clergé & les  
“ Ecclesiastiques, qui s’étoient  
“ plus relâchez de l’ancienne dis-  
“ cipline qu’on ne sauroit ex-  
“ primer, non seulement dans ma  
“ province, mais aussi dans toute  
“ la France, & presque dans toute  
“ la Chrestienté. Il parle ailleurs  
en des termes beaucoup plus forts,  
que nous rapporterons, quand il  
en sera temps. Et le même Car-  
dinal de Lorraine, à qui il dé-  
die son livre, dit, dans la haran-  
gue qu’il fit au Concile de Tren-  
te, ces paroles digne d’être écrites  
en lettres d’or. *La main de Dieu  
est sur nous, & elle nous frappe ja-*

*disciplina recesserit. Joh. Monluc. in epist. ad Car. Lo sharing. Cardin. prof. refor. cleri valens. & Dyens.*

*Justifié par la Romaine. 105*

*Remont. Nous avons attiré sur nous Vie de  
sa chelère & sa justice, parce que Don.  
Les mœurs de tous les états & de Baribel.  
tous les ordres du Royaume sont cor- des Mar-  
rompues, & que nous avons laissé tyrs. l. 2.  
tomber en ruine toute la discipline c. 9.  
de l'Eglise.*

Le pais des Grisons n'étoit pas plus heureux que l'Ademagne, Vie de S.  
l'Italie, le Milanois, & la France. Charl.  
On ne peut exprimer, dit Mon- c. Borrom.  
sieur Godeau, parlant des visites c. l. 2. c. 7.  
que Charles Borromée fit en ce c.  
pais, les desordres que S. Charles c.  
trouva, particulièrement dans c.  
les Ecclesiastiques, qui pour la c.  
plûpart étant entrez dans leurs c.  
bénéfices par simonie, vivoient c.  
comme des gens sans vocation, c.  
& ne menient pas seulement c.  
une vie de gens d'honneur, bien c.  
loin d'en mener une Chrestien- c.  
ne & cléricale. Ils étoient dans c.  
une profonde ignorance des pre- c.  
miers élémens de la Religion. Ils c.  
entretenoient des femmes pu- c.  
bliquement. Ils faisoient un c.  
trafic à découvert comme des c.



“ marchands. Ils ne prenoient  
 “ aucun soin de leurs paroissiens,  
 “ qu'ils laissoient vivre dans tou-  
 “ te sorte de licence, ne pouvant,  
 “ ou n'osant reprendre dans les  
 “ autres, ce qu'ils ne vouloient pas  
 “ corriger en eux mêmes. Ils ad-  
 “ ministroient les Sacremens, sans  
 “ garder presque aucune des céré-  
 “ monies prescrites par l'Eglise.  
 “ Leurs Eglises étoient si sales, &  
 “ si mal entretenües, qu'elles ne  
 “ differoient en rien des lieux  
 “ profanes.

Enfin, car je n'aurois jamais  
 fait, si je voulois épuiser cette  
 matière, *Don Barthelemy des*  
*Martyrs* Archevesque de Bra-  
 gue, tint ce discours dans le  
 “ Concile de Trente. Nous ne  
 “ pouvons mieux soustenir la dig-  
 “ nité de ce Concile, qu'en nous  
 “ proposant les mêmes choses que  
 “ se sont proposées d'abord ceux  
 “ qui l'ont si heureusement & si  
 “ saintement commancé. Or il est  
 “ certain que leur fin principale a  
 “ été de purger l'Eglise de la cor-

*Vie de*  
*D Bar-*  
*thel. des*  
*Mart.*  
*l. 2. c. 8.*

*Justifiée par la Romaine.* 107  
ruption effroyable qui déshono-  
roit la pureté de ses mœurs.  
C'est pour cette raison qu'à la  
premiere ouverture du Concile  
on délibera fort si on ne traitte-  
roit pas d'abord de la réforma-  
tion des mœurs de l'Eglise,  
avant que de traiter de la foy,  
parce qu'on demeueroit d'accord  
que les hérésies qu'on vouloit  
combattre étoient nées princi-  
palement des desordres & des  
abus. Et il fût enfin conclu  
qu'on traitteroit en même tēps  
de l'un & de l'autre. Aussi cette  
dépravation des mœurs des fi-  
dèles étoit montée jusques à un  
tel excez, & étoit devenuë si  
visible & si insupportable à tout  
le monde, que le Roy de Portu-  
gal D. Jean III. envoyant au Pape  
Paul III. sa lettre, qui fut leuë  
publiquement dans le Concile,  
luy dit : que l'ancienne discipline  
de l'Eglise étoit tellement ruinée,  
que quand il n'y auroit en nulle hé-  
résie à combattre, on auroit dû as-  
sembler un Concile général pour en  
corriger les desordres & les abus.

Chacun peut juger de l'état où devoit être le peuple, par cet effroyable débordement où étoient ses conducteurs. Mais, pour ne pas m'écarter de la méthode que je me fais prescrire, je veux en donner quelque idée par le témoignage même des écrivains de l'Eglise Romaine.

*Vie du  
Cardin.  
de Berull.  
l. 1. c. 9.*

“ Lors, dit Monsieur l'Abbé  
“ de Cerizy, selon son feu & son  
“ éloquence ordinaire, que les  
“ plus nobles & principales par-  
“ ties de ce monde sur naturel cof-  
“ sent de faire leurs fonctions, &  
“ de répandre leurs influences, il  
“ faut que tout le reste tombe  
“ dans le desordre & dans la con-  
“ fusion. Et si les astres se sont  
“ eclipsez, quand le Dieu de la  
“ nature a souffert, on peut dire  
“ que le Dieu de la grace perit,  
“ quand ces lumières & ces astres  
“ de l'Eglise s'eclipent.

Messieurs de port Royal par-  
lent avec plus de clarté, quoy  
qu'avec moins de feu dans deux  
endroits, que je vais rapporter.

Le

Le premier est la seconde réflexion qu'ils font sur ces paroles de l'Ecclesiaste, selon leur traduction : *mal-heur à toy terre, dont le Roy est un enfant, & dont les Princes mangent dès le matin.*

Mess. de  
P. Roy.  
sur les  
vv. 16.  
& 17 du  
c. 10 de  
l'Ecclef.

Mais, disent-ils, ce sens est encore plus important, lors qu'il s'applique à l'Eglise. *Mal-heur à toy terre, terre des vivans qui est l'Eglise, dont le Roy est un enfant, c'est à dire, lorsque ceux qui possèdent le sacerdoce Royal, & qui devroient vivre de la vie, non seulement des hommes & des Anges, mais de Dieu même, sont des enfans par leurs inclinations & par leurs actions basses & puériles, indignes de la sagesse, non seulement de Dieu, mais des hommes mêmes. Et dont les Princes mangent dès le matin, par une intempérance hôteuse, qui fait assez voir qu'étant esclaves des passions les plus contraires à la raison & à l'honneur, ils sont bien éloignez d'être en état de guerir celles des autres.*

K

Sur le  
v. 17. du  
c. 2. du 1.  
liv. des  
Rois.

Le second endroit dont j'ay  
parlé est le raisonnement que font  
ces Messieurs sur ces paroles du  
premier livre de Samuël. *Ainsi le*  
*peché de ces enfans d'Israël étoit très-*  
*grand, parce qu'ils détournoient les*  
*hommes du sacrifice du Seigneur.*  
" Le péché des Prestres est beau-  
" coup plus grand que celui des  
" autres, parce qu'ils est capable  
" d'ébranler les fondemens mê-  
" mes, sur lesquels la Religion est  
" établie. Car les hommes se por-  
" tent aisément dans l'oubli de la  
" foy, & dans le mépris des cho-  
" ses saintes, lors qu'ils voyent  
" que ceux qui en sont les mi-  
" nistres les traitent indignea-  
" ment, & qu'ils apprennent aux  
" autres à les regarder indifférem-  
" ment par le peu d'estime qu'ils  
" en font eux mêmes. C'est ainsi  
" que les peuples sont tentez de se  
" délier de leur créance, & qu'il  
" leur vient quelquefois dans l'es-  
" prit que leur religion n'est peut-  
" être qu'une invention humaine,  
" en voyant que ceux qui en ont

*Iustificée par la Romaine.* IIII

la principale autorité, colorent “  
leur injustice & leur interest de “  
l'apparence du culte de Dieu. “

A joutons à ces deux témoignages l'interprétation que ces mêmes auteurs donnent à ces paroles de Salomon : *le pauvre qui opprime les pauvres est semblable à une pluie violente qui apporte la famine.* Il seroit, disent-ils, difficile d'expliquer cette sentence selon la lettre. Car ce sont les riches d'ordinaire, & non les pauvres qui oppriment les pauvres. Cela nous oblige à y donner un sens plus spirituel. Ce pauvre qui opprime les pauvres, & qui par conséquent est élevé au dessus d'eux, peut marquer celui qui est en autorité dans l'Eglise. Le sage l'appelle *pauvre*, ou parce qu'il doit être, selon l'Evangile, le plus pauvre, c'est à dire le plus humble de tous : ou parce que dans l'état où le sage le représente, il est effectivement pauvre devant Dieu, n'ayant ni lumière, ni ver-

Sur le  
v. 23. du  
c. 28. des  
Prov. d:  
Salom.

" tu. Si donc cette personne abu-  
 " se de son pouvoir, & s'il le chan-  
 " ge en une domination iniuste  
 " pour opprimer ceux qui sont  
 " pauvres selon le monde, mais  
 " qui sont riches des dons de la  
 " foy, comme dit S. Jacques, il est  
 " semblable à une pluie violente,  
 " qui cause ensuite la famine. Car  
 " au lieu que les vrais pasteurs  
 " sont selon l'Ecriture, comme  
 " *des pluies douces*, qui rendent la  
 " terre de l'Eglise féconde en ver-  
 " tus & en bonnes œuvres, ceux-  
 " cy au contraire sont comme  
 " *une pluie violente* mêlée de grê-  
 " les & de tempêtes, qui renverse  
 " les bleds & les arbres, & qui  
 " porte la stérilité & la famine  
 " dans le champ de Jesus-Christ.

Voila les maux que la corrup-  
 tion des Ecclesiastiques doit  
 produire, au Jugement des plus  
 fameux Ecrivains de l'Eglise Ro-  
 maine. Et voicy des preuves cer-  
 taines qu'elle les produit en ef-  
 " fact. Que devons nous donc at-  
 " tendre? dit Ferus. Je ne suis, ni

Quid  
 igitur  
 nobis

expectantiam? Non sum Propheta, nec filius Propheta. Et tamen videor mihi videre in eo statu nos esse quo Iudaei olim erant, cum Hieremias & Ezechiel vaticinarentur: tunc enim eorum iniquitates complete erant: proximèque imminebat vindicta Dei, atque Hieremias diceret semel atque iterum, numquid super his non visitabo, ait Dominus? Et Ezechiel magno spiritu prædiceret, venit finis, venit finis, &c. Nunc de propinquo effundam iram super te, &c. nihilo meliora nobis polliceri possumus. Similis enim poena manet, quos simili culpa gravat. Cum psalmista igitur precari libet, converte nos Deus, salutaris noster, & averte iram tuam à nobis. *Iob. Ferv. comment. in Matth. l. 3 in c. 18. Matth.*

Prophète, ni fils de Prophète. Il me semble néanmoins que nous sommes dans le même état où étoient autrefois les Juifs, lors que Jérémie & Ezechiel prophétisoient. Car alors leurs iniquitez étoient arrivées à leur comble, & la vengeance de Dieu étoit sur le point de fondre sur eux. Ce qui fait que Jérémie dit par deux fois, ne punirois-je point ces choses là? Et qu'Ezechiel s'écrie d'un ton élevé & d'une manière prophétique: la fin vient, la fin vient. Elle s'éveille



" contre toy. Voicy le mal vient.  
 " Maintenant & en peu de temps je  
 " répandray ma fureur sur toy. Nous  
 " ne pouvons pas nous promettre  
 " un traitement plus favorable.  
 " Car il est juste que ceux qui sont  
 " coupables d'un même crime  
 " soient punis d'un même suppli-  
 " ce. Je me sens donc poussé d'un  
 " desir ardent de présenter à Dieu  
 " cette prière du Psalmiste : Con-  
 " vertissez nous , ô Dieu, qui êtes  
 " nôtre salut , & détournez vôtre  
 " cholère de dessus nous.

Ita ut in  
 eam nos  
 opinio-  
 né iam-  
 pridem  
 adduxe-  
 rint, aut  
 ex iis  
 nonnul-  
 los om-

" Jean de Monluc n'est pas moins  
 " fort sur cela que Ferus. L'obsti-  
 " natiô des Ecclesiastiques, dit-il,  
 " & le peu d'état qu'ils font du  
 " jugement de Dieu m'ont depuis  
 " long-temps obligé de croire, ou  
 " que quelques-uns d'entre eux se

nem de Deo opinionem penitus erivisse , aut icto  
 cum morte fœdere securos in interitum dilabi , te-  
 cumque miseram multitudinem trahere, quâta illi  
 & sua negligentia & improbitate, in eandem mo-  
 rum corruptionem & perniciem induxerunt. *Joh.  
 Monluc. clar. Valentin. & Dyens. Refor. restitnt. q. c. 1.*

*Injustifiée par la Romaine.* 115  
 font tout à fait jettez dans l'a-  
 theïsme, ou qu'ayant fait pacte  
 avec la mort, ils se précipitent  
 dans la perdition avec une sécu-  
 rité profonde, & entraînent  
 avec eux le pauvre peuple, à qui  
 ils ont communiqué leur cor-  
 ruption, & qu'ils ont par leur  
 négligence & par leur méchan-  
 ceté réduit au même danger de  
 se perdre, où ils sont réduits eux  
 mêmes.

Il faut être cruel & impie, pour  
 oser soutenir qu'un particulier,  
 quelque pauvre & quelque igno-  
 rant qu'il soit, n'est pas obligé  
 d'instruire ses frères, lors qu'il  
 voit que ceux qui ont la charge  
 de les instruire les entraînent à  
 une damnation infaillible. Mais  
 écoutons les témoins qui se plai-  
 gnent de l'ignorance du Clergé,  
 après avoir ouï les dépositions de  
 ceux qui luy reprochent ses abo-  
 minations.

Les Prestres, dit *Polydore Vir-* Et hunc  
*gile*, nous doivent fournir le panem  
 pain de la parole de Dieu, en sacerdot-  
 res af-

fiduè concionando nobis lappetitare debent. Me  
dices : heus tu ! Quomodo sacerdotes tot pascere  
possunt, cum ipsorum longè maxima pars sit lite-  
rarum minus sciens, & populi numerus infinitus ?  
Ad ista nos quoque conniveamus. Sed qui tam  
inertes deligunt ministros videntur. *Sec. Polybr.*  
*Virgil. interpret. domin. orat. ad hoc verba: pascas na-*  
*strum quotidianum, &c.*

“ nous la prêchant continuelle-  
“ ment : Mais , hélas ! Me dirés  
“ vous, le moyen que les Prestres  
“ puissent nourrir de ce pain là  
“ un si grand nombre de person-  
“ nes, veu que la plus grand' part  
“ d'entre eux n'ont nulle connois-  
“ sance des lettres, & que la mul-  
“ titude du peuple est infinie ?  
“ Pour moy , je ferme les yeux à  
“ cela ; mais que ceux-là y pren-  
“ nent garde qui choisissent des  
“ ministres si ignorans.

Nam cū  
passim  
doctis  
fias ob-

“ *Louis Vivès, savant Espagnol*  
“ dit que si on rencontroit de son  
vius, si Aristotelem græcum, aut Demosthenem,  
aut vetus testamentum, aut Pausaniam, aut Hæra-  
tem, aut Iulium Pollucem, aut Eustathium utendum  
petas, negant se habere, nec apud bibliopolas ve-  
nientes inveniunt. *Ludon. Vin. pref. ad comment. suos in*  
*libb. Augustin. de civit. Dei.*

temps ceux qui passoient pour “  
les plus doctes, & qu'on leur de- “  
mandât à prester Aristote, ou “  
Démosthène, ou le vieux Testa- “  
ment, ou Pausanias, ou Isocrate, “  
ou Julius Pollux, ou Eustathius “  
en grec, il ne s'en trouvoit au- “  
cun qui les eût, & que même ils “  
ne se trouvoient pas dans les “  
bibliothèques des libraires. “

*Erasme* témoigne avoir oui “  
dire qu'il y avoit de son temps “  
des Prestres, qui ne savoient que “  
la liturgie pour les morts.

“ Aiunt  
“ inveniri  
“ Sacer-  
“ dotes  
“ qui nul-  
“ lam li-

turgiam callent, nisi pro defunctis unicam. *Erasm.*  
*Colloq. Conc. sive merdar.*

Presque tous, dit *Jean de Mon-* “  
*luc*, s'excusent sur la cessation, “  
& obtiennent des dispenses du “  
Pape pour être déchargez de “

“ Afferunt  
“ ferme  
“ omnes  
“ cessatio-  
“ nis ex-  
“ cufatio-

nem, & dispensationibus Pontificiis assiduitatis im-  
munitatem habent & vacationem: Qui vero illo-  
rum in officio & curatione animorum sunt assidui,  
horum nonnulli (utinam non magna pars) ita  
sunt vel primorum elementorum rudes & imperiti,  
ut merito analphabeti nominari debeant: ex coque  
fit ut misera plebs, quæ divini verbi est mirum in  
modum avida, contempta jaceat. *Cleri Valens. &*  
*Dyens. Reformat. c. 5.*

“ l’assiduité, & même de l’exerci-  
 “ ce de leur charge. Et pour ceux  
 “ qui sont assidus à s’en acquitter,  
 “ & qui ont, comme on parle, cure  
 “ d’ames, quelques-uns (& plût  
 “ à Dieu que ce ne fût point la  
 “ plus grande partie) sont si gros-  
 “ siers & si ignorans, qu’ils ne  
 “ connoissent pas même l’alpha-  
 “ bet. De là vient que le pauvre  
 “ peuple, qui est extrêmement af-  
 “ famé de la parole de Dieu, est  
 “ abandonné & traité avec le  
 “ dernier mépris.

cap. 65.

Nous lisons dans le Synode  
 Provincial de Mayence, dont j’ay  
 déjà parlé, que l’ignorance étoit  
 si grande dans l’Eglise Romaine,  
 qu’on étoit obligé d’envoyer les  
 enfans aux écoles des Protestans.

Il y a deux endroits dans le même  
 Synode qui se rapportent fort bien  
 “ à cela. Dans le premier il est dit

**Prudens  
 homines  
 facile**

prospiciunt, & boni ac piij jam diu queruntur, in  
 studiosorum, que in hac misera perturbatione  
 saltem in locis catholicis propemodum in universis  
 perierunt, imprimis Ecclesiasticis status extirpationem,  
 adeoque Sacrosanctæ Religionis, ac totius  
 Publicæ Christianæ tuinam, securitatem esse.

*Str. Christ. c. 65.*

que les personnes sages pré-  
voyoient aisément, & que les  
gens de bien en formoient de-  
puis long-temps des plaintes,  
que l'extirpation des études,  
qui étoient presque absolument  
ruinées dans les lieux Catho-  
ques, seroit infailliblement sui-  
vie de l'extirpation de l'état Ec-  
clesiastique, & de la ruine entie-  
re de la Religion & de tout le  
Christianisme. Et le second por-  
te qu'on rétablira les études  
dans les plus riches monastères  
& principalement les études en  
**Théologie.** Ce qui prouve qu'el-  
les en avoient été bannies.

De cle-  
ricis ve-  
ro regu-  
laribus,  
disposi-  
tionem  
refor-  
matio-  
nis & iu-

ris communitatis volumus observari, ut monasteria  
opulentiora intermissa studia, in primitis vero Theo-  
logica, apud se instaurent. c. 66.

Cette crasse ignorance produi-  
soit de tres-mauvais effets. Le  
premier étoit qu'on n'enseignoit  
presque plus l'Evangile dans les  
académies, ni dans les temples :  
mais une Scholastique vaine &  
épineuse, & des contes faits à plai-

fir. Le second, qu'au lieu d'une solide dévotion, & du service raisonnable que Dieu demande dans l'Evangile, on faisoit consister toute la piété en des exercices corporels, & en des superstitions vaines, frivoles, & criminelles. Il faut prouver ces deux choses, comme nous avons jusqu'icy prouvé tout le reste.

*Tract. de meth. gener. Concil. celebr. part. 3. Titul. 16.*

“ Veu que les Religieux, dit  
 “ *Guillaume Durand* abandonnant  
 “ la lecture de la bible, & oubliât  
 “ l'étude de la vraye Théologie,  
 “ & tout ce qui pourroit servir à  
 “ l'édification de l'Eglise de Dieu,  
 “ abusent des petites chicaneries  
 “ & des fantaisies des Dialecti-  
 “ ciens, qui ruinent l'étude de la  
 “ Théologie; & mêlent souvent  
 “ dans les sermons par une vaine  
 “ ostentation des traits de poésie  
 “ & certaines profondeurs qu'on  
 “ ne fauroit sonder, & s'adonnent  
 “ d'ailleurs dans leurs études pu-  
 “ blicques & particulières à des  
 “ curiositez & à de vaines dispu-  
 “ tes, contre la doctrine de Saint  
 Iérôme

Jérôme & des autres, il se-  
roit à propos d'y mettre ordre.

L'Auteur du livre, qui a pour  
titre, *Onus Ecclesia*, que Mon-  
sieur Gastineau avouë avoit été  
un Evêque d'Allemagne, & que  
j'ay vû cité par d'autres sous le  
nom de *Ioannes Chemensis*, se  
plaint de la profanation des  
chaires, tant des académies que  
des temples en des termes beau-  
coup plus forts. Il rapporte à  
cela la coupe que le cinquième  
Ange versa sur le trône de la  
beste ; tellement que son Ro-  
yaume devint ténébreux. D'ail-  
leurs, dit-il ensuite, la chute de  
l'estoille, qui avoit la clef du  
puis de l'abîme, & qui ouvrit  
l'abîme même, représente les  
grossières & terrestres cupidi-  
tez de quelques Docteurs, leur  
inclination pour la science qui  
enfle, leur attachement aux opi-  
nions nouvelles, & aux diverses  
sectes qui causent du Schisme  
dans l'Eglise : qui ont reçu la  
clef, c'est à dire la subtilité de

*Onus Ecc-*  
*cles c. 18.*  
*de homin.*  
*caut. § 1.*  
*Gr 2.*

*Apoc.*  
*cap. 16.*  
*v. 10.*

*c. 8.*



“ l'esprit ; par laquelle ils ou-  
“ vrent , c'est à dire ils élèvent la  
“ doctrine d'Aristote, d'Averroës,  
“ & d'autres écrivains payens ;  
“ pour inventer des dogmes pro-  
“ fonds & impénétrables, qui ob-  
“ scurcissent le soleil de la doctri-  
“ ne Chrétienne & de la vie Evé-  
“ gélique : Et qui par leurs grands  
“ termes, par leurs subtiles dispu-  
“ tes, & par leur causerie sophisti-  
“ que corrompent la pureté de  
“ l'air de l'état Religieux. Main-  
“ tenant certes nous voyons pres-  
“ que tous les Colléges d'Allema-  
“ gne , où l'on enseignoit autre-  
“ fois la Théologie, remplis de fi-  
“ ctions poétiques, de bagatelles,  
“ & de fables monstrueuses. Que  
“ sont devenus les savans ? Que  
“ sont devenus ceux qui pesoient  
“ toutes les paroles de la loy ? Que  
“ sont devenus les maîtres des pe-  
“ tits enfans ? Vous verrez un peu-  
“ ple impudent, un peuple obscur  
“ dans ses discours, dont vous ne  
“ pourrez entendre le langage éru-  
“ dié , & qui n'a aucune sagesse.

*Iustificée par la Romaine. 123*

Les Prédicateurs s'étudient, "plûtôt par le desir d'acquérir de "la loüange, que par un dessein "pieux & dégagé de tout amour "propre, à polir leurs discours, "pour chatouiller les oreilles "de leurs auditeurs. Mais les dis- "cours véritables valent mieux "que les discours les plus élo- "quens. Le sauveur parlant de ces "Docteurs dit : *c'est en vain qu'ils " S. Marc. m'honorent, publiant des maximes " 1.7. v.7. & des ordonnances humaines. Car " & 8. ayant laissé le commandement de "Dieu, vous retenez avec soin la tra- "dition des hommes.*

Dans l'article suivant il parle "avec le même courage & la mê- "me sincérité. Vne science mon- "daine, dit-il, s'est aujourd'huy "tout à fait emparée des acadé- "mies. Et la science qui est pro- "cedée de Dieu n'est plus sur la "terre. La doctrine des saintes "lettres est par tout absolument "perdue. Les Docteurs enflent d'u- "ne vaine science n'enseignent "que leurs vaines imaginations. "

“ Ils parlent comme des perro-  
 “ quets, & ils se laissent emporter  
 “ à tous les vents des opinions hu-  
 “ maines, comme les Gentils mar-  
 “ chent dans la vanité de leurs  
 “ pensées, ayans leurs entende-  
 “ mens obscurcis de ténèbres, à  
 “ cause de l’aveuglement de leur  
 “ cœur. Ce sont des conducteurs  
 “ aveugles, qui mènent des dis-  
 “ ciples aveugles dans une voye qui  
 “ leur est inconnue, qui mettent  
 “ les ténèbres à la place de la lu-  
 “ mière, & changent les voyes  
 “ droites en des chemins tortus.  
 “ L’on peut dire qu’une nuit  
 “ montre la science à une autre  
 “ nuit. Et ainsi ils séduisent par  
 “ tout leurs auditeurs. Car si un  
 “ aveugle conduit un autre aveu-  
 “ gle, ils tombent tous deux dans  
 “ la fosse. Mal-heur à celui qui  
 “ fait égarer l’aveugle.

Ces paroles du même Auteur  
 §. 14. “ sont encore remarquables. Enfin  
 “ l’Apôtre parle de ces vaines opi-  
 “ nions, lors qu’il dit, il viendra  
 “ un temps que les hommes ne

pourront plus souffrir la sainte doctrine. Et dans un autre endroit : Sachez que dans les derniers jours, savoir au cinquième & au sixième état de l'Eglise, il viendra des temps fâcheux. Car il y aura des hommes amoureux d'eux mêmes, qui auront une apparence de piété, mais qui en renieront la vérité & l'esprit. Et à cause que du tēps de S. Paul il y avoit de faux Apôtres, il ajoute fuiez donc ces personnes. Car de ce nombre sont ceux qui s'introduisent dans les maisons, & qui traînent après eux comme captives des femmes chargées de péchez & possédées de diverses passions, qui appréhendent toujours, & qui n'arrivent jamais jusqu'à la connoissance de la vérité : Qui s'attachant à une étude vaine, ne sont pas illuminez par le Saint Esprit, pour connoître la vérité. L'Apôtre représente donc fort bien les efforts qu'ils font pour combattre la vérité, lors

126 *L'Eglise Protestante*

“ qu’il ajoûte : Comme Iannés &  
 “ Membres, qui étoient des magi-  
 “ ciens de Pharaon, résistèrent à  
 “ Moÿse, ceux-cy de même, c’est  
 “ à dire les sages mondains rési-  
 “ stent à la vérité. Ce sont des  
 “ hommes corrompus dans l’es-  
 “ prit & pervertis dans la foy.  
 “ Mais le progres qu’ils feront  
 “ aura ses bornes, car leur folie  
 “ sera connue de tout le mon-  
 “ de, sçavoir de tous ceux qui cher-  
 “ chent la vérité. L’Eglise souffre  
 “ depuis plus de trois cens ans,  
 “ qui font la durée du cinquième  
 “ état de l’Eglise, avec une perte  
 “ irréparable cette démangeaison  
 “ de corrompre l’Ecriture, qui est  
 “ ordinaire aux Ecrivains Schola-  
 “ stiques. Cét autheur vivoit du  
 “ temps de Luther.

cap. 15.  
§. 1.

*Enchirid.*  
*Christ.*  
*institut.*  
*de Sacra.*  
*ordin. §.*  
*restat. ut*  
*de sub.*  
*diaco-*  
*nata.*

“ Nous lisons, dit le pieux &  
 “ sincère Herman que nous avons  
 “ déjà deux ou trois fois cité, que  
 “ le Pape Fabien institua sept sou-  
 “ diaques, pour dicter aux sept no-  
 “ raires les vies des Martyrs qu’ils  
 “ devoient recueillir avec toute

la fidélité possible, & les donner  
à examiner au Souverain Pontife ; afin qu'il ne s'y trouvât aucune fausseté ni aucune illusion, qui pût donner du scandale aux fidèles. Cét homme eût, à la vérité, un bon dessein, mais qui ne luy réussit pas beaucoup. Car au lieu d'écrire les véritables histoires des Saints, on fit certaines légendes tres-suspectes, au grand scandale de quantité de personnes, comme le Pape Gélase s'en plaint. Et pleût à Dieu que le Souverain Pontife donnât encore à quelques personnes également pieuses & savâtes la commission de purger la vie des Saints de toutes ces fables ! On ôteroit par ce moyen en partie aux hérétiques le sujet des railleries qu'ils font contre l'Eglise.

Le même se plaint dans son Synod. Concile Provincial qu'on avoit fait aussi entrer plusieurs choses

*Provinc. colon. de officio privato ac publico vitâque ac moribus clericorum generatim. c. 6. Binsd. Tractat. cap. 21.*

128 *L'Eglise Protestante*  
 fabuleuses dans les bréviaires & dans les missels. Mais ce que j'ay rapporté suffit, pour montrer que l'ignorance avoit étrangement altéré la pureté de la foy, & que nos Réformateurs trouvoient dans la doctrine même un sujet légitime de réformer l'Eglise, sans qu'il soit nécessaire que j'entre dans l'examen des différens que nous avons avec l'Eglise Romaine, que j'ay toujours droit de supposer estre justes & très-bien fondez. Il faut maintenant prouver que la corruption qui s'étoit faite dans le culte leur en donnoit un tres-juste sujet.

*Reform.  
 cleri Valens. &  
 Dyens.  
 c. 37.*

“ La Religion, dit Jean de Mon-  
 “ luc, est tombée dans un si grand  
 “ relâchement, que dans le temps  
 “ qu'il faut prier Dieu, on se pro-  
 “ mène dans le temple, on y cau-  
 “ se, on s'y entretient de bagatel-  
 “ les, on y tient des discours sa-  
 “ les. En un un mot, on y change  
 “ le temple & la maison de Dieu  
 “ en un lieu de commerces infâ-  
 “ mes, de conseils pernicious; en

*Iustitiae par la Romaine.* 129  
un séjour & un domicile de  
toutes sortes de crimes & de mé-  
chancetés.

Comme il n'y a rien sur la terre  
de plus saint que les temples, il n'y  
a rien dans les temples, au juge-  
ment de l'Eglise Romaine, qui soit  
plus digne de nos respects & de nos  
adorations que le sacrifice de la  
messe. Le même auteur rapporte  
qu'il seroit de prétexte à la dé-  
bauche du peuple. On se lève,  
dit-il, le Dimanche à la pointe  
du jour; & pour boire & s'eny-  
vrer de bonne heure, on va à la  
première Messe, qui se fait de  
grand matin. On croit néan-  
moins que pourvu qu'on ait  
assisté à ce sacrifice, on s'est ac-  
quitte de tous les devoirs aux-  
quels les Chrétiens sont enga-  
gés, par une corruption horri-  
ble de la parole de Dieu, des  
jours de feste, des choses sacrées,  
& de toutes sortes de cérémon-  
ies. cap. 9.

*René Ouvrad* témoigne dans  
l'endroit que j'ay déjà cité, qu'on



*Orat. ad  
Princ.  
German.*

abusoit des indulgences au temps  
de la Réformation. Ce que le Car-  
dinal Sadolet avoüe aussi de bon-  
ne foy. Il témoigne aussi que le  
menu peuple étoit superstitieux  
& qu'il n'étoit pas bien instruit  
qu'on avoit un trop grand soin  
de l'extérieur dans la magnifi-  
cence, ornement & augmenta-  
tion des cérémonies, peu de dé-  
votion pour le culte principal de  
Dieu, & que les confrairies se  
bloient, par leur zèle indiscret  
avoir oublié l'honneur du maî-  
tre, pour le donner à ses servi-  
teurs.

Un dérèglement, qui avoit obli-  
gé Dieu d'abandonner les Payens  
à leurs passions les plus infames  
mettoit bien, ce me semble, nos  
Réformateurs dans une obligation  
indispensable d'abandonner l'E-  
glise Romaine; lors qu'ils virent  
sur tout qu'elle s'y obstinoit, &  
que leurs exhortations & leurs re-  
montrances ne servoient qu'à al-  
lumer le feu de sa cholère, & celui  
des buchers & des échaffants. Il

*Justifiée par la Romaine.* 131

vaut bien mieux servir Dieu hors de l'Eglise Romaine, que l'offenser dans la communion. Et toute son autorité n'est pas capable de nous mettre à couvert des jugemens de Dieu.

Ajoutons à cela un exemple terrible de la grossière ignorance, où le peuple étoit tombé, tant à l'égard des mystères, que du culte Evangélique. Le bruit de la venue de l'Archevesque, disent les auteurs de la vie de D. Barthelemy des Martyrs, s'estant répandu dans ces montagnes, les remplit d'une réjouissance générale. Tous ces peuples accouroient en foule dans les chemins pour le recevoir, en dansant à la mode du pais. On voyoit quantité de gens masquez, qui portotent de petits garçons habillez en filles, & qui faisoient mille tours & retours, en sautant avec des sonnettes, & en chantant des chansons impertinentes, dans lesquelles ils entreméloient des motets & des refrains, qui découvroient

Vie de  
Don Bar-  
thel. des  
Marr.  
l. 3. c 7.

“ l’horrible ignorance , où ils  
 “ étoient des vérités de la foy.  
 “ L’un de ces refrains étoit : BÉ-  
 “ NIE SOIT LA SAINTE TRINITE  
 “ SOEUR DE NOSTRE DAME. On  
 “ peut connoître par celui-cy  
 “ quels étoient les autres. C’é-  
 “ toit-là la plus grande feste que  
 “ ces pauvres gens pouvoient fai-  
 “ re à l’Archevesque ; & ils cro-  
 “ yoient se montrer vrais Chré-  
 “ tiens, en recevant avec une mu-  
 “ sique qu’ils croyoient sainte, un  
 “ Prélat qu’ils révéroient comme  
 “ un saint.

N’étoit ce pas une chose digne  
 des larmes de tous les Chrétiens,  
 que ceux qui en portoient le nom  
 prirent la très-sainte Trinité  
 pour une fille, ou pour une fem-  
 me, à qui ils croyoient qu’il fût  
 glorieux d’avoir la Sainte vierge  
 pour sœur ; & que pour recevoir  
 honorablement leur Archevesque,  
 ils imitassent les extravagances  
 des Barbares, ou qu’ils renouvel-  
 lassent les impietez des Bacchana-  
 les ? Que mon lecteur juge de  
 quelle

quelle manière Dieu devoit être servi par des gens, qui en avoient une idée si basse & si ridicule, & par combien d'extravagances & d'impietez ils devoient profaner le service ordinaire qu'ils luy rendoient.

On peut encore juger des excez que l'Eglise Romaine commettoit en ce temps-là dans le service divin par ceux qu'elle y cõmet encore. J'ay espéré, dit *Jean des Lyons* <sup>«</sup> *Traitez* dans la lettre qu'il écrit aux <sup>«</sup> *singul. &* Théologaux de toutes les Eglises <sup>«</sup> *novv.* de France, que vous feriez valoir <sup>«</sup> *cont. le* cõt or & cõt argent contre la <sup>«</sup> *Pagan.* fausse mõnoye des superstitions <sup>«</sup> *du Roy* payennes, & des traditions hu- <sup>«</sup> *bois.* maines. Elles ont un merveil- <sup>«</sup> leux cours pami les Chrestiens <sup>«</sup> ignorans & charnels. Et c'est de <sup>«</sup> quoy ils payent ordinairement <sup>«</sup> dans le commerce de la Réli- <sup>«</sup> gion. Ils y employent & font <sup>«</sup> passer toujõurs quelques piéces <sup>«</sup> de ces métaux impurs tirez des <sup>«</sup> vieilles mines de l'Idolatrie, & <sup>«</sup> des tresors de Satan, qui en est le <sup>«</sup>

“ Prince. Il n'est pas nécessaire  
 “ que j'en fasse icy le dénombre-  
 “ ment, ni que je vous en marque  
 “ les différentes especes. Car vous  
 “ les connoissez sans doute, &  
 “ vous les décriez dans vos Pro-  
 “ vinces avec la science & le zèle  
 “ de l'Evangile que vous prêchez.  
 Et après avoir condamné la su-  
 perstition qui fait le sujet de son  
 livre, comme *un reste de paganis-*  
*me, dont on viole tous les ans le my-*  
*stère de la foy, & la feste de nostre*  
*vocation à la grace de l'Evangile,*  
 “ il ajoute ces paroles. Il seroit à  
 “ souhaiter, Messieurs, qu'on pût  
 “ ramasser exactement par les dio-  
 “ cèses & par les provinces, & re-  
 “ cueillir par vos soins dans un  
 “ juste volume tous les autres abus  
 “ d'impiété, qui souillent & dés-  
 “ honorent la Religion Chrê-  
 “ tienne.

Le Pa-  
 gan. du

Cét honeste homme détraite fore  
 judicieusement dans son traité  
 même la plupart des prétextes,  
 dont on a de coûtume de colorer  
 “ les superstitions. De s'arrester,

dit-il, à la dévotion, ou plutôt à la réverie de ces bonnes gens, qui veulent croire que ce soit une cérémonie de dévotion, à cause d'un peu de façons & de faces pieuses, dont ils la revêtent. C'est justement comme si l'on disoit qu'un fumier n'est plus de l'ordure, quand il y est tombé de la neige, ou que la superficie en est couverte d'un peu d'herbes & de méchantes fleurs. Ils s'imaginent qu'en disant le *benedicite* avec le Phœbé, en donnant la part du gasteau à Dieu & à la Vierge, en portant leurs fèves à l'offrande; ou s'ils sont des imaginatifs plus raffinez, qu'en disant que ce qu'ils font n'est que pour rendre hommage avec les mages à la Royauté de **IESUS-CHRIST**, ils pensent, dis-je, que ces belles expressions fussent pour christianizer le Phœbé, sanctifier le banquet, & spiritualiser le Roy-boit, jusqu'à faire même de tout cela une cérémonie de l'Eglise. Mais ces

Roy .  
boit.  
2 part.  
de la  
Roy. des  
Saturn.  
61.

136 *L'Eglise Protestante*

tes , si nous estions obligez de  
nous régler sur les simplicitéz,  
ou sur les extravagances du  
Peuple , & des faux sages que  
l'Apôtre nomme insensez, quand  
ils s'évanouissent dás leurs pen-  
sées, nous ferions une plaisante  
Théologie. Il n'y auroit pres-  
que point de propositions héré-  
tiques, parce qu'il n'y en auroit  
point à qui on ne pût donner  
quelque bon sens. Les gens de  
boutique & d'agriculture fe-  
roient passer une infinité de su-  
perstitions & de sortilèges pour  
des remèdes surnaturels & di-  
vins, parce qu'ils ne s'en servi-  
roient qu'avec des signes de  
croix & de bonnes paroles. Le  
Christianisme est rempli de  
semblables abus par le mélange  
que fait l'esprit des Démons  
avec celuy des hommes du mal  
confondu , & couvert de quel-  
ques apparences de bien. Il faut  
donc, pour juger des choses dans  
la verité , les examiner par elles  
mêmes, en chercher l'origine &

l'institution, pour découvrir si elles viennent du bon, ou du mauvais principe; les regarder dans leur fonds, & dans les propriétés qui en dérivent. C'est ce que firent nos Réformateurs. Mais l'Eglise Romaine n'aime pas des gens si curieux.

Le même auteur rapporte ailleurs un passage de Guillaume d'Autreigne Evêque de Paris, qui porte que les superstitions de la vigile & de l'Epiphanie & de la feste de S. Jean se doivent toutes rapporter à l'idolâtrie du feu,

**QVOY QVE CEVX QVI LES PRACTIQUENT N'Y PENSENT DOINT, ET N'EN AYENT POINT VNE INTENTION FORMELLE. SUR QUOY IL FAIT CETTE REFLEXION: Ces paroles sont bien considérables, pour faire remarquer aux peuple, & aux sages mêmes, QV'ON PEVT ACEVSR DE PAGANISME ET CONDAMNER D'IDOLATRIE CERTAINES COVSTVMES ET OBSERVANCES, QVAND BIEN MOIENS CEVX QVI S'EN**

3. part.  
de la superst. du Phabé.  
c. 2.



138 *L'Eglise Protestante*

“ SERVENT N'AVROIENT NVLLÉ  
 “ INTENTION D'IDOLATRER ET  
 “ DE PAGANISER. IL SUFFIT QUE  
 “ L'ACTION ET LA COVSTVME  
 “ VIENNE DE L'INVENTION DES  
 “ DEMONS, OV QV'ELLE AILLE  
 “ TACITEMENT A LES HONORER  
 “ ET A LES SERVIR PAR CES  
 “ PRATIQUES SUPERSTITIEUSES.

En faut-il d'avantage pour met-  
 tre à couvert nos Réformateurs  
 des reproches dont on accable  
 leur mémoire, qui sera éternelle-  
 ment en bénédiction à ceux qui  
 ont à cœur leur salut, celuy de  
 leurs frères, & l'avancement du  
 Regne de JESUS-CHRIST leur  
 commun Sauveur?

Mais, dit-on, si l'Eglise étoit  
 tombée dans ces excez, il falloit  
 l'en corriger, & non pas l'aban-  
 donner. Les Prélats qui ont du  
 zèle pour Dieu, dit Monsieur  
 Hermant dans le premier ou-  
 vrage qu'il a donné au public  
 sous un nom déguisé, s'élevé  
 contre ces pratiques supersti-  
 tieuses, & arment toute leur

*Vie de*  
*S. Chryf.*  
*l. 10. c. 6.*

autorité & toute leur éloquen-  
ce pour les détruire. Mais ils ne  
se séparent pas pour cela du  
corps de l'Eglise, & ne sont pas  
assez injustes pour attribuer à  
leur mère les desordres de ses  
enfants, dans le temps même  
qu'elle gémit de ne pouvoir ar-  
racher entièremét cette yuroye,  
que l'ennemy même durant la  
nuict sur le bon grain. Il n'y a  
que les hérétiques, qui cher-  
chent de vains prétextes de  
leur séparation, & qui tâchent  
de justifier le plus grand de tous  
les crimes, favoir le schisme,  
par des raisons, qui ne sont, ni  
récevables devant Dieu, ni é-  
quitables devant les hommes.

On entend assez ce qu'il veut  
dire, sans qu'il s'explique. Mais  
il n'est pas moins aisé de luy ré-  
pondre, que de l'entendre. Nous  
demeurons d'accord qu'il n'est pas  
permis de se séparer de l'Eglise.  
Dieu nous a, par la grace, préser-  
vez de ce crime. Mais l'Eglise Ro-  
maine, qui ne cesse de nous l'im-

puter ne fauroit elle même s'en purger. Car elle poursuivit avec une cruauté inouïe, & condamna aux supplices les plus rigoureux ceux qui luy faisoient charitablement connoître ses erreurs, & qui l'exhortoient au nom de Dieu de les abandonner, lesquels sans doute composoient la véritable Eglise de IESVS-CHRIST. Or, pour dire ce qu'il y a de plus vray, dit l'auteur des entretiens d'Eudoxe & d'Euchariste, lors qu'on connoitra que les Jésuites ont voulu faire perdre à l'Eglise de Rome la communion d'une partie de celles de France sur un point & sur une dispute d'un pur fait, sur quoy on ne doit, & on ne peut raisonnablement rompre la communion entre les Eglises, parce que celuy qui sépare les frères pour une telle contestation, se sépare plutôt d'eux, qu'il ne les sépare véritablement de luy &c.

Bien que les différens que nous avions avec l'Eglise Romaine ne

*Second  
entret.  
d'Eudox.  
& d'Euchar.  
sur  
le liv. des  
Iconocl.  
du Pere  
Maimb.*

fussent point sur un pur fait, nous pouvons néanmoins nous servir de ce raisonnement contre elle. Car s'il faut juger du sujet de la séparation, pour savoir à qui elle doit être imputée, ceux-là sans doute sont plus coupables de schisme, qui rejettent & qui persécutent ceux qui leur proposent des avis salutaires, importans & nécessaires au salut, que ceux qui font ce mauvais traitement à leurs frères pour des questions peu considérables. Car plus grande est l'obligation où ils sont de les écouter, plus grande est la faute qu'ils commettent de les mal-traiter.

D'ailleurs, si c'est un crime d'être uni avec des personnes, ce n'en sauroit être un de s'en séparer. Or c'est un crime de demeurer dans la communion d'une Eglise, qui est corrompue dans la foy & dans les mœurs, & qui met ses traditions à la place & au dessus des commandemens de Dieu. Ne recherchez rien d'avantage, “

*Messieurs*

de P. Roy. " disent Messieurs de Port Royal,  
 sur le ch. " que ce que Dieu & les sages  
 12. de " remplis de l'Esprit de Dieu vous  
 l'Eccles. " pourront apprendre. Ne quit-  
 v. 12. " tez point ces maîtres si éclairez  
 " pour ceux qui n'estant qu'hom-  
 " mes, & parlant par eux mê-  
 " mes, ne sont que mensonges &  
 " que ténèbres, & qui ne peuvent  
 " donner que ce qu'ils ont.

Sur le " Il ne suffit pas à un Chré-  
 ch 21. des " tien de faire de bonnes oeuvres,  
 Proverb. " disent-ils ailleurs. Il est servi-  
 de Salo- " teur, & il a un maître. Il faut  
 mon. v. 8. " qu'il luy obeisse pour luy plai-  
 " re, & il ne doit rien faire que  
 " dans son ordre. Ainsi la voye  
 " de l'homme, c'est à dire son oc-  
 " cupation & sa manière de vie  
 " est corrompue, si elle luy est étran-  
 " gère, c'est à dire s'il ne fait point  
 " ce que Dieu demande de luy.  
 " Car ceux-là même qui auront  
 " fait de grandes choses au nom  
 " du Seigneur, mais non pas par  
 " son Esprit seront rejettez selon  
 " la parole de l'Evangile. Et I H-  
 " S U S- C H R I S T nous assure que

ceux-là seuls entreront dans le “ Ciel, qui auront fait la volonté “ de son père.

Puis donc qu'il étoit impossible de demeurer dans la communion de l'Eglise Romaine, sans violer la volonté de ce Père Cielste, & sans préférer à ses saints commandemens les vaines traditions des hommes, étoit ce un crime d'en sortir? N'en eût ce pas été plutôt un fort grand d'y demeurer?

Enfin, ceux-là sont schismatiques, qui persévèrent avec opiniâtreté dans leurs opinions, & non pas ceux qui offrent tous les momens de renoncer à leurs sentimens, si on peut leur prouver qu'ils ne sont pas véritables. Or l'Eglise Romaine, fondée sur un titre imaginaire d'infailibilité, bien loin de renoncer à ses erreurs, les faisoit passer, comme elle fait encore, pour des loix souveraines, auxquelles c'étoit une témérité de ne vouloir point se soumettre, digne d'être réprimée par

144 *L'Eglise Protestante*

toutes sortes de supplices. Et nos Réformateurs au contraire promettoient avec tous les témoignages de la plus parfaite sincérité, de renoncer à leurs sentimens, si on pouvoit les convaincre de fausseté. Ils protestoient qu'ils se feroient unis de tout leur cœur avec l'Eglise Romaine, si l'Eglise Romaine eût voulu s'accorder avec la vérité de l'Evangile, qu'ils luy annonçoient. *C'est à toy, Seigneur*, dit Calvin d'une manière également pieuse & éloquente, à *juger qui sont ceux qui sont coupables. J'ay toujours témoigné, non seulement par mes paroles, mais aussi par mes actions, que je ne souhaitois rien tant que la concorde. Mais la concorde que je demandois étoit une concorde toute sainte, dont tu fusses le principe & la fin, qui commençât par toy-même, & qui se terminât à toy. Car toutes les fois qu'il t'a plu nous recommander la paix & l'union, tu nous as en même temps fait connoître que tu étois le seul lien qui pût la conserver. Au lieu que*

Calvin.  
Responf.  
ad Jac.  
Sadolet.  
Cardi-  
nal.

*Justifiée par la Romaine. 145*  
si j'eusse voulu avoir la paix avec  
ceux qui se glorifioient d'être les  
Princes de l'Eglise, & les colonnes  
de la foy, il eût fallu que j'eusse  
abandonné la vérité. Or j'ay crû que  
je devois plutôt m'exposer aux der-  
nières extrémités, que de donner les  
mains à un accommodement si lâche  
& si criminel.

*l'avoué, dit encore ce grand Calvin.*  
homme, que dès le moment que l'E- *ibid.*  
vangile commença à paroître, plu-  
sieurs disputes s'élevèrent qui n'é-  
toient point auparavant agitées. Mais  
on a tort de nous imputer cela à  
nous, qui n'avons pour but, en réta-  
blissant la Religion, que de réunir  
les Eglises, qui étoient dissipées par  
les dissentions. Et pour ne point al-  
ler chercher nôtre justification dans  
des exemples fort anciens, à quoy ne  
nous sommes nous pas soumis depuis  
peu, uniquement pour procurer la  
paix de l'Eglise? Mais vos gran-  
des oppositions rendent tous nos ef-  
forts inutiles. Car comme nous de-  
mandons une paix, qui rende le re-  
gne de JESUS-CHRIST florissant, &

N



146 L'Eglise Protestante

que vous appréhendez de trouver  
votre perte là où IESUS - CHRIST  
trouve l'avancement de sa gloire, il  
ne faut point s'estonner, si vous nous  
résistez de tout vostre pouvoir. Vous  
avez d'ailleurs des artifices, par le  
moyen desquels vous renversez en un  
jour ce que nous faisons en plusieurs  
mois pour la gloire de IESUS-  
CHRIST. Mais je ne veux pas  
vous accabler de beaucoup de paro-  
les, parce que je puis expliquer la  
chose en peu de mots. Nous nous  
sommes offerts à rendre raison de  
nostre doctrine. Nous ne refusons pas  
d'y renoncer, si on peut nous convain-  
cre par des raisons. A qui tient-il  
donc que l'Eglise jouisse d'une bon-  
ne paix, & de la lumière de l'E-  
vangile?

Tout cela prouve, ce me sem-  
ble, assez bien que nos Pasteurs  
étoient légitimement appellez, &  
qu'on ne doit pas les accuser de  
schisme, pour s'être séparés, mal-  
gré eux-mêmes, d'une commu-  
nion corrompue, qu'ils vouloient  
rendre Saine, & qui n'a pas voulu

*Iustificée par la Romaine. 147.*

profiter des remèdes qu'ils luy appliquoient. *Nous avons médecine* Iérem. Babylone, dit le Prophète Iérémie, <sup>c. 51.</sup> & elle n'est point guérie. Laisse la là ; & nous en allons chacun en son pais. Car son procez est parvenu jusqu'aux cieux, & s'est élevé jusqu'aux nuës. L'Eternel a mis en évidence nostre justice : venez, & que nous racontions en Sion l'œuvre de l'Eternel nostre Dieu. v. 9. & 10.

Mais j'ay encore quelque chose de plus pressant à alleguer. C'est que l'Eglise avoit droit, & devoit même, suivant ses Canons, déposer la pluspart des Ecclésiastiques, qui vivoient du temps de la Réformation, & long-temps auparavant. En voicy une preuve évidente. Dans les conférences Ecclésiastiques du Diocèse de Sens Confer. Ecclésiast. du Dioc. de Sens prem. confer. quest. 6. on propose cette question : *comment un Confesseur devoit se comporter envers un Prestre ignorant, qui par négligence, ou autrement demeureroit dans son incapacité, & qui n'auroit, pour subsister, que ce*

148 *L'Eglise Protestante*  
*qui luy revient de l'exercice de son*  
*ministère ?*

“ On répond en ces termes :  
“ Comment se comporteroit - il  
“ envers un médecin ignorant  
“ dans son art , & qui ordonnant  
“ du poison , au lieu de remèdes  
“ salutaires , feroit autant d'ho-  
“ micides qu'il traitteroit de ma-  
“ lades ? Comment envers un ju-  
“ ge ignorant du droit & de la  
“ coûtume, & qui par son incapa-  
“ cité autoriseroit tous les jours  
“ les prétentions injustes des  
“ vsurpateurs, destitueroit par ses  
“ sentences les possesseurs légit-  
“ mes , condamneroit les inno-  
“ cens, absoudroit les coupables ?  
“ Et enfin , comment envers un  
“ conducteur aveugle, ou un gui-  
“ de ignorant des chemins , qui  
“ au lieu de mener les passans où  
“ ils doivent aller, les conduiroit  
“ dans des abîmes & des précipi-  
“ ces ? N'est-il pas vray qu'avant  
“ toutes choses il défendrait à ces  
“ sortes de personnes de conti-

nuer un exercice si pernicieux “  
& si criminel, puisque la pré- “  
mière chose qu'on doit exiger “  
du pécheur, est qu'il cesse de “  
commettre des crimes? Que si “  
on doit se comporter ainsi, lors “  
qu'il est question d'une vie pe- “  
rissable, & d'un peu de bien “  
temporel, que ne doit-on point “  
faire, lors qu'il s'agit des richesses du Ciel, & de l'éternité toute entière?

Puisque les trois quarts ( pour ne pas dire un plus grand nombre) de ceux qui portoient le titre de Pasteurs méritoient d'être déposés, & que l'Eglise étoit obligée en conscience de les priver de l'exercice de leur charge, dont ils étoient absolument indignes, l'Eglise n'avoit-elle pas le pouvoir, & n'étoit-elle pas indispensablement obligée de mettre à leur place de bons conducteurs, qui par leur doctrine & par leur sage conduite pussent remédier aux desordres effroyables, qui la faisoient incessamment gemir, & qui,

s'ils eussent duré d'avantage, auroient infailliblement changé la Religion Chrestienne en un prodigieux mélange de superstitions judaïques & Payennes ? Quoy ? Falloit-il, de crainte de manquer à des formalitez, laisser tomber en ruine tout le Christianisme ?

Qu'on ne nous demande donc plus, si nos Réformateurs avoient reçu leur vocation de l'Eglise Romaine, ou de Dieu. Il suffit que l'Eglise, qui a droit d'appeler des Pasteurs, quand elle en a besoin, & qui peut, dans une pressante nécessité, passer au dessus des formalitez ordinaires, les ait légitimement appellez, & destinez aux fonctions du ministère Evangelique.

Ceux qui ont reçu ce saint ministère de sa puissance sont obligez à deux choses. Premièrement ils sont obligez de prêcher la verité, que Dieu a mise en dépôt entre les mains de son Eglise, & que l'Eglise met en dépôt entre les mains de ses Pasteurs. Secon-

*Justifiée par la Romaine.* 151  
dement ils sont obligez de donner aux autres la même mission qu'ils ont receuë de l'Eglise.

Si, au lieu de prêcher la vérité, ils prêchent le mensonge & les traditions humaines, ils renversent tout à fait le but de leur vocation; & par ce moyen ils s'en rendent indignes, & dignes d'être déposés, comme rebelles à Dieu, & à l'Eglise. Et si dans l'ordination qu'ils donnent aux autres, ils leur donnent la charge de prêcher une autre doctrine que celle, qu'ils ont le pouvoir de prêcher par leur vocation, ils leur communiquent très-mal à propos un pouvoir qu'ils n'ont point. Et ceux, à qui ils imposent les mains, doivent obeir à Dieu, & au premier dessein de l'Eglise; & non pas à ces Prélats orgueilleux & sacrilèges, qui s'élèvent directement ou indirectement au dessus de l'autorité divine, & qui foulent aux pieds les ordres de l'Eglise, & le Religieux attachement qu'elle a aux commandemens de son Epoux.

Pour pouvoir donc porter un jugement solide sur la vocation de nos Réformateurs, il faut examiner leur doctrine. Si cette doctrine est conforme à celle, pour la prédication & la défense de laquelle les Evêques, qui leur avoient donné les ordres, avoient receu leur vocation ; & si ces Evêques ont substitué à cette sainte doctrine des commandemens humains, & des traditions forgées par l'esprit d'erreur, on peut fort bien dire qu'ils ont receu leur vocation de ces Evêques, quoy qu'ils ayent prêché une doctrine contraire à leurs opinions.

Car les Evêques ne peuvent appeller les Pasteurs, qu'à ce, à quoy Dieu les a appellez, & non pas à ce, à quoy ils se sont appellez eux mêmes. Or Dieu ne peut pas appeller les hommes à prêcher une doctrine contraire à celle qu'il a fait écrire par ses Prophètes & par ses Apôtres. Donc les Evêques de l'Eglise Romaine qui prétendent avoir receu leur vocation

*Justifiée par la Romaine.* 153  
de Dieu, ne peuvent donner que la permission & le droit de prêcher cette sainte doctrine. Et par conséquent les Evêques de l'Eglise Romaine n'avoient pas le pouvoir d'ordonner des Pasteurs, pour prêcher *l'autorité souveraine & l'infailibilité du Pape, la présence réelle, la transsubstantiation, le retranchement de la coupe, le sacrifice de la Messe, le culte des images & des reliques, l'invocation des Saints, le mérite des œuvres, le purgatoire, la défense de lire l'Ecriture Sainte, l'abstinence des viandes, d'autres Sacremens que le Baptême & la sainte Cène, la défense du mariage, le service divin en langage inconnu &c.* parce que toutes ces choses sont contraires à la parole de Dieu. Puis qu'ils avoient tort de les prêcher, ils n'avoient pas le pouvoir de les faire prêcher aux autres.

Voilà comment on peut soutenir que nos Réformateurs ont reçu leur vocation de l'Eglise Romaine, bien qu'ils aient prêché



une doctrine contraire aux sentimens de l'Eglise Romaine. Nous prouverons, s'il plait à Dieu, un jour que cette Eglise Romaine, considérée précisément comme Eglise Romaine, n'a point de vocation.

Il faut donc qu'elle cesse de s'élever contre Dieu, & au dessus de Dieu, au lieu de se plaindre de ce que nous avons osé nous élever contre elle. Il faut qu'au lieu des efforts qu'elle fait pour nous effrayer par ses anathèmes, elle tâche de se mettre à couvert du jugement de Dieu, qui ne laissera point impunie la hardiesse qu'elle a eüe de renverser la règle qu'il luy avoit donnée de sa foy & de sa conduite.

*Vie de S.  
Thomas  
de Can-  
torbery.  
c. 9.*

“ Je n'ose pas ouvrir la bouche  
“ contre le Ciel, disoit Jean de  
“ Salisbury au Pape. Je confesse,  
“ & il est véritable, que toutes  
“ choses sont permises au Souve-  
“ rain Pontife, c'est à dire tout ce  
“ qui appartient de droit divin à  
“ la puissance Ecclesiastique. Il

*Justifiée par la Romaine.* 155

peut, s'il le juge à propos, éta-  
blir de nouveaux réglemés; mais  
pourveu que ce qui est fondé  
sur la parole de Dieu dans les  
Ecritures demeure immuable. Et  
je ne crains point de dire que  
S. Pierre luy-même ne pourroit  
absoudre un homme qui demeu-  
re dans son crime, & dans la vo-  
lonté de pécher, parce qu'il n'a  
pas receu les clefs du Ciel, pour  
en ouvrir la porte aux impéni-  
tens. De là j'infère aussi que les  
Evêques de Rome n'avoient pas  
le droit de déposer nos Réforma-  
teurs, & que tous les foudres du  
Vatican ne pouvoient leur faire  
aucun mal, parce que S. Pierre n'a  
pas receu les clefs du Ciel, pour  
en fermer la porte à ceux qui prê-  
chent la doctrine qu'il a prêchée  
luy-même, & qui est descendue  
du Ciel.

S. Paul témoigne que les armes  
de justice servent à droite & à gauche. La verité est tou jours in-  
vincible, de quelque côté qu'on l'attaque. L'ay montré que nos  
*2. Cor. c. 6. v. 7.*

Réformateurs avoient reçu leur vocation de l'Eglise de I E S U S-CHRIST. J'ay fait voir qu'ils l'avoient reçue de l'Eglise Romaine. Je puis soutenir, pour dissiper tout à fait les difficultez que l'auteur nous propose, qu'ils l'avoient reçue de Dieu même. Et je le luy soutiens en effet, non seulement de la manière dont on soutient souvent dans l'écholle & ailleurs des choses qui ne sont que propables, lors qu'on veut, à quel prix que ce soit, pousser son ennemy à bout, & luy fermer la bouche par la chicane, ne pouvant pas le faire par de bonnes raisons. Mais je le luy soutiens, comme une vérité, dont je suis pleinement persuadé, & parfaitement convaincu en moy-même.

Je fonde mon sentiment, 1° sur la difficulté de l'entreprise, dans laquelle ces grands hommes s'engagèrent. 2° sur les qualitez qu'il falloit avoir pour l'exécuter. 3° sur le succès avec lequel ils en vinrent à bout.

Le

Le cœur de l'homme est plus imprenable que les plus fortes villes, lorsqu'il se met, si j'ose parler ainsi, sous la protection de la superstition & de l'ignorance. Ce sont deux ennemis farouches & opiniâtres, dont il est presque impossible aux hommes de venir à bout. Or tout le monde fait, & personne ne le peut ignorer, après le grand nombre de preuves que j'en ay rapportées, qu'ils n'ont jamais été si puissans, que lorsque nos Réformateurs entreprirent de les combattre.

L'ignorance & la superstition, qui sont presque invincibles d'elles mêmes, étoient encore appuyées sur deux puissances, qui pouvoient donner de la terreur aux plus hardis. La première étoit celle du Pape, dont les Roix & les Empereurs respectoient & craignoient l'authorité. La seconde étoit celle des Peuples innombrables, qui recevoient ses loix avec autant de respect que l'Évangile de JESUS-CHRIST, dont il ose se dire le Vicaire.

O

Voicy donc à peu près ce que nos Réformateurs entreprirent. Ils entreprirent de détromper les hommes, & d'arracher de leur cœur des sentimens invétèrez, dans lesquels ils faisoient confister tout leur bon-heur présent & à venir. Ils entreprirent de dépouiller de sa tiare celuy qui croyoit avoir la puissance de donner & d'ôter la couronne à qui bon luy sembloit, & qui s'en servoit hautement dans les occasions. Ils entreprirent de remettre tout le Christianisme dans sa première pureté, de laquelle il étoit depuis long-temps déchü. Qu'on examine sans préoccupation la force des préjugés que la Religion & l'intérêt inspirent. Et on demeurera d'accord qu'il n'y eût jamais d'entreprise si considérable, ni remplie de plus grandes difficultez.

Chacun peut juger de luy même par la nature de cette entreprise, des qualitez qu'il falloit avoir pour l'exécuter. Vne lumière & une pénétration extraordinaire se

présentent d'abord à l'esprit. On en infère aussi fort naturellement qu'il falloit être dans un parfait défintéressement, & s'élever par une sainte générosité au dessus de toutes les considérations humaines. Il n'est pas moins facile de juger que pour mettre en pratique ces deux premières qualitez, il falloit avoir une constance, une patience & une force invincible. *Et qui est suffisant pour ces choses ?*

Plus l'entreprise de nos Réformateurs étoit grande & difficile; plus les qualitez qu'il falloit avoir pour l'exécuter étoient extraordinaires, plus le succès avec lequel ils en vinrent à bout montre que Dieu les soutenoit. Il fais consister ce succès 1<sup>o</sup> dans les beaux ouvrages qu'ils composèrent 2<sup>o</sup> dans la grande quantité d'abus qu'ils corrigèrent 3<sup>o</sup> dans la multitude des peuples qu'ils convertirent.

Je ne veux point rapporter icy tout ce que nos Réformateurs fi-

rent, pour rétablir les belles lettres, qu'une grossière barbarie avoit presque par tout éteintes, & la Théologie Chrétienne, qui gémissoit sous le poids des termes de l'école, & beaucoup plus encore sous l'horrible quantité des questions épineuses ou impies, dont les scholastiques l'avoient tout à fait accablées. Je ne parleray que des ouvrages de Calvin.

Si on considère qu'il n'a vécu que médiocrement; qu'il fût pendant toute sa vie travaillé de diverses maladies, que Dieu luy en voyoit, comme autant d'échardes, pour empêcher que l'excellence de ses dons ne luy donnât quelque sentiment d'orgueil; que sa vie fût traversée de mille chagrins, & qu'il n'y a rien de plus contraire à la méditation que les chagrins & les maladies; qu'outre les fréquentes prédications qu'il faisoit, comme ministre, il ne cessoit, en qualité de Professeur en Théologie, de faire des leçons en public & en particulier; que non

*Justifiée par la Romaine.* 161

seulement il avoit soin de l'Eglise & de l'Academie, où la providence l'avoit appelé, mais qu'il étoit consulté de toutes les Eglises & de toutes les Académies Réformées de l'Europe, pour ne rien dire des soins qu'il prit pour étendre la Réformation jusques au nouveau monde; si on ajoûte à tout cela que parmy tant de foiblesses, tant d'afflictions, tant de fatigues, sous une partie desquelles les plus savans & les plus laborieux auroient succombé, il composa en latin & en françois plusieurs gros volumes, qui, quoy qu'ils soient en très-grand nombre, sont moins considérables par leur quantité, que par leur solidité, leur pureté & leur élégance, on fera contraint de reconnoître, pour peu qu'on ait de bonne foy, qu'il falloit de nécessité qu'il fût extraordinairement soutenu par la grace de Dieu, & que c'est à cette grace, plutôt qu'à luy, qu'il faut attribuer les excellens & in-



162. *L'Eglise Protestante*  
comparables ouvrages qu'il nous  
a laissez.

Pour comprendre le nombre  
des abus que ce grand serviteur  
de Dieu, & ceux qui travaillèrent  
avec luy à l'œuvre du Seigneur fi-  
rent cesser, mon lecteur n'a qu'à  
rappeller dans sa mémoire les té-  
moignages que j'ay rapportez du  
dérèglement prodigieux où l'E-  
glise étoit tombée, tant à l'égard  
de la foy, qu'à l'égard des mœurs,  
dont on ne vit presque aucun  
vestige dans les Eglises Réfor-  
mées. J'ajoutéray seulement qu'ils  
rétablirent le service spirituel &  
Evangelique, que l'exercice cor-  
porel, qui avoit une vogue incre-  
vable dans l'Eglise Romaine, avoit  
presque fait oublier; qu'ils détaché-  
rent le peuple du culte super-  
stitieux qu'il estoit aux SS, à leurs  
images & à leurs reliques qui est  
tout à fait proportionné à sa por-  
tée & à ses inclinations; & qui  
sans se servir d'autre épée que de  
celle de l'Esprit, ils obligèrent les

*Iustificée par la Romaine.* 163

hommes de rendre au Créateur l'honneur qu'ils luy avoient ravy, pour le communiquer à la créature.

Quand ils n'auroient produit tous ces bons effets qu'à l'égard d'un seul peuple, ou même d'un seul homme, ils n'auroient pas pû le faire, sans le secours de Dieu. Or ils répandirent la bonne odeur de leur doctrine par toute l'Europe. Ils en convertirent une bonne partie, bien qu'ils n'eussent aucune autorité dans le monde, & que toutes les puissances de la terre leur fussent d'abord contraires. Et malgré le fer & le feu qu'on mit par tout en usage pour les perdre, eux & leurs disciples, ils fondèrent un grand nombre d'Eglises très considérables, qui subsistent encore, & qui subsisteront, s'il plaît à Dieu, jusques à la fin du monde. Cela ne peut avoir été fait que par Dieu même, & c'est une chose merveilleuse devant nos yeux.

*Pf. 118.  
v. 23.*

Il faut donc avouer que Dieu im-

spira à nos Réformateurs le dessein de reformer l'Eglise, & qu'il leur en donna la force.

Mais, dit l'auteur parlant de Calvin, *Si sa mission vient immédiatement de Dieu, il a fallu que Dieu luy ait donné une nouvelle révélation, & pour cela il faudroit qu'elle eût été confirmée par des miracles, puisque IESVS-CHRIST a dit luy même, qu'il avoit été obligé d'attester sa mission par des miracles; & que s'il n'en eût point fait, les Juifs l'eussent pu rejeter sans péché.*

Vn écolier luy répondra sans peine 1°. qu'il suppose mal à propos que Calvin a eu une nouvelle révélation, s'il entend que Dieu luy ait révélé une nouvelle doctrine 2°. qu'il étoit absolument nécessaire que IESVS-CHRIST autorisât sa doctrine par des miracles, parce que sa doctrine, de même que sa mort, tendoit à abolir les cérémonies de la loy, qui avoient été instituées de Dieu, & à établir une nouvelle alliance, dans laquelle les Gentils, pour qui les

Iuifs avoient de l'horreur, devoient être compris, aussi bien qu'eux : mais que Calvin ne s'en prenant qu'aux cérémonies instituées par les hommes contre le commandement exprés de Dieu, & n'annonçant que la doctrine que IESVS-CHRIST & les Apôtres avoient prêchée, & confirmée par un grand nombre de tres-grands miracles, il n'étoit pas nécessaire qu'il en fit de nouveaux.

Et en effet, il n'est pas toujours nécessaire qu'une vocation extraordinaire soit soutenue par des miracles. Celle de S. Jean Baptiste étoit plus extraordinaire que celle de Calvin. Cependant S. Jean Baptiste ne fit point de miracles, parce qu'il n'étoit point envoyé de Dieu pour prêcher une nouvelle doctrine, mais seulement pour réformer les Iuifs, & pour les disposer à recevoir le Messie. C'est à ceux qui retranchent du Sacrement de l'Eucharistie la coupe que IESVS-CHRIST a instituée, & qui commandent de rendre aux images

un honneur que Dieu a expressément défendu qu'il faut demander des miracles, & non pas à Calvin, qui n'eut pour but que de purger l'Eglise des superstitions dont-elle la trouva remplie, & de remettre en son entier la sainte doctrine qui étoit suffisamment fondée sur l'autorité de Dieu & sur les miracles.

LESYS-CHAMIST avoit averti son Eglise qu'il s'éleveroit de faux Prophètes, qui feroient des signes & des miracles, jusqu'à séduire les élus de Dieu, s'il étoit possible. Si Calvin en eût fait quelques-uns tous les Ecclesiastiques & tous les moines de l'Eglise Romaine se seroient élevés contre luy, & l'auroient accusé d'être du nombre de ces faux Prophètes. Outre cette raison, il étoit expédient que Calvin ne fit point de miracles, pour faire connoître qu'il ne vouloit point passer pour un nouvel Apôtre, & que son dessein n'étoit que de rétablir la doctrine des anciens.

5. Matth.  
c. 24.

Si l'Eglise Romaine tiroit moins de vanité de ses prétendus miracles qu'elle n'en tire, & si elle insultoit un peu moins à nos Réformateurs sur ce qu'ils n'en ont point fait, ie me contenterois de ces réponses. Mais ie veux luy apprendre par le témoignage de ses propres auteurs qu'elle doit être un peu plus réservée sur cette matière, qu'elle n'est.

Deux Jésuites témoignent qu'il est aisé de se laisser tromper à l'éclat des miracles, & que souvent on prend pour un miracle ce qui n'est qu'une vaine illusion. Le P. *Binet* fait parler en ces termes le Cardinal Baronius sur la prétendue vision des tourmens qu'Origène enduroit en Enfer : S'il n'y <sup>« Du sal.</sup> avoit que cette preuve, ie fais <sup>« d'Origen.</sup> assez que le siècle où nous vi- <sup>« 75. 28.</sup> vons, & qui est si délicat, ne feroit pas grand cas d'une vision simple, & à vray dire moy même, s'il n'y avoit que cela, ie n'oserois pas facilement acquiescer.

Le même auteur fait tenir ce  
 discours à la *misericorde* sur le  
 même sujet : la thèse est indu-  
 bitable , qu'un homme mort  
 dans l'erreur & dans le péché  
 est damné : mais l'hypothèse,  
 qu'Origène soit mort de la sorte,  
 c'est ce que Dieu seul fait , &  
 ceux à qui il luy a plu le révé-  
 ler. Car quand on diroit que la  
 vision de ce petit Abbé ne veut  
 dire autre chose, sinon que pour  
 montrer que la doctrine inférée  
 dans Origène étoit mauvaise,  
 & que luy avoit eu de mauvai-  
 ses opinions, qui étoit le point  
 de quoy il étoit question, on luy  
 fit voir Origène parmy les héré-  
 siarques dans un feu allumé dans  
 l'imagination de ce bon hermi-  
 te , qui pourroit trouver cela  
 mauvais ? sçait on pas bien que  
 mille fois on a fait voir à d'au-  
 tres personnes en vision l'Enfer,  
 le Paradis, le Purgatoire, & ce-  
 pendant ils n'avoient rien veu  
 que quelques espèces dans leur  
 imagination ? Il avoit aussi mis

ces

*Justifiée par la Romaine. 169*

ces paroles en la bouche de Ge- C. 4 5.  
nebrard : *Est ce la première fois 12.*  
*qu'on a pris une illusion pour une*  
*vision ?*

Il n'y a rien de plus aisé, dit *Hist. des*  
le P. Maimbourg, après avoir *Iconocl.*  
rapporté un miracle, qu'il dit *l. 4.*  
que les Iconoclastes supposé-  
rent, que d'abuser en ces sortes  
de choses de la crédulité du sim-  
ple peuple. On le fait presque  
toujours donner dans le piège  
qu'on luy tend, du côté de la  
superstition, qui a d'ordinaire  
pour luy un charme inévitable.  
Il a tant de penchant à croire  
les choses extraordinaires, que  
pour peu que l'on sache dégui-  
ser une imposture, il la prend  
aussi-tôt pour un miracle.

Cela fait bien voir qu'il n'y a  
pas beaucoup de seureté à se fier  
aux faiseurs de miracles. Mais il  
faut de plus montrer que quand  
on n'auroit aucune preuve, ny mê-  
me aucun soupçon de leur fausse-  
té, il n'y faudroit point ajouter  
de foy, s'ils tendoient à persuader



une fausse doctrine. L'Abbé de la trappe le prouve par le témoignage d'un auteur, pour qui l'Eglise Romaine a beaucoup de respect.

*Entret.  
de l'Ab-  
bé Jean  
& du Pr.  
Euseb.  
entret. 7.*

“ Je ne puis nullement m’ima-  
“ giner, interrompit le S. Abbé,  
“ comment il se peut faire que  
“ des personnes pénitentes se lais-  
“ sent ainsi persuader qu’il n’y a  
“ point d’autre façon pour appai-  
“ ser la colère de Dieu, & pour  
“ satisfaire à sa justice, que de re-  
“ citer en secret les desordres de  
“ sa vie, sans être même la plu-  
“ part du temps touché d’aucun  
“ sentiment de confusion. N’y  
“ ayant nulle difficulté, comme  
“ dit excellemment le B. Jean de  
“ la Croix, que si quelqu’un vou-  
“ loit faire concevoit que l’on  
“ peut suivre une doctrine relâ-  
“ chée, & marcher par une voye  
“ large, l’on ne devrait point le  
“ croire, quand même il confir-  
“ meroit ses paroles par des mira-  
“ cles.

· Cela étant, ce ne peut être que par un esprit de ruse & de chicane

qu'on suppose que nos Réformateurs devoient faire des miracles pour appuyer leur doctrine. Car si leur doctrine étoit fausse, on avoüe qu'il ne falloit point la recevoir, quelque grands miracles qu'ils eussent fait pour l'autoriser. Et si elle étoit vraie, on avoüera aussi qu'elle n'avoit pas besoin de l'appui des miracles, & qu'elle méritoit par elle même que tout le monde la receût. Ainsi, de quelque manière qu'on la considère, les miracles étoient inutiles, & ils pouvoient être pernicious. Mais voyons encore ce que disent sur cette matière les auteurs des *entretiens d'Eudoxe & d'Euchariste.*

Tout ce qu'on peut dire des <sup>Second</sup> miracles en général, reprinted Eu- <sup>entret.</sup>  
doxe, c'est que l'argument qu'on <sup>d'Eudox.</sup>  
en tire pour établir quelque vé- <sup>& d'Euchar.</sup>  
rité dans nôtre Religion, n'est <sup>sur</sup>  
pas toujours très sûr, parce qu'il <sup>le liv. des</sup>  
ne peut pas être tout à fait con- <sup>Iconocl.</sup>  
stant sans révélation, si le mira- <sup>du P.</sup>  
cle qu'on rapporte est vrai, ou <sup>Maimb.</sup>

- S. Matth.* " faux. L'Antechrist fera des mi-  
*6.24.* " racles , & il y aura très-peu de  
*v.24.* " gens qui en connoîtront la faus-  
*2. Thef* " seté. Le P. Maimbourg même  
*sal.c.2.* " croit avoir fait des miracles  
*v.9.* " dans ses livres & ailleurs ; &  
 " néanmoins bien des gens n'en  
 " ont pas encore découvert tou-  
 " tes les faussetez , quoy qu'elles  
 " soient extrêmement grossières.
- August.* " S. Augustin, poursuit Eudo-  
*tract.13.* " xe, dit des miracles que les do-  
*in Job.* " natistes faisoient, qu'ils n'étoient  
*vers. finē* " pas une preuve suffisante pour  
*de unit.* " montrer qu'ils étoient dans la  
*Enclef.* " vraie Eglise : il les appelle mé-  
*6.16'* " me par mépris *faiseurs de mira-*  
*Mirabi-* " *cles.* Pour appuyer son senti-  
*liarios.* " ment, il se sert d'un exemple de  
 " L'Ancien Testament, où le Peu-  
 " ple d'Israël étoit, dit-il, dans la  
 " vraie Eglise, sans faire des mira-  
 " cles ; au contraire les Egyptiens,  
 " qui faisoient des prodiges, qui  
 " sembloient égaler ceux de Moi-  
 " se , étoient hors de l'Eglise , &  
 " dans une fausse Religion. Tet-  
 " tullien réfute l'argument pris  
 " des miracles par les Payens,

*Justifiéz par la Romaine. 173*

pour prouver la vérité de leurs Dieux, en disant que les Démonz & les hommes assistez des Démonz faisoient ces prodiges qu'ils attribuoient faussement à leurs Dieux. Enfin, le Cardinal Bellarmin demeure d'accord qu'il n'est pas évident, ni certain d'une certitude qui puisse faire matière de foy, qu'un miracle soit véritable, avant que l'Eglise l'ait approuvé. En effet, il arrive souvent qu'on attribüe au miracle ce qui a des causes naturelles qu'on ne connoit point, & qu'on attribüe quelquefois à des causes naturelles ce qui se fait par miracle.

*Tertull.  
Apolog.  
c.23.*

*Bellarmin.  
in not.  
Eccles.  
c.14.*

Après cela, je m'étonne qu'on ait la hardiesse de nous demander, quels miracles nos Réformateurs ont fait. Car, puis qu'un miracle ne peut passer pour véritable, qu'après que l'Eglise l'a approuvé, l'Eglise Romaine, qui se glorifioit, & qui se glorifie encore d'être l'Eglise, n'auroit iamais voulu approuver ceux de nos Réformateurs, qui

ne pouvoient que luy être très-désavantageux. Si bien que, supposé qu'ils eussent eu le don de faire des miracles dans un degré aussi éminent que *lea*. Evêque de *Polybore*, de qui le P. Maimbourg dit, que *les miracles ne luy chûtoient rien*, ils étoient obligez de n'en point faire. Passons plus avant.

*Hist. des  
Iconocl.  
l. 2.*

*Enim  
illud à  
Pontifice  
sunt di-  
ctum fe-  
runt, aliis  
opus non  
esse mi-  
raculis:  
tot enim  
sanctum  
virum  
fecisse  
miracu-  
la, qui  
scripsisset  
articulos.  
Breuiar.  
iuxta rit.  
fac. or-  
din præ-  
dic.*

Lorsque le Pape Jean vingt-deuxième canoniza Thomas d'Aquin, il dit que les ouvrages qu'il avoit composez suffisoient pour authoriser son apothéose, & qu'autant qu'il y avoit d'articles dans ses livres étoient autant de miracles. Or ie ne croiray point faire tort à la réputation de Thomas d'Aquin, quand je soutiendray que les ouvrages de Calvin valent bien les siens. De sorte que si le raisonnement de Jean vingt-deuxième est bon, Calvin aura plus fait de miracles qu'aucun saint de l'Eglise Romaine, sans excepter ce grand Thaumaturge, cet incomparable faiseur de miracles S. Bernard, qui en faisoit quel-

*Justifiée par la Romaine. 175*

qu'esfois vingt ou trente en un jour, s'il faut ajouter foy à ceux qui ont écrit sa vie.

Les livres de Calvin ne sont pas les seuls miracles qu'il ait fait. Je puis dire, suivant le raisonnement de Monsieur de Royanmont Prieur de Sombrevail, que ce grand homme fit autant de miracles qu'il convertit d'ames à Dieu. Voycy les réflexions que cet Ecrivain fait sur le miracle que fit Iosué, quand il arrêta le Soleil.

Les hommes admirent ces mi-  
racles, disent les SS.PP. Et c'est  
avec raison, puisque ce ne peut  
être que par la vertu de Dieu  
même qu'une créature inanimée  
respecte ainsi dans un homme le  
pouvoir de Dieu. Le Soleil alors,  
dit S. Ambroise, reconnût dans  
Iosué la puissance de I E S U S  
C H R I S T, qui devoit, plusieurs  
siècles après, arrêter le vray So-  
leil, c'est à dire la lumière &  
l'ardeur de la vérité, qui bais-  
soit déjà fort, & qui s'alloit  
éteindre pour jamais, en lais-

L'Hist.  
du vieux  
& du  
Nouv.  
Testam.  
fig. 65.

“ fait le monde dans une nuit  
“ éternelle. Mais ce ne sont plus  
“ ces sortes de miracles sensibles  
“ que Dieu fait maintenant dans  
“ son Eglise. Les Pasteurs de son  
“ peuple cherchent à arrêter, non  
“ le cours du Soleil dans le Ciel,  
“ mais le cours de la concupiscen-  
“ ce dans les ames. Que servoit-  
“ il à Iosué, dit ce saint Père, d’ar-  
“ rêter ainsi cet astre dans le Ciel,  
“ lorsqu’il ne pouvoit reprimer  
“ l’avarice sur la terre? Il com-  
“ mande au Soleil, & le Soleil luy  
“ obeit, afin qu’il ait le temps de  
“ poursuivre sa victoire; & il ne  
“ peut commander à l’avarice d’A-  
“ chan, qui luy ôte la victoire  
“ d’entre les mains, & qui le fait  
“ fuir honteusement devant l’en-  
“ nemi. C’est donc là un des grāds  
“ miracles de la loy ancienne;  
“ mais ceux de la loy nouvelle  
“ ont moins d’éclat, & sont sans  
“ comparaison plus grands, lors  
“ qu’une ame que le Démon pos-  
“ sedoit, & qui étoit emportée par  
“ la violence de ses passions, se

*Justifiée par la Romaine. 177*

retourne tout d'un coup vers " Dieu, & se détachant de la terre " & d'elle même, n'a plus de desir " que pour le ciel.

L'espère qu'après tous ces éclaircissements on sera un peu moins importun à nous demander quels miracles Calvin a fait. Il ne me reste, pour justifier pleinement sa vocation, & celle de tous nos Réformateurs, qu'à répondre à quatre passages, dont l'auteur se sert pour la combattre. Les deux premiers sont tirez de l'Ecriture Sainte; & les deux derniers de deux célèbres Ecrivains Ecclesiastiques.

Le premier est celui-cy, suivant la version de Messieurs de Port.<sup>S. Matth.</sup>  
Royal; *vous estes Pierre, & sur*<sup>c. 16.</sup>  
*cette pierre ie bâtiray mon Eglise.*<sup>v. 18. &</sup>  
*Et les portes d'Enfer ne prévau-*<sup>19.</sup>  
*dront point contre elle. Et ie vous*  
*donneray les clefs du Royaume du*  
*Ciel, & tout ce que vous lierés*  
*sur la terre sera lié dans le Ciel;*  
*& tout ce que vous délierés sur la*  
*terre sera délié dans le Ciel.*



Ces paroles sont fort glorieuses à S. Pierre. Mais ie ne vois point par quelles machines on en peut tirer cette conséquence: donc la vocation de l'Eglise Romaine est bonne, & celle de Calvin ne vaut rien. Si on dit que cette conséquence est fort naturelle, parce que les Evesques de l'Eglise Romaine ont succédé à S. Pierre, je répons 1<sup>o</sup> que du moins la première partie de cette promesse ne s'étend pas jusqu'à les successeurs: 2<sup>o</sup> qu'il n'est pas tout à fait certain que S. Pierre ait été à Rome. Au moins l'Ecriture Sainte ne le dit point. 3<sup>o</sup> que supposé qu'il ait été à Rome, les Evêques de cette ville ne sont pas mieux ses successeurs que les Evêques de Jérusalem, où l'Ecriture Sainte nous apprend qu'il a été & qu'il a exercé son ministère. 4<sup>o</sup> que la seconde partie de la promesse que le Seigneur fait à S. Pierre, savoir qu'il luy donneroit les clefs du Royaume des Cieux, & que tout ce qu'il lieroit sur la terre seroit

lié au Ciel, &c. n'est pas particulière à S. Pierre, puis qu'il la fait ailleurs à tous les autres Apôtres : & que par conséquent tous leurs successeurs ont autant de droit de s'en prévaloir, que les prétendus successeurs de S. Pierre. 5<sup>o</sup> qu'il y a deux sortes de succession, une succession à la dignité, & une succession à la doctrine. Si l'Evêque de Rome eût succédé à S. Pierre à l'égard de l'une & de l'autre, nos Réformateurs auroient demeuré dans sa communion. Mais n'ayant, tout au plus, succédé qu'à sa personne & à sa dignité d'Evêque, & ayant renversé sa doctrine, sans laquelle sa dignité luy est plus honteuse qu'avantageuse, nos Réformateurs ont eu raison de ne pas le reconnoître pour son légitime successeur, & de sortir de sa communion, pour entrer dans celle de S. Pierre & des autres fidèles, laquelle ils voyoient que le Pape avoit abandonnée.

Le second passage que l'auteur cite est tiré de deux endroits de

S. Luc.

c. 10.

v. 10.

S. Jean.

c. 20.

v. 16.

l'Écriture, qu'il a confondus : Comme mon père m'a envoyé, ie vous envoie aussi de même. Celui qui vous écoute, m'écoute. Notre Seigneur adresse ces paroles à tous les Apôtres. De sorte que l'Évêque de Rome, qui veut passer pour le successeur de S. Pierre, n'a pas plus de sujet d'en tirer avantage, que les Evêques d'Alexandrie, d'Antioche, de Jérusalem, &c. qui sont les successeurs des autres Apôtres. D'ailleurs, comme JESUS-CHRIST envoyoit les Apôtres de même que son Père l'avoit envoyé, les Apôtres devoient envoyer les Pasteurs comme JESUS-CHRIST les avoit envoyez ; & ces Pasteurs devoient donner aux autres la même mission qu'ils avoient reçue des Apôtres. Or c'est ce que les Evêques de Rome n'ont point observé, en s'attribuant à eux mêmes une autorité, & pour dire ainsi, une mission qu'ils n'avoient point reçue des autres Apôtres. Car jamais les Apôtres ne les ont envoyez pour être les chefs

*Justifiée par la Romaine.* 181  
chefs de l'Eglise, les juges souverains des controverses, les Vicaires de IESVS-CHRIST; pour porter une triple couronne; pour s'élever au dessus de toutes les puissances; pour fouler aux pieds les Empereurs, & pour condamner les Princes & les Roix à être foyèrez par ses émissaires. 2°. en envoyant les Evêques & les Prêtres pour prêcher une doctrine contraire à celle de IESVS-CHRIST & de ses Apôtres. Enfin, ce privilège que nôtre Seigneur donna à ses Apôtres, quand il leur dit, *celuy qui vous écoute m'écoute*, se devoit entendre sous cette condition, que les Apôtres prêcheroient fidèlement la doctrine qu'il leur avoit enseignée. Car s'ils eussent prêché une doctrine différente de celle qu'ils avoient reçue de IESVS-CHRIST, on eût été obligé de ne point les écouter. *Quand nous vous annoncerions nous mêmes*, dit saint Paul faisant la traduction de Messieurs de Port Royal, *ou quand un Ange du Ciel vous annonceroit un*

## 182 L'Eglise Protestante

Galat.  
c. I. v. 8.  
& 9.

Evangile différent de celuy que vous vous avons annoncé, qu'il soit anathème. Je vous l'ay dit, & ie vous le redis encore une fois : si quelqu'un vous annonce un Evangile différent de celuy que vous avez receu, qu'il soit anathème. Je ne veux point faire de commentaire sur ces paroles. Chacun le peut faire de foy même. Que celuy qui a des oreilles pour entendre, entende.

S. Math.  
c. II.  
v. 15.

Pag. 38.  
39. & c.

Avant que d'examiner les deux passages, qui me restent à examiner, je prie mon lecteur de rappeler dans sa memoire ce que j'ay dit, dans la section précédente, de la succession des Evêques, & des divers changemens que l'Eglise Romaine a faits dans la doctrine de IESVS-CHRIST. Le premier de ces passages est tiré du pseaume de S. Augustin contre le party de Donat. Le second est tiré du livre de S. Hilaire des Synodes contre les Ariens. Le premier est conçu en ces termes : *Contez les Prestres* ( ou si on veut, com-

Num-  
rate Sa-

●

*Iustificée par la Romaine. 183*

me l'auteur a traduit les Prélats) depuis le siège même de S. Pierre, & dans cette suite des Pères regardez ceux qui ont succédé les uns aux autres. C'est là la pierre que les superbes portes d'Enfer ne peuvent vaincre. Le second n'est pas moins exprez : Que déviendrons nous, dit saint Hilaire, nous qui avons porté les choses à un tel point, que si ceux-là n'ont point été Evêques, nous ne le sommes point nous mêmes ? Car nous avons été ordonnés par eux, & nous sommes leurs successeurs.

cerdo-  
res, vel  
ab ipsa  
Petri Se-  
de, & in  
ordine  
illo pa-  
trum,  
quis cui  
successit  
videte.  
Ipsa est  
Petra,  
quam  
non vin-  
cunt su-  
perbæ  
infero-  
rū por-

*tz, August. Psalm. contra part. Donat.*

Quid de nobis erit, qui rem eò deducimus, ut quia Episcopi non fuerunt, nos quoque nec coeperimus? ordinati enim ab his sumus, & eorum sumus successores, *Hilar. de Synod. advers. Arian.*

Nous verrons, s'il plait à Dieu, dans la suite le jugement que nous devons faire du témoignage de ceux, à qui l'on a affecté dans l'Eglise Romaine le nom de Pères. Pour ne parler

## 184 L'Eglise Protestante

maintenant que des deux endroits que l'auteur nous allégué, je dis qu'ils ne font rien contre nous, parce que les Evesques, dont S. Hilaire & S. Augustin parlent, avoient conservé la pureté, non-seulement de la foy, mais aussi des mœurs : *Pensons, dit S. Hilaire, à tant de saints Prestres qui se reposent de leurs travaux. Quel jugement recevrons nous du Seigneur, si nous lançons maintenant sur eux nos anathèmes ? Si quelqu'un, dit S. Augustin, s'adressoit à vous plein de la foy Catholique, tels que nous apprenons qu'ont été tous ces saints hommes. Or nous demeurons tous d'accord qu'on ne doit pas, sans une extrême nécessité, interrompre l'ordre qui est établi dans l'Eglise, & que, si les Prélats de l'Eglise Romaine eussent gardé la foy que leurs Prédécesseurs avoient receuë des Apôtres, il eût fallu demeurer dans leur communion, & se soumettre à leur conduite. Mais comme, non contents de s'éloigner de*

Cogitemus tot Sacerdotes sanctos & quiescentes iam, quid de nobis Dominus iudicabit, si nunc anathematizatur à nobis ? *Hilar. ibid.* Talis si quis adveniat plenus catholica fide, quales

cette foy , ils l'avoient presque anéantie par leurs traditions , & que de Pasteurs de l'Eglise qu'ils étoient , ils s'en étoient rendus les maîtres souverains ; il valoit sans doute mieux , pour ne rien dire de plus fort , obéir à Dieu qu'aux hommes , & travailler à son salut & à celuy de ses frères, que de les laisser perdre, & se perdre foy même par une lâche complaisance pour ces Prélats ambitieux.

illos  
sanctos  
viros  
omnes  
solemus  
audire.  
August.  
ibid.

---

## CHAPITRE II.

### *De l'admission des Luthériens à notre Communion.*

**S**I ceux qui se meslent de traiter les matières de controverfes agissoient de bonne foy , ils éviteroient soigneusement les objections, auxquelles on a plusieurs fois satisfait. Ou, s'ils les renouvelloient, ils tâcheroient au moins de leur donner une force, que ceux



## 186 *L'Eglise Protestante*

qui s'en étoient servis auparavant ne leur avoient point donnée. Car à quoy bon charger le public de livres, qui ne luy apprennent que ce que d'autres luy avoient déjà appris ? C'est, ce me semble, une des plus justes & des plus nécessaires précautions, dont on puisse avertir les auteurs, tant pour leur propre soulagement, que pour celuy de leurs lecteurs, qui commencent depuis quelque temps à se dégoûter, plus qu'ils n'ont jamais fait, des livres de controverse.

Mais quelque juste & quelque nécessaire que soit cette précaution, Messieurs de l'Eglise Romaine ne se croient point obligés de la garder. Ou du moins, s'ils le croient, ils agissent comme s'ils ne le croyoient point. Il y avoit lieu d'espérer qu'après les éclaircissemens que plusieurs de nos Théologiens leur avoient donnez sur l'article du Synode de Charenton, qui permet de recevoir les Protestans de la confes-

*Justifiée par la Romaine. 187*

tion d'Ausbourg à notre communion, ils seroient contraints de mettre fin aux chicanes, par lesquelles ils avoient accoutumé de l'attaquer. Mais ils s'opiniâtrent toujours de plus en plus à mépriser leurs raisons, sans les refuter. Et comme s'ils n'avoient dessein que d'éblouir & de surprendre les gens, parmy lesquels il y en a plusieurs qui ne savent point dire d'autres qui n'ont pas assez de dévotion pour consacrer à la lecture des livres, qui les peuvent fortifier dans la profession de la vérité, des heures qu'ils donnent à leurs divertissemens ou à leur intérêt temporel; & d'autres qui ne sont pas capables d'en pénétrer le sens & d'en comprendre la force, ils ne cessent de nous reprocher, comme un crime, dont nous ne saurions jamais nous laver, la charitable condescendance que nous avons eue pour nos frères.

En vérité, si c'est un crime que d'avoir trop de charité, c'est un

erime bien excusable, & plus digne de la compassion des gens de bien, que de leur cholère. Et je fais assuré que si ces Messieurs se laissoient un peu moins préoccuper à la haine qu'ils nous portent, ils verroient aussi-tôt qu'ils ont tort de s'en prendre, comme ils font, à l'article d'un Synode national, qui ne peut fonder qu'un règlement de la discipline, & non pas un article de foy.

Nous ne canonisons point nos Synodes nationaux. Ils n'ont jamais passé pour infallibles dans nos Eglises. Et le dernier règlement de nôtre discipline porte expressément, que *les articles, dont elle est composée, ne sont pas tellement arrêtés entre nous, que sa l'utilité de l'Eglise le requierent, ils ne puissent être changez.*

*Ipsa plenaria Concilia* S. Augustin a porté plus loin cette maxime. Car il n'a pas fait

*saepe priora à posterioribus emendantur, quum aliquando experimento rerum aperitur, quod clausum erat, & cognoscitur quod latebat. August. l. 2. de Paptism. cap. 2.*

difficulté de dire que les Conciles généraux pouvoient corriger ce que d'autres Conciles généraux avoient établi. Et l'Eglise Romaine elle même, qui égale l'autorité de ses Conciles, qu'elle appelle assez mal à propos *Ecuméniques*, à celle de l'Écriture Sainte, fait bien qu'ils ne sont pas toujours d'accord entre eux : que le second Concile de Nicée avoit commandé de rendre un culte Religieux aux images, & que le Concile de Francfort le défendit quelque temps après; que le Concile de Constance défendit la communion sous les deux espèces, qui étoit d'institution divine, & que le Concile de Clermont avoit commandée.

Suivant ce principe, le premier Synode national pourra, de son autorité, casser le règlement de celui de Charenton, s'il juge à propos de le faire, & s'il a des lumières que celui de Charenton

Si experimento aperiantur quod la-

## 190 *L'Eglise Protestante*

n'avoit pas. On ne doit donc point, ce me semble, faire tant de bruit pour une chose, qui ne passe nullement parmy nous pour un des points fondamentaux de nôtre créance. L'Eglise Romaine, qui nous insulte avec tant de fierté sur les moindres prétextes qu'elle peut rencontrer, seroit elle bien aise qu'on luy fit autant de procez, qu'on pourra faire de censures sur les délibérations qui ont été prises dans ses Synodes diocésains, ou Provinciaux, ou Nationaux ?

Quand j'avoüerois donc que le Synode de Charenton a mal fait de juger les Luthériens dignes d'être receus à nôtre communion, tout l'avantage que l'Eglise Romaine pourroit tirer de mon aveu, seroit que le Synode de Charenton s'est trompé. Qu'est-ce que cela fait contre nôtre créance ? C'est un sentiment receu de toutes nos Eglises, & de l'Eglise Romaine même, qu'il n'est pas incompatible qu'un Synode,

sur tout un Synode qui n'est pas universel, se trompe, & sur tout dans les choses qui ne regardent point la foy, telle qu'est cette question. Cette question n'est donc pas si importante que plusieurs s'imaginent. Et quand nous accorderions à nos avversaires tout ce qu'ils veulent prouver, nôtre Religion n'en seroit pas pour cela moins bonne. Il faut donc bien que leur cause ne le soit guère, puisque, quand ils obtiendroient tout ce qu'ils demandent, ils n'avanceroient rien.

Mais il s'en faut bien que je pense à leur accorder ce qu'ils prétendent. Je leur soutiens qu'il n'y a rien à dire dans l'arrêté du Synode de Charenton ; & que non seulement il n'y a rien à dire dans l'arrêté de ce Synode, mais qu'il est très-conforme aux maximes de l'Évangile, aux règles de la charité, & aux principes de la prudence Chrestienne. Les termes, dans lesquels il est conçu, font d'eux mêmes son apologie.

Mon lecteur en sera convaincu,  
dès qu'il l'aura leu.

*Artic. du  
Synod.  
nation.  
tenu à  
charent.  
1631.*

“ Sur la demande faite par la  
“ Province de Bourgogne, si les  
“ fidèles suivans la confession  
“ d'Ausbourg pourront être re-  
“ çeus à contracter mariages, &  
“ présenter des Enfans au Bap-  
“ tême en nos Eglises, sans abjura-  
“ tion précédente des opinions  
“ qu'ils tiennent contraires à la  
“ créance desdites Eglises. Le  
“ Synode déclare, qu'attendu que  
“ les Eglises de la confession  
“ d'Ausbourg conviennent avec  
“ les autres Eglises Réformées,  
“ és principes & points fonda-  
“ mentaux de la vraye Religion,  
“ & qu'il n'y a en leur culte,  
“ ny idolatrie, ny superstition, les  
“ fidèles de ladite confession, qui  
“ avec esprit de charité & vraye-  
“ ment paisible se rangent es as-  
“ semblées publiques des Eglises  
“ Réformées de ce Royaume &  
“ desirer leur communion, pour-  
“ ront, sans faire abjuration, être  
“ receus à la sainte Cène, & con-  
tracter

traictier mariage avec les Fidèles de nôtre Confession, & à présenter, en qualité de Parrains, des enfans en Baptême : promettans au consistoire qu'ils ne les solliciteront jamais à convenir, soit directement, soit indirectement, à la doctrine creüe & professée en nos Eglises ; mais se contenteront de les instruire és choses dont nous convenons tous.

Il y a quatre réflexions importantes à faire sur ce règlement. La première est, qu'il ne s'étend qu'à ceux, qui avec un esprit de charité & vraiment paisible se rangent aux Affemblées publiques des Eglises Réformées de ce Royaume, & qui desirent leur Communion. La seconde, qu'il est fondé sur ce que les Eglises de la Confession d'Ausbourg conviennent avec les nôtres dans les principes & dans les points fondamentaux de la vraie Religion. La troisième, que s'il y avoit dans leur culte de la superstition, ou de l'idolatrie, le Synode ne leur au-



roit pas été si favorable. La quatrième, qu'il exige de ceux à qui il fait la grace de les recevoir à nôtre Communion, qu'ils *promettent au Consistoire de ne solliciter jamais les Enfans qu'ils auront présentez au Baptême ( ni par conséquent les autres ) à contrevenir, soit directement, soit indirectement à la doctrine creüe & professée en nos Eglises; mais de se contenter de les instruire dans les choses, dont nous convenons tous.*

Peut on, sans passion & sans cruauté, condamner un réglemeut si sage & si charitable ? Si ceux qui en font le sujet renversoient les fondemens de nôtre créance, ou s'ils étoient idolâtres, ou superstitieux, nous ne devrions pas, à la verité, les recevoir dans nôtre Communion, quelque desir qu'ils eussent d'y entrer. Si, quoy qu'ils fussent exempts d'hérésies d'idolâtrie & de superstition, ils fuioient nos assemblées & méprisoient nôtre communion, nous ne devrions pas leur faire l'hon-

*Justifiée par la Romaine.* 195  
neur de la leur offrir ; s'ils sou-  
haittoient d'être receus à nôtre  
communion dans le dessein de  
troubler nos Eglises , d'alterer la  
doctrine qui y est prêchée, & d'at-  
tirer secrettement à leur parti tous  
les enfans qu'ils auroient présen-  
tez au Baptême , & toutes les au-  
tres personnes, à qui ils pourroient  
inspirer leurs sentimens , ils se-  
roient tout à fait indignes de la  
grace que le Synode leur a faite.  
C'est pourquoy M. Samuël Bo-  
chart a donné pour titre au petit  
traitté qu'il a fait sur cette matié-  
re , *de l'admission des Lutheriens*  
**PAISIBLES à nôtre Communion.**

Mais puisqu'ils promettent de  
n'enseigner quoy que ce soit, qui  
tende à éloigner les Reformez de  
leurs sentimens ; puisqu'ils n'ont  
aucune erreur capitale ; puisque  
leur culte est exempt de superstitiõ.  
& d'idolatrie ; puisqu'ils recher-  
chent eux-mêmes nôtre commu-  
nion , ne seroit-ce pas une horri-  
ble cruauté & une très grande in-  
justice de leur fermer la porte de

nos Eglises , & de nous priver nous mêmes du moyen & de l'espérance de les faire peu à peu renoncer tout à fait à leurs erreurs? En vérité, il seroit mieux à d'autres de blâmer nôtre Charité , qu'à l'Eglise Romaine, qui ouvre son sein avec une facilité extrême à tous ceux qui veulent s'y jeter.

La charité Chrétienne garde toujours un milieu raisonnable entre la sévérité & la douceur. Sa douceur n'est jamais lâche. Et sa sévérité n'est jamais cruelle. Et c'est ce que le Synode de Charenton a très bien observé. Comme il y a des Luthériens si iniustes & si cruels , qu'à peine les infidèles ont plus d'aversion pour nous qu'ils en ont ; qui salissent leurs sermons & leurs livres d'injures atroces que leur passion leur fait vomir contre nous ! ; qui dans les lieux où ils sont les maîtres nous traittent avec une rigueur incroyable ; & qui d'ailleurs ont chargé la confession d'Ausbourg

*Justifiée par la Romaine.* 197  
 de plusieurs questions , qui les  
 éloignent autant de la doctrine de  
 Luther & des premiers Luthe-  
 riens , que ces premiers Luthe-  
 riens & leur Chef étoient éloi-  
 gnez de la nôtre , le Synode les  
 exclut évidemment de nôtre Cõ-  
 munion, en n'y recevant que ceux  
 qui avec un esprit de charité , &  
 vraiment paisible , se rangent aux  
 assemblées publiques des Eglises Ré-  
 formées de ce Royaume , & desirant  
 leur communion. Et c'est aussi le  
 sentiment de tous nos Théolo-  
 giens , qu'ils en doivent être ex-  
 clus. Mais tous ceux qui font pro-  
 fession de suivre la Confession  
 d'Ausbourg ne sont pas dans de si  
 mauvaises dispositions. Plusieurs  
 de leurs Docteurs , comme *Petrus Joh. Ho-*  
*Palladius, Christophorus Donauve-* *ornbeck*  
*rus, Christophorus Pelargus, Geor-* *summ.*  
*gius Calixtus* l'ont témoigné par *contro-*  
 des écrits qu'ils ont faits pour *vers l. 9.*  
 l'accommodement des deux Egli- *de Lu-*  
 ses. Et non seulement des Do- *ther.*  
 ctors de la Confession d'Auf-  
 bourg ont travaillé à cet accom-

198 *L'Eglise Protestante*

modement. Des assemblées solennelles, autorisées par les puissances séculières & remplies des plus grands hommes des deux partis, s'y sont appliquées avec zèle, & avec un si grand succès, que les deux partis persévereroient sans doute encore dans les termes de paix & de concorde dont elles étoient convenues, si l'esprit de division n'eut agité plusieurs Theologiens de passions très violentes, & de divers intérêts, dans l'examen desquels je ne veux point entrer.

1529. Les plus célèbres de ces assemblées furent celle de Marbourg, où assistèrent, du côté des Luthériens, *Luther, Melancthon, Justus Jonas, André Osiander, Brentius, Estienne Agricola*; & de notre côté *Zuingle, Oecolampade, Bucer,*  
1536. *& Hédion*: & celle de Wittenberg, où se trouvèrent pour nous *Capito, Bucer, Frecht, Orther, Gervasius Schotasticus, Jean Bernardi, Boniface Lycosthène, Wolfgang Muscote, Martin Germain,*

*Iustificée par la Romaine. 199*

*Matthieu Aubert, Jean Schradin,*  
& les Ministres des Eglises de  
Strasbourg, d'Ulme, d'Essing, de  
Memmingen, de Francfort, d'Auf-  
bourg, de Furfeld, & de Ruthling;  
& pour les Luthériens *Luther,*  
*Cruciger, Bugenbage, Melancton,*  
*Menius & Myconius.*

Il y a eu depuis ce temps - là  
sept Synodes dans la Pologne,  
où les Luthériens se sont accor-  
dez avec nous. Le premier est ce- 1570.  
luy de Sendomir. Le second est ce- 1570.  
luy de Polnan. Le troisiéme est ce- 1573.  
luy de Cracovie. Le quatriéme est 1578.  
celuy de *Petrokovz*, ou *Petricovie*, 1583.  
Le cinquiéme est celuy de *VVlo-*  
*dislavv*. Le sixiéme est celuy de  
*Thorn*. Le septiéme enfin est ce- 1645.  
luy qui s'assembla dans cette der-  
nière Ville cinquante ans après.

Il se passa des choses très remar-  
quables dans ces Synodes. Car il  
fut arrêté dans celuy de Sendomir  
que les Luthériens & nous, nous  
reconnoîtrions réciproquement  
pour frères, & nos Eglises pour  
Orthodoxes; & que quand les

uns ou les autres voudroient assembler des Synodes généraux, ils s'en donneroient des avis mutuels, comme s'ils ne devoient plus cōposer qu'une même Eglise.

A Posnan les Ministres & le peuple de la Confession de Bohême, qui est la même que la nôtre, tant Polonois qu'Allemands, allèrent le matin au temple de leurs frères de la confession d'Ausbourg, qui leur donnèrent leur chaire. Et après midy ceux de la Confession d'Ausbourg se rendirent au temple de leurs frères de la Confession de Bohême, qui leur rendirent la même civilité, & écoutèrent attentivement leurs Ministres. Et après avoir exhorté leurs Auditeurs à l'union & à la concorde à l'envy les uns des autres, & que leurs exhortations eurent été receuës avec tous les applaudissemens qu'ils pouvoient esperer, ils chantèrent tous ensemble avec mille transports de joye, non pas le *Te Deum*, mais le Pseaume cent trente-troisième,

qui commence par ces paroles:  
*Voicy ! ô que c'est une chose bonne  
& soubaissable, que les frères ha-  
bitent tous ensemble !*

Cela suffit pour montrer que le  
P. Gautruche se trompe, quand il  
dit que *Luther déclame contre nous,* Histoir.  
*nous excommuniant, sans que ja- Saint.  
*mais, ny luy, ny ses Sectateurs ayent* des hé-  
*voulu se réconcilier avec nous ; &* rés. de  
*que l'auteur n'est guère bien versé* notre  
*dans nos livres, ni dans l'histoi-* temps.  
*re de la Réformation, puisqu'il*  
*ose avancer que l'erreur des Luthé-*  
*riens a passé parmi nous pour hérésie*  
*pendant plus de cent ans.**

L'Auteur des préjugez est, ou  
beaucoup plus éclairé, ou beau-  
coup plus sincère que luy. Car il  
parle de nous en ces termes. Ils Préjug.  
ont eu la même complaisance legit.  
pour les Luthériens. Ils leur ont cont. les  
offert une infinité de fois l'u- Calvin.  
nion & la fraternité. Et ce c. 12.  
n'est pas seulement dans leur ce  
dernier Synode de Charenton ce  
de l'année 1631. qu'ils ont dé- ce  
claré qu'ils étoient prêts de ce



“ les admettre à la communion ,  
 “ ils l'avoient fait dès le com-  
 “ mencement de leur secte , &  
 “ dans toutes les conférences, en-  
 “ treveües, colloques qui se sont  
 “ faits entre eux.

Afin qu'on ne croye point que  
 je ne puis justifier la conduite du  
 Synode de Charenton, que par des  
 préjugés humains tirez d'autres  
 assemblées, pour lesquelles Mes-  
 sieurs de l'Eglise Romaine n'ont  
 pas plus de respect que pour celle  
 de Charenton, je veux la justi-  
 fier par l'autorité de l'Ecriture  
 Sainte, qu'ils estiment sacrée &  
 souveraine.

Le Saint Esprit y distingue for-  
 mellement les infirmes des Héré-  
 tiques. Les infirmes sont ceux qui  
 ne connoissent pas parfaitement  
 la vérité, mais qui parmi les bons  
 sentimens qu'ils ont, errent en  
 quelques points, qui ne sont pas  
 essentiels à la Religion, sans mé-  
 priser l'autorité de Dieu, ni vio-  
 ler le respect qu'ils doivent avoir  
 pour l'Eglise. Et les Hérétiques

*Iustificée par la Romaine. 203*

sont ceux qui posent d'autres fondemens que ceux qui ont été posés par les Prophètes & par les Apôtres, ou qui détruisent ceux que ces saints hommes ont posés, & perseverent avec opiniâtreté dans leurs méchantes opinions.

Nō enim ut quisque primum in fide peccariter heticus dicendus est, sed qui Ec-

clesiæ autoritate neglecta impias opiniones pertinaci animo tuetur. *Catech. ad Paroch. part. 1. artic. 9 §. 2.*

Comme l'Écriture Sainte met de la différence entre les infirmes & les Hérétiques, elle en met aussi beaucoup entre la manière dont on doit traiter les premiers, & celle dont on doit se conduire envers les derniers.

Elle nous ordonne expressément de n'avoir point de communion avec les hérétiques, & de fuir avec soin leur conversation & leur compagnie. S. Paul exhorte les Romains de prendre garde à ceux qui causent parmi eux des divisions & des scandales contre la doctrine qu'ils ont apprise, & d'éviter leur compagnie. Sachez dit il

*Rom. c. 16. v. 17.*

## 204 L'Eglise Protestante

2. Tim. à son disciple Timothée, que dans  
 c. 3. v. 1. les derniers jours il viendra des  
 2. 3. 4. 5. temps fâcheux. Car il y aura des  
 hommes amoureux d'eux mêmes,  
 ouverts, glorieux, superbes, médi-  
 sans, désobéissans à leurs pères &  
 à leurs mères, ingrats, impies, dé-  
 naturez, sans foy & sans parole,  
 calomniateurs, intempérens, inhu-  
 mains, sans affection pour les gens  
 de bien, traistres, insolens, enfléz  
 d'orgueil, & plus amateurs de la  
 volupté que de Dieu, qui auront une  
 apparence de piété, mais qui en rui-  
 neront la vérité & l'esprit. Fuyez  
 donc ces personnes : Il commande à  
 Tit. c. 3. Tite son autre disciple d'éviter ce-  
 v. 10. luy qui est Hérétique, après l'avoir  
 averti une & deux fois. Et l'Apôtre  
 S. Jean, qui ne respire par tout  
 qu'amour & charité, fait un sé-  
 vère commandement à la Dame, à  
 qui il adresse sa seconde Epître,  
 sur la manière dont elle doit se  
 conduire avec les hérétiques. Plus-  
 2. ep. de S. I. v. 7. sieurs imposteurs, luy dit-il, se  
 8. 9. 10. sont élevez dans le monde, qui ne  
 confessent point que JESUS-CHRIST  
 est

*Justifiée par la Romaine. 205*  
est venu dans une chair véritable.  
Celuy qui ne le confesse point est un  
séducteur & un Antechrist. Prenez  
garde à vous, afin que vous ne per-  
diés pas les bonnes œuvres que vous  
avés faites, mais que vous receviez  
une pleine récompense. Quiconque  
sort des bornes de la vérité, & ne  
demeure point dans la doctrine de  
IESVS-CHRIST ne possède  
point Dieu, & quiconque demeure  
dans la doctrine de IESVS-CHRIST  
possède le Père & le Fils. Si quel-  
qu'un vient vers vous, & ne fait pas  
profession de cette doctrine, ne le  
recevez point dans votre maison, &  
ne le saluez point.

Mais autant que l'Ecriture Sain-  
te est sévère, lors qu'il s'agit des  
hérétiques, autant est elle chari-  
table envers ceux qui ne le sont  
point, & qui n'ont que des er-  
reurs qui ne tuent point l'ame,  
comme s'exprime un ancien, en  
parlant des péchez. La règle que  
S. Paul donne sur cela aux Ro-  
mains est admirable, & capable  
de remplir de confusion ces Théo-

logiens cruels & orgueilleux, qui n'aspirent qu'à regner sur les consciences, & qui, pour s'en rendre plus facilement les Maîtres, affectent de ne garder de communion qu'avec ceux qui se veulent soumettre à tous leurs sentimens.

*Rom.*

*c. 14.*

*v. 1. 2.*

*3. 4. 5. 6.*

*Recevez, dit-il, & traitez avec charité celuy qui est encore foible dans la foy, sans vous emporter en des contestations & des disputes. Car l'un croit qu'il luy est permis de manger de toutes choses, & l'autre au contraire, qui est foible dans la foy, ne mange que des légumes. Que celuy qui mange de tout ne méprise point celuy qui n'ose pas manger de tout, puisque Dieu l'a pris à son service. Qui estés vous pour ofer ainsi condamner le serviteur d'autrui ? S'il tombe, ou s'il demeure ferme, cela regarde son maître. Mais il demeurera ferme, parce que Dieu est tout-puissant pour l'affermir. Ainsi l'un met de la différence entre les jours, l'autre considère tous les jours également. Que chacun agisse selon qu'il est pleinement persuadé*

*Iustificée par la Romaine. 207*  
dans son esprit. Celuy qui discerne  
les jours les discerne pour plaire au  
Seigneur. Et celuy qui ne les discer-  
ne point le fait aussi pour plaire au  
Seigneur. Celuy qui mange de tout  
le fait pour plaire au Seigneur, &  
il en rend graces à Dieu; & celuy  
qui ne mange pas de tout, le fait aussi  
pour plaire au Seigneur, & il en rend  
aussi graces à Dieu.

Ce n'est pas le seul endroit où  
l'Apôtre nous recommande de  
supporter charitablement ceux  
qui bâtissent sur le fondement des  
Prophètes & des Apôtres, avec  
l'or, l'argent & les pierres précieu-  
ses, du bois, du foin & de la paille.

Nous devons, dit-il, nous autres  
qui sommes plus forts, supporter les  
foiblesses des infirmes, & non pas  
chercher nôtre propre satisfaction.

Et quelques versets après : Que  
le Dieu de patience & de consola-  
tion vous fasse la grace d'estre sou-  
jours unis de sentiment & d'affection  
les uns avec les autres selon l'Esprit  
de IESVS-CHRIST, afin que d'un  
même cœur & d'une même bouche

1. Cor.  
c. 3. v. 12.

Rom. c.  
15. v. 5.  
& 5. 6.  
7.

208. *L'Eglise Protestante*

vous glorifiés Dieu le Père de nôtre Seigneur IESVS - CHRIST. C'est pourquoy unissez - vous les uns avec les autres pour vous soutenir mutuellement, comme IESVS - CHRIST vous a unis avec luy, tant Juifs que Gentils pour la gloire de Dieu. Doit on nous imputer comme un crime la fidèle obeissance que nous avons renduë à un commandement si clair & si formel de L'Ecriture Sainte ?

L'Eglise doit se conduire envers ceux qui ont des erreurs, comme elle a accoustumé de faire envers

Pfi ta- " ceux qui sont sujets au vice. Si  
 men, cū " ceux - ci conservent la paix &  
 sint fidei " l'unité de l'Eglise, en faisant  
 Sacra- " profession d'une même créance,  
 mento " & en participant aux mêmes  
 initiati, " Sacremens, & s'ils ne se sépa-  
 si pacem " rent pas eux-mêmes de l'unité  
 & unita- " de l'Eglise par le Schisme ou par  
 tem Ec- " l'hérésie, alors, dit un célèbre  
 clesiaz in " Ecrivain de l'Eglise Romaine,  
 simili fi- " ils sont réputez membres de l'E-  
 dei & " glise, qui sont unis avec les au-  
 doctrine " tres par le lien de la foy & des  
 profes- " cades Sa-  
 sione, & "

Sacremens. On use de tolerance  
 envers eux dans l'esperance  
 qu'ils se convertiront, lors  
 qu'on ne voit pas qu'il y ait du  
 danger qu'ils infectent par leur  
 contagion les membres qui  
 sont sains. Que s'ils persévèrent  
 avec obstination dans leurs vi-  
 ces, & que les autres commen-  
 cent à recevoir du scandale de  
 leur méchanceté, il faut les chas-  
 ser de la communion de l'Egli-  
 se, jusqu'à ce qu'ils se repentent,  
 comme on éloigne du troupeau  
 une brebis malade. Il les faut li-  
 vrer au Démon pour mortifier  
 leur chair, afin que leur ame  
 soit sauvée au jour de nôtre Sei-  
 gneur **I E S U S - C H R I S T.**

“ cramen-  
 “ torū par-  
 “ ticipa-  
 “ tione, in-  
 “ tegram  
 “ tene-  
 “ rint, nec  
 “ ab uni-  
 “ tate Ec-  
 “ clesiaz  
 “ perschis-  
 “ ma aut  
 “ hæresin  
 “ se ipsos  
 “ separa-  
 “ verint ;  
 “ yerè in  
 “ Ecclesia,  
 “ ut mem-  
 “ bra ejus  
 “ esse cen-  
 “ sentur, &  
 “ cum re-  
 “ liquis  
 “ Ecclesiaz

mēbris, saltē hac fidei & Sacramentorū colligantia  
 nectuntur. Qui in Ecclesiâ spe emendationis tantis-  
 per tolerantur, donec periculum non imminet, ne  
 sana membra eorum contagione sauciantur. Quod  
 si obstinati in vitiis perseverent, & de eorum per-  
 versitate etiam in alios scandala serpere incipiant,  
 è communionē Ecclesiaz, ut morbida pecus ex gre-  
 ge, ejiciendi sunt, donec resipiscant. Interim per-  
 mittendi Satanæ ad interitum carnis, ut spiritus  
 salvus sit in die Domini nostri Iesu Christi. *Sebast.*



*Archiep. magunt. instit. Christ. de Symbol. Apostol. ad  
 hac verb. Symb. Credo Sanctam Eccles. 1. Cor. 9. 5  
 v. 4. 5.*

L'Eglise Romaine observe elle-même ce tempérament, qu'elle ne se peut lasser de nous reprocher. Car elle ne peut pas ignorer que tous ceux qui sont dans la Communion n'ont pas les mêmes sentimens sur tous les points de la Religion; que les uns croient que le Pape est infailible dans le droit & dans le fait, que les autres estiment qu'il l'est seulement dans les questions de droit, & que plusieurs nient absolument son infailibilité: que quelques-uns soutiennent que la Sainte Vierge a été exempte du péché originel; que les autres combattent avec chaleur ce sentiment: que sur les matières de la prédestination & de la grace, il y a des dissensions étranges parmi les Théologiens, qu'on a souvent tâché d'alloupir, sans le pouvoir faire: que les uns soutiennent que la lecture de la parole de Dieu doit être permise

à tout le monde ; que les autres croyent qu'il ne doit estre permis de la lire qu'à peu de personnes , & même avec beaucoup de précaution ; que les autres estiment pernicieuse cette sainte lecture que Dieu a très expressément recommandée : que les uns élèvent le Concile au dessus du Pape ; que les autres élèvent le Pape au dessus des Conciles ; que les autres tâchent d'accommoder ces deux opinions, dont la décision est très importante, & à vray dire , essentielle : sans parler de plusieurs autres differens qui partagent les Docteurs de l'Eglise Romaine , tant dans les questions de Théologie, que sur les cas de conscience, où les uns sont aussi sévères, que les autres sont mols & relâchez. L'Eglise Romaine connoît & voit toutes ces dissensions. Mais cette bonne & misericordieuse mère ferme les oreilles aux querelles de ses enfans , & les yeux à leurs combats, qui sont bien souvent très-rudes & très-sanglans.

212 *L'Eglise Protestante*

Et pourquoy trouve-t'elle mauvais que nous voulions imiter sa charité ? Si c'est une faute à nous, de ne point chasser de nôtre communion ceux qui ne veulent point suivre tous nos sentimens , pourquoy n'en sera ce point une à elle ? Et si c'est également une faute à son égard & au nôtre , pourquoy ne travaille t'elle point plutôt à ôter le chevron qui est en son œil, qu'à tirer du nôtre le festu qu'elle croit y voir ?

On dira peut-être que l'Eglise Romaine tolère ces dissensions, parce qu'elle n'a point encore porté son jugement sur ce qui en fait le sujet. Je veux que cela soit. Mais pourquoy ne porte t'elle point ce jugement, puisque la décision de ces différens , qui doivent luy causer une tres-grande douleur, en dépend ? Ou le sujet de ces différens mérite qu'elle prononce son jugement , ou il ne le mérite point. S'il le mérite, elle a grand tort de demeurer dans le silence. S'il ne mérite point, il faut

qu'elle avoüe qu'il y a des erreurs qui sont en elles mêmes peu considérables, & pour lesquelles on ne doit point se séparer de ses frères.

D'ailleurs, les décisions de l'Eglise ne feroient faire que ce qui n'est point un article de foy soit un article de foy. Il faut qu'un article de foy soit fondé sur l'Écriture. Et tout ce que l'Eglise peut faire est de le déclarer. L'Eglise *Exposit. de la doctrine de l'Egl. Cathol. c. 19.* professe qu'elle ne dit rien d'elle-même, dit Monsieur de Condom, & qu'elle n'invente rien de nouveau dans la doctrine. Elle ne fait que suivre & déclarer la révélation divine par la direction intérieure du Saint Esprit, qui luy est donné pour Docteur.

Il faut donc 1<sup>o</sup>. qu'un article de foy soit article de foy avant que l'Eglise ait parlé, puisque l'Eglise ne doit parler que pour faire connoître ce qu'il est. 2<sup>o</sup>. que si on peut prouver à une personne que son sentiment est contraire à l'Écriture Sainte, il n'est nullement

214 *L'Eglise Protestante*

nécessaire d'attendre le jugement de l'Eglise , puisque l'Eglise ne peut qu'expliquer l'Ecriture Sainte , & en faire connoître le sens.

Il s'ensuit donc aussi qu'une erreur ne laisse pas d'estre erreur , pour n'avoir point été condamnée par l'Eglise , & que l'Eglise n'a le pouvoir de la condamner , que parce qu'elle est condamnée par l'Ecriture. Et en effet , si l'Eglise n'avoit jamais ordonné de croire qu'il y a un Dieu , l'opinion des Athées & des Libertins ne laisseroit pas d'estre digne de tous les anathèmes. Si l'Eglise n'avoit jamais prononcé qu'il faut croire qu'il y a un Dieu en trois personnes , sans confusion & sans division ; que IESVS-CHRIST est le Fils unique de Dieu , vraiment consubstantiel & égal à son Père en toutes choses , & que le S. Esprit est Dieu essentiellement comme le Père & le Fils , les Sabelliens, les Ariens & les Macédoniens n'auroient pas laissé d'estre de grands Hérétiques. Car, ou

*Justifiée par la Romaine.* 215

leurs sentimens étoient mauvais, avant que l'Eglise les eût condamnés, ou ils n'étoient pas mauvais. S'ils n'étoient pas mauvais, pourquoy les condamnoit elle ? Et s'ils étoient mauvais, pourquoy ne veut on pas qu'on puisse être hérétique, avant que d'avoir été déclaré tel par le jugement de l'Eglise ?

Or est il que de deux sentimens opposez il est impossible qu'il y en ait qu'un qui soit véritable, & que dans l'Eglise Romaine il y a plusieurs sentimens opposez directement les uns aux autres. L'Eglise Romaine ne refuse donc pas la Communion à une multitude innombrable de personnes, qui ont des sentimens faux & contraires à la parole de Dieu. Pourquoi donc trouve t'elle si mauvais que nous fassions ce qu'elle fait ? Si elle croit qu'il y ait du mal, pourquoy le fait elle ? Si elle ne croit pas qu'il y en ait, pourquoy ne veut elle point que nous le fassions ?

Tout ce donc qui me reste à

examiner se réduit à savoir si les sentimens des Luthériens sont d'une nature à pouvoir être supportez. Car nous demeurons tous d'accord qu'il y a des sentimens qu'on ne doit point souffrir dans l'Eglise, sans les condamner, & sans exclure de sa Communion ceux qui les tiennent. Les termes de l'acte du Synode sont un témoignage formel que nous sommes dans ce sentiment.

Pour éclaircir cette difficulté, dont nos Aversaires s'efforcent de persuader au peuple que nous ne saurions jamais nous tirer, il faut voir premièrement, si les Luthériens, que nous recevons à nôtre Communion, diffèrent en beaucoup de choses de nos sentimens. En second lieu il faut considérer si leurs sentimens sont pernicious, & s'ils renversent l'analogie de la foy, & détruisent les fondemens de la Religion Chrétienne.

Quant au premier chef, il faut distinguer soigneusement les questions

stions de l'Echolle d'avec les articles de Foy. Les questions de l'Echolle sont celles qui sont agitées par les Théologiens dans les académies, & qu'il n'est pas nécessaire que tout le monde connoisse. Les articles de Foy sont ceux qui doivent être connus de tout le Peuple, & qui luy sont proposez pour cet effet dans les Confessions de foy. Les questions de l'Echolle ne doivent point rompre le lien de la Charité qui doit unir tous les frères. Tout le monde en tombe d'accord.

Parmi les articles de foy, il y en a qui sont généraux & communs à tous les Chrétiens, & d'autres qui sont particuliers & opposez aux diverses Communions, dans lesquelles ils sont partagez. Ceux qui nient les premiers doivent être mis au rang des hérétiques, & sont absolument indignes de la Communion des Fidèles. Si quelqu'un, par exemple, nioit que IESVS - CHRIST fût le Fils de Dieu, & le MESSIE promis



exemple, si le Saint Esprit procède du Père & du Fils, ou s'il procède du Père par le Fils.

Ces deux sortes d'articles ne doivent point rompre la Communion des Fidèles, parce qu'ils laissent en leur entier les fondemens du Christianisme. Quoy qu'on ne croye point que le Saint Esprit procède du Père & du Fils, en avouant qu'il procède du Père par le Fils, on reconnoit le mystère de la Trinité, comme si on avouoit qu'il procède du Père & du Fils, comme on le croit dans toutes les Eglises d'Occident. Or dans une chose aussi élevée au dessus de la portée de l'esprit humain qu'est le mystère de la Trinité, il suffit qu'on retienne le fonds & la substance du mystère. Et on doit avoir de l'indulgence pour ceux qui ne peuvent pas convenir avec nous de la manière, dont il le faut concevoir. Quoy qu'on excluë des causes de nôtre justification l'obéissance active que I E S U S-

CHRIST a renduë à Dieu son Pêre, on ne peut point passer pour Hérétique, pourveu que l'on croye que nous sommes rendus justes par sa justice, & que nos péchez nous sont remis par le mérite de sa mort. Venons maintenant aux Luthériens.

HENRY ALTING Docteur & Professeur en Théologie dans l'Académie de Heidelberg a fait des Théses, dans lesquelles il fait une exacte comparaison de la Confession d'Ausbourg, & des Confessions du Palatinat & de Suisse. Et après les avoir comparées ensemble, article par article, il trouve que ces trois Confessions ne diffèrent que dans le seul point de la présence réelle du Corps de IESUS-CHRIST dans l'Eucharistie. Il y a même cela de remarquable dans la Confession d'Ausbourg, que l'article dixième, où il est fait mention de cette présence, fût conçu l'an 1540. en des termes plus doux qu'il n'avoit esté conçu l'an 1531. & que tous nos

*Dispu-  
sas. Har.  
mon.*

Théologiens estiment que ces derniers termes ne sont pas incompatibles avec nôtre créance, & qu'on peut leur donner un bon sens.

Celuy qui nous a donné l'Histoire du Concile de Trente rend un témoignage authentique à la remarque du Docteur Alting:

*Hist. du  
Concil.  
de Trent.  
liv. 1.*

“Après dit-il, que d'autres dé-  
“putations & ambassades eurent  
“esté oüies, l'Electeur de Saxe,  
“ensemble les autres Princes &  
“Villes protestantes unies avec  
“luy, se leva, & présenta à l'Em-  
“pereur la confession de leur foy,  
“couchée en Latin & en Alle-  
“mand, faisant instance qu'elle  
“fût leüe. Et l'Empereur ne l'a-  
“yant voulu accorder pour la  
“séance de ce jour là, cela fût re-  
“mis au lendemain, auquel le Le-  
“gat, de peur de se préjudicier, ne  
“voulût y entrevenir. Mais les  
“Princes estant assemblez en pré-  
“sence de l'Empereur en une sale  
“capable de deux cens person-  
“nes, elle fût leüe à haute voix.

Et les Villes qui adheroient à la doctrine de Zuingle présentèrent aussi séparément la leur accordante en tout avec la susdite, sauf en l'article de l'Eucharistie.

Toutes les personnes sincères & desintéressées estiment cét Historien, qui a écrit avec un desintéressement & une sincérité extraordinaire. Et le témoignage que Grotius luy rend, quand il l'appelle *un homme incomparable* mérite bien, ce me semble, d'estre considéré. Car Grotius estoit un des hommes du monde les plus éclairés, & les plus capables de juger du mérite d'un Auteur. Il estoit fort désintéressé sur les matières de Religion. Il parloit à un Chanoine. Il luy parloit dans une lettre, c'est à dire avec liberté. Car on n'a guère accoustumé de déguiser ses sentimens dans les lettres qu'on écrit à ses amis. Enfin Grotius donne cét éloge au P. Paul dans une lettre, où il témoigne avoir beaucoup d'estime pour un Jésuite.

*Hug.*  
*Grot.*  
*epist. ad*  
*Gall. Ep.*  
129.

Mais je n'ay pas besoin d'avoir recours au témoignage du P. Paul. Tout le monde fait que dans la conférence de Marpourg, qui fût faite l'an mille cinq cens ving-neuf par les soins de Philippe Landgrave de Hesse, à laquelle assistèrent les chefs & les plus grâds hommes des deux partis, ils s'accordèrent sur tous les points de la Religion, excepté le seul point de l'Eucharistie. Vn Historien rapporte même qu'ils se seroient peut estre accordez sur ce point là, si une horrible maladie, dont le lieu où ils estoient assemblez, fût infecté, ne les eût contraint de se séparer.

*Ludov.  
L'ava-  
ther. hist  
Sacra-  
ment. de  
Cœn.  
Domin.*

*Carlo  
Matteo  
Gioanni  
Battista  
Danna.*

Je ne veux point dissimuler ce qu'un Ecrivain moderne allégué contre cette uniformité. Il dit que M. Desmarets, qu'il appelle avec justice un des plus fameux Ministres de son temps, rapporte quatre vingts douze Controverses, qui sont agitées entre les Luthériens & nous. Il est vray que M. Desmarets en a fait cette énumé-

ration. Mais le même M. Desmarts rapporte bien trois cens chefs de Controverse, qu'il suppose qu'il y a entre l'Eglise Romaine & nous, quoyque nos différens puissent se reduire à un nombre incomparablement plus petit.

*System.  
Theolog.  
elench.  
controv.  
præcip.*

Ce qui fait que ce Théologien multiplie ainsi les Controverses, est qu'il en a fait les catalogues, pour fournir à la jeunesse une ample matière de disputer dans les académies. Or toutes les Controverses qu'on agite dans les académies ne doivent point passer pour des différens de Religion. Et il n'est pas nécessaire que tout ce qu'il est à propos qu'un Docteur en Théologie sache, vienne à la connoissance du peuple.

Cela fait que Hoornbeeck, qui n'a pas la même veüe que M. Desmarts, ne rapporte que quatre vingts douze Controverses entre l'Eglise Romaine & nous, & dix seulement entre nous & les Luthériens, soit paisibles, soit rigides. Altius les réduit aussi à un

*Summ.  
controv.  
l. 4. de  
Papism.  
Syllab.  
controv.*

*cum Lu  
ther.**Enchirid.  
conrov  
part. 2*

fort petit nombre. Osiander, tout emporté Luthérien qu'il est, ne les multiplie pas tant, à beaucoup près, que M. Desmarets. Et l'Auteur reconnoit luy-même de bonne foy que nous ne differons de nos frères de la Confession d'Ausbourg que dans le sentiment de la présence réelle. Car il ne parle que de ce différent.

Puis donc qu'il y a si peu de différence entre les Eglises Luthériennes & les nôtres, ce seroit estre cruel & schismatique que de vouloir rompre la Communion qu'elles veulent avoir entre elles.

Ce raisonnement est invincible, si je puis montrer que cette opinion des Luthériens ne détruit point l'analogie de la foy, & qu'elle ne peut point préjudicier au salut de ceux qui la suivent. Je pourrois même me dispenser de ce soin là, s'il ne s'agissoit que de justifier le Synode de Charenton. Car il suffit, pour la justification, qu'il ait crû que l'opinion des Luthériens n'estoit point fondamen-

tales. Or il paroît qu'il a esté dans ce sentiment par les raisons sur lesquelles il appuie sa délibération. Ces raisons sont, *que les Fidèles de la Confession d'Ausbourg conviennent avec nous dans les Principes & dans les points fondamentaux de la Religion, & qu'il n'y a en leur culte, ny idolatrie, ny superstition.* Ainsi; quand le Synode se seroit trompé dans le jugement qu'il a fait du sentiment des Luthériens, on ne peut pas au moins disconvenir qu'il n'ait agi de bonne foy, & qu'ayant les sentimens qu'il avoit il né dût se conduire de la manière qu'il a fait.

Mais je soutiens que le Synode a eu raison, & dans le droit, & dans le fait; que l'erreur des Luthériens n'est pas une erreur fondamentale; qu'elle ne détruit aucun principe du Christianisme; & qu'elle ne doit point par conséquent rompre le lien de perfection qui doit unir tous les Fidèles.

Ils estiment à la vérité, que



228 *L'Eglise Protestante*

IESVS - CHRIST est dans le pain & dans le vin de l'Eucharistie. Mais ils n'osent point déterminer la manière dont il y est. Ils ne disent point qu'il y soit *matériellement, ny corporellement, ny locale-*

*ment.* Ils disent que cette présence n'est *ny humaine, ny Angélique, ny naturelle, ny proportionnée à la portée de l'esprit humain, ny matériel-* le, comme l'Auteur se l'est imaginé, *mais divine, surnaturelle, & connue de Dieu seulement.* Sur ce fondement ils donnent au Sacrement une définition ; qui ne choque nullement nôtre créance. *La Cène du Seigneur, disent-ils, est un Sacrement, dans lequel IESVS-CHRIST présente à chacun, avec le pain & le vin, son corps à manger & son sang à boire, pour l'assurer de la remission de ses péchez, qu'il luy a acquise. par sa mort, & par son sang.* Cette grande retenue avec laquelle les Luthériens expliquent leur sentiment luy oste une partie de sa grossièreté, & le rend plus supportable.

Comme

Georg. Dorsch. consider. declaras. sentent. de SS. eoe. na D. N. I. Ch. Luc. Osiand. enchirid. contro. quas August. Conf. Theol. habent cum Cal. vin. c. I. de Cœn. Domin. quest. 3. Cœna Domini est Sacramentum, in quo cum

pane & vino Christus suum corpus manducandum, & sanguinem suum bibendum porrigit singulis, ut eos certos reddat de remissione peccatorum, quam peperit suâ morte & sanguine. *Leonard. Steckel annosus. locor. commun. doctv. Christian. Philipp. Melanchsh. de Cœna Domini.*

Comme ils n'osent pas déterminer la manière dont I E S V S - C H R I S T est présent au Sacrement de la sainte Cène, ils sont aussi fort reservez, lors qu'ils parlent de celle dont nous l'y recevons. Quoy que nous le recevions avec la bouche; suivant les paroles de la cène, dit Chemnice un de leurs plus fameux Ecrivains, néanmoins telle qu'est la présence de I E S V S - C H R I S T, & son union avec le pain, Savoir Surnaturelle & Celeste, & nullement charnelle, comme est la présence de toutes les autres choses de ce Siècle, telle est aussi la manducation. Car comme il est dit que le Saint Esprit descendit sur I E S V S - C H R I S T, qu'il s'assit sur les Apôtres, lorsque la Co-

*Marin.*  
*Chem-*  
*nir. locor.*  
*Theolog.*  
*part. 3.*  
*Enist. de*  
*Cœnâ*  
*Domini*  
*cap. 7.*

“ lombe descendoit, & que les  
“ langues départies comme de feu  
“ se reposèrent sur les Apôtres,  
“ quoy que la situation naturelle  
“ des parties dans le changement  
“ de lieu & dans la séance con-  
“ vienne proprement à la Colom-  
“ be & aux Langues, qui sont les  
“ Signes Visibles, & nullement à  
“ l'essence même du Saint Esprit,  
“ qui est Spirituelle & invisible:  
“ & toutesfois le Saint Esprit  
“ estoit dit descendre & s'assoir,  
“ lorsque la Colombe descendoit  
“ & que les Langues s'asséoi-  
“ à cause de l'union par laquelle  
“ l'essence même du S. Esprit estoit  
“ jointe d'une façon particuliere  
“ à ces Signes Visibles. Comme  
“ aussi il est dit de la même ma-  
“ nière que la parole a esté veüe  
“ & touchée 1. S. Jean 1. quoy que  
“ la manière dont elle est unie  
“ avec la nature humaine soit dif-  
“ férente de celle dont le S. Esprit  
“ estoit uni avec la Colombe &  
“ les Langues. Ainsi, parce que le  
“ Corps de C H R I S T est joint,

comme il paroît par les paroles “  
de l'institution véritablement “  
& substantiellement d'une uniõ “  
sacramentelle avec le pain DANS “  
L'USAGE DV SACREMENT ; “  
lorsque nous recevons dans la “  
bouche, & que nous mangeons “  
le pain, nous disons à bon droit “  
que nous recevons & que nous “  
mangeons le Corps de CHRIST, “  
quoyque ce ne soit pas d'une “  
manière Physique & naturelle, “  
comme est celle dont nous man- “  
geons le pain.

Le défi la chicane même de me  
montrer que cette erreur soit in-  
compatible avec aucun princi-  
pe de la foy Chrétienne. On en  
peut véritablement tirer des con-  
séquence dangereuses. Mais les  
Luthériens ont horreur de ces  
conséquences. Et tout le monde  
demeure d'accord qu'on ne peut  
point, sans injustice, imputer aux  
Théologiens les conséquences que  
l'on tire de leurs sentimens, lors  
qu'ils n'apperçoivent pas ces con-  
séquences, qu'ils les désavoient,

& qu'ils y renonceroient volontiers, s'ils croyoient qu'on pût les en tirer légitimement. Si l'Eglise Romaine n'eût eu que ce sentiment, nous aurions sans doute fait tout nôtre possible pour luy en faire voir la grossièreté; Mais quand nous n'aurions pas pu le luy faire quitter, nous ne ferions pas pour cela fortis de la Communion. Mais outre qu'elle ne parle pas avec tant de modération que les Luthériens, outre qu'elle se mêle de déterminer la manière dont elle veut que IESUS-CHRIST soit présent au Sacrement de l'Eucharistie, elle en a retranché une partie essentielle, que IESUS-CHRIST a expressément instituée, & recommandée; elle luy rend le même culte dont elle honore la Divinité suprême, même hors l'usage du Sacrement, ce que les Luthériens trouvent insupportable, & d'un Sacrement elle en a fait un sacrifice propitiatoire pour les péchez des vivans & des morts. C'est ce que les Luthériens condânent avec nous,

& que nous trouvons incomparablement plus insupportable que le sentiment de la présence réelle, de la manière sur tout qu'elle est creuë par les Luthériens. Et je m'assure que l'Auteur n'auroit pas dit que *cette réalité*, qu'il nomme très-mal à propos *materielle*, fait le plus grand sujet de nôtre séparation avec l'Eglise Romaine, s'il eût consulté cet article de nôtre discipline: *aucun ne sera receu à la Communion de l'Eglise, qu'il n'ait préalablement renoncé publiquement à toutes idolatries & superstitions de l'Eglise Romaine, nommément à la Messe.*

Discipl.  
Eccles.  
cap. 14.  
art. 1.

Ce sont là les sentimens de toutes nos Eglises & de tous nos Docteurs. L'Auteur prétend néanmoins qu'il y ait de la dissention entre-eux. Et pour le prouver, il a ramassé certains endroits des écrits de deux de nos Théologiens, où l'opinion des Luthériens est traitée avec beaucoup de modération. Et il leur en a opposé d'autres, qui peuvent paroître en par-

## 234. *L'Eglise Protestante*

ler différemment; à ceux qui voudront se fier à sa bonne foy, & ne pas se donner la peine de consulter les originaux. L'examen que j'en feray convaincra pourtant tous mes Lecteurs du danger qu'il y a d'estre si crédule & si paresseux.

L'Auteur tâche en plusieurs manières de surprendre les siens. Car premièrement, au lieu de rapporter toute la suite d'un passage, il n'en rapporte que le commencement & la fin, & il retranche tout le milieu, qui sert à unir l'un avec l'autre, & à en faire par conséquent connoître le véritable sens. En second lieu il supprime dans les passages tronquez, qu'il luy plaît de rapporter, les termes qui ne luy sont pas favorables, & qui sont néanmoins essentiels, pour juger du but & de l'intention des Auteurs qu'il fait parler. *Voicy, dit-il, ce que dit Monsieur Daille, pour excuser cette union avec les Luthériens. Cette opinion, dit-il, parlant de la*

*Iustificée par la Romaine.* 235  
 présence réelle du Corps de  
 IESVS - CHRIST dans l'Eucha-  
 ristie , n'a aucun venin, ny rien  
 de contraire à la piété , ou au  
 bien des hommes. Elle peut &  
 doit par conséquent estre sup-  
 portée. Et c'est le jugement que  
 l'on a touû jours fait parmi nous,  
 comme le déclarèrent les Egli-  
 ses de ce Royaume, il n'y a pas  
 long-temps, en leur dernier Sy-  
 node national tenu à Charen-  
 ton, l'an 1631. par acte exprez,  
 où elles receurent les Luthé-  
 riens à leur Communion, non-  
 obstant cette opinion & quel-  
 ques autres de moindre impor-  
 tance, qui leur sont particulié-  
 res, & non communes avec  
 nous.

Ce n'est point là ce que dit M.  
 Daillé. Voicy son raisonnement  
 tiré fidèlement & presque mot à  
 mot du Latin. Il faut aussi rap-  
 porter à cela ( c'est à dire aux  
 erreurs qui ne sont point fonda-  
 mentales ) cette funeste con-  
 troverse que nous avons avec

*Ioh. Dallé  
 apolog.  
 pro Eccl.  
 Reform.  
 c.7.*



“ nos frères d'Allemagne qui sui-  
“ vent la doctrine de Luther. P'a-  
“ voüe à la vérité que nous ne  
“ pouvons pas mieux croire que  
“ concevoir que le Corps de Nô-  
“ tre Seigneur soit réellement  
“ dans le pain de l'Eucharistie, ce  
“ que ces frères estiment. Mais je  
“ crois que nous pouvons, & que  
“ nous devons même, suivant les  
“ loix de la Charité, supporter en  
“ eux ce sentiment, quoyque nous  
“ ne puissions, ni le croire, ni le  
“ comprendre. Car cette opinion  
“ qu'ils tiennent semble n'avoir  
“ aucun venin, pourveu qu'elle  
“ se tienne dans ces bornes, &  
“ qu'elle ne s'en éloigne point.  
“ Car elle ne détruit point la na-  
“ ture du Sacrement. Elle n'oste  
“ point le signe dont il est com-  
“ posé. Elle ne commande point  
“ de l'adorer. Elle ne le partage  
“ point. Elle n'en retranche rien.  
“ Elle ne le change point en un  
“ Sacrifice propitiatoire. Enfin el-  
“ le l'attribuë & laisse au Sacre-  
“ ment sa nature & toute sa force,

& n'ôte point à IESVS-CHRIST " sa substance, ni ses propriétés, " soit directement & immédiate- " ment, soit par précision & for- " mellement, comme on parle " dans l'Echole. Elle oblige seule- " ment à croire que I E S V S- " C H R I S T, pour nous commu- " niquer le fruit de sa mort, & " ( comme parle Saint Paul ) son " Corps & son Sang, c'est à dire " la vertu de l'un & de l'autre est " présent au Sacrement, eu égard " à son Corps d'une manière inef- " fable & incómprehensible. Car " c'est de cette manière qu'ils " s'expliquent. Certainement cer- " te hypothése ne sortant point " de ces bornes semble ne rien " poser ni commander qui soit " contraire à la piété ou à la cha- " rité, à l'honneur de Dieu, ou " au salut des hommes. Et par con- " séquent elle doit estre supportée. " Et c'est le jugement que l'on en " a toujours fait parmi nous, com- " me le déclarèrent les Eglises Ré- " formées de ce Royaume, il n'y "

“ a pas long-temps, en leur Syno-  
 “ de national tenu à Charenton  
 “ l’an 1631. où il fût resolu que  
 “ ceux de nos frères qu’on appel-  
 “ le ordinairement Luthériens ne  
 “ seroient point exclus de nôtre  
 “ Communion, ny de la sainte  
 “ table, s’il y en a qui veüillent  
 “ s’en approcher, quoy qu’ils sui-  
 “ vent cette opinion, dont nous  
 “ venons de parler, & quelques  
 “ autres de moindre importance,  
 “ qui leur sont particulières, &  
 “ non communes avec nous.

M. Daillé ne dit point que l’o-  
 pinion des Luthériens n’a point  
 de venin. Il ne dit point qu’elle ne  
 pose ny ne commande rien, qui  
 soit contraire à la piété, ou à la  
 Charité, à l’honneur de Dieu, ou  
 au salut des hommes. Il dit seule-  
 ment *qu’elle semble n’avoir point  
 de venin; qu’elle semble ne rien po-  
 ser & ne rien commander qui soit  
 contraire à la piété, ou à la Cha-  
 rité, &c.* C’est à dire que nous n’y  
 trouvons rien qui puisse nous  
 donner un prétexte légitime de

condamner ceux qui tiennent cette opinion , comme des Hérétiques, qui n'ôt aucune part au salut.

M. Daillé pouvoit parler ainsi de cette opinion, sans croire qu'elle fût véritable. Car une opinion peut-n'estre point véritable, & ne pas priver les hommes du salut, comme toutes les maladies sont incommodes, mais toutes ne sont pas mortelles. Il est faux qu'il n'y ait point d'Antipodes. S. Augustin a pourtant crû qu'il n'y en avoit point. On n'oseroit néanmoins dire qu'il soit damné pour avoir crû cela. C'est une opinion contraire à l'Ecriture Sainte que les fidèles doivent regner sur la terre pendant mille ans, avant que d'aller regner éternellement avec IESVS - CHRIST dans le Ciel. Néanmoins cette opinion a été suivie par des Docteurs de l'Eglise, dont l'Eglise Romaine respecte la mémoire, & dont elle implore l'intercession auprès de Dieu.

Si une erreur, de quelque nature qu'elle fût, suffisoit pour ex-

clurre les personnes du salut & de la Communion de l'Eglise, le nombre des élus seroit beaucoup plus petit qu'il n'est, & il y auroit presque autant d'Eglises que de Docteurs. Car il y a peu de Docteurs, qui n'ayent quelque sentiment particulier. Et outre les Docteurs, combien y a t'il de personnes qui ne sont pas d'accord en toutes choses avec leurs Pasteurs, ni avec leurs freres ?

D'ailleurs, M. Daillé ne dit point si nuëment que l'opinion des Luthériens *semble n'avoir point de venin &c.* que l'Auteur suppose qu'il l'a dit. Il dit qu'on peut la suivre sans estre en danger de se perdre, à condition qu'on ne l'éloigne point, & qu'on ne la fasse point sortir de ses bornes. Ces bornes sont, de croire seulement que le Corps de IESVS - CHRIST est dans l'Eucharistie d'une manière ineffable & incomprehensible. Un Chrétien peut - il en conscience croire qu'un homme soit damné, pour avoir cette opinion ?

Enfin

po.

Enfin M. Daillé fait voir fort judicieusement, sans nommer l'Eglise Romaine, que son sentiment sur la présence réelle est infiniment éloigné de celui des Luthériens, & qu'ainsi elle ne doit point tirer d'avantage de la grace que le Synode de Charenton leur a faite. *Cette opinion*, dit-il, *ne détruit point la nature du Sacrement. Elle n'oste point le signe dont il est composé. Elle ne commande point de l'adorer. Elle ne le partage point. Elle n'en retranche rien. Elle ne le change point en un sacrifice expiatoire. Enfin elle attribue & laisse au Sacrement sa nature, & sa force, & n'oste point à IESVS - CHRIST sa substance ny ses propriétés, soit directement & immédiatement, soit par précision & formellement, comme on parle dans l'Echale.* Il pouvoit ajouter que cette opinion ne sépare point les accidens de leur sujet, qu'elle n'oblige point à croire que l'intention du Ministre soit tellement nécessaire, que sans elle le Sacrement soit nul, & ne pro-

duise aucun effet ; que le Sacrement agisse par sa propre vertu, & comme on parle dans l'Echole, par *œuvre œuvre* ; que le Corps & le Sang de I E S U S - C H R I S T soient dans le pain & dans le vin de l'Eucharistie hors l'usage & après l'administration des Sacrements ; qu'il le faille porter en pompe par les Carrefours ; qu'il luy faille consacrer une feste solemnelle, &c. Que l'Eglise Romaine renonce à toutes ces erreurs qu'elle a sur la matière du Sacrement de l'Eucharistie, & à toutes les autres que les Luthériens condamnent aussi bien que nous ; & sans attendre un Synode national, nous luy ferons de très bon cœur la même grace que celui de Charonton a faite aux Luthériens.

L'Auteur a ajouté au témoignage de M. Dailé celui de M. Cregut Professeur en Théologie à Dye, & ensuite à Heidelberg. Et comme apparemment il a crû que son livre n'estoit pas si commun que celui de M. Dailé, il a mar-

qué , pour paroître fidèle, la page d'où ce témoignage est emprunté. Mais cette fausse prudence auroit eu quelque lieu , si le livre de M. Cregut eût esté imprimé dans quelque Ville de la Chine , ou en quelque endroit du nouveau monde, d'où l'on n'eût fait venir que l'exemplaire dont il s'est servi. Mais l'édition s'en est faite dans le Royaume. Et le livre est si commun , qu'il sera fort aisé à plusieurs personnes de voir si l'auteur est ce qu'il veut paroître, c'est à dire fort fidèle. *Cregut*, dit - il ; *Professeur en Théologie à Dye, dans l'apologie pour le Synode de Charonton pag. 55.* Il y a bien de l'erreur en Luther , en ce qu'il expose mal ces paroles de l'institution, *Cecy est mon Corps, & croit la présence corporelle: mais pour d'hérésie , nous n'en voyons point.*

Pour faire connoître à tous ceux qui liront mon livre que l'Auteur n'a pas assez de soin de sa réputation , & que pourveu qu'il puisse



244 *L'Eglise Protestante*

gagner les ignorans , il ne se met point en peine du mépris que les personnes éclairées auront pour luy , je vais rapporter tout le raisonnement de M. Cregut. La seconde différence, dit-il, est à l'égard de la chose signifiée, qui est le Corps de Christ. Car l'Eglise Romaine, posant la transubstantiation, détruit totalement la nature du Corps de CHRIST, la faisant exister au Sacrement sans aucune quantité, ny extension, ny lieu, &c. Ce qui est détruire encore l'autre partie essentielle du Sacrement, & faire un Corps de CHRIST phantastique & imaginaire. Au lieu que nulle de ces absurditez se peut ensuivre de la doctrine de Luther, le pain gardant toutes ses dimensions, & le Corps de CHRIST ayant aussi les siennes. Car pource qu'il est de l'ubiquité, ou, comme parlent les autres, de la Pantachousie, ou selon les autres multivoliprésence, elle détruit sans

*Justifiée par la Romaine.* 245

contredit la nature du corps, " aussi bien que la *multiprésence* de " l'Eglise Romaine. Et partant " nous n'entendons pas d'approu- " ver *les ubiquitaires, les Brentians, " les Schmidelins*, qui ont excédé " sur ce point. Car pour Luther, " les actes du Colloque de Mar- " purg feront toujourns foy qu'il a " tres-bien senti de la personne & " des natures de IESVS-CHRIST, " comme aussi des articles de son " Ascension, & session à la dextre " du Pere, & n'a défendu *l'ubiquité* " que seulement en l'an 27. & 28. " & ce en la chaleur de la dispute. " Et, ce qui est à observer, il n'a " pas fondé cette ubiquité sur l'u- " nion hypostatique des deux na- " tures, ny sur une communica- " tion Physique & réelle des pro- " priétez, comme *les Brentians,* " ni sur une *Perichorése Chemnitia- " ne*, ni sur un corps *majestatique* " de *Schidmidelin*, que le Cardinal " Bellarmin appelle le Pape des " Luthériens; mais sur la volonté " divine, à raison du sens literal, "

246 *L'Eglise Protestante*

“ ou de l'expression verbale du  
“ texte Evangelique & par les pa-  
“ roles de l'Institution, *cecy est mon*  
“ *corps*, & partant il y a bien de  
“ l'erreur en Luther, en ce qu'il  
“ expose mal ces paroles de l'in-  
“ stitution, & croit la presence  
“ corporelle; mais pour d'herésie,  
“ nous n'en voyons point, V E V  
“ Q V' IL GARDE L'ANALOGIE  
“ DE LA FOY.

Ainsi M. Cregut distingue fort à propos les Luthériens, qui ont forgé des principes monstrueux pour établir la présence du corps de IESVS - CHRIST dans l'Eucharistie, que le Synode exclut de notre communion, d'avec Luther, qui ne la fondeoit que sur les paroles de l'institution, qu'il prenoit en un sens literal. Or croire seulement que le corps de IESVS - CHRIST est dans le Pain de l'Eucharistie, parce qu'il a dit luy-même, en parlant de ce Pain, *cecy est mon corps*, sans oser déterminer la manière dont il y est, ni donner à sa raison la liberté de

*Justifiée par la Romaine. 247*

pénétrer dans les conséquences qu'on peut tirer de cette opinion, c'est sans difficulté une erreur, & une erreur fort grossière. Mais ce n'est pas une erreur fondamentale, ni par conséquent une hérésie. C'est le jugement qu'en a fait avec M. Cregut tout ce qu'il y a eu parmi nous de Théologiens, fondé sur ce principe que l'auteur n'auroit pas supprimé, s'il eût agi de bonne foy, qu'on peut avoir ce sentiment, & garder l'analogie de la foy. En effect, je le défie de me montrer en quoy ce sentiment, renfermé dans les limites que Luther luy a données, est contraire à L'analogie de la foy. Or ce qui n'est point contraire à L'analogie de la foy n'est point une hérésie.

Si la méthode de supprimer ainsi les paroles des auteurs que l'on cite qui ne sont pas favorables au dessein pour lequel on les cite, dont l'auteur fait si bien se servir, avoit lieu dans la Théologie, il n'y a point d'hérésie qu'on

## 248 L'Eglise Protestante

ne pût appuyer du témoignage du Saint Esprit. Les libertins & les athées s'en pourroient servir avantageusement , pour prouver que **IESVS-CHRIST** n'estoit pas un Prophète inspiré de Dieu. Car ils n'auroient qu'à citer ces paroles ,

*5 Matth. 6.9.v.13.* qu'il a dites luy-même , *je ne suis pas venu appeller les justes , mais les Pécheurs.* En supprimant les trois mots qui suivent , ils feroient croire à bien des gens , qui n'ont pas tant à cœur leur salut. que les fidèles de Bérée, que le fils de Dieu, qui venoit pour détruire les œuvres du Diable , n'avoit pour but que d'assembler une troupe de débauchez , & de répandre le libertinage par toute la terre. Revenons à M. Cregut.

*1.S.I.c.  
3.v.8.*

Je ne suis point obligé de servir de Garent à tous nos auteurs. Messieurs de l'Eglise Romaine, qui savent si bien nous dire , quand nous leur opposons des témoignages des plus grands Ecrivains de leur communion , que leur foy est appuyée sur un fondement plus

ferme & plus solide que le sentiment des particuliers, ne devroient point faire à autrui ce qu'ils ne veulent point qui leur soit fait à eux mêmes. Car ne savent ils pas que nous ne faisons point dépendre nôtre foy des livres de M. Dailé, ni de ceux de M. Cregut; que nous n'avons jamais crû que ces deux Théologiens, quelque savans qu'ils fussent, eussent le don d'infailibilité; & que quand leurs livres seroient tout pleins d'erreurs & d'hérésies, nôtre Religion, qui n'est pas fondée sur leurs livres, n'en recevroit aucune atteinte? Pourquoi opposent ils donc leurs sentimens à ce qui est communément reçu dans nos Eglises? Pourquoi nous demandent ils l'explication de ce qu'ils ont dit, comme si ce qu'ils ont dit faisoit une partie de nos livres Canoniques?

J'aurois droit de me servir de cette raison, pour éviter un soin aussi inutile qu'est celuy de répondre aux autres passages que

l'auteur a entassé sans aucun ordre. Mais je prens fort agréablement ce soin là , quelque inutile qu'il soit. l'en tire mêmes des avantages considérables. Car l'examen de ces passages me sert à donner plus de clarté & de force au sujet que je traite. Il me fournit de nouvelles preuves pour justifier nôtre sentiment , & la conduite du Synode. Il me sert enfin à découvrir l'adresse de l'auteur & de ses semblables.

*Le même, dit-il, p. 37. Quelle fidélité ! peut on l'accuser de vouloir surprendre ses lecteurs, puisqu'il leur enseigne jusqu'à la page, où est contenu le témoignage dont il se sert ? Il les surprendroit pourtant, s'ils estoient d'humeur à se reposer sur la bonne foy. Car tout ce qu'il fait dire à M. Cregut est, que cette diversité de présence corporelle & de présence du corps n'est pas si grande, qu'elle puisse préjudicier à salut. Mais voicy le raisonnement de ce Théologien dans toute son étendue.*

Posons doncques, ou que la<sup>ce</sup>  
différence subsiste en ce dernier<sup>ce</sup>  
point de la *présence corporelle* au<sup>ce</sup>  
S. Sacrement, ou qu'elle ne sub-<sup>ce</sup>  
siste point. De quelle façon qu'on<sup>ce</sup>  
le prenne, je dis qu'il n'y doit<sup>ce</sup>  
point avoir de schisme parmi<sup>ce</sup>  
nous, & que le decret susdit du<sup>ce</sup>  
Synode national est digne de la<sup>ce</sup>  
prudence & de la Sapience des<sup>ce</sup>  
Pères qui l'ont décrété, & du<sup>ce</sup>  
S. Esprit qui y a présidé, qui est<sup>ce</sup>  
l'esprit de paix & de concorde<sup>ce</sup>  
dans son Eglise.

Non quand il y auroit diffé-<sup>ce</sup>  
rence entre ces deux opinions<sup>ce</sup>  
pour le regard de cette *présence*<sup>ce</sup>  
*corporelle*, d'autant que cette<sup>ce</sup>  
diversité ne seroit pas pour le<sup>ce</sup>  
regard de la chose; mais tant<sup>ce</sup>  
seulement pour le regard de la<sup>ce</sup>  
*manière*. Et elle n'exclut pas une<sup>ce</sup>  
autre manière, ni une autre<sup>ce</sup>  
manducation, qui est la spiri-<sup>ce</sup>  
tuelle, & celle qui est absolu-<sup>ce</sup>  
ment nécessaire, que les Luthé-<sup>ce</sup>  
riens admettent. Or cette diver-<sup>ce</sup>  
sité de *présence corporelle*, & de<sup>ce</sup>



252 *L'Eglise Protestante*

présence du corps n'est pas si grande qu'elle puisse préjudicier au salut. Non plus que l'ignorance des Apôtres, qui avant l'ascension de Christ & l'effusion du S. Esprit en la Pentecoste ignoroient beaucoup de choses. Et bien qu'ils creussent le regne de Christ, néanmoins se l'imaginoient d'une manière corporelle & temporelle. Il est donc considérable que nous croyons tous que **IESVS-CHRIST** est présent au S. Sacrement de la Cène, & qu'il nous est exhibé; que nous le mangeons spirituellement & par la foy; que c'est la nourriture de nos ames; que nous sommes sustentez en vie éternelle; que par ce moyen nous avons communion avec **IESVS-CHRIST**; & que nous ne prenons pas de seules figures & des signes nuds, à sçavoir le Pain & le Vin, mais aussi la chose signifiée; & cela aussi réellement & véritablement que nous prenons & mangeons réellement

réellement & véritablement le “  
Pain & Vin. Puis donc que nous “  
convenons en toutes ces parties “  
essentiels, qui sont la matière, “  
la forme, & la fin de ce Sacre- “  
ment, comment pourra-t-on di- “  
re que nous differons entre nous “  
fondamentalement au point du “  
Sacrement ?

M. Cregut établit son raisonne-  
ment sur ce qu'il n'y a point d'au-  
tre différence entre les Luthériens  
& nous au sujet de l'Eucharistie,  
que l'opinion qu'ils ont que le  
Corps de IESVS-CHRIST est réel-  
lement & substantiellement avec  
le Pain. Et par là il ravit à l'Auteur  
le moyen de se prévaloir de son  
témoignage en faveur de son Egli-  
se. Car l'Eglise Romaine a plu-  
sieurs différens avec nous sur la  
seule matière de l'Eucharistie,  
beaucoup plus considérables que  
celuy de la présence réelle, telle  
que les Luthériens la croient.

En second lieu, cet Auteur fait  
voir que nous ne disputons pas  
tant avec les Luthériens de la

254 *L'Eglise Protestante*

chose même , que de la manière dont il la faut croire & concevoir. En effet , les Luthériens croient que le Pain & le Vin subsistent en leur entier. Ils soutiennent que le peuple doit participer à l'un & à l'autre, suivant l'institution & le commandement du Seigneur IESVS - CHRIST , qui doit estre le modèle, & la règle souveraine de la conduite de l'Eglise. Ils estiment que si IESVS - CHRIST se communique à nous dans le Sacrement , c'est pour nourrir nos ames , pour vivifier & pour sanctifier nos cœurs, pour purifier & pour consoler nos consciences , pour soutenir & pour augmenter nôtre foy , & nullement pour estre offert par nous à Dieu son Père en estat de victime. Nous sommes parfaitement d'accord avec eux sur tous ces points. Nous estimons aussi que dans la participation de la Sainte Cène nous avons Communion avec IESVS-CHRIST. Toute la différence qu'il y a donc entre eux &

nous consiste dans la manière dont cette communion se fait.

Les Luthériens, dit M. Cregut tiennent la présence corporelle. Nous tenons la présence du corps. Et nous convenons tous de la présence même. N'avoit il pas raison de conclurre que cette diversité n'est pas si grande, qu'elle puisse nuire au salut, puis qu'elle roule uniquement sur un mode, ou sur une manière ? Ce raisonnement de M. Cregut est d'autant plus fort, que, comme je l'ay déjà montré, il se trompe de croire que les Lutheriens estiment que la présence de IESUS-CHRIST dans l'Eucharistie est une *présence corporelle*. Cet epithète leur déplait. Ils disent qu'elle est *divine, ineffable, incompréhensible*.

L'Auteur oppose à M. Daillé & à M. Cregut Calvin & M. Drelincourt, qui semblent parler des Luthériens avec moins de modération que ces deux Théologiens.

Bien qu'il ne soit pas incom-

patible que les Théologiens ne soient pas tout à fait d'accord sur le jugement qu'ils font des sentimens de leurs adversaires ; sur tout lors qu'il ne s'agit pas tant de la condamnation de ces sentimens , que des termes dans lesquels ils les faut condamner , je ne veux pas me servir de cette raison pour luy répondre. Examinons cette contradiction apparente que l'Auteur trouve entre nos Théologiens. Et commençons par M. Drelincourt.

*Drelincourt* , dit il, en son faux *Pasteur convaincu* p. 29. l'avoüe « bien que la manière selon la- « quelle le Luthérien conçoit que « IESVS-CHRIST est présent cor- « porellement en l'Eucharistie me « semble plus grossière , & aussi « absurde que celle qui est ensei- « gnée en l'Eucharistie Romaine. »

Il se peut faire que l'Auteur ait leu ou écrit par mégarde *Eucharistie* , au lieu d'*Eglise*. Mais ce n'est pas apparemment sans dessein qu'au lieu que Monsieur

Drelincourt a dit que la maniere selon laquelle le Luthérien conçoit que Jésus-Christ est présent corporellement en l'Eucharistie luy semble aussi grossière & aussi absurde, que celle qui est enseigné en l'Eglise Romaine, il luy fait dire qu'elle luy semble plus grossière.

Mais quand M. Drelincourt & le Synode de Charenton auroient dit que l'opinion des Luthériens est effectivement plus grossière que celle de l'Eglise Romaine, ils n'auroient rien dit qui fût fort contraire aux sentimens de M. Daillé & de M. Cregut. Car ni l'un, ni l'autre n'approuvent point le sentiment des Luthériens. Et M. Daillé dit expressément que nous ne pouvons, ni le croire, ni le concevoir. Ils croient seulement qu'il ne doit point causer de Schisme. Or un sentiment peut estre très grossier, & n'estre point dangereux, ni un légitime sujet de séparation.

C'est une des plus grossières opinions que l'esprit d'erreur ait

258 *L'Eglise Protestante*

inventées, que celle de ces p<sup>ô</sup>vres Phanatiques qui croient que le Prophete David estoit un vers, quand il composa le Pseaume vingt-deuxième, parce qu'il dit dans ce Pseaume, *je suis un vers, & non pas un homme.* L'Auteur m'avoüera néanmoins que cette erreur n'est pas si dangereuse, que celle des Juifs, qui altèrent les paroles de ce Pseaume là, & qui soutiennent qu'il ne doit point se rapporter à Iesus-Christ, quoy qu'elle soit beaucoup plus grossière. Le sentiment de S. Irénée sur le Regne de mille ans est si grossier & si absurde, que les nouveaux Millenaires auroient honte de le soutenir, & qu'à peine les rêveries des Rabbins, des Mahomettans & des Phanatiques sont plus impertinentes. *Les jours viendront, dit-il, auquel il viendra des seps qui auront chacun dix mille sarmens, & en chaque sarmement il y aura dix mille branches, & en chaque branche dix mille bourgeons, & en chaque bourgeon dix*

*Honor.  
Regg. de  
stat. Ec.  
cles. Bri-  
1277.  
Hod.*

*Iren. l. 5.  
c. 35.*

●

*Justifiée par la Romaine. 259*  
mille grappes , & en chaque grappe  
dix mille grains. Et chaque grain  
étant pressé rendra vingt-cinq mesu-  
res de vin. Et lors que quelqu'un  
des saints prendra l'un de ces raisins  
là , l'autre crierà , prenez moy , &  
bénissez Dieu par moy. De même un  
grain de blé produira dix mille épys,  
& chaque épy dix mille grains , &  
chaque grain fera dix livres de fa-  
rine claire & nette , & sous les au-  
tres fruiçts , & sémences & herbes  
viendront à cette proportion là.

Je ne pense pas que l'opinion  
des libertins , qui nient absolu-  
ment l'immortalité de l'ame & la  
résurrection des morts , soit si  
grosière que celle là, quoy qu'elle  
soit infiniment plus dangereuse.  
Et l'Eglise Romaine, qui foudroye  
ces libertins de ses plus terribles  
excommunications , n'a jamais  
osé frapper de ses anathêmes, dont  
elle est pourtant assez libérale, la  
personne , ni la memoire de Saint  
Etienne. On peut donc dire qu'une  
opinion est aussi grossiere qu'une



260 *L'Eglise Protestante*

autre, & ne pas croire qu'elle soit si dangereuse.

Ainsi le sentiment de Monsieur Drelincourt n'est point contraire à celui de Messieurs Daillé & Cregut. Aussi n'est-il pas le premier qui ait dit que l'opinion des Luthériens étoit aussi absurbe & aussi grossière que celle de l'Eglise Romaine, & qui ait crû pourtant qu'elle n'étoit pas si mauvaise. Calvin, Farel, & tous les autres Ministres de Genève & de Neufchâstel en avoient fait ce jugement long-temps auparavant. *Nous ne croyons pas*, disent-ils dans les articles qu'ils dressèrent, pour faire voir qu'on les accusoit à tort de n'être pas d'accord avec l'Eglise de Zurich, *qu'il soit moins absurde de loger Jésus Christ sous le pain, ou de le joindre avec le pain, que de transubstantier le pain en son corps.* Néanmoins ces Théologiens n'ont jamais crû que les Luthériens fussent indignes de nôtre communion.

Neque enim minus absurdū judicamus, Christi sub pane locale, vel cū pane copulati,

quam panem transubstantiare in ejus

Après avoir accordé M. Daillé & M. Cregut avec Monsieur Drelincourt, que l'Auteur vouloit mettre en dissension avec eux, tâchons de les accommoder avec Calvin. L'avoüe que son style étoit beaucoup plus aigre que celuy de ces deux Théologiens. Mais ce défaut doit estre imputé au Siécle où il vivoit, qui n'étoit pas si poli que le nôtre. Homère à toujours passé pour le Prince des Poëtes Grecs. Néanmoins, si Virgile eût fait parler les Héros dans le Siécle d'Auguste, comme Homère fait quelques fois parler les siens, il ne tiendroit pas parmi les Poëtes Latins le rang, qu'Homère tient parmi les Poëtes Grecs. Et si nos Poëtes François faisoient quereller leurs Généraux d'Armée aussi grossièrement que ce Père de tous les Poëtes fait quereller Achille & Agamemnon, les honêtes gens les placeroient plutôt sous les hâles ou dans les

marchez, que sur le Parnasse. Ne fait-on pas qu'on prenoit autrefois des libertez sur le théâtre qu'on n'oseroit prendre aujourd'huy, & que la Satyre est maintenant plus chaste & plus modeste qu'elle n'estoit autre-fois ? Il faut distinguer les Siècles des Théologiens, comme les Siècles des Poètes, & avoir quelque indulgence pour ceux qui se laissent emporter au torrent de la coûtume. Si Calvin écrivoit aujourd'huy, il prendroit sans doute plaisir à se conformer à la douceur & à la civilité du Siècle où nous vivons.

Je pourrois me contenter de cela, pour excuser cét incomparable Théologien, & renvoyer mon Lecteur à l'excellente lettre, que Théodore de Bèze a mise devant ses opuscules. Mais je veux que ses ennemis fassent son apologie.

Quod  
aliqui  
autho-  
res fer-  
vere

*Qui est ce, je vous prie, dit un grand Partisan des Jésuites, que quelques-uns même croyent estre le P. Annat, qui peut trouver*

## *Justifiée par la Romaine. 263*

disputationis abiepti extra fines Christianæ moderationis tantulū excurrunt, cui, amabo te, mirum accidet? *not. in not. Vvillelm. Vvendrock, ad Ludov. Mentali, lit. & in disput. Paul. Iren. inust. à Bernard. Stubrock, Vienn. Theolog. in not. 3. ad Epist. 2.*

*étrange que quelques Auteurs, emportez par la chaleur de la dispute, passent un peu les bornes de la modération Chrétienne ?*

Je suis obligé, Monseigneur, “  
dit l’Evesque de S. Pons écrivant “  
à l’Evesque de Toulon, de com- “ *Répons.*  
mencer cette lettre par une pro- “ *de M.*  
testation sincère du déplaisir “ *l’Ev. de*  
que j’ay que vous ayez trouvé “ *S. Pons*  
des paroles picquantes dans “ *à M.*  
celle que je me suis donné l’ho- “ *l’Ev. de*  
neur de vous écrire. Je recon- “ *Toulon.*  
nois avec S. Augustin qu’il est “  
presque impossible d’éclaircir “  
une matière aussi importante “  
qu’est celle dont il s’agit entre “  
nous, & d’estre aussi opposez “  
dans nos sentimens que nous “  
le sommes, & que les paroles “  
soient si mesurées, qu’elles ne “  
puissent faire aucune peine. Je “  
puis vous assurer, Monseigneur, “  
qu’en vous écrivant je n’avois “

" aucune aigreur dans le cœur  
 " d'estre traité comme un hérétique  
 " tique par mon Confrère. Mais  
 " puisque vous trouvez dans ma  
 " défense des choses qui vous déplaisent,  
 " je vous en demande  
 " très-humblement pardon.

" Je ne répondrois pas à votre  
 " lettre, si je n'espérois de votre  
 " équité, que vous ferés réflexion  
 " que le style de la dispute dispense  
 " de cette politesse dont les  
 " gens de Cour font tant de cas,  
 " & qu'il donne des libertez qui  
 " passeroient pour mal honêtes  
 " dans le commerce ordinaire du  
 " monde. Je vous conjure d'examiner  
 " le style des Pères dans  
 " leurs œuvres Polémiques. Vous  
 " trouverés que les disputes entre  
 " S. Estienne & S. Cyprien,  
 " celle de S. Chrysostome & de S.  
 " Epiphane, celle de S. Aug. & de  
 " S. Hierôme, & ce que S. Bernard  
 " écrit à plusieurs personnes, &  
 " même aux Papes ne sont pas  
 " d'un style qui endorme le Lecteur.  
 " Qu'au contraire il le réveille

*Iustificée par la Romaine.* 263  
veille par le sel & le vinaigre, “  
dont il semble que leur plume “  
étoit trempée. Ce sont pourtant “  
des Saints, qui, comme vous “  
favés, Monseigneur, doivent “  
estre nôtre règle. Ils on préféré “  
dans leurs contestations les pa- “  
roles fortes, aigres, & picquan- “  
tes, les croyant plus propres “  
pour éveiller l’attention, con- “  
vaincre l’esprit, & jeter la con- “  
fusion dans le cœur, que celles “  
qui n’ont que l’apparence de la “  
douceur & de la charité, & qui “  
laissent presque toujours la vé- “  
rité captive de l’ignorance, ou “  
de l’opiniâtreté. Flatter une “  
playe, n’est ce pas une charité “  
feinte & cruelle? Employer le fer “  
& le feu pour la guérir, n’en “  
est-ce pas une véritable ?

Suivant le raisonnement de cet  
Evêque Calvin a fait paroître sa  
charité par les emportemens de  
son style, par lesquels on l’accu-  
se hautement de l’avoir violée.  
Et ce qu’on luy reproche comme

un très grand défaut mérite de très grandes l'ouïanges.

Monsieur Daillé avoit défendu nos Réformateurs à peu près de la manière, dont M. de S. Pons se défend luy même, dans sa réponse à Messieurs Adam & Cotiby. Mais l'Auteur des Préjugez trouve mauvais que dans l'Apolo-  
 logie qu'il en fait il se serve de l'exemple de S. Chrysofome, de Saint Augustin, de S. Hierôme, &c. parce que les dissensions de ces anciens Docteurs n'estoient

*Préjug.  
 légitt.  
 cont. les  
 Calvin.  
 c. 12.*

*qu'une diversité de sentimens sur quelque point de conduite, sur lequel on peut avoir des veües différentes; qu'elles n'avoient pour fondement que des faits personnels, à l'égard desquels on peut facilement estre surpris, en soupçonnant les hommes de vices humains; & qu'elles n'estoient enfin que des disputes sur des points encore indécié, qui se sont terminées sans rupture aétuelle de communion. Au lieu que le différent de Luther & de Calvin estoit*

*Justifiée par la Romaine. 267*  
*un différent fondé sur plusieurs dogmes, qui produisit une rupture totale de communion, sans aucune réconciliation.*

Il n'examine point si tout ce que cét Auteur avance est véritable. Quand il le seroit, son raisonnement n'est digne, ny de luy, ny de la célèbre société, dans laquelle il tient un rang considérable. Car si les sujets que les Pères de l'Eglise avoient de s'emporter les uns contre les autres & de se dire des injures atroces estoient moindres que ceux qui divisoient Luther d'avec Calvin, il est manifeste qu'ils avoient beaucoup plus de tort qu'eux. Car il est bien moins permis de se diviser & de se maltraiter les uns les autres pour des sujets peu considérables, que pour des sujets qui le sont beaucoup. Ainsi cét Auteur se laisse aveugler à ses Préjugés, & fait, sans y penser, tout habile qu'il est, l'apologie de nos Réformateurs, au préjudice des



268 *L'Eglise Protestante*  
plus-grands Docteurs de l'Eglise,  
& même des Apôtres.

Monſieur l'Eveſque de S. Pons fait bien voir qu'il eſt plus judicieux que luy. Car il fonde ſes excuſes ſur l'importance de la matière. *Je reconnois*, dit-il *avec S. Auguſtin qu'il eſt preſque impoſſible d'éclaircir une matière auſſi importante qu'eſt celle dont il s'agit entre nous, & d'eſtre auſſi oppoſez dans nos ſentimens que nous le ſommes, & que les paroles ſoient ſi meſurées, qu'elles ne puiſſent faire aucune peine.*

Vn endroit que j'ay depuis long-temps remarqué dans le livre des Préjugez m'a toujours fait croire que M. Arnaud étoit l'auteur de ce livre; ou qu'il n'eſt pas l'Auteur des livres de la perpétuité de la Foy, que tout le monde luy attribue, ou que pluſieurs perſonnes travaillent à tous les ouvrages qui ſont attribuez à quel qu'un de P. Royal, ſuivant la conjecture que Grotius fait dans une de ſes lettres, en parlant d'un li-

*Epist. ad  
Gall.  
Epist.  
154.*

*Iustificée par la Romaine.* 269

vre de Monsieur l'Abbé de Saint  
Cyrus. Cét endroit est conçu en  
ces termes; *C'est ce qui paroîtra en- Préjug.  
core plus clairement par l'histoire de cap. 12.  
la concorde de Vvitemberg, que nous P. 321.  
rapporterons dans le premier livre  
du 2. tome de la Perpetuité.*

Quoy qu'il en soit, ce célèbre  
M. Arnaud fait dans son *renverse-  
ment* l'Apologie du style de nos  
Réformateurs, en voulant défen-  
dre le sien. Car il s'efforce de  
montrer qu'il est, non seulement  
permis, mais aussi nécessaire d'em-  
ployer les injures, & de se servir  
de termes forts & picquans dans  
les disputes, par ces deux chara-  
ctères de la véritable éloquence,  
qu'il dit luy estre tellement essen-  
tiels, qu'il ne croit pas que per-  
sonne en puisse disconvenir. L'un,  
*qu'elle doit mettre la vérité dans son* Renver-  
sem. de  
la moral.  
de I. Ch.  
l. 1. c. 10.  
*jour, & la proposer d'une manière*  
*propre à la faire entrer dans l'esprit*  
*& dans le cœur: l'autre, qu'elle*  
*doit inspirer des mouvemens justes,*  
*raisonnables, proportionnez aux cho-  
ses qu'on traite.*

J'ajoutéray à cela trois considérations. La première est, que les emportemens que les frères ont contre leurs frères sont ordinairement plus violens que ceux que les étrangers ont contre d'autres étrangers. La seconde, que plus on a de connoissance & de liberté de s'instruire, plus on est coupable & digne d'estre blâmé, d'avoir des erreurs. La troisième, que les disputes prennent souvent le contrepé des Panegyriques. Dans les Panegyriques que les Prédicateurs de l'Eglise Romaine font de leurs Saints, ils élèvent toujours celuy dont ils parlent au dessus de tous les autres. Si bien qu'il n'y a aucun Saint dans le Calendrier Romain, qui ne puisse aspirer à son tour au plus haut degré de la gloire Celeste, & qui ne se voye élevé le jour de sa feste au dessus de tous les autres. Dans les disputes au contraire on a de coûtume d'abbaisser ceux avec qui on a affaire au dessous des plus grands hérésiarques, quoy qu'on

*Justifiée par la Romaine. 271*

ne les tiennent pas même pour Hé-  
rétiques. On a grand tort à la vé-  
rité d'en user ainsi. Mais ceux qui  
sont versez dans les controverses  
savent qu'il n'est presque rien de  
plus ordinaire.

Calvin nous a bien fait con-  
noître, par les beaux & glorieux  
éloges qu'il donne à Luther, tou-  
tes les fois que l'occasion s'en  
présente, que le seul amour de la  
vérité, & le déplaisir d'en voir  
éloigner ceux que Dieu avoit af-  
franchis avant luy du joug de la  
superstition, enflamoient son sty-  
le, de même que son zèle. Car,  
outre qu'il parle très avantageu-  
sement de luy dans ses lettres,  
qu'il l'appelle *très excellent Do-*  
*cteur de l'Eglise Chrétienne, son*  
*Père très vénérable, personnage très*  
*célèbre, très excellent ministre de*  
*Christ, & son Père qu'il veut toujours*  
*Honorer dans une lettre, que Mon-*  
*sieur Morus a donnée au public, &*

*Excellē-*  
*tissimo*  
*Chri-*  
*stiana*  
*Ecclesia*  
*Doctori*  
*D. Docto-*  
*ri Mar-*  
*tino Lu-*

*thero, Patri mihi plurimum observando.*

*Vale, clarissime vir, praestantissime Christi mini-*  
*ster, ac Pater mihi semper honorande.*

272 *L'Eglise Protestante*

dont Messieurs de Genève gardent l'original que j'ai vû ; il fait son Panegyrique , en peu de mots , mais en des termes extrêmement respectueux , dans sa réponse à Pighius. Quant à Luther , dit-il,

De Lu-  
thero ,  
non est  
quod  
dubiam  
cōjectu-  
ram su-  
mat ,  
quando  
nunc  
quoque,  
sicut ha-  
ctenus,  
non dis-  
simulan-  
ter te-  
stamur  
eum nos  
habere  
pro insi-  
gni  
Christi  
aposto-  
lo, cuius  
maximè

*il ne doit pas former des conjectures mêlées d'aucun soupçon. Car nous protestons maintenant avec sincérité, comme nous avons toujours fait jus- qu'icy , que nous le tenons pour un insigne Apôtre de Christ, par le mo- yen & le ministère duquel la pureté de l'Evangile a esté principalement rétablie en nôtre temps.*

Faisons maintenant quelques réflexions particulières sur ce que Calvin dit des Luthériens. On peut considérer leur sentiment , ou en luy-même , ou par rapport aux paroles de l'institution , sur lesquelles ils prétendent le fonder. Si on considère ce sentiment, par rapport aux paroles de l'institution , il est certain qu'en sup- posant qu'il les faut prendre dans

*opera & ministerio restituta hoc tempore fuerit Evangelii puritas. Calv. respons. cont. Pighi de lib.*

un sens propre, comme les Luthériens le supposent, ce sentiment est moins raisonnable que celui de l'Eglise Romaine. Car les Luthériens croient qu'en vertu de ces paroles, *cecy est mon corps*, le corps IESVS - CHRIST est avec le pain, & que le pain demeure pourtant toujours pain. Et l'Eglise Romaine croit que le pain cesse d'estre pain, & qu'il est transubstantié au corps de IESVS - CHRIST, parce qu'elle prend, comme les Luthériens, ces paroles à la lettre. Elle se trompe sans doute aussi bien qu'eux. Mais supposé que le sens literal soit vray, comme ils en conviennent tous, il est bien plus favorable à l'Eglise Romaine qu'aux Luthériens. Car il est impossible de concevoir qu'une substance, demeurant toujours ce qu'elle est, en soit proprement une autre. Or c'est dans cette veüe que Calvin considère les Luthériens, lors qu'il dit qu'à prendre ces mots, *cecy est mon corps*, en leur simple & naturelle

*Hospin. histor. Sacrament. l. 4 c. 4 de origin. consubst. seu impanat. & coëxistens. corp. ch. in can. y*

Calv. 2.  
 def. cont.  
 Vve-  
 stphal,  
 Hist. des  
 gr.  
 schism.  
 d'occid.  
 l. 2.

signification, le sens ne peut point subsister, si le pain n'est changé au corps de CHRIST.

Le sens commun fait dire la même chose au P. Maimbourg. " Ainsi, dit-il, comme Bérenger " s'étoit engagé dans l'Ecole à " soutenir que les accidens ne " sont point distincts de la sub- " stance ; & que d'autre part il " voyoit qu'après la consécration " les accidens, à sçavoir la quan- " tité & les qualitez du pain & " du vin sont les mêmes qu'au- " paravant, il conclut de là que la " substance du pain & du vin de- " meurent dans l'Eucharistie, & " que cette substance est alors le " corps de IESVS - CHRIST. Mais " parce qu'il est évident qu'une " substance, demeurant toujours " telle qu'elle est dans sa nature, " n'en peut estre une autre, de là " vient qu'il disoit qu'elle n'est " pas réellement ce sacré corps, " mais seulement par représenta- " tion, & par une certaine par- " ticipation de vertu & d'opéra-

tion, & quen suite il n'est pas permis de l'adorer.

Il est vray que le célèbre Cordelier Ferus avoit dit , *que puis qu'il estoit certain que le corps de Iésus-Christ estoit dans le pain de l'Eucharistie , il estoit inutile de disputer si la substance du pain demouroit, ou si elle ne demouroit point.* Et cela est vray , à regarder ce sentiment en luy-même , & sans relation aux paroles de l'institution. Mais l'Eglise Romaine , qui ne veut pas l'en détacher , à fait dire à cét Auteur tout le contraire de ce qu'il avoit dit. Car dans les dernières éditions de son livre elle le fait raisonner en ces termes ; *puis qu'il est certain que le vray corps de Iésus-Christ est là , il est certain que la substance du pain n'y demeure point.* Tant il est vray que l'Eglise Romaine prétend que son Empire n'ait point de bornes, & que non contente de regner souverainement sur les consciences des hommes , elle entreprend de regner sur leurs ouvrages, d'y

Tertiò, est certum sit ibi esse corpus Christi, quid opus est disputare num panis substantia maneat, vel non ?  
*Ioh. Fer. cõment. in math. l. 4. in cap. 26. math. Cùm certum sit ibi esse verum Christi corpus, certum est panis substantiam nõ remanere,*



*Guillel. Forbes. consider. modest. & pacif. l. 1. de Euch. c. 1. §. 22.* ajoûter , d'en retrancher , d'y changer tout ce que bon luy semble.

Si on considère le sentiment des Luthériens en luy-même , il est constant qu'il n'a point de venin , & qu'il ne sauroit nuire au salut de ceux qui le suivent , & qui croient qu'il est fondé sur la parole Dieu. Car un homme ne sera pas plus mal-heureux qu'un autre, pour n'entendre pas si bien que luy un passage de l'Ecriture Sainte, mais pour en tirer des suites & des conséquences plus pernicieuses que les siennes. Or c'est de cette manière qu'il faut considérer le sentiment des Luthériens, & que l'ont considéré tous ceux qui ont écrit pour le Synode national de Charenton. Ainsi l'on peut soutenir, sans se contredire, que le sentiment des Luthériens est plus grossier & moins conforme au sens literal des paroles de l'institution que celui des C. Romains ; & que le sentiment des C. Romains est incomparablement

blement plus dangereux que celui des Luthériens.

L'Auteur des Préjugés ne demeure pas d'accord de cela. Il prétend que si l'opinion de l'Eglise Romaine est mauvaise, celle des Luthériens ne l'est pas moins. Ce qu'il y a, dit-il, de grand & d'incompréhensible dans le mystère de l'Eucharistie en la manière que les Catholiques le croient, c'est la doctrine de la présence réelle. C'est cette doctrine que les Calvinistes accusent de détruire la nature humaine de JESUS-CHRIST, & l'article de son ascension dans les Cieux. C'est cette doctrine qui leur fournit tant d'objections tirées de la nature des corps qui font leur principale force. Mais pour la question de la transubstantiation séparée de celle de la présence réelle, il est difficile de comprendre ce qui les y choque si fort, puisque c'est plutôt une diminution qu'une augmentation de mira-

*Préjug.  
légit.  
cont. les  
Calvin.  
c. 12.*

278 *L'Eglise Protestante*

“ cle , étant plus difficile que le  
 “ corps de IESVS-CHRIST soit  
 “ avec le pain, que sans le pain.

C'est une chose étonnante qu'un Auteur, qui fait que les Luthériens ont recours à la toute-puissance de Dieu pour sauver leur mystère, aussi bien que luy & tous ceux de sa communion, dise qu'il est plus difficile que le corps de IESVS-CHRIST soit avec le pain que sans le pain. Car il n'ignore pas qu'aucune chose possible n'est difficile à Dieu. Il faut donc qu'il dise que cela est absolument impossible; ou, s'il croit qu'il est possible à Dieu, il faut qu'il reconnoisse qu'il luy est facile. Car tout ce que Dieu peut, il le fait sans aucune peine. Et il y a de l'impiété à distinguer les degrés de facilité avec laquelle il le peut faire.

C'est aussi un préjugé, qui favorise extrêmement les Sociniens & tous les libertins, de croire qu'un sentiment est meilleur qu'un autre, parce qu'il est plus

aisé de le concevoir. Mais d'ailleurs, je nie que la consubstantiation renferme de plus grandes difficultez que la transubstantion. Car puis que le dogme de la transubstantiation suppose que le corps de **I E S V S-C H R I S T** est réduit en un seul point, ne donne t'il pas la liberté de comprendre qu'il luy est fort aisé de se cacher dans le pain, qui est tout plein de pores, où de millions de points se peuvent renfermer? Je soutiens même que la transubstantiation embrasse un plus grand nôbre de difficultez que la consubstantiation. Car outre qu'elle embrasse toutes celles qui accompagnent le dogme de la consubstantiation, elle détermine la manière dont **I E S V S-C H R I S T** est présent au Sacrement, ce que l'opinion des Luthériens laisse indécis. Elle oblige de croire que les accidens du pain & du vin sont sans le pain & sans le vin. Ce que les Luthériens trouvent incroyable, aussi bien que nous. Et non seu-

lement les Luthériens & nous trouvons cette existence des accidens sans sujet incroyable & impossible. Mais aussi tous les disciples de Gassendi & de Descartes la trouvent incompatible avec les principes de la véritable Philosophie. Enfin la transubstantiation abolit les signes ; qui composent une partie du Sacrement, & qui entrent dans sa définition, que la consubstantiation laisse & conserve en leur entier.

C'est enfin une fausse supposition, que ce qui nous choque le plus dans les sentimens que l'Eglise Romaine a sur l'Eucharistie est la présence réelle. Car nous trouvons bien aussi insupportable la hardiesse qu'elle a eüe d'abolir une partie essentielle du Sacrement, que le Fils de Dieu avoit expressément instituée & recommandée à tous ses fidèles. Nous ne saurions souffrir qu'elle ait renversé le Sacrement au point qu'elle a fait, lors qu'elle en a fait d'un seu d'une grace déjà obt-

nuë un moyen de l'obtenir , & qu'elle a changé un Sacrement en un Sacrifice Propitiatoire pour les péchez des vivans & des morts. Nous trouvons très mauvais avec nos frères de la Confession d'Ausbourg qu'après la célébration du Sacrement elle défère à l'Hostie l'honneur souverain qui est dû à Dieu seul. Enfin , ce qui nous éloigne infiniment de sa communion est l'adoration qu'elle rend à cette Hostie , soit dans l'usage , soit hors & après l'usage du Sacrement.

S'il faut pourtant croire l'Auteur , nous avons grand tort de trouver si mauvaise & si criminelle cette adoration. *Il faut demeurer d'accord* , dit-il , *que les Luthériens ne sont pas excusables de n'adorer pas l'Eucharistie , puis qu'ils y croient IESVS - CHRIST localement present.* Mais il faut bien aussi , avant que de luy accorder cette prétention , demeurer d'accord qu'il n'est guère excusable luy-même de ne s'estre pas mieux

informé du sentiment des Luthériens, qui n'osent pas se servir du terme de *localement*, pour exprimer la présence de I E S U S - C H R I S T dans l'Eucharistie, ou s'il savoit qu'ils font difficulté de se servir de ce terme, de leur imputer ce qu'il savoit en sa conscience qu'ils ne croyoient point. Il faut aussi auparavant demeurer d'accord qu'il est beaucoup moins excusable de n'estre pas mieux instruit des sentiments de son Eglise, que de ceux des " Luthériens. Il est faux, dit l'Aut-  
 " teur des préjugez, que les Ca-  
 " tholiques adorent le Sacrement,  
 " en prennant ce terme pour le  
 " voile extérieur. Ils adorent seu-  
 " lement I E S U S - C H R I S T qui y  
 " est caché. De quelque nature  
 " que soit le voile, il n'est jamais  
 " l'object de leur adoration. Et  
 " quand le pain y demeureroit,  
 " comme les Luthériens le cro-  
 " yent, on ne pourroit accuser  
 " les Catholiques de l'adorer, leur  
 " adoration se terminant unique-

Cap. 12.

*Justifiée par la Romaine.* 283  
 ment à IESVS - CHRIST, qu'ils "croient estre caché sous les es-  
 pèces sensibles. A quoy pensoit  
 donc l'Auteur, de dire que les Lu-  
 thériens ne sont pas excusables  
 de n'adorer point l'Eucharistie,  
 eux qui croient que l'Euchari-  
 stie est composée du pain & du  
 corps de IESVS-CHRIST?

Vn écrivain moderne fait éclater  
 sur ce sujet, sans grâde nécessité, la  
 haine qu'il porte aux Luthériens.  
 Et pour donner quelque couleur à  
 ses emportemens, il leur impute  
 des sentimens qu'ils n'ont point.  
 Comme, dit-il, les abbaisse-  
 mens que Dieu a empruntez  
 n'ont rien changé dans sa per-  
 sonne, ny dans ses perfections ;  
 il seroit bien étrange qu'ils mis-  
 sent du changement dans nos  
 sentimens pour luy, ou dans le  
 culte que nous luy devons. Et  
 c'est une extravagance aux Lu-  
 thériens, dont les Athées mê-  
 mes ne les avoüeront pas, de  
 croire que IESVS-CHRIST étant  
 le Fils unique de Dieu, & étant

ce *Traité*  
 de Relig.  
 cont. les  
 Athées,  
 les Deist.  
 & les  
 nouv.  
 Pyrrhon.  
 2. part.  
 c. 1.



“ réellement présent dans l’Eu-  
 “ charistie , il ne mérite nean-  
 “ moins aucune adoration dans  
 “ ce mystère.

Cét Auteur ne devoit point, écri-  
 vant un traité de Religion, en effa-  
 cer le plus beau caractère, qui est  
 sans contredit la sincérité , ni in-  
 sinuer dans l’esprit de ses Lecteurs  
 un faux préjugé contre les Lu-  
 thériens. Car les Luthériens cro-  
 yent que IESVS-CHRIST est tou-  
 jours digne de nos adorations, &  
 que sa présence dans l’Eucharistie  
 ne diminuë en rien le respect  
 qu’on doit avoir pour sa Sacrée  
 Personne. Ils disent seulement  
 qu’il n’est pas nécessaire de luy  
 rendre les adorations , qui luy  
 sont deües , en présence du Sacre-  
 ment. Comme tout le monde  
 avoüe qu’il faut adorer Dieu en  
 tout temps & en tout lieu ; mais  
 personne ne croit qu’il faille l’a-  
 dorer devant toutes les créatures  
 qu’on rencontre , quoy que son  
 essence remplisse toutes choses.

• Nous ne nions point , dit un

*Iustificée par la Romaine.* 285

Docteur Lutherien, qu'il faille adorer spirituellement Iesus-Christ, qui est dans l'Eucharistie. Mais nous n'accordons pas qu'il faille adorer l'Eucharistie. Et voicy les raisons sur lesquelles nous appuions nôtre sentiment. 1<sup>o</sup>. les Sacremens sont composez d'une chose terrestre & d'une chose celeste. On ne pourroit donc pas adorer le Sacrement, sans adorer l'élément & la chose terrestre ; ce qui seroit adorer du pain. 2<sup>o</sup>. c'est une idolatrie encore plus sale & plus impure d'adorer l'Eucharistie hors l'usage du Sacrement. Cars hors l'usage les Sacremens ne sont point Sacremens. Et par conséquent ceux de l'Eglise Romaine qui adorent hors l'usage rendent leurs adorations à du pain seulement. 3<sup>o</sup>. il ny peut point avoir de véritable adoration sans foy ; Rom. 10. & la foy doit estre appuïée sur la parole de Dieu. Puis donc qu'il n'y a aucun commande-

Luc.

Osand.

Enchi-

rid. con-

trou.p. 1.

c. 16. de

ador.

Euchar.

quast. 2.

*Concidit  
fides,  
primarium  
adorationis  
fulcrum.*

ment dans toute la parole de  
Dieu, qui nous oblige d'ado-  
rer l'Eucharistie, on ne peut pas  
l'adorer avec foy, ni par consé-  
quent l'adorer. Car la foy est  
le principal fondement de l'a-  
doration. 4. s'il faut adorer  
l'Eucharistie, il faudra aussi  
adorer le Baptême, à cause de  
la présence, & de l'opération  
présente du Saint Esprit. Or nos  
aversaires nient qu'il faille ado-  
rer le Baptême. Il faut donc  
qu'ils nient aussi qu'il faille  
adorer l'Eucharistie. 5. nous ne  
lisons nulle part que lorsque  
I E S U S - C H R I S T distribua  
l'Eucharistie à ses disciples, les  
Apôtres se soient levez, & qu'ils  
ayent adoré le Sacrement. Ce  
qu'ils auroient fait indubita-  
blement, si le Sacrement devoit  
estre adoré.

Ce qui fait qu'Oslander semble  
nier seulement qu'il faille adorer  
le Sacrement, c'est que les Do-  
cteurs de l'Eglise Romaine, esti-  
mant qu'il n'y a point d'autre

substance dans le Sacrement que le corps de IESVS - CHRIST, ne craignent point d'employer cette expression. Cette expression même suffit pour montrer que les Luthériens croient qu'il ne faut pas adorer IESVS-CHRIST dans le Sacrement. Car l'opinion d'Oslander, & de tous les Luthériens, est, que le Sacrement comprend le pain, qui est la chose terrestre, & le corps de IESVS-CHRIST, qui est la céleste. De sorte qu'en supposant ce principe, nier qu'il faille adorer le Sacrement, c'est nier qu'il faille adorer IESVS-CHRIST dans le Sacrement.

Si les Luthériens croyoient qu'il ne faut point du tout adorer Iesus-Christ, ils seroient impies, & dignes de cet effroyable *Mara-* 1. Cor. c.  
*natha*, dont le Saint Esprit fou- 16. v. 22.  
droye & abîme tous ceux qui n'aiment point le Seigneur IESVS-CHRIST. Mais ils reconnoissent que cet Eternel Fils de Dieu est toujours adorable, & ils souffriroient toutes sorte de martyres

Pour le soutenir. Ils disent seulement qu'il n'est pas nécessaire qu'on l'adore dans le pain & dans le vin de l'Eucharistie, parce qu'il n'a jamais commandé qu'on l'y adorât, & que les Apôtres ne l'y adorèrent point, lors qu'il leur distribua luy-même sa Sainte Cène. S'il y a de l'erreur dans leur pratique, c'est une erreur fort excusable, puis qu'elle est fondée sur le silence de l'Ecriture Sainte, sur l'exemple des Apôtres, & sur la crainte de tomber dans l'idolâtrie, en adorant du pain conjointement avec le fils de Dieu.

Nous croyons tous que l'Essence divine est infinie, & qu'il n'y a aucune créature, quelque petite qu'elle soit, où Dieu ne soit présent. Néanmoins, quand un jardinier plante, ou cueille une fleur, il n'est pas obligé d'adorer Dieu dans cette fleur. Quand un Docteur prend un livre, il n'est pas obligé, avant que de le lire, ou même en le lisant, d'adorer Dieu dans ce livre. Quand  
nous

*Iustificée par la Romaine. 289*

nous rencontrons un homme de bien , en qui IESVS-CHRIST habite , & dont le corps est le temple du Saint Esprit , & en quelque manière de toute la Trinité , nous ne sommes pas obligé de fléchir les genoux en sa présence , pour adorer Dieu en luy. Ces choses ne sont donc pas incompatibles , que Dieu est en soy digne de nos adorations , & qu'il ne faut pourtant pas l'adorer en toutes les créatures , où nous croyons qu'il est par l'immenfité de sa nature.

Les Luthériens peuvent donc croire que IESVS-CHRIST est présent en l'Eucharistie , & ne l'y pas adorer. Les raisons , que j'ay rapportées , pour lesquelles ils en usent ainsi , sont très fortes. Je puis y en ajouter deux , qui le sont assez. La première est , que IESVS-CHRIST nous propose dans le Sacrement son corps à manger & son sang à boire , & non pas à adorer. La seconde , que s'il vouloit estre

adoré dans l'Eucharistie , il y donneroit quelque marque de sa présence , comme il en donnoit autre-fois dans le Tabernacle & dans le Temple de Jérusalem. Car c'est ainsi que nous répondons aux Hérétiques qui nient l'immenfité de Dieu , lors qu'ils nous disent que si Dieu est par tout , il n'y a point de créature , où il ne faille l'adorer.

*Dall.  
apolog.  
pro Ec-  
cles. Re-  
form. c. 9.*

“ Quoy ! dit Monsieur Daillé ,  
 “ de ce que Dieu est essentielle-  
 “ ment présent en toutes les créa-  
 “ tures , conclurrés vous qu'il  
 “ faille adorer toutes les créatu-  
 “ res ? Mais qui ne voit , que si  
 “ aucun , sous ombre de cela en  
 “ adoroit quelqu'une , il n'y a  
 “ point de Chrestien qui ne le  
 “ tint pour idolatre ? Le Saint  
 “ Esprit habite dans les corps des  
 “ fidèles , qui ont même l'hon-  
 “ neur d'en estre les temples ,  
 “ comme le témoigne Saint Paul.  
 “ Est ce à dire que l'on doive , &  
 “ même que l'on puisse adorer les  
 “ corps des fidèles ? l'Hostie de

l'Eglise Romaine est dans le “  
Ciboire & dans la bouche, & “  
puis dans l'estomach de ceux “  
qui la reçoivent en commu- “  
niant, approuveroient-ils sous “  
ombre de cela que l'on adorât “  
le Ciboire, la bouche & l'e- “  
stomach, où elle entre ?

Monsieur Coras, qui rappor-  
te ces paroles, dont il n'a pas  
fait le profit qu'il en devoit fai-  
re, ajoute immédiatement après;  
A quoy je pourrois ajouter, moy  
qui vous parle, ce que Saint  
Athanasie dit quelque part, que  
si la divinité ne faisoit qu'habiter  
simplement dans la nature humaine  
de IESVS-CHRIST, sans l'a-  
voir prise en unité de personne,  
ne la faudroit pas adorer, non plus  
que les Saints, dans lesquels il habite.

*L'impos-  
sibilité  
de l'uniõ  
en la foy  
& en la  
doctrine  
entre les  
deux E-  
glises, la  
Reformée  
& la  
Romaine.  
Orat. de  
incarnat.  
advers.  
Paul.  
Samosat.*

Erasme, qui n'estoit pas moins  
sincère & désintéressé que Savant,  
ne croit pas qu'il soit, ni néces-  
saire, ni fort à propos de rendre à  
IESVS-CHRIST dans le Sacrement  
l'honneur que l'Eglise Romai-  
ne commande de luy rendre.



Si in Eucharistia totus est Christus, cur non est adorandus? Quanquam Christus in eo Sacramento est sub ratione cibi & potûs, ut summâ cum animi puritate sumatur; non ut ostentetur, aut in ludis publicisque Pompis circumferatur, aut in equo circumarva vehatur. Id nequaquam est veteris exempli, sed in hoc multitudinis affectui plus tatis indultum est. *Desider. Erasmi, de amabil. Eccles. concord.*

“ Si I E S V S - C H R I S T , dit - il,  
 “ est tout dans l'Eucharistie, pour-  
 “ quoy ne faudroit-il pas l'y ado-  
 “ rer? I E S V S - C H R I S T est pour-  
 “ tant dans le Sacrement en qua-  
 “ lité de viande & de breuvage,  
 “ pour estre receu avec une par-  
 “ faite pureté d'ame; & non pas  
 “ pour estre montré, pour estre  
 “ porté dans les spectacles &  
 “ dans les pompes publiques, &  
 “ pour estre mené à cheval par la  
 “ campagne. On ne voit point  
 “ d'exemple de ces choses dans  
 “ l'antiquité. Mais on a eu en  
 “ cela trop d'indulgence pour l'in-  
 “ clination du Peuple.

Si nos Réformateurs ont dit, dans les disputes qu'ils ont euës avec les Luthériens, qu'ils ne

*Iustificée par la Romaine. 293*  
devoient point croire que IESVS-CHRIST fût présent dans l'Eucharistie , ou que , s'ils vouloient persister dans leur opinion , ils devoient l'y adorer; ils l'ont fait , pour les convaincre par leur pratique même de l'absurdité de cette opinion , & pour les obliger à y renoncer , en les pressant par une conséquence qu'ils ne vouloient point reconnoître , & qui pourtant paroissoit fort naturelle. Je veux que Calvin , Bèze , Monsieur Drelincourt & tout nos Théologiens soient allés plus loin , & qu'ils ayent crû cette conséquence nécessaire. Il ne s'agit point de ce qu'ils ont crû. Il s'agit des sentimens que les Luthériens reçoivent , & des conséquences qu'ils admettent.

Leur sentiment est , qu'il ne faut point adorer IESVS-CHRIST dans le Sacrement. Ils appuient ce sentiment sur des raisons très fortes , comme je crois l'avoit assez montré. Cela suffit pour ne pas rompre avec eux. Calvin ,

Béze & tous les autres l'ont bien reconnu ; puis qu'ils ont crû que nous pouvions, & que nous devions les recevoir à nôtre communion.

Et cela est fondé sur deux raisons. La première est, que les conséquences que l'on tire d'un sentiment ne doivent point être imputées à ceux qui le tiennent, lors qu'ils défavoient ces conséquences, & qu'elles ne sont pas évidentes & nécessaires. La seconde, que quand il seroit vray qu'il fallût adorer IESVS-CHRIST, dans le Sacrement s'il y estoit, il est constant qu'il ne l'y faut point adorer, parce qu'il n'y est point. Or pratiquer une fausse adoration est bien un plus grand sujet de rupture, que d'avoir un sentiment qui n'est pas véritable ; sur tout quand ce sentiment ne renverse pas les principes. La Théorie nous sépare bien moins dans la Religion, que la pratique. Car un Chrestien peut servir Dieu dans un même temple avec des

personnes qui n'ont pas en toutes choses les mêmes sentimens que luy. Mais il n'est pas possible qu'il le serve avec des gens, qui le servent d'une manière toute différente de celle dont il croit qu'il doit estre servi. Car quel desordre ne seroit ce point de voir dans un même temple des personnes se prosterner devant un object, que d'autres ne croiroient point digne d'adoration?

Il ne faut donc pas tant regarder les Luthériens en eux mêmes, que par rapport à nous. Il se peut faire qu'ils errent de ne pas reconnoître que si IESVS-CHRIST est dans le pain de l'Eucharistie, il l'y faut adorer. Mais cette erreur n'est pas dangereuse, parce qu'elle ne procède point d'aucun mépris pour IESVS-CHRIST, mais au contraire de la crainte qu'ils ont de l'offenser, en commettant une idolatrie. Cette erreur ne suffit donc point, pour les éloigner de notre communion.

Mais il n'en est pas de même.

de l'adoration. S'il est vray que IESVS-CHRIST ne soit point dans le pain & dans le vin de l'Eucharistie, comme nous sommes persuadés qu'il n'y est point, c'est un crime damnable de l'y adorer. Et par conséquent nous ne pourrions point entretenir de communion avec les Luthériens, s'ils luy rendoient leurs adorations en présence de cet objet. Et ne le faisant point, nous pouvons, & nous devons les reconnoître pour nos frères. C'est pourquoy le Synode fonde sa délibération sur ce qu'il n'y a en leur culte, ny idolatrie, ny superstition.

*Apolog. pro Eccl. Reform. c. 9.* “ Quand il s'ensuivroit nécessairement de l'opinion des Luthériens, dit Monsieur Daillé, qu'il faille adorer le Sacrement, toujours me suffit-il, pour ne pas abhorrer leur communion, qu'ils ne tiennent pas cette conséquence; mais au contraire la rejettent avec moy. Car tel peut tenir un principe, qui n'en croit pas la conclusion. Peut

estre n'y aura t'-il pas pensé, " ou, s'il y a pensé, son esprit " n'en aura pas veu la suite. Au- " jourd'huy c'est une conséquen- " ce receüe pour bonne en nos " écoles, que si l'ame humaine " se provigne de la substance du " Père en celle du Fils, elle est " mortelle, parce, disons nous, " que si en son origine elle dé- " pend de la matière, elle en dé- " pendra aussi en son estre; de " façon que la matière, c'est à " dire le corps venant à luy man- " quer, elle s'éteindra aussi né- " cessairement, puisque son estre " y est attaché. Voudriés vous " dire sous ombre de cela, que " nul n'ait pû tenir le principe " de ce discours, assavoir que " l'ame passe de la substance du " Père à celle du Fils, qui n'en " ait tenu la conclusion, assa- " voir que l'ame est mortelle? " Mais avec quel front le pour- " riés vous entreprendre, puis- " que Tertullien, & plusieurs " autres grands Auteurs, le sen- "

“ timent desquels Saint Augu-  
“ stin semble plutôt approuver  
“ que le condamner , ont creu  
“ le premier , & expressément  
“ nié le second ? Ainsi Saint Hi-  
“ laire , selon les légitimes sui-  
“ tes de l'opinion qu'il avoit de  
“ l'impassible nature du corps de  
“ CHRIST , estoit , ce semble,  
“ obligé de nier la verité & réa-  
“ lité de nôtre redemption. D'où  
“ cet excellent Auteur conclut,  
“ que puisque ceux de l'Eglise  
“ Romaine tiennent l'adoration  
“ du Sacrement , & de droit , se-  
“ lon les suites légitimes de leur  
“ créance , & de fait , en leur con-  
“ fession & en leur pratique ; &  
“ que les Luthériens au contrai-  
“ re ne la posent , ny en l'une  
“ façon , ny en l'autre , ny en  
“ thèse , ny en hypothèse , il est  
“ évident que ce que nous sup-  
“ portons les derniers , sans rom-  
“ pre avec eux , pour la diver-  
“ sité qui est entre eux & nous  
“ sur le point de l'Eucharistie ,  
“ n'induit nullement que nous en

*Justifiée par la Romaine.* 299  
puissions faire autant avec les  
premiers.

Voilà quel est nôtre sentiment,  
qui a de tout temps esté fuiivy  
par tous nos Théologiens. Car  
outre ce que nous avons rappor-  
té des Théologiens de France,  
d'Allemagne, de Pologne, &  
de Hollande, trois fameux Eves-  
ques d'Angleterre, sçavoir *Dan-*  
*nenantius* Evesque de Sarisbury,  
*Thomas Morton* Evesque de Dur-  
ham, & *Ioseph Hall* Evesque  
d'Excester ont aidé *Monsieur Du-*  
*raus* à accomplir le pieux dessein  
que Dieu luy avoit mis au cœur  
de travailler à la reünion des  
Protestans. Et c'est de *Monsieur*  
*Duraus* même que le public a re-  
ceu les déclarations de ces trois  
Prélats. l'Escoffe est aussi d'ac-  
cord sur ce point avec l'Angle-  
terre. Car les Professeurs en  
Théologie & toute la faculté

*De pacis  
Ecclesia-  
stica ra-  
tionibus  
inter  
Evange-  
licos u-  
surpan-  
dis, &  
de Theo-  
logorum  
funda-  
mentali  
consensu  
in collo-  
quio lip-*

*sienfi inito trium in Ecclesia Anglicana venerabi-  
lium Episcoporum sententia Iohanni Durae ab ipsis  
ad Ecclesiarum Evangelicarum adificationem & re-  
conciliationem promovendam tradita.*



300 *L'Eglise Protestante*

*Instruct.*  
*hif. r. 100.*  
*Theolog.*  
*l. 14. c. 7.*

de l'Académie d'Abredon , ont montré dans une excellente lettre rapportée par Jean Forbesius qu'il n'y a pas de légitime fujet de féparation entre les Luthériens , qu'ils appellent Frères , & nous.

Si ce que les libertins nous reprochent eftoit vray , que la politique feule a porté nos Eglifes à cette complaifance , pourquoy les Anglois & les Efcossois , qui n'ont nuls interets à ménager avec les Luthériens , ne l'auroient-ils pas condamnée comme une l'âcheté contraire à la Religion & la confcience ? Ou du moins , pourquoy l'auroient-ils approuvée par un principe de confcience & de Religion ? Nous sommes d'accord , difent les Théologiens d'Abredon , dans tous les points fondamentaux de la Religion. Et nous en avons été pleinement perfuadez , quoy que *Hutter, Meifner* & *Gerhard* le nient d'une manière fort odieufe , après que  
nous

*Justifiée par la Romaine.* 301

nous avons considéré, exami-  
né & pesé à la balance du San-  
ctuaire la doctrine & les argu-  
mens des deux partis par le mo-  
yen de cette grace qui nous a  
esté donnée selon la mesure du  
don de CHRIST, dans l'é-  
loignement où nous sommes  
de cette mal-heureuse & fune-  
ste controverse, & dans cette  
tranquille retraite, dont nô-  
tre bon Dieu, qui est le Dieu  
de Paix & de Verité, nous fait  
heureusement jouir, sous le  
regne de nôtre pieux & très  
sage Prince Charles. Et nous  
sommes assurés que si on as-  
sembloit un Concile Univer-  
sel, ou un Synode de toutes  
les Eglises Réformées, auquel  
nous soumettons volontiers  
nos sentimens, il prononce-  
roit un jugement, qui leur se-  
roit tout à fait conforme. Tho-  
mas Smeton d'heureuse mémoi-  
re, cy-devant Professeur en  
Théologie dans l'Académie de  
Glasgue a déclaré que ç'a esté

Cc

de tout temps le sentiment des  
 Pasteurs & des Docteurs de  
 l'Eglise d'Escoffe dans sa ré-  
 ponse au dialogue d'*Archibald Hamilton* Apostat, qui  
 a esté Imprimée à Edimboutg  
 l'an 1579. Par aüthorité pu-  
 blique.

D'ailleurs, si l'esprit de Po-  
 litique eût présidé dans nos Sy-  
 nodes, pourquoy auroient-ils  
 plutôt recherché l'amitié des E-  
 glises Luthériennes, que celle  
 de l'Eglise Romaine, qui peut  
 nous faire beaucoup plus de mal,  
 & nous rendre des services in-  
 comparablement plus grands que  
 les Luthériens? Pourquoy, si  
 nous soumettions nos conscien-  
 ces aux interets de la Politique,  
 aimerions nous mieux nous unir  
 avec des estrangers, qu'avec nos  
 Souverains, avec nos Magi-  
 strats, avec ceux qui sont liez  
 avec nous par les liens de la So-  
 ciété, & du Sang? Ne seroit-ce  
 point renverser toutes les règles  
 de la Politique, en se proposant  
 de les observer?

L'Auteur des Préjugez ne nous estime pas si grossiers que les libertins s'imaginent que nous sommes. Mais il voudroit bien nous faire passer pour plus méchans. Car il ne rapporte point à d'autre principe nôtre union avec les Luthériens, qu'à la haine qu'il nous attribüe contre l'Eglise Romaine. Mais est-il capable luy-même de persuader à sa société de s'unir avec ceux qui ne sont pas de son sentiment par ce détestable principe ? S'il ne l'est pas, pourquoy veut-il que nous le soyons ? Pense t'-il que nos consciences nous soient moins chères, que la sienne l'est à luy-même ? Quelle idée a t'-il des hommes, de croire qu'ils veüillent offenser Dieu, parce qu'ils n'aiment pas d'autres hommes ? Des Théologiens peuvent-ils agir par des motifs si criminels ? Vne compagnie Ecclésiastique, qui fait que IESVS-CHRIST doit venir un jour pour juger les vivans & les morts, peut-elle mépriser si

*Préjug.  
légit.  
cont. les  
Calvin.  
chap. 12.*

hautement les loix & son jugement ? N'est ce pas plutôt la haine, dont-il brûle luy-même contre nous, & les Préjugez auxquels il se laisse aveugler qui luy donnent une si mauvaise opinion de nôtre conduire ?

Comment pourrions nous haïr les personnes des C. Romains, nous qui dès nôtre première jeunesse avons appris, comme Athénagoras le disoit des premiers Chrestiens, *que nous devons aimer nos ennemis, bénir ceux qui nous mandissent, faire du bien à ceux qui nous haïssent, & prier pour ceux qui nous conrent sus, & qui nous persécutent, afin que nous soyons enfans de nôtre Père qui est aux Cieux, qui fait lever son Soleil sur les bons & sur les méchans, & fait pleuvoir sur les justes, & sur les injustes ?*

Pleût à Dieu que les C. Romains voulussent se défaire de leurs sentimens, & s'approcher des nôtrès, autant que nos frères de la Confession d'Ausbourg ! Nous leur irions de très bon cœur au devant, pour les inviter

*Atte-  
nag. le-  
gat. pro  
Christ.*

*3. Matt.*

*c. 5. v.*

*44 &*

*45.*

à entrer dans nôtre communion. Et jamais la joye de l'Eglise n'a été si grande dans les plus signalées bénédictions qu'elle a en divers tēps receuës de Dieu, que le seroit la nôtre, s'ils vouloient y entrer.

Mais pendant qu'ils recevront les Canons du Concile de Trente pour la règle de leur Foy, & qu'ils craindront les anathèmes, quelque inclination que nous ayons à nous accommoder avec eux, nôtre conscience ne nous permettra jamais de le faire. Eux mêmes ne peuvent point non plus, pendant qu'ils persisteront dans ces sentimens, s'accorder avec nos Eglises. Car ces sentimens les obligent de nous tenir pour Hérétiques. Or il n'y peut point avoir de communion entre des Orthodoxes & des Hérétiques, comme il ne peut point y avoir d'union, de commerce, d'accord, de société, ni de rapport entre la justice & l'iniquité, entre la lumière & les ténèbres, entre IESVS-CHRIST, & Bélial, entre le fidel-

2. Cor  
inth. c.  
6 v. 14.  
15. 16.

le, & l'infidelle, entre le Temple de Dieu & les Idoles. *Il n'y avoit rien de plus spéciieux*, dit M. Her-  
*mant*, que le prétexte d'Eusébe &  
*de ceux de son parti*, qui ne par-  
 loient que de réconciliation & de  
 Paix. Mais la guerre estoit préfé-  
 rable à une Paix, qui n'en avoit  
 que le nom, & qui ne tendoit qu'à  
 rétablir l'Hérésie sur les ruines du  
 Concile de Nicée.

Tous les Ecrivains de l'Eglise  
 Romaine ne sont pourtant pas si  
 délicats sur ce point là. *Volusus*  
 promet aux Luthériens la com-  
 munion de l'Eglise Romaine sous  
 des conditions assez relâchées,  
 dans un livre approuvé par plu-  
 sieurs Docteurs, du nombre des-  
 quels sont M<sup>ES</sup>. *de Wuallemburg*,  
 grands admirateurs du P. Veron, &  
 célèbres par deux gros volumes  
 in folio qu'ils ont donnés au public  
 sur des matières de controverse.

Cét Auteur, & tous les Ap-  
 probateurs ne trouveroient-ils  
 pas mauvais qu'on leur reprochât  
 que la haine qu'ils nous portent  
 est le seul motif qui leur fait sou-

*Aurov.*  
*Pac. Re-*  
*lig. p. 118.*  
 & 119.

haitter de s'accommoder avec des personnes, qu'ils ont toujours mises au rang des hérétiques, & qu'ils sont obligez d'y mettre, à moins qu'ils ne veüillent renoncer au Concile de Trente? Que diront nos François? Diront-ils que Volufius & ses Approbateurs estoient de bons & pacifiques Allemands, & que c'est un défaut assez ordinaire aux gens de bien qui sont dans le monde, de préférer naturellement la Paix, dans laquelle ils trouvent leur commodité & leur repos, à l'amour de la vérité, qui engage nécessairement à des contestations & à des disputes, & que l'on ne peut défendre, sans quelque petite peine de corps, ou d'esprit? Qu'ils disent tout ce qui leur plaira. Nous leur répondrons toujours ce qu'Arnobe dit aux Payens, qui croyoient que leurs ames estoient immortelles, & qui ne pouvoient souffrir que les Chrétiens espérasent une meilleure vie après celle-cy; *Si vos sentimens sont raisonnables, pourquoy ne voulés pas que les nôtres le soient un peu?*

*Vie de S.  
Athanas.  
l. 1. c. 8.*



SI TENÉTIS ALIQUAM SE-  
 QVIMINIQUE RATIONEM, ET  
 NOBIS ALIQUAM PORTIONEM  
 EX ISTA RATIONE CONCEDITE.  
*Arnob. advers. Gent. l. 2.*

Fin de la Première Partie.

## FAUTES A CORRIGER.

**P**Age 11 l. 8. à la Puissance, lisez à sa Puif-  
 sance. p. 46 l. 6. les, l. le. p. 90. l. 18. peuple,  
 l. le peuple. p. 96. l. 2. *inas. L'is or.* l. 26. abâdô-  
 nêc, l. abandonne, p. 106. l. 23. proposant, l.  
 proposant. p. 113. l. 2. *expectandam*, l. *expe-*  
*ctandum*. p. 114 l. 23. cruille, l. *exmisse*. p. 115.  
 l. 9. entrainement, l. entraînent. p. 125. l. 1.  
 Sainte, l. Saine. p. 128 l. 25. unuo, l. un p. 133.  
 l. 20. pami, l. parmi. p. 142 l. 12. de faire, l.  
 de faire. p. 144. l. 9. avec. l. à, p. 156. l. 13. pro-  
 pables, l. probables. p. 162. l. 22. rendroit, l.  
 rendoit. p. 166 l. 7. Sainte, l. Saine, l. 10. les  
 miracles, l. ses miracles p. 174. à la marges  
*quim*, l. *quim*. p. 180. l. 18. avoient, l. avoit. l.  
 26. des autres Apôtres, l. des Apôtres. p.  
 181. l. 9. ses, l. leurs. p. 205. l. 15. Préfession.  
 l. Professiô. p. 212 l. 28 s'il ne merite point,  
 l. s'il ne le merite point. p. 23 l. 20. con-  
 séquence, l. conséquences. p. 242. l. 8. des  
 Sacremens, l. du Sacrement. p. 276. l. 10. la  
 parole Dieu, l. la parole de Dieu. p. 279. l.  
 12. de millions, l. des millions. p. 293. l. 14.  
 tout, l. tous. p. 299. l. 20. le public, l. le public.



